

# Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Paul Dourgnon  
Stéphanie Guillaume  
Thierry Rochereau

**Avec une étude sur :**  
**L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010**  
Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne

**Tableaux et exploitations statistiques**  
Nicolas Célant

Reproduction sur d'autres sites interdite mais lien vers le document accepté :  
<http://www.irdes.fr/Publications/Rapports2012/rap1886.pdf>

## Remerciements

Les auteurs remercient vivement les membres du comité de pilotage d'ESPS pour leur stimulante réflexion sur l'enquête :

Alice Arambourou (RSI), Michelle Altana (RSI), François Bélanger (InVS), Mélanie Besnier (RSI), Alice Beynet (FNMF), Emmanuelle Cadot (Inserm), Emmanuelle Cambois (Ined), Chantal Cases (Ined), Mathieu Cousineau (Mutualité), Thierry Debrand (Irdes), Aude-Emmanuelle Develay (InVS), Anne Doussin (InVS), Nicolas Duport (InVS), Valérie Edel-Guelat (IDS), Marc Fleurbaey (Cerses), Albane Gourdol (Eurostat), Yolande Josesph (Mutualité), Florence Jusot (Irdes), Jean-Louis Lanoë (Inserm), Valérie Le Corre (MSA), Philippe Le Fur (Irdes), Renaud Legal (Drees), Christelle Pavillon (Cnamts), Denis Raynaud (Drees), Benoît Riandey (Ined), Jean-Baptiste Richard (Inpes), Laurence de Roquefeuil (Cnamts), Catherine Sermet (Irdes), Anna Studer (Cnamts),

Daniela Parrot de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), pour l'intérêt et la disponibilité qu'elle a montrés pour l'enquête ; les membres de la formation santé protection sociale du Conseil national de l'information statistique (Cnis) et du Comité du label des enquêtes statistiques pour leur soutien et leurs remarques positives.

Les auteurs tiennent également à remercier Catherine Pollak (Irdes) pour sa relecture approfondie et constructive de l'article de Mohamed Ali Ben Halima (Irdes) et Pascale Lengagne (Irdes) sur l'état de santé des salariés en emplois précaires en 2010, Caroline Allonier pour sa contribution au traitement des données de santé, Thomas Renaud pour son aide méthodologique et Nicolas Célant qui a effectué les apurements et exploitations statistiques.



INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

10, rue Vauvenargues 75018 Paris

www.irdes.fr • Tél. : 01 53 93 43 06 • Fax : 01 53 93 43 07 • E-mail : publications@irdes.fr

- **Directeur de publication** : Yann Bourgueil
- **Secrétariat général d'édition** : Anne Evans • **Correction** : Anna Marek
- **Mise en page** : Franck-Séverin Clérembault • **Diffusion** : Sandrine Béquignon, Suzanne Chriqui
- **Imprimeur** : Déjà-Link (Stains, 93) • **Dépôt légal** : juillet 2012 • **ISBN** : 978-2-87812-383-8

# Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Paul Dourgnon  
Stéphanie Guillaume  
Thierry Rochereau

**Avec une étude sur :**  
**L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010**  
Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne

**Tableaux et exploitations statistiques**  
Nicolas Célant

ISBN : 978-2-87812-383-8

Les reproductions de textes, graphiques ou tableaux sont autorisées  
à condition de mentionner la source et le(s) auteur(s).

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>11</b>
Échantillonnage et méthode d'enquête .....	11
Annexe du chapitre Méthodologie : Construction de l'échantillon de l'Enquête santé protection sociale (ESPS) 2010 à partir de l'Echantillon généraliste de bénéficiaires (EGB) .....	25
<b>L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010.....</b>	<b>29</b>
Les risques pesant sur la santé des salariés en emploi précaire, un rappel de la littérature.....	30
Emploi précaire et santé en 2010 : résultats descriptifs.....	31
Résultats des estimations multivariées.....	37
Conclusions et perspectives d'approfondissement.....	46
Références bibliographiques.....	47
<b>Tableaux de résultats .....</b>	<b>49</b>
Avertissement.....	49
<b>Structure de l'échantillon ESPS 2010</b>	
<b>T1.</b> Structure de l'échantillon ESPS 2010 avec sur-échantillon CMU-C.....	51
<b>Protection sociale en 2010</b>	
<b>T2.</b> Situation des individus vis-à-vis de la complémentaire santé .....	55
<b>T3.</b> Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales.....	56
<b>T4.</b> Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) .....	59
<b>T5.</b> Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMU-C.....	62
<b>T6.</b> Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMU-C) selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme.....	66
<b>T7.</b> Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C) .....	67

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

### Sommaire

Irdes juillet 2012

<b>T8.</b> Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs selon qu'ils sont obligatoires ou non .....	69
<b>T9.</b> Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire.....	71
<b>T10.</b> Appréciation du rapport qualité/prix selon la nature de la couverture complémentaire.....	72
<b>T11.</b> Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention de la couverture complémentaire privée .....	73
<b>T12.</b> Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée .....	74
<b>T13.</b> Motifs de perte de couverture complémentaire privée.....	74
<b>T14.</b> Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale.....	75

### Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

<b>T15.</b> Maladies recueillies, classification par chapitre .....	79
<b>T16.</b> Taux de prévalence par chapitre selon le sexe.....	80
<b>T17.</b> Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge.....	81
<b>T18.</b> Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction) .....	82
<b>T19.</b> Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction) .....	82
<b>T20.</b> Nombre moyen de maladies déclarées par personne (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction) .....	83
<b>T21.</b> Personnes portant des lunettes ou des lentilles.....	86
<b>T22.</b> Personnes de 16 ans et plus qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire.....	89

### Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

<b>T23.</b> Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus .....	93
<b>T24.</b> Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus .....	93
<b>T25.</b> Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus .....	94
<b>T26.</b> Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus .....	94
<b>T27.</b> Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « assez bon », « mauvais », « très mauvais » état de santé.....	95
<b>T28.</b> Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé .....	98
<b>T29.</b> Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique.....	101
<b>T30.</b> Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles .....	104

<b>T31.</b> Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique.....	107
<b>T32.</b> Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds) .....	110
<b>T33.</b> Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette .....	113
<b>T34.</b> Personnes déclarant un « assez bon », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé bucco-dentaire .....	116

### Comportements, habitudes de vie, facteurs de risque en 2010

<b>T35.</b> Personnes de 16 ans et plus fumant au quotidien ou de façon occasionnelle.	119
<b>T36.</b> Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant .....	122
<b>T37.</b> Personnes en surpoids ou obèses.....	125

### Recours et renoncement aux soins en 2010

<b>T38.</b> Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les trois dernières années .....	129
<b>T39.</b> Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin dans les cinq dernières années.....	132
<b>T40.</b> Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult (recherche de sang dans les selles).....	135
<b>T41.</b> Description de la dernière séance avec un généraliste (question posée uniquement aux 16 ans et plus) .....	138
<b>T42.</b> Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (question posée uniquement aux 16 ans et plus) .....	140
<b>T43.</b> Taux de séances de généraliste pour un problème urgent (question posée uniquement aux 16 ans et plus) .....	143
<b>T44.</b> Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient (question posée uniquement aux 16 ans et plus) .....	146
<b>T45.</b> Personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois .....	149
<b>T46.</b> Pourcentage de personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières en fonction du type de soins par sexe et par âge.....	152
<b>T47.</b> Répartition des renoncements selon qu'ils sont ou non consécutifs à une consultation, selon le sexe .....	152
<b>T48.</b> Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le sexe.....	153
<b>T49.</b> Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée .....	154

### Annexes : Les questionnaires de l'enquête 2010..... 157

Questionnaire principal : premier contact.....	159
------------------------------------------------	-----

## **Enquête sur la santé et la protection sociale 2010**

### Sommaire

Irdes juillet 2012

Questionnaire principal : deuxième contact.....	185
Questionnaire santé et soins médicaux pour les moins de 16 ans .....	201
Questionnaire santé et soins médicaux pour les 16 ans et plus .....	209
Questionnaire « Santé-Travail » .....	221
Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé .....	223
Questionnaire pour les personnes sans mutuelle.....	225



## Introduction

L'Enquête santé protection sociale (ESPS) est une enquête par sondage en population générale réalisée depuis 1988 par l'Irdes. Elle se caractérise par :

- une périodicité courte : annuelle de 1988 à 1997, elle est devenue bisannuelle depuis ;
- le lien effectué avec les données de consommation de soins de l'Assurance maladie. Appariée aux données de l'Échantillon permanent des assurés sociaux (Épas) jusqu'en 2008, l'enquête ESPS est, à partir de 2010, directement appariée au Système national de l'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniir-am) enrichi du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). Par ailleurs, un test de faisabilité est en cours pour l'appariement avec les données des complémentaires santé – projet Méthodes, outils et normes pour la mise en commun de données de l'Assurance complémentaire et obligatoire (Monaco) ;
- sa dimension de panel : tous les bénéficiaires de l'Assurance maladie appartenant à l'échantillon ESPS, ainsi que les membres de leurs ménages, sont sollicités tous les quatre ans. En 2010, l'Échantillon permanent des assurés sociaux (Épas), qui faisait jusqu'alors office de base de sondage pour l'enquête ESPS, a été remplacé par l'Échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB).

L'enquête ESPS 2010 a donc été réalisée sur un échantillon totalement renouvelé initiant ainsi un nouveau panel qui sera sollicité lui aussi tous les quatre ans.

Les objectifs de l'enquête sont multiples.

- En premier lieu, l'enquête ESPS permet d'étudier les liens existant au niveau individuel entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut socio-économique. Le croisement de ces informations permet de mener de nombreuses analyses portant sur l'équité du système de santé et d'éclairer l'action publique en participant à l'évaluation des politiques publiques, qu'elles soient directement ou indirectement liées à la santé.

Ainsi, des questions sur la CMU-C, les franchises médicales, le médecin traitant ont permis d'apporter des éléments d'évaluation de ces réformes (Perronnin, Pierre, Rochereau, 2011 ; Kambia-Chopin, Perronnin, 2010 ; Dourgnon *et al.*, 2007)<sup>1</sup>. En 2010, nous continuons à poser des questions sur le médecin traitant et sur l'application de la loi Evin sur la complémentaire santé collective.

---

<sup>1</sup> Perronnin M., Pierre A., Rochereau T. (2011). « La complémentaire santé en France en 2008 : une large diffusion mais des inégalités d'accès ». Irdes, *Questions d'économie de la santé*, n° 161, janvier.

Kambia-Chopin B., Perronnin M. (2010). « Les franchises ont-elles modifié les comportements d'achats de médicaments ? ». Irdes, *Questions d'économie de la santé*, n° 158, octobre.

Dourgnon P., Guillaume S., Naiditch M., Ordonneau C. (2007). « Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme ». Irdes, *Questions d'économie de la santé*, n° 124, juillet.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

### Introduction

Irdes juillet 2012

Des recherches sur les liens entre la santé et les conditions de travail et de logement sont également prévues à partir des données de l'ESPS 2010, ainsi susceptibles d'être utilisées dans d'autres domaines de l'action publique que la santé et l'Assurance maladie.

- ESPS est aussi un outil réactif pour les chercheurs en sciences sociales, qui permet de tester de nouvelles hypothèses de recherche sur données françaises. En 2010, l'enquête propose plusieurs modules de questions sur la vulnérabilité, le revenu équivalent-santé (Fleurbaey, 2007)<sup>2</sup>, les conditions de travail (Ben Halima et Lengagne, 2012, p. 29) (Cambois, Jusot, 2011)<sup>3</sup>.
- ESPS est aussi un outil d'information en santé publique. L'enquête permet d'évaluer de façon exploratoire les prévalences d'affections en l'absence d'instruments spécifiques ou de sources exhaustives, à partir du recueil détaillé de la morbidité. Elle rend aussi possible, *via* des questionnements spécifiques, d'approcher de façon fine certaines affections ou problèmes de santé, comme les troubles du sommeil en 2008, précédemment les problèmes liés à l'asthme en 2006, et les artérites des membres inférieurs chez les personnes âgées en 2004. En 2010, nous avons complété le module sur les limitations fonctionnelles par des questions sur les problèmes cognitifs.
- ESPS permet d'aborder en détail les questions de l'accès aux soins. La mesure de l'accès aux soins a très sensiblement évolué depuis la création de l'enquête. La consommation de soins a, jusqu'en 2002, été recueillie dans un carnet de consommation mensuelle comme on en trouvait dans d'autres enquêtes (l'enquête décennale de santé de l'Insee, par exemple). Ceci permettait de compléter les informations issues des fichiers de l'Assurance maladie par des caractéristiques plus qualitatives sur le contenu des soins. En 2004, le recours aux soins a été approché sous un autre angle, *via* un module de questions sur la dernière séance (de généraliste, de spécialiste). Ce questionnement, plus léger, est aussi un moyen de recueillir certains éléments du parcours de soins (adressage, type de suivi, etc.), mais aussi des éléments de l'expérience et du ressenti du patient (compréhension du discours médical, temps d'attente, etc.). En 2010, nous proposons également un module sur la permanence de soins et les recours en urgence.
- ESPS est une source de données unique sur l'assurance complémentaire en France. Par son questionnement spécifique sur les contrats complémentaires bénéficiant aux membres des ménages enquêtés, elle propose un panorama des contrats effectivement détenus et donc de la répartition et de l'évolution des niveaux de couverture dans la population. ESPS forme ainsi, avec l'enquête sur la Protection sociale complémentaire d'entreprise (PSCE, 2003 et 2009) et l'enquête auprès des organismes de couverture complémentaire de la Drees, un triptyque complet sur ce domaine. En 2010, ESPS propose un nouveau questionnaire auto-administré qui s'adresse aux personnes sans complémentaire santé afin de mieux comprendre les phénomènes de non-assurance et le parcours de ces personnes en termes d'assurance complémentaire santé.
- Le recueil de la consommation de soins occupe une place centrale dans ESPS. Il est relevé à la fois de façon déclarative et grâce aux données de liquidation de l'Assurance maladie associées à l'enquête. Si cette dernière source est plus fiable et exhaustive, elle n'est disponible que pour la moitié de l'échantillon et, surtout, elle manque d'informations sur le contenu des séances, l'expérience du patient et le parcours de soins (on ne peut pas reconstituer les épisodes de soins ayant donné lieu à remboursement dans les fichiers administratifs).

<sup>2</sup> Fleurbaey M. (2007). « Le revenu équivalent-santé, un outil pour l'analyse des inégalités sociales de santé », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique* 55: 39-46.

<sup>3</sup> Cambois E., Jusot F. (2011). "Contribution of lifelong adverse experiences to social health inequalities: findings from a population survey in France", *European Journal of Public Health*, 21, 5 : 667-673.

Le premier chapitre de ce rapport décrit les grandes caractéristiques méthodologiques de l'enquête.

Le deuxième chapitre présente une étude analysant l'état de santé des salariés en emploi précaire qui va donner lieu à des travaux de recherche, en collaboration avec la Dares et le Legos, sur le lien entre conditions de travail et consommation de soins.

Le troisième chapitre présente, pour sa part, une série de tableaux d'indicateurs descriptifs produits à partir des données 2010.



## Méthodologie

### Échantillonnage et méthode d'enquête

Le plan de sondage de l'enquête ESPS, qui restait inchangé depuis 1988, a été renouvelé en 2010. De 1988 à 2008, l'échantillon-maître de l'enquête était l'Échantillon permanent des assurés sociaux (Epas), issu des données des trois principaux régimes d'assurance maladie (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), Régime social des indépendants (RSI), Mutualité sociale agricole (MSA)) et représentatif au 1/600<sup>e</sup> environ des assurés et leurs ayants droit de ces trois régimes. Les ressortissants des autres régimes spéciaux, les assurés provisoires, certains travailleurs migrants ou frontaliers n'étaient pas inclus dans le champ de l'échantillon.

En 2010, l'échantillonnage est modifié, à la fois pour alléger la charge des répondants – pour certains présents depuis 1988 dans le panel – et éviter les risques d'attrition, ainsi que pour accompagner les évolutions des systèmes d'information de l'Assurance maladie.

L'échantillonnage 2010, en conservant les principes de l'échantillonnage précédent dans lequel les données de l'Assurance maladie fournissent à la fois un cadre d'échantillonnage pour l'enquête et une source d'information sur les consommations de soins des personnes enquêtées, maintient à l'identique les caractéristiques de l'enquête : l'échantillon est issu d'un tirage de personnes protégées dans les fichiers des caisses d'assurance maladie ; l'enquête est bisannuelle – les personnes enquêtées sont suivies dans la base de sondage et ré-enquêtées tous les quatre ans –, ce qui lui confère une dimension de panel ; les données d'enquête sont associées avec les données de remboursement de l'Assurance maladie.

### *Echantillonnage et unités de sondage*

L'Irdes a mené l'enquête tous les ans de 1988 à 1998, puis tous les deux ans, de 1998 à 2008, en s'appuyant sur les données des trois principaux régimes d'assurance maladie obligatoire (régime général, MSA, RSI). Les personnes enquêtées étaient sélectionnées dans l'Epas pour le régime général, et des échantillons spécifiques avaient été constitués dans les deux autres régimes. A l'issue de l'enquête, les trois régimes d'assurance maladie envoyaient à l'Irdes les données de prestations de soins remboursées aux personnes enquêtées pour les soins réalisés au cours de l'année de l'enquête.

Les systèmes d'information en santé ont connu d'importantes évolutions au cours des dix dernières années. À partir de 2004, les régimes de l'Assurance maladie ont mis en place une base de données qui rassemble les informations de l'ensemble des remboursements qu'ils effectuent auprès de leurs affiliés. Ces informations sont individualisées mais anonymes par patient. Elles sont complétées par des données de pathologie pour les patients en affections de longue durée (ALD), et chaînées avec les informations médicales du PMSI

en provenance des établissements de santé. Cette base constitue le Système national de l'information inter-régimes de l'Assurance maladie (Sniir-am)<sup>1</sup>.

Dans le même temps, les régimes d'assurance maladie se sont dotés d'un échantillon pérenne de grande taille de bénéficiaires et de leurs consommations de soins, l'Échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB), permettant de mener des analyses nécessitant des données individuelles et longitudinales. L'EGB est un échantillon permanent représentatif de la population protégée par l'Assurance maladie française. L'EGB résulte d'un sondage au 1/97<sup>e</sup> sur le numéro de Sécurité sociale (Nir) des bénéficiaires de l'Assurance maladie française, qu'ils aient ou non perçu des remboursements de soins. Il regroupe de l'ordre de 600 000 bénéficiaires du régime des travailleurs salariés ainsi que du RSI et de la MSA (d'après de Roquefeuil et *al.*, 2009)<sup>2</sup>.

L'arrêt de l'alimentation de l'Epas fin février 2010, la montée en charge de l'EGB, la centralisation des données de consommation de soins de l'ensemble des régimes d'assurance maladie dans le Sniir-am, ainsi que la volonté d'éviter les phénomènes d'attrition ont amené à modifier le mode de sélection des bénéficiaires et le circuit des informations de l'enquête ESPS dès 2010.

Le principe de l'échantillonnage en 2010 et pour les enquêtes suivantes consiste tout d'abord à tirer quatre sous-échantillons de bénéficiaires majeurs de l'EGB, par un mécanisme basé sur le même principe de sélection que celui de l'EGB. On sélectionne les bénéficiaires selon une clé de tirage pérenne basée sur le numéro identifiant national (Nir) : sont sélectionnés les bénéficiaires de l'EGB majeurs au 1<sup>er</sup> janvier de l'année, selon quatre clés de tirage basées sur le Nir. On obtient ainsi un sous-échantillon pour chaque clé, soit quatre sous-échantillons de bénéficiaires. Deux sous-échantillons sont utilisés en année *n*, l'un comme échantillon enquêté, l'autre comme échantillon de réserve (*cf.* graphique 1). Les deux autres sont utilisés de la même manière en année *n*+2. La clé de tirage étant basée sur le Nir, un bénéficiaire échantillonné demeure dans l'échantillon tant qu'il reste dans le champ, c'est-à-dire tant qu'il reste en vie et affilié à l'un des trois régimes du champ de l'EGB. Ceci implique qu'un bénéficiaire échantillonné est amené à participer à l'enquête tous les quatre ans. Le principe de la clé de tirage basée sur le Nir est empirique. Pour s'assurer qu'il se rapproche d'un tirage aléatoire simple et produit un échantillon représentatif, il a été vérifié qu'il est indépendant des caractéristiques des assurés rentrant dans la composition du Nir (âge, sexe, région).

Les bénéficiaires échantillonnés sont enquêtés (questionnaires spécifiques administrés par enquêteur), ainsi que l'ensemble des membres de leur ménage (questionnaires santé, couverture complémentaire). L'échantillon de l'enquête ESPS possède donc deux dimensions :

- une dimension « ménages » issue de l'échantillon des bénéficiaires échantillonnés auprès desquels nous recueillons un ensemble d'informations concernant le ménage : revenus, type de ménage, situation professionnelle de la personne de référence. Cette dimension se compose d'un peu plus de 8 000 ménages ;
- une dimension « personnes » composée de l'échantillon des membres des ménages des bénéficiaires échantillonnés, soit près de 23 000 personnes sélectionnées par sondage indirect. Chaque individu a une probabilité de sondage égale à la probabilité de sondage de

<sup>1</sup> Ce paragraphe reprend un extrait d'un document technique de l'Assurance maladie.

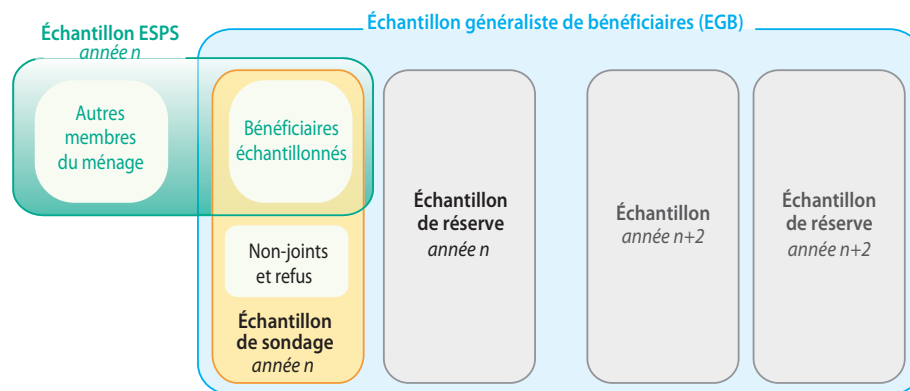
<sup>2</sup> de Roquefeuil L., Studer A., Neumann A., Merlière Y. (2009). « L'échantillon généraliste de bénéficiaires : représentativité, portée et limites », *Pratiques et organisation des soins*, volume 40 n° 3 / juillet-septembre.

son ménage. Celle-ci est fonction du nombre de personnes éligibles pour être échantillonnées (bénéficiaire majeur d'un des trois régimes). Un ensemble d'informations est recueilli pour chaque personne : son statut socio-démographique, sa couverture sociale, son état de santé et ses recours aux soins.

C'est l'ensemble des membres de la « grappe Assurance maladie » du bénéficiaire échantillonné qui fait l'objet d'un appariement avec le Sniir-am, soit les ouvrants droits et ayants droit qui constituent cette « grappe Assurance maladie ». Pour chacun de ces individus, les informations de consommations de soins des bases des régimes sont remontées au cours des deux ans qui suivent l'enquête. Pour une partie de l'échantillon enquêté (c'est-à-dire les bénéficiaires échantillonnés et les autres membres de leur grappe Assurance maladie appartenant au ménage), on disposera alors d'informations exhaustives, au sens de l'Assurance maladie, sur les consommations de soins. Les membres du ménage n'appartenant pas à la « grappe Assurance maladie » du bénéficiaire échantillonné ne sont pas appariés. Notons que ce rapport ne porte que sur les résultats de l'enquête et ne présente aucun résultat sur l'appariement qui est en cours de réalisation.

À partir de 2010, le tirage des quatre sous-échantillons et le calcul des consommations sont reproduits chaque année, y compris les années sans enquête, ce qui permettra de suivre les consommations de soins de tous les bénéficiaires de l'échantillon et de leur grappe assurée.

## G 1 Principe général de l'échantillonnage



Source : Irdes-ESPS 2010

### Représentativité de l'enquête

L'enquête ESPS est une enquête en population générale : elle interroge des ménages ordinaires, c'est-à-dire les occupants d'une habitation privée qui est leur résidence principale. Les ménages collectifs (personnes en institutions, foyers...) et les personnes sans domicile fixe ne sont pas enquêtés. Le champ géographique de l'enquête est la France métropolitaine.

#### Échantillon des bénéficiaires échantillonnés (n=8 305)

Les bénéficiaires échantillonnés sont majeurs, résident en France métropolitaine et sont ressortissants d'un des trois principaux régimes de l'Assurance maladie. Ces trois régimes représentent plus de 85 % des personnes couvertes par l'Assurance maladie de France métropolitaine.

#### Échantillon complet des personnes enquêtées (n=22 850)

Les personnes enquêtées résident en France métropolitaine. Une personne de leur ménage est assurée à l'un des trois principaux régimes de l'Assurance maladie. Sont donc exclus du champ les ménages dont aucun membre n'est assuré à l'un des trois principaux régimes.

#### Pondérations

Il existe donc trois échantillons issus de l'enquête ESPS : un échantillon de ménages, un échantillon d'individus et un échantillon constitué des individus ayant répondu au questionnaire principal (un individu par ménage). Afin de prendre en compte les particularités du plan de sondage et de la non-réponse, une pondération est calculée pour chacun de ces trois échantillons. Elle est basée sur les poids de sondage initiaux repondérés par un calage sur marge permettant d'assurer une bonne représentativité sur quelques variables d'intérêt principales. Les poids de sondage initiaux sont calculés pour l'échantillon des bénéficiaires échantillonnés, puis pour l'échantillon complet des individus enquêtés, par une méthode de partage des poids (Deville *et al.*, 2005)<sup>3</sup>.

Le principe général de la repondération est de corriger *ex post* les poids de sondage des unités enquêtées de telle façon qu'elles reproduisent des distributions connues par ailleurs sur la population représentée. Ceci permet, sous certaines conditions, d'améliorer la précision des estimateurs et de corriger de la non-réponse totale. Le choix des variables de calage répond à deux critères : la corrélation de ces variables avec la variable d'intérêt (consommation de soins, état de santé...) et la disponibilité d'informations sur la distribution de cette variable au niveau de la population représentée.

Notre pondération par calage a un double objectif : corriger des effets du plan de sondage et corriger de la non-participation à l'enquête. Le plan de sondage, décrit plus haut, induit des probabilités de tirage différentes selon le nombre d'assurés du ménage et selon la caisse de Sécurité sociale. ESPS échantillonne des bénéficiaires des régimes de l'Assurance maladie puis enquête l'ensemble des membres de leur ménage. La probabilité d'être tiré au sort d'un ménage dépend donc du nombre de bénéficiaires.

Le calage proprement dit consiste à attribuer des poids aux individus de l'échantillon de façon à reproduire simultanément chacune des distributions de référence des variables sélectionnées, afin de minimiser l'écart avec les poids d'origine. Dans l'échantillon repondéré, la répartition des individus selon chaque variable sélectionnée devient identique à celle de la population de référence. En revanche, la méthode du calage sur marges n'implique pas que la structure de l'échantillon selon une combinaison de ces variables soit conservée. Cet ajustement simultané est réalisé par le logiciel Calmar de l'Insee.

---

<sup>3</sup> Deville J-C *et al.* (2005). « Composition, factorisation et conditions d'optimalité (faible, forte) dans la méthode de partage des poids ; application à l'enquête sur le tourisme en Bretagne ». Contribution aux Journées de méthodologie statistique, Paris, France. [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/16/17/74/PDF/JMS2005\\_Deville-Lavallee-Maumy.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/16/17/74/PDF/JMS2005_Deville-Lavallee-Maumy.pdf)



### *Pondération des individus*

Les individus interrogés dans ESPS sont considérés représentatifs de la population vivant en ménages ordinaires de France métropolitaine. Nous retenons les variables de calage suivantes : âge, sexe, régime, taille de ménage, CMU-C.

Ces variables se décomposent comme suit :

Age :	0-19 ans, 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 ans et au-delà ;
Sexe :	homme, femme ;
Régime :	Cnamts, MSA, RSI et les autres régimes sont regroupés avec le Régime général ;
Taille du ménage :	une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes et plus ;

- La variable d'âge tient compte du pourcentage important de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

### *Pondération des ménages*

La pondération des ménages suit le même processus que celui des individus. Les variables de calage sont : âge, sexe et régime des membres du ménage, taille du ménage, CMU-C.

Ces variables se décomposent comme suit :

Age :	0-19 ans ; 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 et au-delà ;
Sexe :	homme, femme ;
Régime :	Cnamts, MSA, RSI et les autres régimes sont regroupés avec le Régime général ;
Taille du ménage :	une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes et plus ;

- La variable d'âge tient compte du pourcentage élevé de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

### *Pondération des individus répondant au questionnaire principal*

Les bénéficiaires répondant au questionnaire principal sont considérés représentatifs de la population vivant en ménages ordinaires de France métropolitaine. Nous retenons les variables de calage suivantes : âge, sexe, régime, taille de ménage, CMU-C.

Ces variables se décomposent comme suit :

Age :	18-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 ans et au-delà ;
Sexe :	homme, femme ;

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

### Methodologie

Irdes juillet 2012

- Régime : Cnamts, MSA, RSI et les autres régimes sont regroupés avec le Régime général ;
- Taille du ménage : une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes et plus ;
- La variable d'âge tient compte du pourcentage important de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
  - La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

### *Modes de recueil et terrain de l'enquête*

L'enquête est réalisée en deux vagues, la première au printemps (de mars à juin), la seconde à l'automne (d'octobre à décembre), ce qui permet de prendre en compte la saisonnalité de certaines pathologies.

Le recueil associe les modes d'enquête par téléphone, en face-à-face et par questionnaire auto-administré.

Les noms et adresses des bénéficiaires échantillonnés sont fournis par les caisses des trois régimes de Sécurité sociale, via l'Insee, qui produit un identifiant unique anonymisé à la société chargée du terrain de l'enquête (GFK-ISL). Aucune information de nature à identifier une personne ne transite par l'Irdes.

La société d'enquête effectue la recherche des numéros de téléphone à partir des informations disponibles dans les fichiers fournis par les caisses. Si la recherche est fructueuse, le ménage est enquêté au téléphone, dans le cas contraire, le ménage est enquêté en face-à-face. D'autre part, tous les ménages dont le bénéficiaire sélectionné est ressortissant de la CMU-C et les ménages dont le bénéficiaire sélectionné est âgé de 70 ans ou plus sont systématiquement interrogés en face-à-face. Pour les ménages du sur-échantillon CMU-C, une question filtre est posée en début d'entretien, afin de valider que le bénéficiaire échantillonné est toujours ressortissant de la CMU-C au moment du passage de l'enquêteur. Si ce n'est plus le cas, ce ménage sera classé hors du champ de l'enquête.

### *Déroulement*

Le questionnaire comprend deux parties administrées par un enquêteur, lors de deux entretiens. Ce questionnaire est appelé « questionnaire principal » et est recueilli en mode CATI (recueil téléphonique assisté par ordinateur) ou CAPI (recueil en face-à-face assisté par ordinateur).

C'est le bénéficiaire échantillonné dans les fichiers de l'Assurance maladie qui répond à ce questionnaire principal. En cas d'impossibilité, refus ou indisponibilité, les enquêteurs ont la possibilité de se reporter sur une autre personne majeure du ménage qui répond alors pour elle-même à ce questionnaire (9 % de cas sur le terrain).

Le premier entretien consiste essentiellement en un recueil de la composition du ménage et des caractéristiques individuelles de chacun de ses membres (âge, sexe, profession, niveau d'étude, couverture maladie obligatoire et complémentaire, prise en charge à 100 %

par l'Assurance maladie obligatoire pour raisons médicales,...). Des questions sur le renoncement aux soins, le logement et le contexte social complètent également ce questionnaire en 2010.

À l'issue de ce premier contact, des auto-questionnaires papiers concernant l'ensemble des membres du ménage sont postés (pour le téléphone) ou remis en mains propres (pour le face-à-face). Ils recueillent des informations sur l'état de santé, le recours aux soins, la situation au regard de l'assurance complémentaire santé et les conditions de travail.

Environ deux semaines après le premier contact, que ce soit au téléphone ou en face-à-face, un second contact est réalisé, au cours duquel est administrée la seconde partie du questionnaire principal. Pour le face-à-face, ce second passage permet aux enquêteurs de récupérer les questionnaires papier. Au téléphone, ce second contact sert également à relancer les ménages qui n'ont pas renvoyé leurs questionnaires papier. Deux relances consécutives sont prévues au téléphone pour récupérer ces questionnaires.

En face-à-face, l'enquêteur peut réaliser l'ensemble du questionnaire principal en une seule visite pour les ménages d'une ou deux personnes, à condition que la seconde personne soit présente pour remplir les auto-questionnaires qui la concernent.

La seconde partie du questionnaire principal contient surtout des questions d'actualité ou liées à des projets de recherche. En 2010, nous avons proposé un module sur la transmission intergénérationnelle des inégalités de santé. Ce second entretien se termine par le recueil des revenus du ménage et par des questions sur l'origine géographique de la personne interrogée.

### ***Recueil et traitement des informations médicales***

Le recueil et l'apurement des données de santé font l'objet de traitements spécifiques, dont certains, en particulier le recueil de la morbidité, ont connu d'importantes modifications depuis 2004.

Nous décrivons dans cette partie le type d'informations de santé relevées, la méthodologie d'apurement, la nature et les conséquences des modifications apportées depuis 2004.

#### ***Principes généraux du recueil de l'état de santé***

Tous les membres du ménage sont invités à remplir un questionnaire auto-administré sur la santé et les soins médicaux. Les informations recueillies dans ce questionnaire sont de deux ordres :

- des informations relatives à l'état de santé ;
- des données qui concernent les séances de médecin. Deux modules sont consacrés à la description de la dernière séance de spécialiste et de généraliste. Cet échantillon de séances contient des informations tant objectives que subjectives sur le contenu et les conditions de la consultation.

Chaque personne de 16 ans et plus est censée remplir elle-même le questionnaire la concernant. Les questionnaires des jeunes enfants sont remplis par un adulte (la mère le plus souvent), ceux de certaines personnes très âgées peuvent être remplis avec l'aide de l'enquêteur dans le cas d'un entretien en face-à-face. D'autre part, il est fréquent qu'une

### T 1

## Contenu des questionnaires

### Questionnaire principal

#### Répondant

Un par ménage, le plus souvent le bénéficiaire sélectionné (91 % des cas) ou un autre adulte (9 % des cas)

#### Contenu

- Composition sociodémographique du ménage
- Logement
- Revenu du ménage
- Assurance maladie (régimes obligatoire et complémentaire, CMU)
- Renoncement aux soins pour raisons financières
- Médecin traitant
- La loi Evin sur la complémentaire santé collective
- Vulnérabilité
- Transmission intergénérationnelle des inégalités de santé
- Origines
- Etat de santé (mini-module européen)
- Vaccination contre la grippe A
- Permanence des soins
- Utilisation des sites internet de l'Assurance maladie

### Questionnaire santé

#### Répondant

Chaque membre du ménage

#### Contenu

- État de santé, liste des maladies, incapacités fonctionnelles, problèmes cognitifs, sommeil, santé mentale
- Facteurs de risque : tabac, alcool
- Médecin traitant
- Consommation médicamenteuse de la veille
- Dernière séance de généraliste
- Dernière séance de spécialiste
- Recours aux urgences hospitalières
- Vaccination, dont le vaccin contre la grippe A
- Recours aux dispositifs de prévention
- Renoncement aux soins
- Revenu équivalent-santé

### Questionnaire couverture complémentaire

#### Répondant

La personne qui a souscrit le contrat de complémentaire santé

#### Contenu

- Mode d'obtention, type d'organisme
- Montant de la prime, niveaux de garanties
- Mobilité dans l'assurance

### Questionnaire conditions de travail

#### Répondant

Chaque membre du ménage âgé de 16 à 65 ans et en activité au moment de l'enquête

#### Contenu

- La pénibilité physique
- Les facteurs de risque psychosociaux

### Questionnaire non couvert

#### Répondant

Chaque membre du ménage majeur qui ne bénéficie pas d'une complémentaire santé (privée ou CMU-C)

#### Contenu

- Motifs de la non-couverture
- Parcours dans l'assurance complémentaire santé
- Demande d'assurance

même personne remplisse les questionnaires de tous les membres de son ménage (environ 10 % des questionnaires ne sont pas remplis par la personne concernée).

La mesure de l'état de santé des individus interrogés se fait à travers trois types de questions :

- des questions subjectives sur l'état de santé perçu, l'incapacité ressentie ;
- des questions sur les facteurs de risque liés à la santé (tabac, alcool, poids...) ;
- un recueil des maladies dont est atteint l'individu au moment de l'enquête.

### Le recueil des maladies

Le recueil des maladies a un double objectif : d'une part, évaluer au moment de l'enquête les maladies dont souffre la population interrogée, d'autre part, contribuer à l'évaluation de l'état de santé de chaque répondant.

Pour collecter les maladies, l'intervention d'un médecin dit « chiffreur » est nécessaire en qualité de « traducteur » pour rendre l'information donnée par le répondant cohérente et lisible par tous. Le recueil des maladies a enregistré un changement important depuis 2004. Au cours des enquêtes antérieures, l'individu, à partir d'une liste de noms de maladies ou de symptômes visant à couvrir tout le champ des pathologies, était amené à déclarer en clair ses maladies. Depuis 2004, il est proposé à l'enquêté de cocher dans une liste les maladies dont il se perçoit atteint. Cette liste est composée d'une cinquantaine de maladies classées par appareil (comme l'appareil digestif...). Lorsque les personnes enquêtées sont atteintes d'une pathologie qui ne se trouve pas dans cette liste, ils précisent alors en clair la maladie. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer l'exhaustivité du recueil et sa lisibilité. Il limite le codage par les médecins et donc une éventuelle interprétation, susceptible d'introduire un biais de codage médical.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'exhaustivité du recueil des maladies, les questions ci-dessous participent indirectement au recueil de la morbidité :

- « *Au cours des dernières 24 heures, avez-vous consommé des médicaments, pour quels maladie ou problème de santé ?* » permet de récupérer, *via* le motif de la prise du médicament, des maladies oubliées ou non déclarées lors du recueil des maladies actuelles, notamment des maladies chroniques.
- « *Avez-vous déjà été opéré ?* » permet de récupérer d'éventuelles maladies chroniques et des antécédents constituant un état morbide.
- « *Indiquez votre poids et votre taille* ». Cette indication permet de calculer l'indice de masse corporelle (ou BMI : *Body Mass Index*) et d'identifier en particulier les personnes obèses (BMI $\geq$ 30).
- « *Portez-vous des lunettes ou des lentilles ? une prothèse auditive ? une prothèse dentaire fixe ? une prothèse dentaire amovible ? un appareil de redressement des dents ? une autre prothèse ?* » permettent de retrouver les individus ayant des troubles de la vue, des troubles de l'audition, les individus porteurs de prothèses dentaires fixes ou amovibles ou d'appareils de redressement dentaire.
- Dans le questionnaire sur la dernière consultation : « *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous vu le médecin ?* », « *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste ?* » permettent, comme pour les motifs de prise médicamenteuse, de récupérer des maladies chroniques oubliées.

On ne récupère pas les maladies aiguës (angines, rhinites...) déclarées ici, car elles ne sont pas forcément prévalentes au moment de l'enquête.

- Enfin, dans le questionnaire principal, les informations concernant les ALD, l'invalidité ou tout autre motif de prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire, permettent de récupérer des maladies chroniques qui ont été oubliées.

### **Le traitement médical des données de santé**

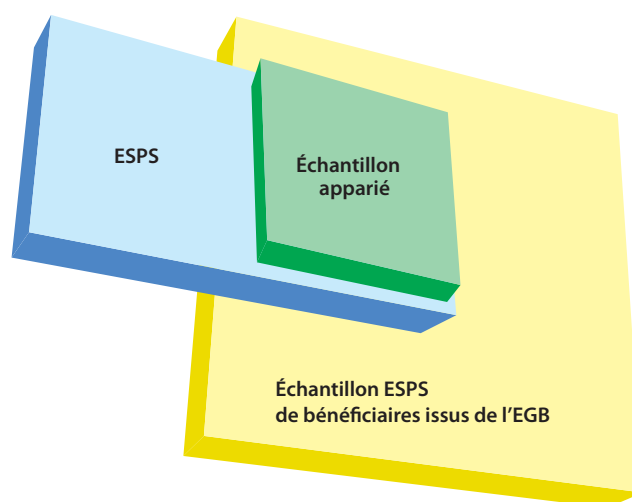
Depuis 2006, le codage des pathologies se fait au niveau individuel au vu d'une synthèse informatique du dossier complet de l'enquêté. Cette synthèse comprend la liste des maladies cochées, les maladies déclarées en catégories « Autres », les éventuels motifs d'exonération, de prises médicamenteuses, de consultations médicales. Chaque pathologie se verra affecter un code CIM10 et le médecin décidera lesquelles sont alors prévalentes au moment de l'enquête en écartant les éventuels doublons de déclaration.

### **Appariement de l'échantillon ESPS avec le Sniir-am**

À partir de 2010, les données de l'enquête ESPS – auparavant appariées aux données de consommation issues de l'Epas – sont appariées au Sniir-am. Elles s'enrichissent, en outre, des informations du PMSI et des motifs d'ALD.

Sont donc appariés depuis 2010 les bénéficiaires majeurs sélectionnés dans l'EGB pour participer à l'enquête ESPS, ainsi que les membres de leur grappe Assurance maladie obligatoire cohabitant au moment du terrain de l'enquête, c'est-à-dire ceux ayant effectivement participé à l'enquête pour lesquels nous disposons de la composition du ménage (cf. graphique 2). Au final, près de la moitié des participants à l'enquête ESPS est appariée au Sniir-am.

## **G 2** Principe général de l'appariement



Source : Irdes-ESPS 2010

Nous disposons donc de l'exhaustivité des dépenses individualisables portées au remboursement par ces assurés (à l'exception, par exemple, des soins infirmiers à domicile réalisés par des structures comme les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), qui ne sont pas identifiables).

### **Géocodage de l'enquête ESPS**

Depuis 2008, l'enquête ESPS est géocodée au niveau Iris. Ce sont ainsi plus de 200 variables sur le contexte socio-économique et l'offre de soins qui viennent enrichir les données de l'enquête appariée.

### **Participation**

En 2010, sur 17 785 adresses reçues des régimes d'assurance maladie, 17 189 adresses, soit 96,6 %, ont effectivement été mises sur le terrain.

Les 596 adresses non mises sur le terrain correspondent à des adresses inexploitable (signalées NPAI dans les fichiers de l'Assurance maladie) ou reconnues hors-champ à partir d'informations présentes dans les fichiers de l'Assurance maladie (adresses en collectivité : maison de retraite, prison, foyers..., adresses postales : CPAM, Caf..., bénéficiaires décédés...).

Les adresses mises sur le terrain peuvent être classées en quatre catégories :

- Les adresses classées hors-champ à partir d'informations recueillies sur le terrain (bénéficiaires échantillonnés décédés, domiciliés en collectivité, ayant déménagé à l'étranger...).
- Les adresses non-jointes (le bénéficiaire échantillonné n'habite plus à cette adresse et sa nouvelle adresse est inconnue, faux numéro de téléphone, adresse erronée ou imprécise, bénéficiaire injoignable – jamais disponible aux heures d'enquête, interphone, ne répond pas au téléphone...).
- Les adresses à partir desquelles le bénéficiaire échantillonné est joint mais refuse de participer à l'enquête.
- Les adresses à partir desquelles le bénéficiaire échantillonné participe à l'enquête.

### **Bilan d'exploitation de l'échantillon principal**

En 2010, le taux d'adresses inexploitées, 3,4 %, est très inférieur à celui observé jusqu'alors (13 % en 2008). L'évolution récente des systèmes d'information de la Cnamts a permis de considérablement améliorer la qualité des adresses fournies par les régimes.

Alors qu'en 2008 près d'un tiers des adresses inexploitable étaient incomplètes, en 2010, elles sont toutes complètes.

Par ailleurs, les adresses fournies en 2010 sont référencées au Répertoire national inter-régime de l'Assurance maladie (Rniam), donc systématiquement affectées à l'un des trois régimes de notre champs (Cnamts, RSI et MSA), d'où l'absence de doublons inter-régimes en 2010. L'analyse de la participation à l'enquête ESPS des adresses de l'échantillon principal porte sur les adresses exploitables, soit 17 174 adresses qui se composent comme suit :

- Échantillon Cnamts : 14 888 adresses

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Méthodologie

Irdes juillet 2012

- Échantillon RSI : 1 148 adresses
- Échantillon MSA : 1 138 adresses

Parmi les adresses de l'échantillon principal mises sur le terrain, 4 % ont été classées hors-champ.

Parmi les adresses appartenant au champ de l'enquête :

- 28 % n'ont pas été jointes,
- 25 % ont refusé de participer à l'enquête,
- 47 % ont participé à l'enquête.

Le taux d'acceptation de l'enquête est ainsi de 65 %, équivalent à celui observé en 2008 (66 %).

Les adresses, toutes échantillonnées en début d'année, sont exploitées lors des vagues de printemps (mars à juin), et d'automne (septembre à décembre). En 2010, un léger impact du vieillissement des adresses est constaté d'une vague à l'autre. Ainsi, le taux d'adresses non-jointes est un peu supérieur pour la vague d'automne (29 % contre 26 %), alors que le taux d'acceptation est, pour sa part, quasi identique (65 % contre 66 %). Au final, le taux de participation est de 46 % en vague 1 et de 43 % en vague 2 (encadré Définitions).

Le protocole basculant toute adresse inexploitable par téléphone en face-à-face, ce mode de passation de l'enquête enregistre une plus forte proportion d'adresses non jointes : 33 % en face-à-face contre 21 % au téléphone. Le taux d'acceptation est également inférieur en face-à-face : 60 % contre 71 % au téléphone. Au final, le taux de participation est de 53 % au téléphone et de seulement 38 % en face-à-face (encadré Définitions).

1

ENCADRÉ

### Définitions

**Taux de non-joints** : nombre de ménages non-joints rapporté à l'ensemble des adresses exploitables mises sur le terrain.

**Taux de participation** : nombre de ménages ayant participé à l'enquête rapporté à l'ensemble des adresses exploitables mises sur le terrain.

**Taux d'acceptation** : nombre de ménages ayant participé à l'enquête rapporté à l'ensemble des ménages joints (acceptation + refus).

### Les motifs de refus dans l'échantillon principal

Le principal motif de refus (six sur dix) invoqué par la population de l'échantillon principal d'ESPS est, tant en face-à-face qu'au téléphone, le manque de temps ou d'intérêt à l'égard de l'enquête.

L'autre motif de refus le plus souvent invoqué est le rejet du principe de l'enquête ou des sondages en général (22 % au téléphone et 16 % en face-à-face). Vient ensuite le refus de répondre à l'enquête pour des raisons de santé, surtout en face-à-face (9 %) où la population est nettement plus âgée et précaire.



#### Motifs de refus au téléphone

Invoque un problème de santé	2,81 %
Influencé par une tierce personne	2,16 %
S'estime trop âgé	0,49 %
N'a pas le temps, n'est pas intéressé, n'a pas envie	60,82 %
Hostile à cette enquête (trop indiscret, inutile) / hostile aux sondages	22,40 %
Raccroche au nez	0,97 %
Hostile au téléphone	0,38 %
Autre	0,76 %
Motif inconnu	9,20 %

#### Motifs de refus à l'enquête en face-à-face

Invoque un problème de santé	8,85 %
S'estime trop âgé	6,46 %
N'a pas le temps, n'est pas intéressé, n'a pas envie	63,56 %
Hostile à cette enquête, hostile aux sondages	15,62 %
Craint un contrôle de la Sécurité sociale	0,39 %
Les gens sont là mais n'ouvrent pas	0,26 %
Influencé par une tierce personne	1,04 %
Autres raisons	3,82 %

#### Le bilan du second contact et du retour des auto-questionnaires

La participation au second contact et le retour des auto-questionnaires s'avèrent de meilleure qualité dans le dispositif en face-à-face.

En ce qui concerne la participation au second contact et le retour des auto-questionnaires, les indicateurs s'avèrent de meilleure qualité dans le dispositif en face-à-face.

En face-à-face, 88 % des ménages ayant répondu à la première partie du questionnaire principal (Capi) ont répondu à la seconde partie. Parmi les ménages ayant répondu aux deux parties du questionnaire principal, presque tous (97 %) ont renvoyé au moins partiellement leurs auto-questionnaires. Au final, ce sont 68 % des ménages ayant accepté de participer à l'enquête qui ont répondu à tous les questionnaires, 17 % ont répondu aux deux parties du questionnaire principal, mais n'ont renvoyé que partiellement leurs auto-questionnaires.

Au téléphone, 77 % des ménages ayant répondu à la première partie du questionnaire principal (Cati) ont accepté de répondre à la seconde. Parmi les ménages ayant répondu aux deux parties du questionnaire principal, 75 % ont renvoyé au moins partiellement leurs auto-questionnaires. Au final, ce sont 51 % des ménages participants qui ont réalisé l'ensemble de l'étude, 7 % ont répondu aux deux parties du questionnaire principal mais n'ont renvoyé que partiellement leurs auto-questionnaires.

#### Sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C

Sur l'ensemble des adresses transmises par la Cnamts dans le cadre du sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C, 4 % n'ont pas été exploitées, parmi lesquelles quatre sur cinq parce que les adresses étaient hors-champ (personnes décédées, adresses de collectivités) et une sur cinq parce que les adresses n'étaient pas exploitables (NPAI : n'habite pas à l'adresse indiquée). L'analyse de la participation à l'enquête ESPS porte sur les adresses exploitées par la société d'enquête, soit 1 629.

## **Enquête sur la santé et la protection sociale 2010**

Méthodologie

Irdes juillet 2012

La proportion d'adresses hors-champ s'avère nettement plus élevée dans cette sous-population : 13 % contre 4 % pour l'échantillon principal. Ainsi, 205 adresses ont été classées comme telles sur les critères habituels dont la résidence en collectivité, mais surtout parce que de nombreux assurés déclarent ne plus bénéficier de la CMU-C au moment du passage de l'enquêteur, cet échantillon étant interrogé intégralement en face-à-face.

Cet échantillon de bénéficiaires de la CMU-C est également plus difficile à joindre. Parmi les adresses du champ d'ESPS, 43 % n'ont pu être jointes, contre 34 % en face-à-face dans l'échantillon principal.

Par contre, une fois contactés, 72 % des ménages participent à l'enquête, contre 60 % en face-à-face dans l'échantillon principal. Au final, le sur-échantillon de CMUistes comprend 581 ménages en 2010.

## Annexe du chapitre Méthodologie

### Construction de l'échantillon de l'Enquête santé protection sociale (ESPS) 2010 à partir de l'Echantillon généraliste de bénéficiaires (EGB)

Paul Dourgnon, Stéphanie Guillaume, Thomas Renaud, Thierry Rochereau

En 2010, l'échantillon permanent d'assurés sociaux (Epas) de l'Assurance maladie est remplacé par l'échantillon généraliste des bénéficiaires (EGB). Nous avons choisi pour l'Enquête santé protection sociale (ESPS) de constituer un échantillon représentatif des bénéficiaires majeurs des trois principaux régimes de l'Assurance maladie à partir de l'EGB. C'est le bénéficiaire échantillonné dans l'EGB que les enquêteurs cherchent à joindre sur le terrain et qui répond au questionnaire principal de l'enquête passé par téléphone ou en face-à-face. Nous nous sommes restreints aux bénéficiaires majeurs, nous interdisant d'interroger des mineurs dans notre enquête. Au niveau individuel, ESPS sera donc représentative des bénéficiaires majeurs au même titre que l'EGB. Au niveau des ménages, la probabilité d'appartenir à l'échantillon augmentera avec le nombre de personnes majeures dans le ménage, ce qui entraîne notamment un risque de sous-représentation des familles avec de nombreux enfants.

#### **Taille d'échantillon**

Dans ESPS *in fine*, nous souhaitons enquêter environ 7 000 ménages issus du tirage de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts). Dans les versions précédentes d'ESPS (2004 et 2006), le taux de perte entre le nombre d'adresses extraites de l'échantillon permanent des assurés sociaux (Epas) et le nombre de personnes enquêtées est estimé en moyenne à 61 %. Cela dit, ce taux est susceptible de fluctuer de quelques points en raison des changements structurels dans l'échantillonnage et dans la gestion des fichiers Cnamts : meilleure actualisation des adresses des bénéficiaires, taux de décédés dans l'EGB, etc. Il faut ajouter à cela le taux de résidents des départements et des territoires d'Outre-Mer (Dom-Tom) de l'EGB qui devront être exclus des échantillons construits car ils sont hors du champ de l'enquête.

Compte tenu de ces simulations, le nombre de personnes à sélectionner dans l'EGB doit osciller entre 17 500 et 18 500.

#### **Méthode d'échantillonnage**

Afin d'obtenir un mode d'échantillonnage réellement aléatoire et pérenne, nous avons opté pour un calcul numérique portant uniquement sur le Nir<sup>1</sup>. Nous avons donc finalement opté pour la sélection d'un reste issu de la division du Nir par un nombre entier (qui sera l'inverse du taux de sondage voulu). Cependant, nous nous sommes rendu compte que les échantillons ainsi obtenus n'étaient pas équiprobables, ni équilibrés par âge et sexe quand

---

<sup>1</sup> Nous avons envisagé de constituer un échantillon à partir du mois ou du rang de naissance des bénéficiaires mais avons rejeté cette possibilité car elle est toujours sujette à caution en matière de représentativité (problèmes des mois lunaires pour les nés à l'étranger, le rang de naissance est partiellement corrélé à l'âge...) et, surtout, elle ne nous permettait pas d'obtenir les effectifs souhaités.

### T

## Simulation tirage Échantillon généraliste de bénéficiaires (EGB) – 7 000 ménages attendus pour le Régime général

Effectifs à tirer de l'EGB : nombre de bénéficiaires du Régime général (hors sections locales mutualistes et hors sur-échantillonnage éventuel)

Hypothèses de travail associées :

#### Scénario 1 :

7 000 ménages Cnamts souhaités.  
Attrition constante.

Taux de déperdition total  
(moyenne ESPS 2004-2006) = **61,6 %**.

18 222 bénéficiaires

#### + résidents Dom-Tom

3,19 % dans l'EGB (de Roquefeuil, EGB juin 2008)

18 822 bénéficiaires

#### Scénario 2 :

7 000 ménages Cnamts souhaités.  
Taux de décédés connu. Déperdition constante ensuite.

Taux de déperdition hors décès  
(ESPS 2004-2006) = **56,3 %**.

Taux de décédés = **4,99 %**  
(source L. de Roquefeuil, EGB juin 2008)

18 073 bénéficiaires

#### + résidents Dom-Tom

3,19 % dans l'EPIB (de Roquefeuil, EPIB juin 2008)

18 668 bénéficiaires

#### Scénario 3 :

7 000 ménages Cnamts souhaités.  
Taux de décédés connu ;  
amélioration de fiabilité fichiers adresses.  
Déperdition constante ensuite.

Taux de déperdition hors déperdition constante  
et fiabilité fichiers = **33,9 %**

Taux de décédés = **4,99 %**  
(source L. de Roquefeuil, EGB juin 2008)

Taux d'adresses erronées, incomplètes ou pas à jour = **20 %**  
(hypothèse)

17 027 bénéficiaires

#### + résidents Dom-Tom

3,19 % dans l'EGB (de Roquefeuil, EGB juin 2008)

17 588 bénéficiaires

#### Scénario 4 :

7 000 ménages Cnamts souhaités.  
Déperdition constante.  
Biais supplémentaire possible  
(enfant de divorcés ne vivant pas avec l'assuré principal).

Taux de déperdition total = **61,6 %**

Taux d'enfants non retrouvés *via*  
l'adresse de leur assuré principal dans les fichiers = **2,1 %**

19 275 bénéficiaires

#### + résidents Dom-Tom

3,19 % dans l'EPIB (de Roquefeuil, EGB juin 2008)

19 910 bénéficiaires

NB : taux de moins de 18 ans l'EGB = 21% (EGB juin 2008)

Taux d'enfants dans des familles monoparentales = 17,5 %  
(recensement Insee 2005)

Taux de parents n'étant pas l'assuré principal dans ce cas  
que nous évaluons à 1 sur 2 pour maximiser

le diviseur choisi n'était pas un nombre premier. Nous n'avons pas d'explication à ce phénomène à ce jour, mais le choix des diviseurs en est restreint.

En se restreignant aux bénéficiaires majeurs, la division du Nir modulo 23 permet de construire des sous-échantillons comprenant chacun théoriquement environ 17 500 bénéficiaires majeurs.

Les sous-échantillons produits sont équiprobables et respectent des structures par âge, sexe et région de naissance similaires à l'EGB total. Il nous faut conserver 4 sous-échantillons (donc 4 valeurs distinctes du reste) : un pour chaque enquête (année N et N+2) et deux supplémentaires pour avoir une possibilité de sur-échantillonnage en N et N+2. Nous utilisons aujourd'hui cette possibilité pour constituer un sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C.

### **Conclusion**

En termes de taille d'échantillonnage, le nombre de personnes sélectionnées dans l'EGB par le Nir modulo 23 est « minimal ». Ce chiffre (d'environ 17 500 personnes extraites de l'EGB) est conforme au scénario 3, qui postule une amélioration de la qualité des adresses dans l'EGB que nous avons pu vérifier grâce à un échantillon d'adresses fourni par la Cnamts sur lequel la société d'enquête a fait une recherche de numéros de téléphone. Nous estimons le nombre de ménages répondant à 8 000 au lieu des 7 000 souhaités.

L'échantillon de taille immédiatement inférieure serait obtenu en divisant le Nir par 29. Nous serions alors largement en deçà des 7 000 ménages répondants attendus. De plus, d'année en année, le taux de qualification téléphonique est de plus en plus faible, en raison de la généralisation du dégroupage et de l'augmentation du nombre de personnes n'ayant qu'un portable. Le taux de ménages joints et répondant étant nettement inférieur en face-à-face, ce phénomène a des conséquences négatives sur le taux de réponse global de l'enquête. Il nous semble donc préférable de démarrer sur un échantillon de taille un peu supérieur à l'objectif initial.



## L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima<sup>1</sup> (Irdes), Pascale Lengagne<sup>2</sup> (Irdes)

L'augmentation du recours par les entreprises à l'emploi temporaire (contrat à durée déterminée, intérim...) au cours des trente dernières années, le niveau de chômage élevé et la crise économique sont source de précarisation de l'emploi. Dans la mesure où les situations d'emploi précaire durables altèrent le bien-être physique, mental, économique et social des personnes concernées, cette évolution est préoccupante. L'emploi précaire peut en particulier entraîner une dégradation des conditions de vie, un moindre recours aux soins médicaux ou un report du recours aux soins, au détriment de la santé. En outre, les travailleurs en emploi précaire sont davantage exposés à des risques d'accidents et des pénibilités altérant leur état de santé (Benavides *et al.*, 2005). La réglementation du travail reconnaît ce risque de surexposition dans le cadre des contrats à durée déterminée et intérimaire, en prévoyant des dispositions spécifiques en matière de prévention et le renforcement de la formation à la sécurité à la charge de l'entreprise.

Le suivi de l'état de santé des personnes en situation d'emploi précaire, en s'appuyant sur plusieurs sources statistiques, est essentiel afin d'éclairer la question des conséquences de l'évolution du marché du travail. Ce suivi est nécessaire également dans la mesure où ces salariés disposent d'une moindre visibilité et d'une moindre protection par comparaison aux autres salariés. Ils sont moins bien représentés au sein des entreprises, bénéficient moins souvent d'une couverture complémentaire maladie (Pierre *et al.*, 2012) et sont susceptibles d'être plus souvent sujets à une sous-reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles (Askenazy, 2006).

À partir des données de l'Enquête santé protection sociale (ESPS) menée par l'Irdes, cet article présente des résultats statistiques sur l'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010. Il propose une mesure de la corrélation entre emploi précaire et santé et étudie, de plus, l'influence des conditions de travail dans cette relation. Les données de l'enquête ESPS offrent la possibilité de lier des informations à la fois sur l'état de santé, l'emploi et la situation socio-économique des travailleurs, ainsi que des données sur leurs conditions de travail. La précarité de l'emploi est une notion recouvrant plusieurs dimensions – une notion ne reflétant pas seulement le statut permanent ou temporaire du contrat de travail. Elle est ici mesurée à partir de différents indicateurs : un indicateur du contrat de travail (permanent *versus* temporaire), un indicateur des licenciements survenus dans l'établissement où l'enquêté travaille et un indicateur d'insécurité de l'emploi ressentie.

---

<sup>1</sup> Mohamed Ali Ben Halima, Irdes, 10 rue Vauvenargues, 75018 Paris. Email : benhalima@irdes.fr

<sup>2</sup> Pascale Lengagne, Irdes, 10 rue Vauvenargues, 75018 Paris. Email : lengagne@irdes.fr

Les auteurs remercient Eve Caroli pour l'ensemble de ses conseils et ses remarques sur ce travail, qui ont contribué à en améliorer le contenu, ainsi que Catherine Pollak pour avoir relu et commenté la dernière version de ce travail de façon attentive et approfondie. Les auteurs restent seuls responsables des éventuelles erreurs.

Cet article est organisé de la façon suivante. La première section rappelle les résultats de plusieurs travaux étudiant l'influence de la précarité de l'emploi sur la santé. La deuxième section présente les indicateurs utilisés et les résultats descriptifs obtenus à partir des données de l'ESPS 2010. La troisième section présente les résultats d'estimations multivariées mesurant l'association entre emploi précaire, conditions de travail et état de santé. Enfin, la dernière section présente les conclusions et les perspectives de prolongement qui se dégagent de ces premiers résultats.

## Les risques pesant sur la santé des salariés en emploi précaire, un rappel de la littérature

Les trajectoires d'emploi précaires, caractérisées par une forte discontinuité entre les emplois occupés, de faibles revenus et une incertitude en termes de revenus présents et futurs, sont source de risques pour la santé des personnes concernées. Ces effets sur la santé peuvent être liés à des conditions de vie plus dégradées induites par cette précarité (Mesrine, 2000) : pauvreté monétaire relative, isolement social, difficultés de logement, restriction ou report du recours aux soins (préventifs et curatifs) correspondant au besoin de santé, comportements à risque... Ces effets peuvent également en partie s'expliquer, lorsque les personnes occupent un emploi, par l'influence de la crainte de perdre son emploi sur leur état de santé, indépendamment de la réalisation effective du risque de perte d'emploi, cette insécurité ressentie constituant un facteur de tension nuisible à la santé, comme le souligne le Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail (2011).

Plusieurs travaux empiriques démontrent notamment les effets délétères des trajectoires marquées par le chômage sur la santé pour expliquer en partie la corrélation négative observée entre santé et chômage (Mesrine, 2000 ; Jusot *et al.*, 2006 ; Haan et Myck, 2009 ; Bockerman et Ilmakunnas, 2009). Plusieurs études empiriques suggèrent, de plus, un effet de l'insécurité de l'emploi ressentie par les personnes en emploi sur leur état de santé, parmi lesquelles celles de Ferrie *et al.* (1998), Ferrie *et al.* (2005), Burgard *et al.* (2009) et László *et al.* (2010). Les résultats de Burgard *et al.* (2009), obtenus à partir de données américaines, indiquent que cet effet persiste après avoir corrigé des épisodes de chômage antérieurs.

Par ailleurs, pour les salariés occupant un emploi précaire, les expositions à des risques au travail –expositions à des facteurs toxiques, travail de nuit ou horaires alternants, pénibilité physique et stress au travail – sont susceptibles d'être plus prononcées que pour les autres salariés, pouvant ainsi expliquer un état de santé plus dégradé. Cette surexposition peut être due à des effets de structure (expliqués par des différences de secteurs d'activité et de catégorie socioprofessionnelle en particulier), une législation insuffisamment protectrice pour ce type d'emploi, une moindre représentation syndicale et un effort de prévention des entreprises réduit du fait d'une moindre incitation à investir dans la diminution des pénibilités et des risques d'accidents et de maladies professionnels. De surcroît, les travailleurs en emploi précaire sont susceptibles de choisir de réaliser un effort au travail supérieur afin d'accroître leur chance d'accéder à un emploi stable, s'exposant ainsi à des risques pour la santé plus élevés. De plus, ayant moins d'expérience des postes qu'ils occupent, les travailleurs en emploi à durée limitée seraient plus exposés à des risques au travail. Benavides *et al.* (2005) étudie cette hypothèse dans le cadre des salariés ayant un contrat de travail temporaire, par comparaison aux salariés ayant un contrat permanent. Les auteurs, à partir de données sur les accidents du travail en Espagne pour les années 2000 et 2001, comparent le risque relatif d'accident du travail avant et après ajustement de ce risque sur l'âge, le sexe, la catégorie professionnelle et l'ancienneté des salariés dans leur emploi. Leurs résultats indiquent un risque relatif élevé et significatif, avant avoir contrôlé ces variables, et réduit et non significatif, après contrôle de ces variables. Cette diminution du risque relatif serait



expliquée en partie par de moins bonnes conditions de travail pour les salariés en emploi temporaire (en utilisant la catégorie professionnelle comme variable *proxy* des conditions de travail) et par l'ancienneté des salariés dans leur emploi.

Dans les sections suivantes de ce travail, nous étudions les écarts d'état de santé entre emplois précaires et emplois protégés et examinons l'hypothèse selon laquelle ces écarts peuvent en partie être dus à un risque accru d'exposition à des risques professionnels et des conditions de travail pénibles.

Une étude de la Dares, s'appuyant sur l'enquête Conditions de travail menée en 2005, présente des résultats statistiques sur l'association entre emploi précaire et conditions de travail (Rouxel, 2009). Cette étude indique notamment qu'à âge, sexe, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, fonction, secteur d'activité et taille de l'établissement égaux, les salariés ayant un emploi précaire (qui englobe les contrats à durée déterminée (CDD), l'intérim, les contrats à durée indéterminée (CDI) mais fragilisés par une crainte de perdre son emploi dans l'année et les contrats à temps partiel subi) disposent d'une moindre autonomie dans leur travail, de moins de soutien et de moins d'échanges entre collègues. Ces conditions de travail peuvent en effet être source de risques pour la santé (Karasek et Theorell, 1990, et Siegrist, 1996). De plus, les salariés sous contrat à durée déterminée et les intérimaires accèdent moins facilement aux dispositifs de prévention des risques dans l'entreprise, selon cette étude de la Dares, pouvant ainsi expliquer une sinistralité supérieure chez ces salariés. Cette étude indique en outre que les salariés sous contrat à durée indéterminée craignant de perdre leur emploi dans l'année, par comparaison à ceux n'ayant pas cette crainte, cumulent plusieurs risques et pénibilités : travail répétitif, intensité du travail, pénibilités physiques, risques professionnels et accidents du travail.

## **Emploi précaire et santé en 2010 : résultats descriptifs**

L'échantillon de l'enquête ESPS retenu pour cette étude est celui des enquêtés salariés du secteur privé âgés de 16 à 65 ans, ayant répondu aux questions sur leur état de santé, leur statut socio-économique et leurs conditions de travail, soit 3 195 personnes.

### ***Les trois indicateurs de précarité de l'emploi retenus***

La notion d'emploi précaire renvoie tout d'abord à la distinction juridique entre les contrats de travail temporaires (CDD, contrat intérimaire, contrat saisonnier, contrat aidé...) et le CDI. Elle renvoie également à l'ensemble des situations de risque, objectif ou ressenti, de perte d'emploi.

L'enquête ESPS 2010 permet d'appréhender ces deux dimensions dans la mesure où elle fournit des informations sur le type de contrat et le sentiment d'insécurité de l'emploi exprimés par les enquêtés.

À ces deux dimensions, nous ajoutons un troisième indicateur reflétant la mise en œuvre de plans de licenciements dans les douze derniers mois, telle que déclarée par les enquêtés. Ce troisième indicateur permet d'étudier de façon alternative le risque de précarité pesant sur l'emploi des enquêtés, en ce sens qu'il peut capturer une information factuelle sur la situation de l'entreprise dans laquelle l'enquêté travaille et le risque de perte d'emploi dans cette entreprise.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

**T 1**

### Indicateurs d'emploi précaire selon les caractéristiques socio-économiques des salariés

	Effectif	Emploi temporaire %	Plan de licenciements %	Insécurité de l'emploi ressentie %
<b>Ensemble</b>	<b>3 195</b>	<b>10,2</b>	<b>14,0</b>	<b>40,2</b>
16-25 ans	267	37,5	11,2	33,7
26-35 ans	815	12,5	14,4	38,9
36-45 ans	950	7,3	15,4	43,2
46-55 ans	869	4,4	13,7	44,1
56-65 ans	294	6,1	12,2	31,0
Sans diplôme	280	15,4	13,2	44,6
Brevet	1 264	12,9	12,2	39,1
Baccalauréat	576	10,4	13,5	39,9
Études supérieures	1 075	5,7	16,7	41,1
Ouvriers	1 094	16,5	13,3	41,8
Employés	831	11,0	10,0	34,4
Professions intermédiaires	712	5,9	14,0	45,1
Cadres	558	2,3	21,3	40,7
<b>Hommes</b>	<b>1 779</b>	<b>10,2</b>	<b>16,2</b>	<b>41,8</b>
16-25 ans	166	38,6	13,3	36,7
26-35 ans	410	12,0	15,9	39,3
36-45 ans	554	7,2	17,1	44,8
46-55 ans	476	3,8	17,2	45,2
56-65 ans	173	5,8	14,5	34,1
Sans diplôme	180	15,0	17,2	50,6
Brevet	763	12,8	14,5	41,2
Baccalauréat	279	9,3	17,9	39,4
Études supérieures	557	5,4	17,4	41,1
Ouvriers	885	15,6	14,5	41,7
Employés	126	9,5	12,7	34,9
Professions intermédiaires	389	5,7	16,7	45,8
Cadres	379	2,4	21,1	40,4
<b>Femmes</b>	<b>1 416</b>	<b>10,3</b>	<b>11,2</b>	<b>38,6</b>
16-25 ans	101	35,6	7,9	28,7
26-35 ans	405	13,1	12,8	38,5
36-45 ans	396	7,3	12,9	40,9
46-55 ans	393	5,1	9,4	42,7
56-65 ans	121	6,6	9,1	26,4
Sans diplôme	100	16,0	6,0	34,0
Brevet	501	13,0	8,6	35,9
Baccalauréat	297	11,4	9,4	40,4
Études supérieures	518	6,0	15,8	41,1
Ouvrières	209	20,6	8,6	42,1
Employées	705	11,2	9,5	34,3
Professions intermédiaires	323	6,2	10,8	44,3
Cadres	179	2,2	21,8	41,3

Lecture : Dans l'ensemble de l'échantillon, 37,5 % des salariés de 16-25 ans occupent un emploi temporaire.

Source : ESPS 2 010

Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.

### L'emploi temporaire *versus* permanent

Dans notre échantillon, l'emploi temporaire (incluant ici les CDD longs de plus de six mois, CDD courts de moins de six mois, contrats intérimaires et contrats saisonniers) représente 10,2 % de l'ensemble des emplois du secteur privé (10,2 % des hommes et 10,3 % des femmes).

Comme attendu, cette proportion est très variable selon l'âge : les enquêtés âgés de 16 à 25 ans sont les plus concernés par l'emploi temporaire (37,5 %) et les salariés de plus de 25 ans le sont beaucoup moins (12,5 % des salariés âgés de 26 à 35 ans et moins de 8 % des salariés de plus de 35 ans) [cf. tableau 1]. En outre, cette proportion est plus élevée chez les enquêtés n'ayant pas fait d'études supérieures ainsi que chez les ouvriers et les employés, par comparaison aux enquêtés ayant fait des études supérieures, aux professions intermédiaires et aux cadres.

### Les plans de licenciements

L'indicateur de mise en œuvre d'un plan de licenciements est obtenu à partir de la question suivante : « Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu un plan de licenciements dans l'établissement où vous travaillez ? », à laquelle les enquêtés répondent par « oui » ou par « non ». Soulignons ici que les réponses peuvent refléter davantage l'information dont disposent les enquêtés sur la survenue de licenciements dans l'établissement que la mise en œuvre effective d'un plan de licenciements au sens strict.

Selon cet indicateur, 14,0 % des enquêtés travaillent dans un établissement dans lequel un plan de licenciements a été mis en œuvre au cours des douze derniers mois. Ces déclarations sont plus fréquentes pour les hommes (16,2 %) que pour les femmes (11,2 %) [cf. tableau 1], ce qui peut s'expliquer du fait que les hommes occupent plus souvent des postes dans l'industrie, secteur le plus touché par les plans de restructuration entraînant des licenciements et des fermetures d'établissements.

En outre, les déclarations de mise en œuvre de plans de licenciement sont plus fréquentes chez les enquêtés d'âge intermédiaire que chez les jeunes et les seniors ; elles concernent également davantage les cadres et les enquêtés ayant fait des études supérieures que les non cadres et ceux n'ayant pas fait d'études supérieures. Ces résultats peuvent être liés à des effets de sélection selon lesquels, en cas de plan de licenciements, la main d'œuvre expérimentée et qualifiée a plus de chance de rester dans l'emploi et la main d'œuvre la moins expérimentée et la moins qualifiée a plus de risque de basculer dans le chômage. Ils peuvent également s'expliquer par une meilleure information des salariés occupant les postes à responsabilité sur les licenciements opérés dans l'entreprise.

### L'insécurité de l'emploi ressentie

Pour mesurer le sentiment d'inquiétude face à l'insécurité de l'emploi, l'indicateur retenu s'appuie sur les réponses des enquêtés à l'item suivant : « je travaille avec la peur de perdre mon emploi ». Trois modalités de réponse sont proposées : « toujours », « souvent », « parfois » et « jamais ». Nous retenons deux catégories : les salariés déclarant « toujours » ou « souvent » travailler avec la peur de perdre leur emploi et ceux déclarant ne jamais ressentir cette peur ou seulement parfois. Cette dichotomisation vise à identifier le sentiment de peur persistante de perdre son emploi ; ce choix est justifié dans l'hypothèse que l'effet de l'insécurité de l'emploi sur la santé se manifeste dès lors que cette insécurité est ressentie de façon persistante (Burgard *et al.*, 2009).

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

La peur persistante de perdre son emploi concerne 40,2 % de l'ensemble des enquêtés (41,8 % des hommes et 38,6 % des femmes) [cf. tableau 1]. Pour les hommes comme pour les femmes, ce sentiment d'insécurité apparaît plus fréquemment chez les salariés âgés de 36 à 55 ans que chez les plus jeunes et les plus âgés. En outre, ce sentiment apparaît moins répandu parmi les employés que dans les autres catégories socioprofessionnelles. Parmi les hommes, ce sentiment concerne tout particulièrement les hommes sans diplôme (50,6 % des hommes sans diplôme) ; mais, parmi les femmes, au contraire, ce sentiment semble moins souvent concerner celles n'ayant pas de diplôme (34,0 %).

### Les conditions de travail des salariés en emploi précaire en 2010

#### Les indicateurs de conditions de travail dans l'enquête

L'auto-questionnaire sur les conditions de travail introduit dans l'enquête ESPS en 2010 (cf. « Questionnaire « Santé-Travail » », page 221) permet d'aborder de façon assez large les différents types de risques pour la santé liés au travail. Plusieurs indicateurs sont disponibles. Pour la présentation des résultats de cette étude, nous les avons regroupés selon deux catégories : des indicateurs de pénibilité physique (travail de nuit, horaires alternants, exposition au bruit, exposition à des toxiques, travail répétitif, port de charges lourdes et postures pénibles) et des indicateurs de facteurs de risques psychosociaux (travailler au-delà de 48 heures par semaine, devoir se dépêcher, devoir penser à trop de choses à la fois, avoir peu d'autonomie au travail, disposer de peu de possibilités d'apprendre, peu d'entraide entre collègues, peu de reconnaissance et insatisfaction à l'égard du salaire).

#### T 2 Conditions de travail des salariés selon les indicateurs de précarité de l'emploi

		Pénibilités physiques							Nombre moyen de pénibilités physiques
		Travail de nuit	Horaires alternants	Bruit	Toxiques	Travail répétitif	Charges lourdes	Postures pénibles	
<b>Ensemble</b>	<b>Emploi permanent</b>	7,4	17,7	17,0	25,1	38,9	16,6	24,2	1,5
	<b>Emploi temporaire</b>	9,2	27,2	29,7	37,0	56,9	17,7	25,4	2,0
Hommes	Emploi permanent	10,3	19,6	16,1	30,7	41,5	22,8	30,3	1,7
	Emploi temporaire	13,3	29,3	28,7	49,7	63,0	20,4	32,0	2,4
Femmes	Emploi permanent	3,8	15,2	18,2	18,0	35,7	8,9	16,6	1,2
	Emploi temporaire	4,1	24,7	30,8	21,2	49,3	14,4	17,1	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>Pas de plan de licenciements</b>	7,3	18,2	18,0	26,0	40,8	16,2	23,7	1,5
	<b>Plan de licenciements</b>	9,4	21,2	20,1	28,3	40,6	20,1	28,1	1,7
Hommes	Pas de plan de licenciements	10,2	19,7	16,7	32,6	43,8	21,8	30,1	1,8
	Plan de licenciements	12,5	25,6	20,8	33,2	42,9	26,3	32,2	1,9
Femmes	Pas de plan de licenciements	3,8	16,5	19,6	18,1	37,2	9,5	16,1	1,2
	Plan de licenciements	3,8	13,2	18,9	19,5	36,5	8,8	20,8	1,2
<b>Ensemble</b>	<b>Sécurité de l'emploi</b>	6,4	18,0	15,0	24,3	38,1	14,2	21,6	1,4
	<b>Insécurité de l'emploi</b>	9,4	19,7	23,2	29,2	44,7	20,4	28,4	1,8
Hommes	Sécurité de l'emploi	8,6	18,5	12,8	30,1	40,3	19,0	27,1	1,6
	Insécurité de l'emploi	13,3	23,7	23,8	36,2	48,4	27,4	35,1	2,1
Femmes	Sécurité de l'emploi	3,7	17,4	17,7	17,4	35,6	8,5	15,0	1,2
	Insécurité de l'emploi	4,0	14,3	22,3	19,7	39,7	11,0	19,4	1,3

Lecture : Dans l'ensemble de l'échantillon, 7,4 % des salariés en emploi permanent travaillent de nuit.

Source : ESPS 2010

Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.



### Des conditions de travail spécifiques selon le type de contrat

Par comparaison aux salariés en emploi permanent, les salariés en emploi temporaire sont plus souvent exposés aux pénibilités physiques (cf. tableau 2). Ils sont également plus souvent concernés par le manque d'autonomie dans le travail et le manque de possibilités d'entraide entre collègues, ce qui fait écho aux résultats de la Dares précitées tirés de l'enquête Conditions de travail 2005 (Rouxel, 2009). En outre, ces salariés disposent de moins de possibilités d'apprendre. Cependant, leur charge de travail (travailler au-delà de 48 heures par semaine, devoir se dépêcher et devoir penser à trop de choses à la fois) apparaît moindre (ce que l'étude de la Dares mentionne également). Ces travailleurs sont par ailleurs moins concernés par le sentiment de faible reconnaissance au travail et le sentiment de recevoir un salaire incorrect pour les efforts fournis.

Ainsi, au total, les salariés en emploi temporaire sont plus spécifiquement concernés par des risques liés aux pénibilités physiques, au manque d'autonomie, de possibilités d'apprendre et de possibilités d'entraide ; et les salariés en emploi permanent sont quant à eux principalement concernés par les charges de travail excessives, le manque de reconnaissance et de récompense pécuniaire pour les efforts fournis. Ces résultats reflètent en partie les différences de conditions de travail et de modes d'organisation du travail liées au secteur d'activité et à la catégorie professionnelle des salariés : l'emploi temporaire étant plus fréquent dans l'industrie et la construction que dans les services, et plus fréquent également parmi les ouvriers que parmi les cadres, il est donc davantage associé aux pénibilités physiques, et les composantes du taylorisme y sont plus présentes. Ces résultats peuvent également évoquer

## T 2 Conditions de travail des salariés selon les indicateurs de précarité de l'emploi

.../...

		Facteurs de risques psychosociaux								Nombre moyen de facteurs de risques psychosociaux
		Durée inférieure à 48 h / semaine	Devoir se dépêcher	Devoir penser à trop de choses à la fois	Sans autonomie	Sans possibilité d'apprendre	Sans entraide	Sans reconnaissance	Salaire incorrect	
<b>Ensemble</b>	<b>Emploi permanent</b>	<b>16,0</b>	<b>51,7</b>	<b>53,4</b>	<b>13,2</b>	<b>11,2</b>	<b>7,6</b>	<b>53,2</b>	<b>66,2</b>	<b>2,7</b>
	<b>Emploi temporaire</b>	<b>10,4</b>	<b>42,8</b>	<b>31,2</b>	<b>16,2</b>	<b>13,1</b>	<b>8,3</b>	<b>44,0</b>	<b>56,9</b>	<b>2,2</b>
Hommes	Emploi permanent	21,5	52,4	53,3	12,9	10,8	5,6	50,8	64,2	2,7
	Emploi temporaire	13,8	45,3	31,5	16,6	10,5	5,0	43,6	56,4	2,2
Femmes	Emploi permanent	9,2	50,8	53,5	13,7	11,7	10,1	56,3	68,7	2,7
	Emploi temporaire	6,2	39,7	30,8	15,8	16,4	12,3	44,5	57,5	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>Pas de plan de licenciements</b>	<b>14,1</b>	<b>48,9</b>	<b>49,2</b>	<b>12,9</b>	<b>11,8</b>	<b>8,0</b>	<b>51,4</b>	<b>64,4</b>	<b>2,6</b>
	<b>Plan de licenciements</b>	<b>24,1</b>	<b>62,7</b>	<b>62,7</b>	<b>17,6</b>	<b>9,2</b>	<b>5,4</b>	<b>57,8</b>	<b>70,1</b>	<b>3,1</b>
Hommes	Pas de plan de licenciements	19,4	49,5	49,2	12,3	10,9	5,6	49,2	61,7	2,6
	Plan de licenciements	27,3	63,3	60,6	18,0	10,0	5,5	54,7	72,0	3,1
Femmes	Pas de plan de licenciements	7,7	48,1	49,2	13,5	12,7	11,0	54,0	67,6	2,6
	Plan de licenciements	18,2	61,6	66,7	17,0	7,5	5,0	63,5	66,7	3,1
<b>Ensemble</b>	<b>Sécurité de l'emploi</b>	<b>14,8</b>	<b>44,3</b>	<b>44,7</b>	<b>9,9</b>	<b>10,5</b>	<b>7,8</b>	<b>45,1</b>	<b>61,0</b>	<b>2,4</b>
	<b>Insécurité de l'emploi</b>	<b>16,4</b>	<b>60,4</b>	<b>60,6</b>	<b>19,0</b>	<b>12,7</b>	<b>7,4</b>	<b>62,9</b>	<b>71,4</b>	<b>3,1</b>
Hommes	Sécurité de l'emploi	20,9	44,6	44,4	8,7	9,6	5,6	41,4	57,9	2,3
	Insécurité de l'emploi	20,4	61,6	60,2	19,6	12,5	5,5	62,1	71,1	3,1
Femmes	Sécurité de l'emploi	7,6	43,8	45,0	11,3	11,6	10,5	49,5	64,8	2,4
	Insécurité de l'emploi	11,0	58,9	61,1	18,1	13,0	10,1	64,0	71,8	3,1

Source : ESPS 2010

Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

des différences de conditions de travail dues au type de contrat : pour les salariés en emploi permanent, les modes organisationnels qui leur sont plus spécifiques, tels que la flexibilité interne du travail.

### De moins bonnes conditions de travail dans les établissements ayant mis en œuvre un plan de licenciements

Les salariés déclarant qu'un plan de licenciements a été mis en œuvre dans les douze derniers mois apparaissent plus souvent exposés aux pénibilités physiques comparative-ment aux autres salariés. De plus, ils déclarent plus souvent une forte charge de travail et ils disposent de moins d'autonomie dans leur travail, de moins de reconnaissance et de moins de récompense pécuniaire pour les efforts fournis. Ce résultat est lié au fait que les secteurs d'activité où les entreprises se restructurent avec réduction d'effectifs sont plus souvent ceux où les conditions de travail sont les plus pénibles et risquées pour les salariés. En outre, ces phases de restructuration sont généralement précédées ou accompagnées d'une intensification du travail.

### De moins bonnes conditions de travail parmi les salariés craignant de perdre leur emploi

Enfin, l'insécurité de l'emploi ressentie va de pair avec les différentes pénibilités physiques et les différents facteurs de risques psychosociaux au travail relevés dans l'enquête. Ces résultats descriptifs rejoignent ceux publiés par la Dares mentionnés ci-dessus (*cf.* enquête Conditions de travail 2005). Cette association entre la peur persistante de perdre son emploi ressentie par les salariés et de mauvaises conditions de travail peut être expliquée par des effets de structure, et comme indiqué dans la section 2, l'insécurité de l'emploi peut également être cause d'une moindre qualité du travail et ainsi expliquer en partie cette association.

## L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

### Trois indicateurs d'état de santé retenus

Pour mesurer l'état de santé des salariés, nous retenons ici trois indicateurs d'état de santé couramment utilisés : un indicateur de bon état de santé perçu, l'absence de limitations d'activité et l'absence de maladies chroniques. Ces indicateurs résultent des questions suivantes posées en auto-questionnaire :

- « Comment est votre état de santé en général ? »  
*Très bon / Bon / Assez bon / Mauvais / Très mauvais*  
Les modalités ont été regroupées en deux catégories : se percevoir en bon état de santé (réponses 1 et 2) et se percevoir en moins bon état de santé ou en mauvais état de santé (réponses 3, 4 et 5).
- « Êtes-vous limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? »  
*Oui, fortement limité / Oui, limité, mais pas fortement / Non, pas limité du tout*  
Les modalités ont été regroupées en deux catégories : déclarer des limitations d'activité (réponses 1 et 2) et ne déclarer aucune limitation d'activité (réponse 3).
- « Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ? »  
*Oui / Non*

### Les salariés en emploi précaire en moins bon état de santé que les salariés protégés, à âge égal

Si l'on se réfère à l'indicateur d'état de santé perçu, les salariés en emploi temporaire n'apparaissent pas en plus mauvais état de santé que les salariés en emploi permanent. Et si l'on se réfère aux deux autres indicateurs d'état de santé, les salariés en emploi temporaire apparaissent en meilleur état de santé (cf. graphique 1).

Cependant, ces résultats peuvent refléter les fortes différences d'âge entre salariés en emploi temporaire et permanent. Les salariés en emploi temporaire sont beaucoup plus jeunes que ceux en emploi permanent (33,5 ans en moyenne contre 41,6 ans) et seraient donc en meilleure santé du fait de cette différence d'âge.

Afin de corriger cet effet d'âge, les statistiques brutes sont ajustées sur l'âge par la méthode de standardisation directe. Cette méthode permet d'établir les taux que l'on obtiendrait si les deux sous-populations étudiées (salariés en emploi temporaire et permanent) avaient la même structure d'âge que celle de la population totale.

Les résultats obtenus indiquent effectivement qu'à âge égal, les salariés en emploi temporaire sont en moins bon état de santé que les salariés en emploi permanent. Ils se perçoivent moins souvent en bon état de santé (cf. graphique 1) : 72 % des salariés en emploi temporaire se perçoivent en bon état de santé contre 80 % des salariés en emploi permanent. L'écart apparaît plus prononcé pour les hommes que pour les femmes. L'absence de limitations d'activité apparaît moins fréquente pour les hommes en emploi temporaire que pour les hommes en emploi permanent : 80 % contre 87 %. L'absence de maladies chroniques déclarées est moins fréquente chez les femmes en emploi temporaire que chez les femmes en emploi permanent : 69 % contre 73 %.

Les salariés déclarant la mise en place d'un plan de licenciements dans les douze derniers mois et ceux travaillant avec la peur de perdre leur emploi sont également en moins bon état de santé que les autres salariés (cf. graphiques 2 et 3). Ce résultat s'observe avant et après ajustement sur l'âge.

## Résultats des estimations multivariées

Cette section présente les résultats des différentes estimations multivariées réalisées pour l'ensemble de l'échantillon (cf. tableau 3), pour les sous-échantillons des hommes (cf. tableau 4) et des femmes (cf. tableau 5).

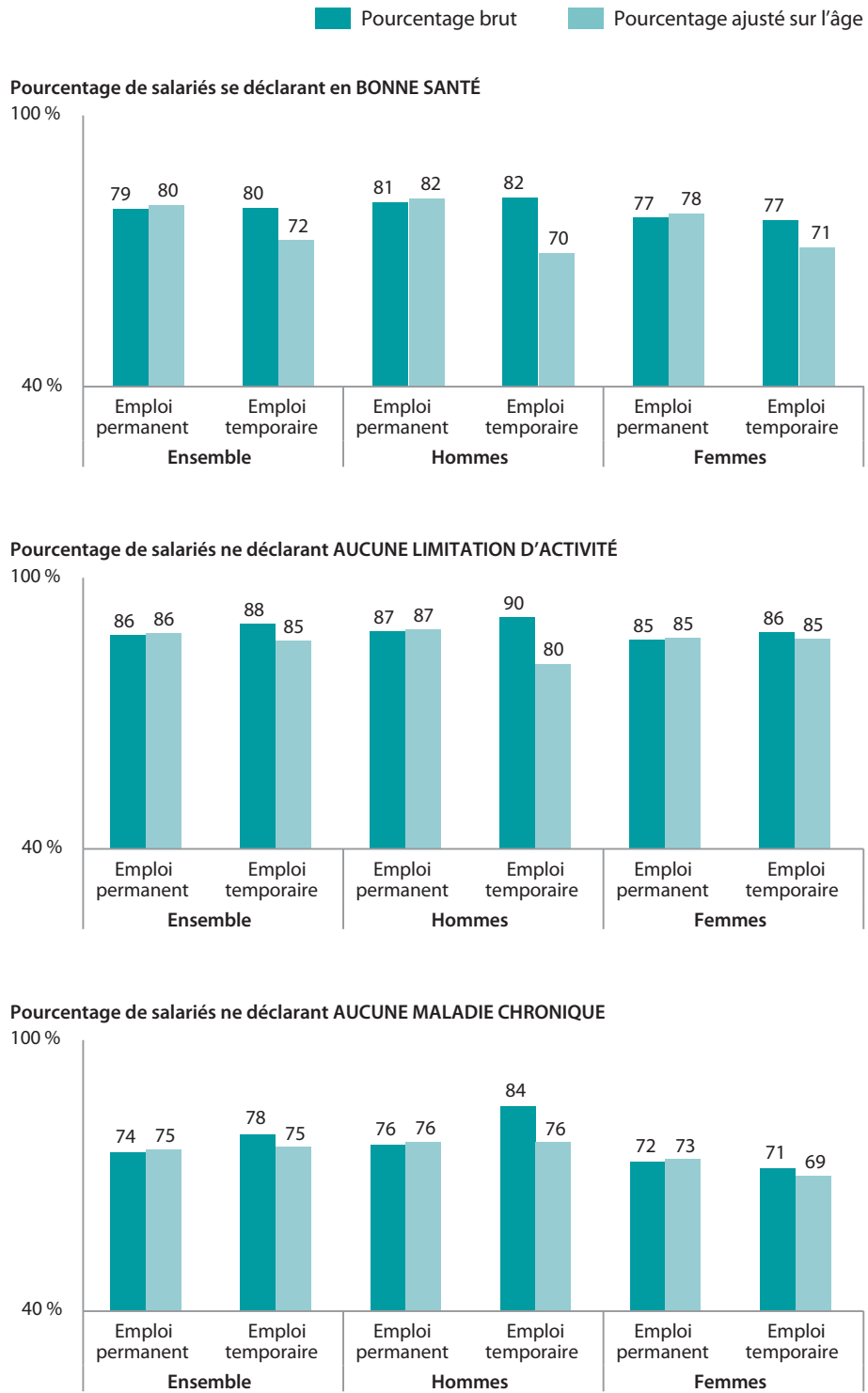
Nous utilisons des modèles de type *Probit* modélisant l'effet des différentes caractéristiques individuelles, des indicateurs de précarité de l'emploi et des conditions de travail sur la probabilité d'être en bonne santé. Plusieurs modèles ont été estimés afin de prendre en compte les différentes mesures de l'état de santé (l'indicateur d'état de santé perçu, l'absence de limitations d'activité et l'absence de maladie chronique). Nous présentons tout d'abord l'influence des caractéristiques individuelles (âge, niveau de diplôme et catégorie socio-professionnelle) [Modèle 1]. Ensuite, afin de répondre à la question de l'influence de l'emploi précaire sur la santé, nous introduisons successivement dans le modèle les trois indicateurs de précarité de l'emploi : le statut contractuel (les contrats de travail temporaires et les contrats à durée indéterminée) [Modèle 2], l'indicateur de mise œuvre d'un plan de licenciements (Modèle 3) et l'indicateur du sentiment d'insécurité d'emploi (Modèle 4). Enfin, dans le dernier modèle (Modèle 5), afin d'étudier l'influence des conditions de travail dans la relation entre emploi précaire et santé, nous introduisons deux variables de conditions de

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

### G 1 État de santé selon le type d'emploi (permanent *versus* temporaire)



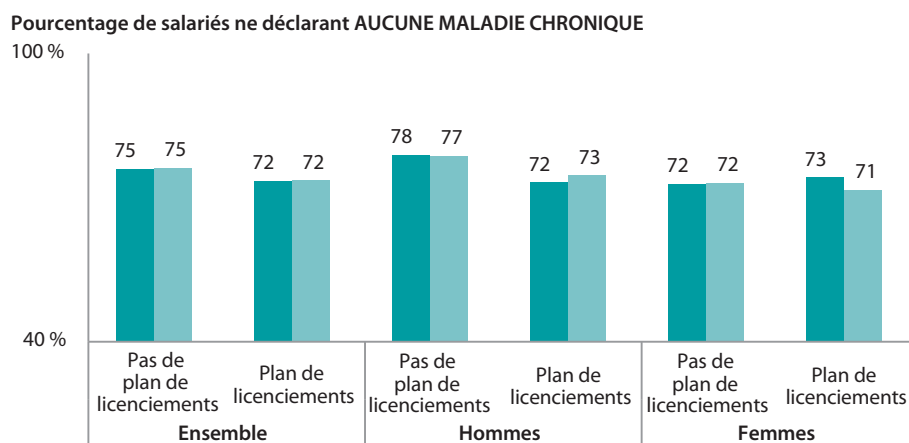
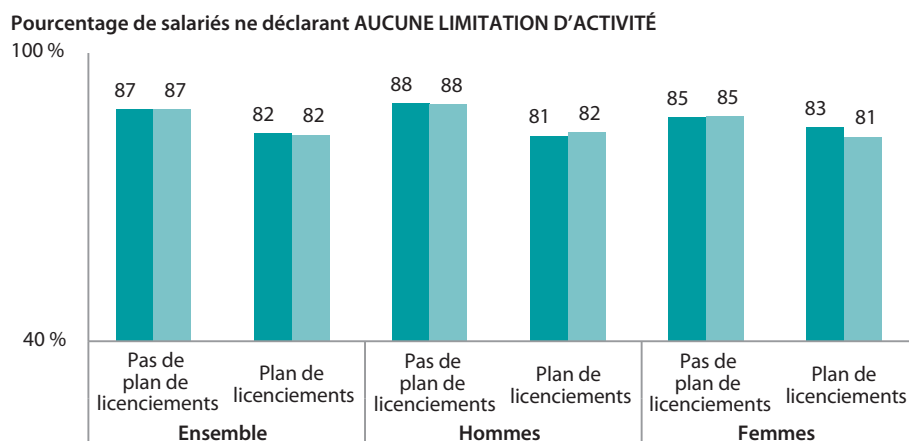
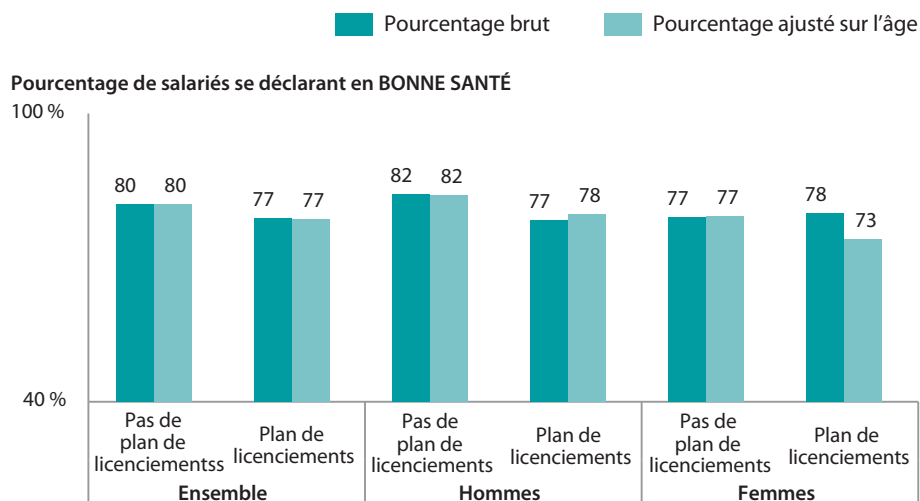
Source : ESPS 2010

Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.



**G 2**

**État de santé selon les déclarations de plan de licenciements au cours des douze derniers mois**



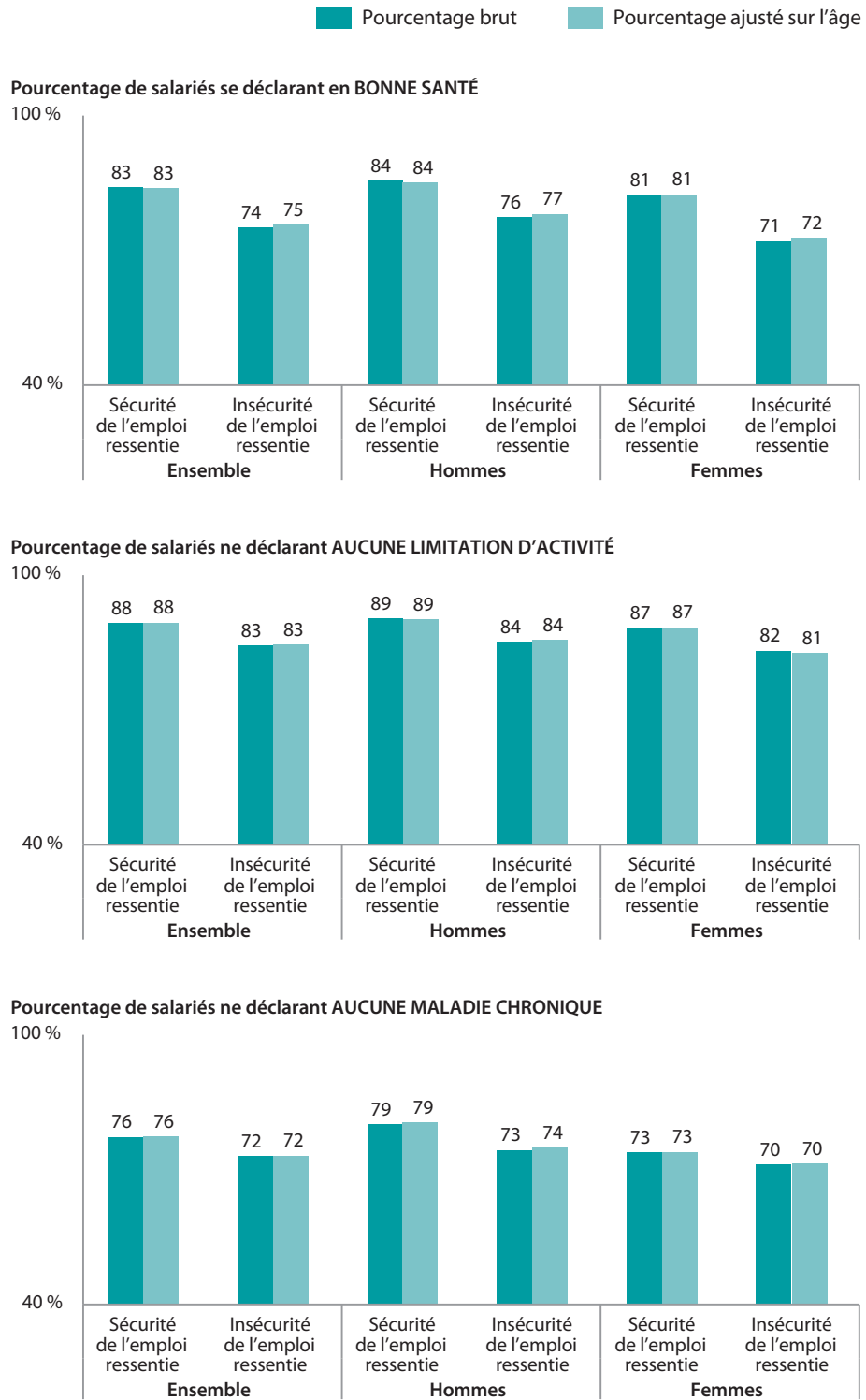
Source : ESPS 2010  
 Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

### G 3 État de santé selon le sentiment d'insécurité de l'emploi



Source : ESPS 2010

Champ : Salariés du secteur privé en France, âgés de 16 à 65 ans.

travail : le nombre de pénibilités physiques et le nombre de facteurs de risques psychosociaux.

Dans le cadre de cette étude, les résultats présentés visent à mesurer les différences d'état de santé entre les salariés précaires et les salariés les plus protégés sur le marché du travail. Nous ne mesurons pas l'effet causal de l'emploi précaire sur la santé. L'obtention d'un emploi temporaire *versus* permanent, les licenciements dans l'entreprise au cours des douze derniers mois et la crainte de perdre son emploi sont des mesures de précarité potentiellement endogènes.

### Caractéristiques individuelles et état de santé (Modèle 1)

Les hommes sont en meilleur état de santé que les femmes selon les indicateurs utilisés ici. Nos résultats indiquent qu'ils ont une probabilité de se percevoir en bon état de santé plus élevée de 4,7 points, une probabilité de ne pas être limité dans leurs activités habituelles supérieure de 2,7 points et une probabilité de ne pas avoir une maladie chronique supérieure de 4,3 points (*cf.* tableau 3, Modèle 1). Ensuite, la probabilité d'être en bon état de santé est fortement liée à l'âge des salariés. Par rapport aux salariés âgés de 26-35 ans, ceux âgés de 36 à 45 ans ont une probabilité de se percevoir en bonne santé inférieure de 10,3 points ; les salariés âgés de 46 à 55 ans ont une probabilité de se percevoir en bonne santé inférieure de 19,5 points ; et les salariés de plus de 55 ans ont une probabilité de se percevoir en bonne santé diminuée de 24,2 points. Les plus jeunes, quant à eux âgés de 16 à 25 ans, ont une probabilité d'être en bonne santé supérieure de 10,3 points par rapport aux salariés de 26 à 35 ans. Nous retrouvons des résultats similaires pour les hommes et pour les femmes lorsque l'analyse est menée séparément par genre (*cf.* tableaux 4 et 5). Enfin, l'état de santé des salariés est également corrélé à leur niveau de diplôme et à leur catégorie socioprofessionnelle. Toutefois, ces corrélations sont relativement moins fortes que les corrélations entre l'âge et la santé indiquées ci-dessus.

### Emploi précaire et état de santé (Modèles 2, 3 et 4)

À âge, niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle égaux, les salariés en emploi temporaire ont une probabilité de se percevoir en bonne santé inférieure de 4,5 points, par comparaison aux autres salariés (*cf.* tableau 3, Modèle 2). En revanche, le statut contractuel n'est pas significativement corrélé aux deux autres indicateurs d'état de santé. La comparaison selon le genre offre des résultats différents du fait, en partie, d'une perte d'efficacité statistique lorsque les modèles sont estimés pour chaque sous-population. Toutes choses égales par ailleurs, pour les hommes, le type de contrat de travail n'a pas d'incidence significative sur l'état de santé (*cf.* tableau 4, Modèle 2). En revanche, pour les femmes, le fait d'occuper un emploi sous contrat temporaire est significativement corrélé au risque d'avoir une maladie chronique (*cf.* tableau 5, Modèle 2).

L'indicateur de plan de licenciements est ensuite introduit dans le modèle (Modèle 3). Pour les hommes, la déclaration d'un plan de licenciements réduit significativement les chances d'être en bonne santé (*cf.* tableau 4, Modèle 3) : - 5,9 points pour la probabilité de se percevoir en bon état de santé, - 6,4 points pour la probabilité de ne pas être limité dans ses activités habituelles et - 5,1 points pour la probabilité d'absence de maladie chronique. Ce résultat peut être expliqué en partie du fait que, dans un contexte de restructuration avec licenciements, plusieurs changements organisationnels apparaissent comme l'augmentation des charges de travail, la modification des tâches, etc. Ces changements se font au détriment de la qualité du travail et donc de la santé des salariés (Dubouloy et Fabre, 2002). En revanche, pour les femmes, l'état de santé n'est pas significativement corrélé à la mise en œuvre d'un plan de licenciements (*cf.* tableau 5, Modèle 3).

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

### T3 Analyses multivariées (ensemble de l'échantillon)

Ensemble de l'échantillon	Bon état de santé perçue					Sans limitation d'activité					Sans maladies chroniques				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Hommes	4,7***	4,5***	4,8***	4,7***	4,7***	2,7**	2,7**	3,0**	3,0**	3,2**	4,3***	4,3**	4,4***	4,4**	4,8***
16-25 ans (référence : 26-35 ans)	10,3***	11,1***	11,1***	10,4***	9,5***	6,4**	6,6**	6,4**	6,2**	5,7**	4,8	5,2	5,2	4,9	4,4
36-45 ans	-8,5***	-8,8***	-8,8***	-8,4***	-9,0***	-4,1**	-4,2**	-4,2**	-4,0**	-4,7***	-6,4***	-6,6***	-6,5***	-6,3***	-7,2***
46-55 ans	-19,5***	-20,2***	-20,2***	-19,6***	-20,5***	-11,7***	-11,8***	-12,0***	-11,6***	-12,6***	-18,4***	-18,7***	-18,8***	-18,5***	-19,6***
56-65 ans	-24,2***	-25,0***	-25,0***	-25,8***	-27,1***	-13,6***	-13,7***	-14,0***	-14,4***	-15,7***	-23,6***	-23,8***	-24,0***	-24,3***	-25,9***
Sans diplôme (référence : brevet)	-1,6	-1,5	-1,5	-1,2	-0,8	0,3	0,3	0,3	0,5	0,9	2,1	2,1	2,1	2,3	2,8
Baccalauréat	1,4	1,3	1,3	1,4	1,3	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,5	-3,8	-3,9	-3,9	-3,8	-4,5*
Études supérieures	5,6***	5,5**	5,5**	5,6***	4,6**	4,1**	4,0**	4,1**	4,1**	2,9	0,1	0,1	0,0	0,0	-1,7
Ouvriers (référence : employés)	-2,9	-2,6	-2,6	-2,1	-1,6	-1,6	-1,6	-1,6	-1,3	-0,3	1,7	0,0	1,8	2,1	3,6
Professions intermédiaires	2,9	2,9	2,9	3,7	2,6	0,1	0,2	0,1	0,4	-0,3	1,4	1,8	1,5	1,9	0,9
Cadres	7,6***	7,8***	7,8***	8,1***	7,6	-0,8	-0,9	-0,5	-0,4	-1,4	-1,3	-1,4	-1,1	0,8	-2,4
Emploi temporaire	-4,5***	-4,8*	-4,8*	-3,5	-5,8**	-1,1	-1,1	-1,2	0,6	-1,8	-2,2	-2,2	2,4	-1,8	-3,2
Plan de licenciements				-2,4	-1,4										
Insécurité de l'emploi ressentie				-8,3***	-5,4***										
Nombre de pénibilités physiques				-0,6											
Nombre de facteurs de risques psychosociaux				-3,4***											
Effectif	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195
Log vraisemblance	-1 507	-1 505	-1 502	-1 487	-1 456	-1 246	-1 246	-1 241	-1 236	-1 220	1 752	-1 751	-1 750	-1 747	-1 732

Significativité : \* : 10 % ; \*\* : 5 % ; \*\*\* : 1 %

Dans les colonnes numérotées de (1) à (5), sont reportés les effets marginaux obtenus à partir de cinq modèles PROBIT distincts. Les variables dépendantes sont les variables d'état de santé.

Dans le premier modèle, les variables explicatives comprennent uniquement les variables de contrôle, puis dans les modèles suivants sont introduits successivement les indicateurs d'emploi précaire et les indicateurs de conditions de travail.

Lecture : Selon le premier modèle, la probabilité de se percevoir en bonne santé pour les hommes est supérieure de 4,7 points, par comparaison aux femmes.

Source : ESPS 2010

**T 4** Analyses multivariées, pour le sous-échantillon des hommes

Hommes	Bon état de santé perçu					Sans limitation d'activité					Sans maladies chroniques					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
16-25 ans (référence : 26-35 ans)	10,0**	10,9**	10,9***	9,7***	9,9***	5,4	5,6*	5,4	5,1	4,7	6,8*	6,4	6,4	6,0	5,3	
36-45 ans	-10,5***	-10,8***	-10,7***	-10,9***	-11,0***	-7,6***	-7,7***	-7,6***	-7,4***	-8,0***	-5,7*	-5,5*	-5,5*	-5,2*	-6,1**	
46-55 ans	-20,3***	-20,9***	-20,9***	-21,2***	-21,6***	-12,4***	-12,5***	-12,4***	-12,4***	-13,0***	-18,1***	-17,8***	-17,8***	-17,5***	18,8***	
56-65 ans	-24,8***	25,4***	-25,5***	-27,9***	-27,2***	-15,8***	-15,9***	-16,1***	-16,5***	-17,9***	-21,4***	-21,1***	-21,3***	-21,6***	-23,7***	
Sans diplôme (référence : brevet)	-2,6	-2,6	-2,5	-1,7	-1,5	1,1	1,1	1,2	1,6	2,0	3,3	3,3	3,5	3,9	4,5	
Baccalauréat	1,3	1,0	1,3	1,5	1,4	1,4	1,3	1,6	1,6	1,4	-2,3	-2,2	-2,0	-2,1	-2,3	
Études supérieures	6,5**	6,4**	6,3**	5,5**	5,2*	5,0**	5,0**	4,9**	4,9**	3,9*	1,7	1,8	1,6	1,5	-0,0	
Ouvriers (référence : employés)	-4,0	-3,8	-3,7	-2,2	-1,7	0,4	0,4	0,6	0,7	1,8	6,2	6,1	6,2	6,5	8,5**	
Professions intermédiaires	0,9	0,7	1,0	1,7	1,2	1,1	1,1	1,2	1,8	1,6	5,7	5,8	6,1	6,6	5,8	
Cadres	4,0	3,8	4,3	3,8	4,1	0,4	0,4	0,8	0,9	0,4	2,9	3,0	3,5	3,7	2,1	
Emploi temporaire	-5,2	-5,5	-5,5	-4,2	-6,4*	-1,0	-1,0	-1,0	-0,4	-1,7	2,2	2,2	2,0	3,0	1,2	
Plan de licenciements				-3,7	-2,6			-6,4***	-5,0**	-4,2**				-5,1*	-3,4	-2,4
Insécurité de l'emploi ressentie				-6,4***	-3,2*				-3,8**	-1,7				-5,2**	-2,3	-1,8***
Nombre de pénibilités physiques					-1,0*					-0,8*					-2,6***	
Nombre de facteurs de risques psychosociaux					-3,0***					-1,8***						
Effectif	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779	1 779
Log vraisemblance	-797	-796	-794	-788	-771	-665	-665	-661	-658	-649	-933	-933	-931	-928	-914	

Significativité : \* : 10 % ; \*\* : 5 % ; \*\*\* : 1 %

Dans les colonnes numérotées de (1) à (5), sont reportés les effets marginaux obtenus à partir de cinq modèles PROBIT distincts. Les variables dépendantes sont les variables d'état de santé.

Dans le premier modèle, les variables explicatives comprennent uniquement les variables de contrôle, puis dans les modèles suivants sont introduits successivement les indicateurs d'emploi précaire et les indicateurs de conditions de travail.

Source : ESPS 2010

**T5** Analyses multivariées, pour le sous-échantillon des femmes

	Bon état de santé perçu					Sans limitation d'activité					Sans maladies chroniques				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Femmes</b>															
16-25 ans (référence : 26-35 ans)	10,0**	10,7**	10,6**	9,6*	8,1	6,4**	7,0**	6,9*	6,7*	6,2	1,7	3,0	3,0	2,9	2,6
36-45 ans	-6,4**	-6,7**	-6,7**	-6,3*	-6,8**	-0,1	-0,2	-0,2	0,0	-1,0	-7,3**	-7,9**	-7,9**	-7,8**	-8,5**
46-55 ans	-19,0**	-19,5**	-19,6***	-18,8***	-19,1***	-11,4***	-11,5***	-11,8***	-11,3***	-12,6***	-18,8***	-19,8***	-19,8***	-19,6***	-20,4***
56-65 ans	-24,2**	-24,7**	-24,9***	-26,3***	-27,4***	-11,8***	-11,9***	-12,1***	-12,6***	-14,6***	-23,3***	-27,2***	-27,2***	-27,5**	-28,8***
Sans diplôme (référence : brevet)	0,5	0,6	0,5	0,1	0,5	-1,0	-1,0	-1,1	-1,3	-1,0	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1	0,2
Baccalauréat	1,4	1,3	1,3	1,6	1,6	-1,8	-1,9	-1,9	-1,8	-2,8	-5,6	-5,9	-5,9*	-5,8*	-6,6*
Études supérieures	4,8	4,6	4,7	5,0	4,6	3,0	2,9	3,1	3,2	1,5	-1,6	-2,0	-2,0	-0,1	-3,3
Ouvriers (référence : employés)	-4,0	-3,7	-3,7	-2,7	-3,5	-3,3	-3,2	-3,2	-2,9	-1,1	0,0	0,6	0,6	0,8	1,9
Professions intermédiaires	4,1	4,0	4,0	4,9	3,5	0,3	0,3	0,3	0,7	-0,2	0,6	0,4	0,4	0,6	-0,0
Cadres	10,9**	10,8**	11,0***	11,5***	11,2	-0,8	-0,8	-0,5	-0,3	-1,7	-2,8	-3,1	-3,1	-3,0	-4,0
Emploi temporaire	-3,9	-4,1	-4,1	-2,7	-5,1	-1,0	-1,0	-1,1	-0,5	-1,7	-7,5*	-7,5*	-7,5*	-7,2	-8,3*
Plan de licenciements			-3,1	-0,1	0,7		-4,1	-4,1	-2,7	2,1		0,2	0,9	0,9	1,5
Insécurité de l'emploi ressentie				-10,6***	-8,0***				-4,4**	-2,9				-2,4	-1,2
Nombre de pénibilités physiques					0,1					-1,4**					-1,1
Nombre de facteurs de risques psychosociaux					-3,9***					-1,5**					-1,4*
Effectif	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416	1 416
Log vraisemblance	-707	-707	-706	-696	-682	-577	-577	-576	-573	-577	-817	-815	-815	-815	-812

Significativité : \* : 10 % ; \*\* : 5 % ; \*\*\* : 1 %

Dans les colonnes numérotées de (1) à (5), sont reportés les effets marginaux obtenus à partir de cinq modèles PROBIT distincts. Les variables dépendantes sont les variables d'état de santé.

Dans le premier modèle, les variables explicatives comprennent uniquement les variables de contrôle, puis dans les modèles suivants sont introduits successivement les indicateurs d'emploi précaire et les indicateurs de conditions de travail.

Source : ESPS 2010

L'introduction dans le modèle du troisième indicateur de précarité de l'emploi, la peur persistante de perdre son emploi, atténue cette relation observée pour les hommes. Ce résultat suggère que l'effet de la précarité de l'emploi mesurée par le statut juridique du contrat de travail et par la mise en œuvre de licenciements sur la santé passe par l'inquiétude de perdre son emploi.

L'insécurité de l'emploi ressentie est associée à un plus mauvais état de santé pour l'ensemble des individus : une probabilité de se percevoir en mauvais état de santé inférieure de 8,3 points, une probabilité de ne déclarer aucune limitation d'activités inférieure de 4,1 points et une probabilité d'absence de maladie chronique inférieure de 4,0 points (*cf.* tableau 3, Modèle 4). L'analyse par genre indique également un moins bon état de santé pour les hommes et les femmes déclarant craindre de perdre leur emploi (*cf.* tableaux 4 et 5, Modèle 4)

#### Effets des indicateurs des conditions de travail (Modèle 5)

La prise en compte dans le modèle des conditions de travail nous permet d'examiner l'hypothèse selon laquelle les salariés en emploi précaire sont en moins bon état de santé du fait d'une exposition accrue à de mauvaises conditions de travail. Nous introduisons dans le modèle deux variables de conditions de travail sous forme continue : le nombre de pénibilités physiques et le nombre de facteurs de risque psychosociaux. Nous avons retenu ces deux indicateurs, après avoir testé d'autres formes d'indicateurs possibles. Ils permettent de tenir compte, de façon synthétique, de l'influence de l'accumulation des pénibilités sur l'état de santé des individus.

Ces indicateurs synthétiques sont significativement corrélés à la santé, selon nos résultats. Pour les hommes, le nombre de pénibilités physiques et le nombre de facteurs de risques psychosociaux sont significativement corrélés à une mauvaise perception de leur état de santé, aux limitations d'activité et aux déclarations de maladies chroniques (*cf.* tableau 4, Modèle 5). Pour les femmes, le nombre de pénibilités physiques est corrélé aux limitations d'activités ; et le nombre de facteurs de risques psychosociaux est, comme pour les hommes, corrélé à une mauvaise perception de leur état de santé, aux limitations d'activité et aux déclarations de maladies chroniques (*cf.* tableau 5, Modèle 5).

L'introduction de ces variables dans le modèle entraînent une diminution des coefficients mesurant la corrélation en valeur absolue entre, d'une part, les plans de licenciements et l'insécurité de l'emploi ressentie et, d'autre part, la santé. Cela corrobore ainsi l'hypothèse selon laquelle le moins bon état de santé observé chez les salariés en emploi précaire s'explique en partie par de moins bonnes conditions de travail pour ces individus.

Cependant, pour le type de contrat de travail, les résultats s'inversent et conduisent à une conclusion différente. Après introduction des variables de conditions de travail dans le modèle, les coefficients associés à l'emploi temporaire augmentent (en valeur absolue). Cela s'explique par le nombre moins élevé de facteurs de risques psychosociaux auxquels ces salariés en emploi temporaire sont exposés par rapport aux salariés en emploi permanent. Les salariés en emploi temporaire sont exposés à un nombre moins important de facteurs de risques psychosociaux, ce qui favorise un meilleur état de santé relativement aux salariés en emploi permanent. Cependant lorsque l'on contrôle le nombre de facteurs de risque psychosociaux, et des autres indicateurs de précarité, leur état de santé s'avère moins bon. Cela laisse supposer que ces salariés sont en mauvaise santé pour des raisons indépendantes des conditions de travail, de leur sentiment éventuel d'insécurité vis-à-vis de l'emploi et de l'application de plans de licenciements dans l'entreprise. Cette corrélation qui apparaît entre

emploi temporaire et mauvais état de santé peut refléter des difficultés à accéder à un emploi en CDI pour les individus en mauvaise santé.

## **Conclusions et perspectives d'approfondissement**

L'analyse de l'influence du marché du travail sur la santé est nécessaire afin d'établir des politiques publiques permettant d'en prévenir les effets délétères, ce d'autant plus dans un contexte de précarisation de l'emploi mise en évidence notamment par les données de flux macro-économiques (non stabilisation des trajectoires d'emploi, chômage de longue durée et chômage des seniors).

Nos mesures, s'appuyant sur l'enquête ESPS 2010, indiquent un moins bon état de santé des salariés en emploi précaire – appréhendé au travers du contrat de travail temporaire, des licenciements survenus dans l'entreprise et de l'insécurité de l'emploi ressentie – par comparaison aux salariés protégés, à âge, sexe, niveau d'études et catégorie socioprofessionnelle égaux. Ils se perçoivent en moins bon état de santé et sont plus souvent concernés par des limitations dans leurs activités quotidiennes et des maladies chroniques.

Nos résultats suggèrent que l'effet de l'emploi précaire sur la santé est lié à l'influence de la crainte de perdre son emploi sur la santé des salariés et aux plus mauvaises conditions de travail des salariés en emploi précaire. Ainsi, l'amélioration de l'état de santé des travailleurs en emploi précaire reposerait, d'une part, sur des politiques de l'emploi compatibles avec le sentiment de sécurité de l'emploi ; à ce titre, l'expérience danoise, combinant efficacement assurance chômage généreuse, formation/reconversion des travailleurs et facilité pour les entreprises d'embaucher et de licencier, constitue une source d'inspiration pour la construction de ces politiques. D'autre part, il apparaît essentiel de conjuguer ces politiques avec des mesures d'amélioration des conditions de travail et de mener une évaluation de leur efficacité parmi les salariés en emploi précaire.

Cette étude souligne en outre l'intérêt d'utiliser plusieurs indicateurs de la précarité de l'emploi pour comprendre les effets de cette dernière sur la santé des individus. Au-delà, nos résultats suggèrent que le statut juridique du contrat de travail est insuffisant pour identifier les salariés en emploi précaire et pour mesurer les effets de cette précarité sur la santé, mais également que toute politique de ciblage de la précarité de l'emploi à travers le statut contractuel serait insuffisamment efficace.

Il faut souligner que les résultats obtenus ici ne permettent pas de dégager de conclusions en termes de causalité, la méthodologie utilisée ne traitant pas des problèmes d'endogénéité qui peuvent exister. Il faut rappeler en particulier que ces résultats peuvent refléter la causalité inverse, dans la mesure où un mauvais état de santé est un facteur précurseur d'emploi précaire. Les données de l'enquête ESPS menée dans les prochaines années pourront être utilisées sous forme longitudinale (les enquêtés étant réinterrogés tous les quatre ans) afin d'étudier la double causalité entre emploi précaire et santé.

Il s'agit ici de résultats s'appuyant sur une première exploitation de l'enquête ESPS réalisée en 2010. D'autres analyses seront menées à partir des vagues suivantes de cette enquête, notamment en tirant partie de sa dimension longitudinale mais également en ajoutant d'autres variables de contrôle dans les modélisations (telles que le revenu des salariés et leur couverture maladie) afin d'analyser la robustesse des résultats. D'autres indicateurs d'emploi précaire seront également étudiés : emploi partiel subi, taux de chômage local, variation du taux de chômage local... Nous étudierons par ailleurs l'influence de l'emploi précaire sur d'autres indicateurs : troubles dépressifs, consommations de soins, renonce-



ment aux soins pour raison financière et arrêts de travail ; l'appariement de cette enquête aux données de l'Assurance maladie qui sera disponible ultérieurement nous permettra de mener ces analyses.

## Références bibliographiques

- Askenazy P. (2006). "Some Determinants of Reporting Workplace Accidents in France. The Role of Labour Contract", Working Paper, n°0603, Cepremap.
- Benavides FG., Benach J., Muntaner C., Delclos JL., Catot N. et Amable M. (2006), "Associations between temporary employment and occupational injury: what are the mechanisms?", *Occup Environ Med* 2006;63:416-421 doi:10.1136/oem.2005.022301
- Blanchard O. et Landier A. (2002). "The Perverse Effects of Partial Labour Market Reform : Fixed-Term Contracts in France", *The Economic Journal*, n° 112, p. 214-244.
- Bockerman, P. et Ilmakunnas, P. (2009). "Unemployment and Self-Assessed Health: Evidence from Panel Data", *Health Economics*, Vol. 18, n°2, p. 161-179.
- Booth A.L., Francesconi M. et Frank J. (2000). "Temporary Jobs: Stepping Stones or Dead Ends?", *Discussion Paper*, n°205, IZA.
- Burgard S.A., Brand J.E. and House J.S. H. (2009). "Perceived Job Insecurity and Worker Health in the United States", *Social Science and Medicine*, Vol. 69, n°5, p. 777-785
- Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail (2011). « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser », <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/114000201/index.shtml>
- Fabre C. et Dubouloy M. (2002). « Les restructurations d'entreprises : de la rationalité économique à la souffrance des hommes », *Revue Gérer et Comprendre*, Vol. 67, p. 43-55.
- Ferrie J.E., Shipley M.J., Marmot M., Standfeld S.A. et Smith G.D. (1998). "The health effects of major organisational change and job insecurity", *Social Science and Medicine*, Vol. 46, n°2, p. 243-254.
- Ferrie J.E., Shipley M.J., Newman K., Stanfeld SA. and Marmot M. (2005). "Self-Reported Job Insecurity and Health in the Whitehall II Study: Potential Explanations of the Relationship", *Social Science and Medicine*, Vol. 60, n°7, p. 1593-1602.
- Haan P. et Myck M. (2009). "Dynamics of Health and Labor Market Risks", *Journal of Health Economics*, Vol. 28, n°6, p. 1116-1125.
- Jusot F., Khlat M., Rocherau T. et Sermet C. (2006). « Les itinéraires professionnels en relation avec la santé. Une exploitation longitudinale de l'enquête sur la santé et la protection sociale de l'Irdes », *La Lettre de la MiRe*, n° 6.
- Karasek R. et Theorell T. (1990). "Healthy Work: Stress, Productivity, and the Reconstruction of Working Life", NY: Basic Books.

## **Enquête sur la santé et la protection sociale 2010**

L'état de santé des salariés en emploi précaire en 2010

Mohamed Ali Ben Halima, Pascale Lengagne - Irdes juillet 2012

László KD., Pikhart H., Kopp MS., Bobak M., Pajak A., Malyutina S., Salavec G. et Marmot M. (2010). "Job Insecurity and Health: A Study of 16 European Countries", *Social Science and Medicine*, Vol. 70, n°6, p. 867-874.

Mesrine A. (2000). « La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage », *Économie et Statistique*, Vol. 334, n°2, p. 33-48.

Perronnin M., Pierre A. et Rochereau T. (2012). « L'enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise 2009 », Rapport Irdes n° 1890, juillet.

Rouxel C. (2009). « Conditions de travail et précarité de l'emploi », Dares, *Premières Informations et Premières Synthèses*, n° 28.

Siegrist J. (1996), "Adverse health effects of high-effort/low-reward conditions", *J Occup Health Psychol.* 1996 Jan;1(1):27-41.

## Tableaux de résultats

### Avertissement

#### Quelques précisions pour éclairer la lecture des tableaux de l'enquête ESPS 2010 présentés dans ce chapitre.

##### Evolution des échantillons

En 2006, à l'initiative de la Drees, un sur-échantillon de bénéficiaires de la CMU-C a été introduit dans l'enquête ESPS afin d'améliorer la précision des études sur cette population. Pérennisé depuis 2008, ce sur-échantillon est pris en compte dans l'ensemble des tableaux produits dans le rapport ESPS depuis cette date.

Dans les tableaux de résultats issus du questionnaire principal, en particulier ceux concernant le renoncement, il faudra garder à l'esprit que le nouvel échantillon 2010 repose sur le champ des bénéficiaires majeurs (ouvrants droit ou ayants droit) et non plus, comme en 2008, sur celui des seuls ouvrants droit majeurs, même si aucune rupture de données n'a été observée entre les deux enquêtes.

##### Evolution de variables

Depuis 2008, quelques caractéristiques des variables sociodémographiques utilisées dans les tableaux pour décrire les variables d'intérêt ont été modifiées. La variable d'âge n'est plus présentée en tranches décennales mais par classe d'âge. Dans la plupart des tableaux, le revenu est désormais présenté en quintiles et les modalités « Refus » et « Abandon avant le second appel » ont été regroupées en une modalité « Revenu non renseigné ». Par ailleurs, les informations sur la complémentaire santé ont été unifiées en une seule variable : « Bénéficie d'une couverture complémentaire privée », « Bénéficie de la CMU complémentaire », « Ne bénéficie ni d'une couverture complémentaire privée, ni de la CMU complémentaire », « Ne sait pas ». Les modalités « inconnu/refus » figurent dans les tableaux pour en donner l'importance en volume, mais les pourcentages correspondants ne sont pas présentés en raison des faibles effectifs concernés.

##### Evolution de la formulation de certaines questions

Pour se conformer aux dernières traductions consensuelles des questions du mini-module européen sur la santé, leur formulation a évolué entre les enquêtes ESPS 2008 et 2010. Ainsi :

- Dans les réponses proposées à la question sur l'état de santé perçu, « moyen » est devenu « assez bon ».
- Dans la question sur les maladies chroniques, « Souffrez-vous » est devenu « Avez-vous » et la notion de « caractère durable » a été ajoutée.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Tableaux de résultats - Avertissement

Irdes juin 2012

- Dans les réponses à la question sur les limitations, la modalité « Oui limité(e) » est devenue « Oui limité(e), mais pas fortement » et la modalité « Non » est devenue « Non, pas limité du tout. »

Ces ajustements de formulation sont à l'origine d'importantes évolutions dans les fréquences observées sur ces variables entre 2008 et 2010. La prévalence d'un « mauvais » état de santé a chuté de 3 points et celle d'un « bon » état de santé a augmenté de 6 points. La prévalence des maladies chroniques a pour sa part augmenté de 10 points et celle des limitations de 4 points.

## Structure de l'échantillon ESPS 2010

T 1

Structure de l'échantillon ESPS 2010 avec sur-échantillon CMU-C

	Effectif enquête	Pour- centage	Effectif pondéré	Pour- centage
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
Moins de 16 ans	4 987	21,8	11 723 726	20,1
16 à 39 ans	6 898	30,2	18 361 710	31,5
40 à 64 ans	7 914	34,6	19 399 962	33,2
65 ans et plus	2 974	13,0	8 706 012	14,9
Inconnu / refus	77	0,3	159 739	0,3
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	11 250	49,2	28 300 307	48,5
Femme	11 598	50,8	30 038 667	51,5
Inconnu / refus	2	0,0	12 175	0,0
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	9 293	40,7	25 641 864	43,9
Chômeur	1 449	6,3	3 133 405	5,4
Retraité / veuf	3 821	16,7	11 149 759	19,1
Femme / homme au foyer	1 131	4,9	2 327 587	4,0
Autre inactif	352	1,5	831 376	1,4
Etudiant, enfant	6 767	29,6	15 156 510	26,0
Inconnu / refus	37	0,2	110 648	0,2
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	905	4,0	2 013 101	3,4
Artisan, commerçant	1 934	8,5	5 033 324	8,6
Cadre et profession intellectuelle	3 726	16,3	10 110 347	17,3
Profession intermédiaire	3 753	16,4	10 711 027	18,4
Employé administratif	1 716	7,5	5 001 989	8,6
Employé de commerce	1 367	6,0	3 832 345	6,6
Ouvrier qualifié	6 178	27,0	14 837 180	25,4
Ouvrier non qualifié	2 762	12,1	5 859 384	10,0
Inactif n'ayant jamais travaillé	509	2,2	952 453	1,6
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	213	0,9	345 931	0,6
Maternelle, primaire, CEP	2 591	11,3	6 993 125	12,0
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	6 352	27,8	16 211 685	27,8
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	2 793	12,2	7 634 075	13,1
Supérieur	3 555	15,6	10 719 093	18,4
Autre	77	0,3	207 262	0,4
Enfant, études en cours	6 767	29,6	15 156 510	26,0
Inconnu / refus	502	2,2	1 083 470	1,9

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Structure de l'échantillon ESPS 2010

Irdes juillet 2012

**T 1**

### Structure de l'échantillon ESPS 2010 avec sur-échantillon CMU-C

suite

	Effectif enquête	Pour- centage	Effectif pondéré	Pour- centage
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>				
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €]	4 101	17,9	8 179 431	14,0
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €]	3 003	13,1	7 905 857	13,5
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €]	2 896	12,7	8 465 875	14,5
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €]	2 743	12,0	7 669 512	13,1
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	2 973	13,0	8 811 344	15,1
Revenu non renseigné	7 134	31,2	17 319 131	29,7
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	1 467	6,4	8 373 063	14,3
2 personnes	5 860	25,6	16 496 185	28,3
3 personnes	4 428	19,4	11 022 451	18,9
4 personnes	6 060	26,5	13 546 601	23,2
5 personnes	3 195	14,0	6 313 635	10,8
6 personnes et plus	1 840	8,1	2 599 214	4,5
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	1 467	6,4	8 373 063	14,3
Famille monoparentale	2 043	8,9	5 494 152	9,4
Couple sans enfant	4 910	21,5	13 537 713	23,2
Couple avec enfant(s)	13 435	58,8	29 469 332	50,5
Autres	995	4,4	1 476 888	2,5
<b>Taille d'unité urbaine</b>				
Commune rurale	6 563	28,7	17 177 332	29,4
Unité urbaine < 20 000 habitants	4 489	19,6	11 716 263	20,1
20 000 à 199 999 habitants	4 326	18,9	10 985 622	18,8
200 000 à 1 999 999 habitants	5 015	21,9	12 491 616	21,4
Agglomération de Paris	2 457	10,8	5 980 315	10,2
<b>Variables de protection sociale</b>				
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>				
Régime général ou rattaché	19 690	86,2	49 396 925	84,7
MSA	1 363	6,0	3 094 283	5,3
RSI	1 264	5,5	3 754 441	6,4
Autre régime / inconnu	533	2,3	2 105 500	3,6

Suite du tableau page suivante

**T 1**

Structure de l'échantillon ESPS 2010 avec sur-échantillon CMU-C

suite

	Effectif enquête	Pour- centage	Effectif pondéré	Pour- centage
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>				
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>				
Oui	3 287	14,4	8 677 829	14,9
Non	19 549	85,6	49 621 148	85,0
Inconnu / refus	14	0,1	52 172	0,1
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>				
Bénéficiaire d'une CC privée	18 749	82,1	51 490 336	88,2
Bénéficiaire de la CMU-C	2 441	10,7	3 016 903	5,2
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	950	4,2	2 446 001	4,2
Autres personnes couvertes	409	1,8	773 468	1,3
Statut indéterminé	301	1,3	624 441	1,1
<b>Variables d'état de santé</b>				
<b>Note de santé perçue</b>				
0 à 4	579	2,5	1 475 784	2,5
5 à 6	1 914	8,4	5 124 046	8,8
7 à 8	5 581	24,4	15 077 953	25,8
9 à 10	6 372	27,9	16 167 454	27,7
Inconnu / refus	8 404	36,8	20 505 913	35,1
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>				
Très bon	4 528	19,8	11 323 755	19,4
Bon	6 457	28,3	17 317 924	29,7
Assez bon	3 080	13,5	8 118 865	13,9
Mauvais	792	3,5	2 052 998	3,5
Très mauvais	130	0,6	332 587	0,6
Inconnu / refus	7 863	34,4	19 205 019	32,9
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>				
Oui	4 543	19,9	12 323 347	21,1
Non	9 842	43,1	25 260 968	43,3
Ne sait pas	461	2,0	1 192 257	2,0
Inconnu / refus	8 004	35,0	19 574 577	33,5
<b>Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>				
Oui, fortement limité	898	3,9	2 296 686	3,9
Oui, limité, mais pas fortement	2 073	9,1	5 644 596	9,7
Non	11 715	51,3	30 516 440	52,3
Inconnu / refus	8 164	35,7	19 893 427	34,1
<b>Ensemble</b>	<b>22 850</b>	<b>100,0</b>	<b>58 351 149</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Protection sociale en 2010

### T 2 Situation des individus vis-à-vis de la complémentaire santé

	Effectif brut	Taux brut (%)	Effectif pondéré	Taux pondéré (%)	Voir tableau
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire hors CMU-C</b>					<b>T5</b>
Oui	19 118	83,7	52 223 200	89,5	
Non	3 418	15,0	5 512 201	9,4	
Inconnu / refus	314	1,4	615 748	1,1	
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>					<b>T4</b>
Oui	2 681	11,7	3 326 015	5,7	
Non	19 934	87,2	54 431 034	93,3	
Inconnu / refus	235	1,0	594 100	1,0	
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>					<b>T14</b>
CC privée seule	18 749	82,1	51 490 336	88,2	
CMU-C seule	2 441	10,7	3 016 903	5,2	
Autres personnes couvertes	409	1,8	773 468	1,3	
- Bénéficiaire d'une CC privée et de la CMU-C	200		268 508		
- Bénéficiaire d'une CC privée. CMU-C : Ne sait pas	169		464 356		
- Bénéficiaire de la CMU-C. CC privée : Ne sait pas	40		40 604		
Ni CC privée, ni CMU-C	950	4,2	2 446 001	4,2	
Statut indéterminé	301	1,3	624 441	1,1	
- Ne bénéficie pas d'une CC privée. CMU-C : Ne sait pas	27		49 297		
- Ne bénéficie pas de la CMU-C. CC privée : Ne sait pas	235		494 697		
- CC privée et CMU-C : Ne sait pas	39		80 447		
<b>Ensemble</b>	<b>22 850</b>	<b>100,0</b>	<b>58 351 149</b>	<b>100,0</b>	

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 3**

### Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales

Nombre de personnes ayant répondu = 22 836

Non réponses = 14

	Personnes exonérées du ticket modérateur pour des raisons médicales				Répartition selon le motif d'exonération (une même personne peut avoir deux types d'exonération)	
	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pondéré (en %)	Ind. à âge et sexe comp.	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	123	3,0	2,2		2,0	0,3
16 à 39 ans	395	12,4	5,9		4,3	1,8
40 à 64 ans	1 419	40,2	18,0		17,0	2,2
65 ans et plus	1 344	44,3	44,1		43,5	2,1
Inconnu / refus	6	0,1				
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 692	49,2	15,1		14,4	1,5
Femme	1 595	50,8	14,7		13,5	1,9
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	829	25,1	8,5	0,69	7,2	1,5
Chômeur	162	4,5	12,4	1,17	11,0	1,5
Retraité / veuf	1 579	52,1	40,6	1,10	39,9	2,1
Femme au foyer	236	5,8	21,7	1,08	20,9	1,3
Autre inactif (dont personnes handicapées)	302	8,2	85,9	5,39	78,5	30,0
Etudiant, enfant	174	4,1	2,4	0,77	2,2	0,2
Inconnu / refus	5	0,1				
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	196	5,4	23,1	0,93	22,9	1,2
Artisan, commerçant	269	9,0	15,4	0,84	14,9	1,1
Cadre et profession intellectuelle	436	13,2	11,3	0,77	10,7	0,8
Profession intermédiaire	465	14,9	12,1	0,88	11,1	1,7
Employé administratif	256	9,2	16,0	1,11	14,8	2,2
Employé de commerce	222	8,2	18,5	1,32	17,8	1,8
Ouvrier qualifié	928	26,1	15,3	1,10	14,1	2,0
Ouvrier non qualifié	444	12,3	18,2	1,22	16,7	2,6
Inactif n'ayant jamais travaillé	71	1,8	16,6	1,29	16,1	2,1
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	95	1,9	47,0	1,72	46,2	3,5
Maternelle, primaire, CEP	1 055	33,7	41,8	1,22	41,0	2,9
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 150	35,1	18,8	1,03	17,7	2,1
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	345	10,9	12,4	0,89	10,6	2,3
Supérieur	338	11,3	9,1	0,66	7,9	1,5
Autre	12	0,3				
Enfant, études en cours	174	4,1	2,4	0,77	2,2	0,2
Inconnu / refus	118	2,7				

Suite du tableau page suivante

**T 3**

**Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 22 836

Non réponses = 14

	Personnes exonérées du ticket modérateur pour des raisons médicales				Répartition selon le motif d'exonération (une même personne peut avoir deux types d'exonération)	
	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pondéré (en %)	Ind. à âge et sexe comp.	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	632	16,8	17,8	1,26	16,5	2,3
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	492	16,0	17,5	1,15	16,6	2,1
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	405	14,0	14,4	1,00	13,3	1,9
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	344	11,1	12,6	0,93	11,6	1,4
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	355	11,8	11,7	0,76	10,9	1,2
Revenu non renseigné	1 059	30,3	15,2	0,97	14,3	1,5
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	412	24,9	25,9	1,11	25,4	2,0
2 personnes	1 608	48,2	25,4	1,08	24,2	2,2
3 personnes	536	12,4	9,8	0,94	8,4	1,9
4 personnes	400	8,9	5,7	0,72	4,9	1,1
5 personnes	203	3,9	5,3	0,73	4,6	1,1
6 personnes et plus	128	1,6	5,5	0,82	4,9	1,0
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	412	24,9	25,9	1,11	25,4	2,0
Famille monoparentale	255	6,6	10,5	1,11	9,4	1,5
Couple sans enfant	1 425	42,9	27,5	1,07	26,3	2,3
Couple avec enfant(s)	1 021	22,7	6,7	0,79	5,7	1,4
Autres	174	2,9	17,4	1,10	16,7	1,6
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	949	29,2	14,7	0,98	13,6	1,8
Unité urbaine < 20 000 habitants	678	20,7	15,4	0,99	14,4	1,5
20 000 à 199 999 habitants	648	19,6	15,5	1,01	14,5	1,9
200 000 à 1 999 999 habitants	657	20,0	13,9	0,97	13,1	1,4
Agglomération de Paris	355	10,4	15,2	1,11	14,5	1,6
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	2 750	83,2	14,6	1,04	13,6	1,8
MSA	319	8,4	23,5	1,02	22,3	2,4
RSI	167	6,0	13,8	0,75	13,6	0,7
Autre régime / inconnu	51	2,5	10,4	0,73	10,4	0,5

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 3**

### Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 22 836

Non réponses = 14

	Personnes exonérées du ticket modérateur pour des raisons médicales				Répartition selon le motif d'exonération (une même personne peut avoir deux types d'exonération)	
	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pondéré (en %)	Ind. à âge et sexe comp.	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>						
Bénéficie d'une CC privée	2 790	89,7	15,1	0,98	14,1	1,7
Bénéficie de la CMU-C	276	4,1	11,8	1,46	11,1	1,4
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	150	4,6	16,4	1,12	15,4	2,1
Autre, ne sait pas	71	1,6	10,1	0,85	9,3	1,3
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	388	11,7	68,8	2,26	68,0	6,9
5 à 6	821	25,5	43,2	1,61	41,8	3,9
7 à 8	741	24,0	13,8	0,79	12,9	1,3
9 à 10	204	6,1	3,3	0,38	2,7	0,6
Inconnu / refus	1 133	32,7				
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	104	3,3	2,6	0,33	1,9	0,7
Bon	573	18,7	9,3	0,62	8,5	1,2
Assez bon	990	30,7	32,8	1,37	31,9	2,3
Mauvais	499	15,2	64,3	2,24	63,1	5,7
Très mauvais	107	3,1	79,8	2,47	79,0	11,9
Inconnu / refus	1 014	29,0				
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	1 873	58,6	41,3	1,78	40,2	3,2
Non	323	10,0	3,4	0,29	2,7	0,9
Ne sait pas	52	1,7	12,1	0,71	11,5	1,4
Inconnu / refus	1 039	29,7				
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	600	17,6	66,4	2,25	64,7	8,1
Oui, limité, mais pas fortement	756	24,4	37,6	1,53	36,0	3,4
Non	845	27,0	7,7	0,59	7,0	0,8
Inconnu / refus	1 086	31,0				
<b>Ensemble</b>	<b>3 287</b>	<b>100,0</b>	<b>14,9</b>	<b>1,00</b>	<b>13,9</b>	<b>1,7</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T 4**

**Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)**

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 221  
 Non réponse = 14  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 615

	Bénéficiaires de la CMU-C			Indice à âge et sexe comparables
	Effectif brut	Répartition (% pondéré)	Taux pondéré (%)	
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
Moins de 16 ans	958	35,2	10,0	
16 à 39 ans	989	38,3	6,9	
40 à 64 ans	684	24,7	4,2	
65 ans et plus	44	1,6	0,6	
Inconnu / refus	6	0,2		
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	1 200	42,5	5,0	
Femme	1 481	57,5	6,4	
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	436	17,5	2,3	0,42
Chômeur	563	22,5	23,8	4,09
Retraité / veuf	69	2,7	0,8	0,51
Femme au foyer	344	12,1	17,3	3,55
Autre inactif (dont personnes handicapées)	78	2,8	11,3	2,38
Etudiant, enfant	1 187	42,2	9,3	1,00
Inconnu / refus	4	0,1		
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	45	1,2	2,0	0,50
Artisan, commerçant	145	4,7	3,1	0,61
Cadre et profession intellectuelle	28	1,3	0,4	0,07
Profession intermédiaire	136	5,6	1,7	0,29
Employé administratif	225	9,5	6,3	1,09
Employé de commerce	468	21,8	18,9	3,13
Ouvrier qualifié	586	18,6	4,2	0,72
Ouvrier non qualifié	744	26,6	15,1	2,65
Inactif n'ayant jamais travaillé	304	10,7	37,4	6,12
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	62	1,7	16,4	5,22
Maternelle, primaire, CEP	179	6,7	3,2	1,56
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	844	33,7	6,9	1,56
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	248	9,4	4,1	0,77
Supérieur	99	4,3	1,3	0,25
Autre	7	0,2	3,2	0,75
Enfant, études en cours	1 187	42,2	9,3	1,00
Inconnu / refus	55	1,8		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 4**

### Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)

suite

Effectif brut = 22 850  
Ne sait pas = 221  
Non réponse = 14  
Nombre de personnes ayant répondu = 22 615

	Bénéficiaires de la CMU-C			
	Effectif brut	Répartition (% pondéré)	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>				
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 713	65,7	26,7	4,39
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	219	8,6	3,6	0,63
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	54	2,4	0,9	0,16
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	23	1,1	0,5	0,08
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	5	0,3	0,1	0,02
Revenu non renseigné	667	21,9	4,2	0,77
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	170	12,2	4,9	1,32
2 personnes	376	18,3	3,7	0,95
3 personnes	497	22,4	6,7	1,04
4 personnes	576	19,2	4,7	0,65
5 personnes	401	12,0	6,3	0,84
6 personnes et plus	661	15,9	20,3	2,64
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	170	12,2	4,9	1,32
Famille monoparentale	811	38,5	23,3	3,25
Couple sans enfant	114	4,3	1,1	0,31
Couple avec enfant(s)	1 341	38,4	4,3	0,61
Autres	245	6,6	14,8	2,86
<b>Taille d'unité urbaine</b>				
Commune rurale	450	17,0	3,3	0,58
Unité urbaine < 20 000 habitants	382	15,3	4,4	0,78
20 000 à 199 999 habitants	695	26,8	8,1	1,45
200 000 à 1 999 999 habitants	823	29,3	7,8	1,33
Agglomération de Paris	331	11,5	6,4	1,08
<b>Variables de protection sociale</b>				
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>				
Régime général ou rattaché	2 511	94,0	6,3	1,08
MSA	68	1,8	2,0	0,47
RSI	62	2,3	2,0	0,43
Autre régime / inconnu	40	1,9	3,0	0,55

Suite du tableau page suivante

**T 4**

**Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)**

suite

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 221  
 Non réponse = 14  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 615

	<b>Bénéficiaires de la CMU-C</b>			
	Effectif brut	Répartition (% pondéré)	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>				
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire (CC) à titre privé</b>				
A une CC privée en plus de la CMU-C	200	8,1	0,5	0,09
Ne bénéficie pas d'une CC privée	2 441	90,7	54,7	8,34
Ne sait pas	40	1,2	9,0	1,81
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>				
Oui	301	11,8	4,5	1,42
Non	2 380	88,2	5,9	0,96
<b>Variables d'état de santé</b>				
<b>Note de santé perçue</b>				
0 à 4	85	3,5	7,9	2,85
5 à 6	286	11,9	7,7	2,32
7 à 8	579	23,0	5,1	1,01
9 à 10	893	33,1	6,8	0,93
Inconnu / refus	838	28,5		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>				
Très bon	684	25,0	7,3	0,98
Bon	736	28,9	5,5	0,99
Assez bon	388	15,7	6,4	1,65
Mauvais	132	5,3	8,6	2,92
Très mauvais	21	0,8	8,3	3,27
Inconnu / refus	720	24,3		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>				
Oui	480	19,5	5,3	1,30
Non	1 386	52,5	6,9	1,07
Ne sait pas	72	2,7	7,5	1,47
Inconnu / refus	743	25,3		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>				
Oui, fortement limité	113	4,3	6,2	2,11
Oui, limité, mais pas fortement	250	10,2	6,0	1,59
Non	1 519	58,4	6,4	1,03
Inconnu / refus	799	27,1		
<b>Ensemble</b>	<b>2 681</b>	<b>100,0</b>	<b>5,7</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 5**

### Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMU-C

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 244  
 Non réponses = 70  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 536

	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pond. (%)	Indice à âge et sexe comp.	Répartition selon le type d'organisme <i>une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires</i>				
					Mutuelle <sup>1</sup> (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)	Courtier d'assurance <sup>2</sup> (%)	Indéterminé (%)
<b>Variables sociodémographiques</b>									
<b>Age de la personne</b>									
Moins de 16 ans	3 891	19,5	87,4		38,4	13,0	16,2	13,9	8,3
16 à 39 ans	5 469	30,4	87,9		39,1	12,3	16,6	11,7	10,2
40 à 64 ans	6 938	34,2	92,8		45,0	11,6	18,0	11,4	8,8
65 ans et plus	2 767	15,7	94,9		52,9	11,8	19,1	5,6	5,9
Inconnu / refus	53	0,2							
<b>Sexe de la personne</b>									
Homme	9 438	48,3	90,3		41,2	12,9	17,3	11,6	9,0
Femme	9 678	51,7	90,6		44,7	11,4	17,4	10,7	8,5
Inconnu / refus	2	0,0							
<b>Occupation principale de la personne</b>									
Actif occupé	8 462	45,8	94,2	1,04	42,1	13,5	17,7	13,0	10,5
Chômeur	755	3,9	65,7	0,73	32,9	6,2	15,3	5,7	6,3
Retraité / veuf	3 576	20,2	95,4	1,01	53,8	11,1	19,4	5,6	5,9
Femme au foyer	711	3,4	76,4	0,83	38,5	8,9	14,2	8,2	6,8
Autre inactif (dont personnes handicapées)	258	1,3	85,1	0,93	47,8	8,3	19,4	4,8	6,1
Etudiant, enfant	5 341	25,3	88,0	1,01	39,1	12,5	16,0	13,8	8,8
Inconnu / refus	15	0,1							
<b>Milieu social</b>									
Agriculteur	833	3,6	95,6	1,04	33,8	2,6	52,8	2,9	4,4
Artisan, commerçant	1 695	8,8	92,3	1,01	41,3	10,2	26,0	7,5	7,7
Cadre et profession intellectuelle	3 589	18,6	97,0	1,07	40,9	14,6	14,4	19,1	12,2
Profession intermédiaire	3 504	19,6	96,2	1,07	49,5	12,3	14,5	12,2	9,4
Employé administratif	1 417	8,6	90,1	1,00	55,4	7,3	12,1	10,0	7,2
Employé de commerce	816	5,3	73,0	0,81	33,6	7,3	18,3	6,4	7,7
Ouvrier qualifié	5 257	25,8	91,7	1,02	41,9	16,0	16,7	10,8	8,3
Ouvrier non qualifié	1 859	8,8	80,0	0,89	40,4	10,9	15,0	7,1	7,0
Inactif n'ayant jamais travaillé	148	0,9	49,9	0,55	23,8	4,5	9,1	2,6	9,9

<sup>1</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>2</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Suite du tableau page suivante

**T 5** Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMU-C

suite

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 244  
 Non réponses = 70  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 536

**Personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMU-C**

	Effectif brut	Répartition (%) pond.)	Taux pond. (%)	Indice à âge et sexe comp.	Répartition selon le type d'organisme <i>une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires</i>				
					Mutuelle <sup>1</sup> (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)	Courtier d'assurance <sup>2</sup> (%)	Indéterminé (%)
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>									
<b>Niveau d'études</b>									
Non scolarisé, jamais scolarisé	111	0,4	61,9	0,66	31,8	9,2	5,7	7,4	7,9
Maternelle, primaire, CEP	2 269	12,2	91,8	0,98	47,5	12,6	21,2	5,8	5,1
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	5 231	27,5	89,4	0,98	44,7	11,5	18,4	8,9	7,4
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	2 405	13,2	91,2	1,01	43,4	12,2	17,2	10,8	9,5
Supérieur	3 322	19,4	95,2	1,05	43,2	12,6	16,1	14,9	11,3
Autre	67	0,4	92,1	1,00	58,2	7,9	13,7	4,4	8,0
Enfant, études en cours	5 341	25,3	88,0	1,01	39,1	12,5	16,0	13,8	8,8
Inconnu / refus	372	1,7							
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>									
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	2 149	10,2	66,1	0,73	31,6	8,3	16,8	5,8	3,7
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	2 685	14,0	93,0	1,03	45,6	13,8	19,2	8,8	7,0
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	2 751	15,5	96,4	1,07	48,1	12,8	16,5	13,4	6,9
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	2 668	14,3	97,7	1,08	47,8	14,2	16,9	13,2	7,9
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	2 902	16,4	97,9	1,08	44,9	15,5	16,9	15,7	9,4
Revenu non renseigné	5 963	29,5	90,7	1,00	41,5	10,1	17,6	10,2	12,9
<b>Taille du ménage</b>									
1 personne	1 209	14,1	88,3	0,96	45,3	11,4	18,4	7,5	6,6
2 personnes	5 285	29,1	92,9	1,01	48,1	10,9	18,8	8,1	8,4
3 personnes	3 738	18,8	90,2	1,01	40,4	12,2	17,4	11,8	10,1
4 personnes	5 250	23,7	92,4	1,04	41,8	12,8	16,2	14,5	9,6
5 personnes	2 648	10,8	90,7	1,02	39,1	14,7	15,0	15,8	9,5
6 personnes et plus	988	3,4	71,2	0,80	29,0	12,0	15,7	9,7	6,7
<b>Type de ménage</b>									
Personne seule	1 209	14,1	88,3	0,96	45,3	11,4	18,4	7,5	6,6
Famille monoparentale	1 181	7,6	73,4	0,82	36,4	7,6	15,8	6,2	7,8
Couple sans enfant	4 640	24,7	96,0	1,03	50,1	11,8	18,9	8,2	8,5
Couple avec enfant(s)	11 506	51,6	92,5	1,04	40,9	13,5	16,6	14,5	9,7
Autres	582	1,9	72,9	0,80	29,6	8,6	18,1	9,4	8,5

<sup>1</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>2</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Suite du tableau page suivante



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

### T 5 Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMU-C

suite

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 244  
 Non réponses = 70  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 536

	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pond. (%)	Indice à âge et sexe comp.	Répartition selon le type d'organisme <i>une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires</i>				
					Mutuelle <sup>1</sup> (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)	Courtier d'assurance <sup>2</sup> (%)	Indéterminé (%)
					<b>Personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMU-C</b>				
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>									
<b>Taille d'unité urbaine</b>									
Commune rurale	5 875	30,4	93,6	1,03	42,4	12,6	22,4	10,2	8,1
Unité urbaine < 20 000 habitants	3 929	20,6	92,6	1,02	43,1	11,4	20,1	10,9	8,6
20 000 à 199 999 habitants	3 477	18,5	88,9	0,98	48,3	10,4	15,3	7,9	8,1
200 000 à 1 999 999 habitants	3 927	20,9	88,1	0,98	43,6	11,9	13,5	11,8	9,4
Agglomération de Paris	1 910	9,6	84,6	0,94	33,5	15,7	9,1	18,4	11,1
<b>Variables de protection sociale</b>									
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>									
Régime général ou rattaché	16 336	84,5	90,2	1,00	43,2	13,1	14,8	12,2	8,9
MSA	1 235	5,5	93,6	1,02	34,5	9,0	44,4	3,1	3,6
RSI	1 129	6,5	91,7	1,01	41,2	6,5	31,4	5,6	7,5
Autre régime / inconnu	418	3,4	89,6	0,99	54,0	2,8	13,3	6,5	15,2
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>									
Oui	2 826	15,0	91,2	0,98	48,2	11,5	18,7	7,2	6,7
Non	16 288	84,9	90,3	1,00	42,1	12,2	17,1	11,8	9,1
Inconnu / refus	4	0,0							
<b>Variables d'état de santé</b>									
<b>Note de santé perçue</b>									
0 à 4	457	2,4	85,1	0,91	49,1	11,0	16,5	5,0	4,7
5 à 6	1 557	8,6	88,4	0,95	46,6	11,1	19,0	8,9	4,2
7 à 8	4 833	26,4	91,8	1,01	45,5	12,9	17,7	11,6	5,8
9 à 10	5 303	27,9	90,8	1,02	41,8	14,0	18,3	13,3	6,0
Inconnu / refus	6 968	34,7							

<sup>1</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>2</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Suite du tableau page suivante

**T 5** Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMU-C

suite

Effectif brut = 22 850  
 Ne sait pas = 244  
 Non réponses = 70  
 Nombre de personnes ayant répondu = 22 536

**Personnes couvertes par une complémentaire privée hors CMU-C**

	Effectif brut	Répartition (% pond.)	Taux pond. (%)	Indice à âge et sexe comp.	Répartition selon le type d'organisme <i>une même personne peut être couverte par plusieurs complémentaires</i>				
					Mutuelle <sup>1</sup> (%)	Institution de prévoyance (%)	Assurance privée (%)	Courtier d'assurance <sup>2</sup> (%)	Indéterminé (%)
<b>Variables d'état de santé (suite)</b>									
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>									
Très bon	3 703	19,3	89,9	1,01	40,3	14,1	18,5	13,3	6,4
Bon	5 547	30,3	91,8	1,01	45,4	12,4	17,8	12,5	5,6
Assez bon	2 593	13,9	90,2	0,98	47,2	13,0	17,9	8,8	4,6
Mauvais	605	3,3	83,8	0,90	44,0	11,2	17,9	6,5	5,2
Très mauvais	99	0,5	84,7	0,91	57,6	4,7	13,2	3,0	7,2
Inconnu / refus	6 571	32,7							
<b>Variables de protection sociale</b>									
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>									
Oui	3 905	21,4	91,2	0,99	48,1	12,5	17,3	9,7	5,2
Non	8 155	43,2	90,0	1,00	42,4	13,2	18,1	12,7	5,8
Ne sait pas	369	2,0	90,4	0,99	44,9	11,2	20,1	8,0	7,3
Inconnu / refus	6 689	33,3							
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>									
Oui, fortement limité	723	3,8	87,5	0,94	48,5	10,9	18,2	6,5	4,9
Oui, limité, mais pas fortement	1 757	9,8	90,6	0,98	48,4	11,2	17,8	9,3	5,3
Non	9 864	52,7	90,9	1,01	43,2	13,5	18,0	12,5	5,8
Inconnu / refus	6 774	33,7							
<b>Ensemble</b>	<b>19 118</b>	<b>100,0</b>	<b>90,5</b>	<b>1,00</b>	<b>43,0</b>	<b>12,1</b>	<b>17,3</b>	<b>11,1</b>	<b>8,8</b>

<sup>1</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>2</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

### Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMU-C) selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme

T 6

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats étudiés = 6 555<sup>1</sup>

	Type d'organisme											
	Mutuelle <sup>2</sup>		Institution de prévoyance		Assurance privée		Courtier d'assurance <sup>3</sup>		Indéterminé		Ensemble	
	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne
<b>Mode d'obtention</b>												
Par l'entreprise actuelle <sup>4</sup>	1 066	32,6	528	61,2	187	13,9	489	69,2	199	53,4	2 469	37,7
Par un autre biais <sup>5</sup>	1 967	60,2	287	33,3	1 038	77,1	193	27,3	124	33,2	3 609	55,1
Ne sait pas	233	7,1	48	5,6	121	9,0	25	3,5	50	13,4	477	7,3
<b>Ensemble</b>	<b>3 266</b>	<b>100,0</b>	<b>863</b>	<b>100,0</b>	<b>1 346</b>	<b>100,0</b>	<b>707</b>	<b>100,0</b>	<b>373</b>	<b>100,0</b>	<b>6 555</b>	<b>100,0</b>

	Type d'organisme											
	Mutuelle <sup>2</sup>		Institution de prévoyance		Assurance privée		Courtier d'assurance <sup>3</sup>		Indéterminé		Ensemble	
	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne
<b>Mode d'obtention</b>												
Par l'entreprise actuelle <sup>4</sup>	1 066	43,2	528	21,4	187	7,6	489	19,8	199	8,1	2 469	100,0
Par un autre biais <sup>5</sup>	1 967	54,5	287	8,0	1 038	28,8	193	5,3	124	3,4	3 609	100,0
Ne sait pas	233	48,8	48	10,1	121	25,4	25	5,2	50	10,5	477	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 266</b>	<b>49,8</b>	<b>863</b>	<b>13,2</b>	<b>1 346</b>	<b>20,5</b>	<b>707</b>	<b>10,8</b>	<b>373</b>	<b>5,7</b>	<b>6 555</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>3</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

<sup>4</sup> Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. À partir de 2008, nous classons en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

<sup>5</sup> Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme « obtenus par leur entreprise » des contrats qui sont juridiquement individuels.

Source : Irdes-ESPS 2010

**T 7**

**Données synthétiques sur le mode d'obtention  
des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C)**

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats renseignés = 6 555<sup>1</sup>. Nombre de contrats non renseignés = 0.

	Nombre de contrats	Mode d'obtention		
		Par l'entreprise actuelle <sup>2</sup> (%)	Par un autre biais <sup>3</sup> (%)	Ne sait pas (%)
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
16 à 29 ans	743	42,0	49,4	8,6
30 à 39 ans	1 099	55,1	40,6	4,3
40 à 49 ans	1 311	58,9	36,2	4,9
50 ans et plus	3 399	22,9	68,3	8,9
Inconnu/refus	3			
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	3 763	39,5	53,0	7,5
Femme	2 792	35,2	57,9	6,9
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	4 069	59,0	35,9	5,1
Chômeur	233	4,7	84,1	11,2
Retraité / veuf	1 993	2,2	87,5	10,3
Femme au foyer	93	1,1	83,9	15,1
Autre inactif (dont personnes handicapées)	105	3,8	88,6	7,6
Etudiant, enfant	61	13,1	65,6	21,3
Inconnu / refus	1			
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	326	9,8	80,4	9,8
Artisan, commerçant	553	15,6	72,9	11,6
Cadre et profession intellectuelle	1 193	48,5	45,8	5,7
Profession intermédiaire	1 262	44,1	49,7	6,2
Employé administratif	540	40,7	54,4	4,8
Employé de commerce	321	19,0	72,3	8,7
Ouvrier qualifié	1 675	42,5	50,4	7,1
Ouvrier non qualifié	626	34,0	57,0	8,9
Inactif n'ayant jamais travaillé	59	15,3	74,6	10,2

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. À partir de 2008, nous classons en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

<sup>3</sup> Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme « obtenus par leur entreprise » des contrats qui sont juridiquement individuels.

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 7**

### Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMU-C)

suite

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats renseignés = 6 555<sup>1</sup>. Nombre de contrats non renseignés = 0.

	Nombre de contrats	Mode d'obtention		
		Par l'entreprise actuelle <sup>2</sup> (%)	Par un autre biais <sup>3</sup> (%)	Ne sait pas (%)
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	37	21,6	70,3	8,1
Maternelle, primaire, CEP	1 119	8,7	81,4	9,9
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	2 422	37,8	54,5	7,7
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	1 062	44,4	48,6	7,1
Supérieur	1 713	53,6	42,4	3,9
Autre	33			
Enfant, études en cours	61	13,1	65,6	21,3
Inconnu / refus	108			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>				
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	736	19,7	70,7	9,6
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	1 027	31,5	62,9	5,6
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	1 124	39,7	53,9	6,4
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	1 127	43,7	50,0	6,2
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 450	49,6	46,4	4,0
Revenu non renseigné	1 091	31,4	55,0	13,6
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	931	21,4	72,8	5,8
2 personnes	2 518	24,0	67,5	8,5
3 personnes	1 222	49,5	43,9	6,5
4 personnes	1 292	57,6	35,7	6,7
5 personnes	439	54,2	39,0	6,8
6 personnes et plus	153	51,6	40,5	7,8
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	931	21,4	72,8	5,8
Famille monoparentale	410	32,2	60,0	7,8
Couple sans enfant	2 205	23,7	67,6	8,7
Couple avec enfant(s)	2 794	55,9	37,9	6,2
Autres	215	25,1	62,3	12,6
<b>Fonctionnaire / Autre salarié / Non salarié</b>				
Fonctionnaire	1 017	37,1	57,8	5,1
Autre salarié	4 627	44,4	48,8	6,8
Non salarié	817	3,8	84,7	11,5
Inconnu/refus	94			
<b>Ensemble</b>	<b>6 555</b>	<b>37,7</b>	<b>55,1</b>	<b>7,3</b>

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une information déclarative. Ainsi, nombre de fonctionnaires déclarent comme obtenus par leur employeur des contrats qui sont en fait individuels. À partir de 2008, nous classons en individuel les contrats obtenus par l'entreprise pour les retraités, les chômeurs et les travailleurs indépendants.

<sup>3</sup> Il s'agit de contrats individuels obtenus par une démarche personnelle ou issus de la transformation d'un contrat collectif en un contrat individuel au moment du passage à la retraite ou de la perte d'un emploi. Cette catégorie ne regroupe pas exactement l'ensemble des contrats individuels. En effet, beaucoup de salariés fonctionnaires déclarent à tort comme « obtenus par leur entreprise » des contrats qui sont juridiquement individuels.

Source : Irdes-ESPS 2010

**T 8**

**Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs selon qu'ils sont obligatoires ou non**

Les informations sur les contrats d'entreprise sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).  
 Nombre de contrats d'entreprise étudiés = 2 469<sup>1</sup>

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						Ensemble
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Variables sociodémographiques</b>							
<b>Age de la personne</b>							
Actifs de 16 à 29 ans	231	74,0	60	19,2	21	6,7	312
Actifs de 30 à 39 ans	450	74,3	119	19,6	37	6,1	606
Actifs de 40 à 49 ans	553	71,6	161	20,9	58	7,5	772
Actifs de 50 ans et plus	470	60,4	244	31,4	64	8,2	778
Inconnu/refus					1		1
<b>Sexe de la personne</b>							
Homme	1 042	70,1	328	22,1	116	7,8	1 486
Femme	662	67,3	256	26,0	65	6,6	983
<b>Milieu social</b>							
Agriculteur	24	75,0	6	18,8	2	6,3	32
Artisan, commerçant	54	62,8	24	27,9	8	9,3	86
Cadre et profession intellectuelle	442	76,3	108	18,7	29	5,0	579
Profession intermédiaire	378	67,9	144	25,9	35	6,3	557
Employé administratif	127	57,7	69	31,4	24	10,9	220
Employé de commerce	34	55,7	24	39,3	3	4,9	61
Ouvrier qualifié	489	68,7	160	22,5	63	8,8	712
Ouvrier non qualifié	148	69,5	48	22,5	17	8,0	213
Inactif n'ayant jamais travaillé	8	88,9	1	11,1			9
<b>Niveau d'études</b>							
Jamais scolarisé, maternelle, primaire, CEP	59	56,2	28	26,7	18	17,1	105
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	604	65,9	232	25,3	80	8,7	916
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	329	69,9	117	24,8	25	5,3	471
Supérieur	674	73,3	192	20,9	53	5,8	919
Autre	5		4		1		10
Enfant, étude en cours	5	62,5	2	25,0	1	12,5	8
Inconnu / refus	28		9		3		40
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>							
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	91	62,8	36	24,8	18	12,4	145
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	216	66,9	89	27,6	18	5,6	323
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	292	65,5	110	24,7	44	9,9	446
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	344	69,8	121	24,5	28	5,7	493
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	517	71,9	160	22,3	42	5,8	719
Revenu non renseigné	244	71,1	68	19,8	31	9,0	343

<sup>1</sup> Les contrats d'entreprise souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

**T 8**

### Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs selon qu'ils sont obligatoires ou non

suite

Les informations sur les contrats d'entreprise sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats d'entreprise étudiés = 2 469<sup>1</sup>

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						Ensemble
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>							
<b>Taille du ménage</b>							
1 personne	126	63,3	56	28,1	17	8,5	199
2 personnes	429	71,0	136	22,5	39	6,5	604
3 personnes	420	69,4	139	23,0	46	7,6	605
4 personnes	516	69,4	181	24,3	47	6,3	744
5 personnes	161	67,6	54	22,7	23	9,7	238
6 personnes et plus	52	65,8	18	22,8	9	11,4	79
<b>Type de ménage</b>							
Personne seule	126	63,3	56	28,1	17	8,5	199
Famille monoparentale	83	62,9	37	28,0	12	9,1	132
Couple sans enfant	376	72,0	115	22,0	31	5,9	522
Couple avec enfant(s)	1 087	69,6	361	23,1	114	7,3	1 562
Autres	32	59,3	15	27,8	7	13,0	54
<b>Fonctionnaire / Autre salarié / Non salarié</b>							
Fonctionnaire	106	28,1	232	61,5	39	10,3	377
Autre salarié	1 574	76,7	340	16,6	139	6,8	2 053
Non salarié	19	61,3	10	32,3	2	6,5	31
Inconnu/refus	5		2		1		8
<b>Ensemble</b>	<b>1 704</b>	<b>69,0</b>	<b>584</b>	<b>23,7</b>	<b>181</b>	<b>7,3</b>	<b>2 469</b>

<sup>1</sup> Les contrats d'entreprise souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2010

**T 9** **Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire**

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats étudiés = 6 555<sup>1</sup>

Nombre de contrats avec au moins une appréciation renseignée = 5 907

	Lunettes		Prothèses dentaires		Soins de spécialistes		Forfait hospitalier	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Mutuelle<sup>2</sup></b>								
Très bien	408	14,3	319	11,6	406	15,6	921	34,7
Plutôt bien	1 260	44,1	1 263	45,9	1 337	51,3	1 472	55,5
Plutôt mal	795	27,8	763	27,7	515	19,7	194	7,3
Très mal	342	12,0	361	13,1	165	6,3	47	1,8
Pas du tout	54	1,9	47	1,7	185	7,1	17	0,6
Ensemble des opinions exprimées	2 859	100,0	2 753	100,0	2 608	100,0	2 651	100,0
Inconnu / refus	407		513		658		615	
<b>Institution de prévoyance</b>								
Très bien	223	29,4	158	21,7	205	28,8	307	42,5
Plutôt bien	324	42,7	358	49,1	330	46,4	355	49,1
Plutôt mal	139	18,3	145	19,9	102	14,3	40	5,5
Très mal	61	8,0	54	7,4	39	5,5	14	1,9
Pas du tout	12	1,6	14	1,9	35	4,9	7	1,0
Ensemble des opinions exprimées	759	100,0	729	100,0	711	100,0	723	100,0
Inconnu / refus	104		134		152		140	
<b>Assurance privée</b>								
Très bien	163	14,2	130	11,9	217	20,5	393	36,8
Plutôt bien	519	45,4	505	46,2	526	49,6	588	55,0
Plutôt mal	266	23,3	286	26,2	191	18,0	61	5,7
Très mal	171	14,9	149	13,6	78	7,4	21	2,0
Pas du tout	25	2,2	22	2,0	48	4,5	6	0,6
Ensemble des opinions exprimées	1 144	100,0	1 092	100,0	1 060	100,0	1 069	100,0
Inconnu / refus	202		254		286		277	
<b>Courtier d'assurance<sup>3</sup></b>								
Très bien	183	29,1	114	18,7	163	27,4	226	38,9
Plutôt bien	301	47,9	325	53,2	324	54,5	318	54,7
Plutôt mal	81	12,9	99	16,2	66	11,1	25	4,3
Très mal	57	9,1	66	10,8	25	4,2	10	1,7
Pas du tout	7	1,1	7	1,1	16	2,7	2	0,3
Ensemble des opinions exprimées	629	100,0	611	100,0	594	100,0	581	100,0
Inconnu / refus	78		96		113		126	

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>3</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Suite du tableau page suivante



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

### T 9 Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire

suite

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats étudiés = 6 555<sup>1</sup>

Nombre de contrats avec au moins une appréciation renseignée = 5 907

	Lunettes		Prothèses dentaires		Soins de spécialistes		Forfait hospitalier	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Indéterminé</b>								
Très bien	63	22,3	54	19,6	69	26,0	113	42,8
Plutôt bien	135	47,9	130	47,3	136	51,3	127	48,1
Plutôt mal	54	19,1	65	23,6	39	14,7	21	8,0
Très mal	22	7,8	23	8,4	11	4,2	2	0,8
Pas du tout	8	2,8	3	1,1	10	3,8	1	0,4
Ensemble des opinions exprimées	282	100,0	275	100,0	265	100,0	264	100,0
Inconnu / refus	91		98		108		109	
<b>Ensemble</b>								
Très bien	1 040	18,3	775	14,2	1 060	20,2	1 960	37,1
Plutôt bien	2 539	44,8	2 581	47,3	2 653	50,6	2 860	54,1
Plutôt mal	1 335	23,5	1 358	24,9	913	17,4	341	6,4
Très mal	653	11,5	653	12,0	318	6,1	94	1,8
Pas du tout	106	1,9	93	1,7	294	5,6	33	0,6
Ensemble des opinions exprimées	5 673	100,0	5 460	100,0	5 238	100,0	5 288	100,0
Inconnu / refus	882		1 095		1 317		1 267	

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2010

### T10 Appréciation du rapport qualité/prix selon la nature de la couverture complémentaire

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).

Nombre de contrats étudiés = 6 555<sup>1</sup>

	Effectif	Pensez-vous que votre couverture complémentaire vous offre un rapport qualité/prix :				
		Très bon %	Plutôt bon %	Plutôt mauvais %	Très mauvais %	Inconnu / refus %
Mutuelle <sup>2</sup>	3 266	10,5	61,1	12,1	1,0	15,3
Institution de prévoyance	863	21,6	54,9	8,2	1,9	13,4
Assurance privée	1 346	10,5	57,7	12,8	1,6	17,4
Courtier d'assurance <sup>3</sup>	707	17,3	59,8	8,8	1,0	13,2
Indéterminé	373	12,1	52,0	8,8	1,3	25,7
<b>Ensemble</b>	<b>6 555</b>	<b>12,8</b>	<b>59,0</b>	<b>11,2</b>	<b>1,2</b>	<b>15,8</b>

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> En 2010, comme le propose le Fonds CMU, les « sociétés d'assurance mutuelle » ou « mutuelles d'assurance » sont classées dans la catégorie « Mutuelle ».

<sup>3</sup> Les courtiers d'assurance sont des organismes qui souscrivent des contrats de complémentaire santé au bénéfice d'organismes assureurs (mutuelle, institution de prévoyance, assurance privée). Sur le terrain de l'enquête, nous cherchons à identifier les organismes assureurs. Ne sont classés en courtiers d'assurance que les contrats pour lesquels nous n'avons pas pu identifier l'assureur.

Source : Irdes-ESPS 2010

**T 11**

**Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention de la couverture complémentaire privée**

Les informations sur les contrats sont issues des questionnaires auto-administrés remplis par les souscripteurs des contrats (cf. « Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé », page 223).  
 Nombre de contrats étudiés = 6 555<sup>1</sup>

	Effectif	Pensez-vous que votre couverture complémentaire vous offre un rapport qualité/prix :				
		Très bon %	Plutôt bon %	Plutôt mauvais %	Très mauvais %	Inconnu / refus %
<b>Salarié</b>						
Par son entreprise, obligatoire	1 704	23,0	57,1	8,4	1,1	10,4
Par son entreprise, facultative	584	13,2	64,9	13,0	0,7	8,2
Par son entreprise, sans autre indication	181	16,0	58,0	7,7	1,7	16,6
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	1 003	8,1	66,9	13,7	1,2	10,2
Salarié, autre	111	15,3	55,9	10,8	1,8	16,2
<b>Non salarié</b>						
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	381	5,5	64,0	15,0	1,0	14,4
Par un autre moyen	29					
<b>Retraité</b>						
A conservé celle de son ancienne entreprise	867	10,0	66,1	10,7	1,4	11,8
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	809	7,3	58,7	16,7	1,7	15,6
<b>Etudiant</b>						
Par une couverture complémentaire étudiante	30		66,7	3,3	6,7	23,3
Par un autre moyen	15					
<b>Chômeur, au foyer, en invalidité, veuf(ve)</b>						
Par son ancienne entreprise	65	15,4	60,0	18,5	1,5	4,6
A conservé celle du conjoint décédé	54	14,8	53,7	5,6	5,6	20,4
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	245	9,0	60,4	12,7	2,0	15,9
<b>Inconnu / refus</b>						
Inconnu / refus	477					
<b>Ensemble</b>	<b>6 555</b>	<b>12,8</b>	<b>59,0</b>	<b>11,2</b>	<b>1,2</b>	<b>15,8</b>

<sup>1</sup> Les contrats souscrits par un individu qui ne vit pas dans le foyer enquêté ne sont pas pris en compte.

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

### T12 Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée

Il s'agit de personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé, ni privée, ni CMU-C. Elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs.

Effectif brut = 394

Non réponses = 32

Nombre de personnes ayant répondu = 362

	Effectif brut	Taux pondéré
Je suis pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale pour une ALD, une invalidité	55	14,6
Je souhaiterais être couvert, mais je n'en ai pas les moyens	176	42,8
Je ne souhaite pas être couvert, je n'en ai pas besoin	40	12,8
Je suis en cours d'adhésion	29	8,0
Je n'y pense pas, je n'ai pas le temps de faire les démarches	41	11,9
Autre	49	13,8

Source : Irdes-ESPS 2010

### T13 Motifs de perte de couverture complémentaire privée

Il s'agit de personnes qui ne bénéficient d'aucune couverture complémentaire santé, ni privée, ni CMU-C. Elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs.

Effectif brut = 201

Ne sait pas = 5

Non réponses = 9

Nombre de personnes ayant répondu = 187

	Effectif brut	Taux pondéré
Cessation d'activité due au chômage	34	10,4
Cessation d'activité due à la retraite	24	5,4
Changement d'emploi	25	7,4
Perte de mon statut d'étudiant	13	2,7
Perte du bénéfice de la mutuelle de mes parents	15	3,8
Prise en charge à 100 % de mes frais de santé	9	2,5
Changement de situation familiale (divorce, séparation, veuvage...)	13	6,4
Je n'avais plus les moyens car mes revenus avaient baissé	43	11,5
Je n'avais plus les moyens car la cotisation avait augmenté	19	5,3
Le rapport entre les remboursements proposés et le prix de la mutuelle n'était plus assez bon	13	3,9
Autre	19	6,6

Source : Irdes-ESPS 2010

**T14** Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale

Nombre de personnes ayant répondu = 22 140<sup>1</sup>

	Effectif brut	Couv. compl. privée / CMU-C		CC privée / CMU-C / Exonération du ticket modérateur (TM)		Ind. à âge et sexe comp. du taux de pers. avec TM à charge
		% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C	% pondéré de personnes sans cov. compl.	% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C ou exo. du TM	% pondéré de personnes avec TM et dépassement à charge	
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	4 849	96,7	3,3	96,8	3,2	
16 à 39 ans	6 609	94,2	5,8	94,7	5,3	
40 à 64 ans	7 697	96,6	3,4	97,2	2,8	
65 ans et plus	2 929	95,4	4,6	97,9	2,1	
Inconnu / refus	56					
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	10 875	94,9	5,1	95,6	4,4	
Femme	11 265	96,5	3,5	97,1	2,9	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	9 032	96,1	3,9	96,4	3,6	0,89
Chômeur	1 361	87,6	12,4	88,9	11,1	2,53
Retraité / veuf	3 763	96,1	3,9	98,0	2,0	0,87
Femme au foyer	1 098	93,3	6,7	95,2	4,8	1,81
Autre inactif (dont personnes handicapées)	333	94,6	5,4	100,0		0,00
Etudiant, enfant	6 535	96,8	3,2	96,8	3,2	0,86
Inconnu / refus	18					
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	873	96,9	3,1	97,9	2,1	0,68
Artisan, commerçant	1 881	95,1	4,9	95,6	4,4	1,31
Cadre et profession intellectuelle	3 665	97,3	2,7	97,5	2,5	0,69
Profession intermédiaire	3 676	97,7	2,3	98,1	1,9	0,51
Employé administratif	1 651	95,9	4,1	96,6	3,4	0,95
Employé de commerce	1 304	90,7	9,3	92,5	7,5	2,19
Ouvrier qualifié	5 968	95,4	4,6	96,3	3,7	1,00
Ouvrier non qualifié	2 643	94,2	5,8	95,1	4,9	1,33
Inactif n'ayant jamais travaillé	479	88,8	11,2	90,4	9,6	2,62
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	209	77,9	22,1	85,5	14,5	5,47
Maternelle, primaire, CEP	2 537	94,8	5,2	97,2	2,8	1,16
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	6 154	95,7	4,3	96,3	3,7	1,05
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	2 721	95,0	5,0	95,4	4,6	1,15
Supérieur	3 479	96,2	3,8	96,7	3,3	0,81
Autre	74	94,8	5,2	94,8	5,2	1,61
Enfant, études en cours	6 535	96,8	3,2	96,8	3,2	0,86
Inconnu / refus	431					

Suite du tableau page suivante

<sup>1</sup> Hors les 710 personnes qui n'ont pas renseigné leur affiliation à une complémentaire santé (N = 22 850 - 710 = 22 140).

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Protection sociale en 2010

Irdes juillet 2012

### T 14 Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 22 140<sup>1</sup>

	Effectif brut	Couv. compl. privée / CMU-C		CC privée / CMU-C / Exonération du ticket modérateur (TM)		Ind. à âge et sexe comp. du taux de pers. avec TM à charge
		% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C	% pondéré de personnes sans cov. compl.	% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C ou exo. du TM	% pondéré de personnes avec TM et dépassement à charge	
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	3 945	91,5	8,5	93,1	6,9	1,93
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	2 918	96,2	3,8	97,3	2,7	0,78
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	2 839	97,1	2,9	97,7	2,3	0,64
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	2 706	98,1	1,9	98,3	1,7	0,44
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	2 942	98,0	2,0	98,2	1,8	0,50
Revenu non renseigné	6 790	94,5	5,5	95,1	4,9	1,37
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	1 440	92,8	7,2	94,7	5,3	1,58
2 personnes	5 745	96,2	3,8	97,2	2,8	0,92
3 personnes	4 287	96,3	3,7	96,7	3,3	0,84
4 personnes	5 871	96,8	3,2	97,0	3,0	0,78
5 personnes	3 082	96,6	3,4	96,8	3,2	0,83
6 personnes et plus	1 715	91,5	8,5	91,9	8,1	2,10
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	1 440	92,8	7,2	94,7	5,3	1,58
Famille monoparentale	1 948	94,9	5,1	95,4	4,6	1,26
Couple sans enfant	4 841	96,8	3,2	97,8	2,2	0,75
Couple avec enfant(s)	13 031	96,5	3,5	96,7	3,3	0,83
Autres	880	88,6	11,4	90,4	9,6	2,71
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	6 361	96,5	3,5	97,2	2,8	0,78
Unité urbaine < 20 000 habitants	4 384	96,6	3,4	97,2	2,8	0,79
20 000 à 199 999 habitants	4 158	96,2	3,8	96,9	3,1	0,89
200 000 à 1 999 999 habitants	4 860	95,6	4,4	96,3	3,7	1,03
Agglomération de Paris	2 377	90,9	9,1	92,1	7,9	2,16
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	19 109	96,1	3,9	96,8	3,2	0,90
MSA	1 320	95,0	5,0	96,1	3,9	1,19
RSI	1 233	93,4	6,6	94,0	6,0	1,72
Autre régime / inconnu	478	92,5	7,5	92,8	7,2	1,84
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	3 216	95,3	4,7	100,0		0,00
Non	18 924	95,8	4,2	95,8	4,2	1,13

Suite du tableau page suivante

<sup>1</sup> Hors les 710 personnes qui n'ont pas renseigné leur affiliation à une complémentaire santé (N = 22 850 - 710 = 22 140).

**T 14** Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 22 140<sup>1</sup>

	Effectif brut	Couv. compl. privée / CMU-C		CC privée / CMU-C / Exonération du ticket modérateur (TM)		Ind. à âge et sexe comp. du taux de pers. avec TM à charge
		% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C	% pondéré de personnes sans cov. compl.	% pondéré de personnes bénéficiaires CC privée ou CMU-C ou exo. du TM	% pondéré de personnes avec TM et dépassement à charge	
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	562	92,0	8,0	98,2	1,8	0,68
5 à 6	1 870	95,5	4,5	97,6	2,4	0,83
7 à 8	5 484	96,5	3,5	97,0	3,0	0,86
9 à 10	6 225	97,1	2,9	97,2	2,8	0,72
Inconnu / refus	7 999					
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	4 431	96,8	3,2	96,9	3,1	0,78
Bon	6 315	96,8	3,2	97,1	2,9	0,80
Assez bon	3 020	96,1	3,9	97,3	2,7	0,90
Mauvais	774	91,6	8,4	97,7	2,3	0,85
Très mauvais	128	93,2	6,8	95,7	4,3	1,65
Inconnu / refus	7 472					
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	4 461	96,0	4,0	98,1	1,9	0,63
Non	9 621	96,4	3,6	96,6	3,4	0,91
Ne sait pas	446	97,7	2,3	97,7	2,3	0,63
Inconnu / refus	7 612					
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	872	93,1	6,9	98,1	1,9	0,70
Oui, limité, mais pas fortement	2 032	96,1	3,9	97,7	2,3	0,78
Non	11 470	96,7	3,3	97,0	3,0	0,81
Inconnu / refus	7 766					
<b>Ensemble</b>	<b>22 140</b>	<b>95,7</b>	<b>4,3</b>	<b>96,4</b>	<b>3,6</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

<sup>1</sup> Hors les 710 personnes qui n'ont pas renseigné leur affiliation à une complémentaire santé (N = 22 850 - 710 = 22 140).

## Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

### T15

#### Maladies recueillies, classification par chapitre

##### Maladies de l'appareil circulatoire

Hypertension artérielle  
 Angine de poitrine  
 Infarctus du myocarde  
 Trouble du rythme cardiaque  
 Accident vasculaire (attaques) cérébral avec ou sans séquelles  
 Artérite des membres inférieurs (maladie des artères)  
 Varices  
 Hémorroïdes  
 Autres maladies cardio-vasculaires

##### Tumeurs

Cancers  
 Tumeurs bénignes  
 Leucémie

##### Maladies de l'appareil respiratoire

Bronchite chronique, emphysème, BPCO  
 Insuffisance respiratoire  
 Asthme  
 Angine  
 Sinusite  
 Rhinopharyngite  
 Bronchite aiguë  
 Bronchiolite  
 Grippe ou état grippal  
 Rhinite allergique  
 Autres maladies respiratoires

##### Maladies de l'oreille et troubles de l'audition

Surdité, baisse de l'audition  
 Autres troubles de l'audition  
 Otite  
 Autres maladies de l'oreille

##### Maladies de l'œil et troubles de la vue

Glaucome  
 Cataracte  
 Strabisme  
 Troubles de la vue  
 Autres maladies ou problèmes oculaires

##### Maladies de la bouche et des dents

Maladies concernant la bouche, les dents et les gencives

##### Maladies de l'appareil digestif

Relux oesophagien (reflux acide)  
 Ulcère de l'estomac ou du duodénum  
 Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique  
 Allergie alimentaires  
 Gastroentérite  
 Autres problèmes digestifs  
 Cirrhose du foie  
 Hépatites chroniques virales  
 Autres maladies du foie

##### Maladies du système ostéo-articulaire

Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago  
 Arthrose du genou  
 Arthrose de la hanche  
 Arthrose, autre localisation  
 Scoliose  
 Ostéoporose  
 Autres maladies concernant les os et les articulations

##### Maladies ou problèmes génito-urinaires

Infections urinaires fréquentes  
 Adénome de la prostate  
 Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles)  
 Autres troubles génitaux et urinaires

##### Maladies endocriniennes et métaboliques

Diabète  
 Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)  
 Trop de cholestérol ou triglycérides dans le sang  
 Autres maladies endocriniennes ou métaboliques

##### Maladies ou problèmes psychiques

Dépression (dépression nerveuse)  
 Anxiété  
 Anorexie, boulimie  
 Hyperactivité  
 Dyslexie, dysorthographe  
 Autres maladies ou problèmes psychiques

##### Maladies du système nerveux

Migraine  
 Epilepsie  
 Autres maladies neurologiques

##### Maladies de la peau

Eczéma  
 Psoriasis  
 Acné  
 Autres maladies de la peau

##### Maladies infectieuses et parasitaires

Maladies infectieuses et parasitaires

##### Maladies du sang et organes hématopoïétiques

Maladies du sang et des organes hématopoïétiques

##### Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques

Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques  
 Infirmité, handicap de naissance

##### Symptômes, maladies illisibles

Symptômes, maladies illisibles

##### Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé

Causes externes, facteurs influant l'état de santé  
 Handicap moteur acquis (amputation, séquelle d'accident)

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

### T16 Taux de prévalence par chapitre selon le sexe

Nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes  
Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Homme			Femme			Ensemble	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Ind. à âge	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	2 599	37,7	0,92	3 380	47,0	1,07	5 979	42,6
Tumeurs	327	4,6	0,95	370	5,4	1,04	697	5,0
Maladies de l'appareil respiratoire	2 051	28,4	0,92	2 568	33,5	1,07	4 619	31,0
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	718	10,0	1,04	714	9,7	0,96	1 432	9,8
Maladies de l'œil et troubles de la vue	4 179	59,2	0,88	5 590	76,7	1,10	9 769	68,4
Maladies de la bouche et des dents	580	8,3	0,78	920	13,0	1,19	1 500	10,7
Maladies de l'appareil digestif	1 415	19,8	0,82	2 093	29,0	1,16	3 508	24,7
Maladies du système ostéo-articulaire	2 585	37,2	0,80	4 064	57,2	1,17	6 649	47,7
Maladies ou problèmes génito-urinaires	457	6,6	0,66	1 012	13,5	1,29	1 469	10,2
Maladies endocriniennes et métaboliques	2 208	30,9	0,92	2 750	37,6	1,07	4 958	34,4
Maladies ou problèmes psychiques	825	11,7	0,67	1 707	23,4	1,29	2 532	17,8
Maladies du système nerveux	537	7,7	0,69	1 114	14,8	1,27	1 651	11,4
Maladies de la peau	644	8,8	0,86	876	11,5	1,13	1 520	10,2
Maladies infectieuses et parasitaires	109	1,6	0,87	156	2,0	1,12	265	1,8
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	25	0,4	0,63	63	0,8	1,33	88	0,6
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	111	1,4	1,16	89	1,0	0,86	200	1,2
Symptômes, maladies illisibles	223	2,9	0,72	381	5,2	1,25	604	4,1
Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé	891	12,1	0,83	1 284	17,3	1,15	2 175	14,8

Note : Ces statistiques reflètent les déclarations des personnes participantes et non des examens médicaux.

Source : Irdes-ESPS 2010



**T17** Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge

Nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes  
Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.	Nb mal. brut	Mal/100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	20	0,6	490	12,1	2 577	51,5	2 892	127,8
Tumeurs	5	0,2	41	1,2	302	6,1	349	15,0
Maladies de l'appareil respiratoire	843	25,0	1 288	29,7	1 585	31,2	903	40,1
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	161	4,5	148	3,5	493	10,0	630	26,9
Maladies de l'œil et troubles de la vue	773	23,2	1 953	47,9	4 377	87,9	2 665	119,8
Maladies de la bouche et des dents	79	2,6	403	9,9	702	14,6	316	14,3
Maladies de l'appareil digestif	201	6,0	669	16,3	1 626	33,2	1 012	44,8
Maladies du système ostéo-articulaire	104	3,2	876	21,9	3 260	66,2	2 409	109,6
Maladies ou problèmes génito-urinaires	40	1,1	425	10,2	585	11,7	419	18,2
Maladies endocriniennes et métaboliques	140	3,5	584	14,0	2 274	44,6	1 958	86,7
Maladies ou problèmes psychiques	183	5,3	609	14,1	1 110	22,6	630	29,9
Maladies du système nerveux	72	2,2	497	11,9	725	14,4	357	15,7
Maladies de la peau	317	9,7	496	12,0	515	9,9	192	8,2
Maladies infectieuses et parasitaires	93	2,8	60	1,6	77	1,5	35	1,4
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	10	0,3	33	0,7	30	0,5	15	0,8
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	58	1,5	63	1,2	68	1,3	11	0,4
Symptômes, maladies illisibles	114	3,5	137	3,0	187	4,0	166	6,9
Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé	370	11,1	404	9,4	862	16,7	539	25,1

Note : Ces statistiques reflètent les déclarations des personnes participantes et non des examens médicaux.

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

**T18**

### Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)

Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Homme		Femme		Ensemble	
	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.
<b>Nombre de maladies</b>						
0	2 402	31,6	2 022	23,5	4 424	27,3
1	1 578	21,3	1 455	18,0	3 033	19,6
2	995	13,9	1 016	13,0	2 011	13,4
3	679	9,6	789	10,6	1 468	10,1
4	454	6,4	658	8,6	1 112	7,6
5	340	4,9	467	6,4	807	5,7
6	252	3,6	332	4,6	584	4,1
7	176	2,3	278	3,5	454	3,0
8	124	1,6	198	2,9	322	2,3
9	98	1,4	164	2,4	262	1,9
10 et plus	224	3,3	456	6,5	680	5,0
<b>Total</b>	<b>7 322</b>	<b>100</b>	<b>7 835</b>	<b>100</b>	<b>15 157</b>	<b>100</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T19**

### Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)

Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.	Eff. brut	% pond.
<b>Nombre de maladies</b>										
0	1 856	54,0	1 650	35,4	847	16,2	71	3,3	4 424	27,3
1	842	25,1	1 054	24,6	1 005	18,9	132	5,8	3 033	19,6
2	383	11,5	620	15,1	793	14,8	214	10,0	2 010	13,4
3	180	5,3	384	9,5	666	13,2	238	10,8	1 468	10,1
4	68	2,1	246	5,9	522	10,0	276	12,2	1 112	7,6
5	37	1,0	145	3,5	371	7,7	254	11,1	807	5,7
6	17	0,5	103	2,4	234	4,7	230	10,3	584	4,1
7	9	0,3	54	1,3	195	3,7	196	7,7	454	3,0
8	3	0,1	39	1,0	126	2,5	154	6,9	322	2,3
9	5	0,2	16	0,4	110	2,4	131	5,6	262	1,9
10 et plus			43	0,9	279	5,8	358	16,3	680	5,0
<b>Total</b>	<b>3 400</b>	<b>100,0</b>	<b>4 354</b>	<b>100,0</b>	<b>5 148</b>	<b>100,0</b>	<b>2 254</b>	<b>100,0</b>	<b>15 156</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T20**

**Nombre moyen de maladies déclarées par personne  
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)**

Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (eff. pondéré)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	3 400	0,8	
16 à 39 ans	4 354	1,7	
40 à 64 ans	5 148	3,4	
65 ans et plus	2 254	5,9	
Inconnu / refus	1		
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	7 322	2,3	
Femme	7 835	3,2	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	5 935	2,2	0,87
Chômeur	944	2,8	1,17
Retraité / veuf	2 819	5,6	1,07
Femme / homme au foyer	759	4,3	1,06
Autre inactif	237	7,0	2,25
Etudiant, enfant	4 458	0,9	0,89
Inconnu / refus	5		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	616	3,7	0,91
Artisan, commerçant	1 203	2,9	0,88
Cadre et profession intellectuelle	2 548	2,5	0,89
Profession intermédiaire	2 594	2,7	1,01
Employé administratif	1 149	3,4	1,15
Employé de commerce	905	3,3	1,11
Ouvrier qualifié	4 031	2,6	1,00
Ouvrier non qualifié	1 795	2,9	1,06
Inactif n'ayant jamais travaillé	316	3,2	1,30
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	122	4,5	1,04
Maternelle, primaire, CEP	1 858	5,7	1,12
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	4 240	3,3	1,00
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	1 808	2,8	0,99
Supérieur	2 415	2,5	0,91
Autre	50	3,9	1,11
Enfant, études en cours	4 458	0,9	0,89
Inconnu / refus	206		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

**T 20**

### Nombre moyen de maladies déclarées par personne (hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (eff. pondéré)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	3 319	2,9	1,09
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	2 402	3,1	1,10
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	2 331	2,6	0,96
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	2 273	2,6	0,99
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	2 486	2,6	0,93
Revenu non renseigné	2 346	3,0	0,94
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	1 162	4,3	1,07
2 personnes	4 161	4,1	1,07
3 personnes	2 811	2,1	0,96
4 personnes	3 986	1,5	0,84
5 personnes	1 948	1,3	0,77
6 personnes et plus	1 089	1,3	0,82
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	1 162	4,3	1,07
Famille monoparentale	1 365	2,4	1,13
Couple sans enfant	3 492	4,3	1,06
Couple avec enfant(s)	8 538	1,6	0,85
Autres	600	3,0	1,02
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	4 388	2,7	0,98
Unité urbaine < 20 000 habitants	3 050	2,8	0,97
20 000 à 199 999 habitants	2 980	2,8	0,99
200 000 à 1 999 999 habitants	3 231	2,9	1,07
Agglomération de Paris	1 508	2,7	0,99
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	13 012	2,8	1,02
MSA	995	3,4	0,92
RSI	835	2,7	0,85
Autre régime / inconnu	315	2,5	0,98

Suite du tableau page suivante

**T 20**

**Nombre moyen de maladies déclarées par personne  
(hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 15 157

	Effectif brut	Nombre moyen de maladies (eff. pondéré)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	2 325	6,0	1,40
Non	12 832	2,2	0,87
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	12 479	2,8	0,99
Bénéficie de la CMU-C	1 830	2,3	1,22
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	526	2,9	1,01
Autre, ne sait pas	322	2,5	1,08
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	579	8,3	1,84
5 à 6	1 914	6,0	1,43
7 à 8	5 581	3,0	0,97
9 à 10	6 372	1,1	0,58
Inconnu / refus	711		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	4 528	0,9	0,50
Bon	6 457	2,3	0,82
Assez bon	3 080	5,0	1,31
Mauvais	792	7,8	1,79
Très mauvais	130	9,4	1,99
Inconnu / refus	170		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	4 543	5,3	1,43
Non	9 842	1,5	0,65
Ne sait pas	461	3,7	1,22
Inconnu / refus	311		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	898	7,4	1,69
Oui, limité, mais pas fortement	2 073	5,6	1,43
Non	11 715	1,9	0,78
Inconnu / refus	471		
<b>Ensemble</b>	<b>15 157</b>	<b>2,8</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

**T21**

### Personnes portant des lunettes ou des lentilles

Nombre de personnes ayant répondu = 14 167

Non réponses = 990

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	646	21,2	
16 à 39 ans	1 724	46,2	
40 à 64 ans	3 653	75,2	
65 ans et plus	1 897	87,2	
Inconnu / refus	1		
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	3 471	52,8	
Femme	4 450	63,6	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	3 422	60,6	0,99
Chômeur	445	55,8	0,94
Retraité / veuf	2 394	87,7	1,04
Femme / homme au foyer	463	68,5	0,91
Autre inactif	155	72,0	1,01
Etudiant, enfant	1 040	25,8	0,98
Inconnu / refus	2		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	343	60,4	0,84
Artisan, commerçant	656	60,4	0,94
Cadre et profession intellectuelle	1 517	63,3	1,08
Profession intermédiaire	1 422	60,0	1,05
Employé administratif	629	63,3	1,05
Employé de commerce	448	59,3	1,00
Ouvrier qualifié	1 957	53,0	0,95
Ouvrier non qualifié	834	55,8	0,98
Inactif n'ayant jamais travaillé	115	45,2	0,82
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	63	59,9	0,76
Maternelle, primaire, CEP	1 478	84,5	1,02
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	2 558	65,9	0,96
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	1 054	61,7	0,98
Supérieur	1 573	67,8	1,09
Autre	33		
Enfant, études en cours	1 040	25,8	0,98
Inconnu / refus	122		

Suite du tableau page suivante

**T 21**

**Personnes portant des lunettes ou des lentilles**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 167

Non réponses = 990

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 390	50,9	0,91
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	1 212	55,4	0,96
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	1 246	58,6	1,02
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	1 233	58,4	1,04
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 523	64,9	1,07
Revenu non renseigné	1 317	62,0	0,99
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	862	75,4	1,03
2 personnes	3 108	76,8	1,06
3 personnes	1 331	48,0	0,94
4 personnes	1 607	42,3	0,95
5 personnes	682	37,7	0,89
6 personnes et plus	331	33,8	0,83
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	862	75,4	1,03
Famille monoparentale	566	45,5	0,93
Couple sans enfant	2 753	81,0	1,07
Couple avec enfant(s)	3 469	43,2	0,94
Autres	271	53,8	0,90
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	2 283	57,1	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 594	57,4	0,97
20 000 à 199 999 habitants	1 607	61,8	1,04
200 000 à 1 999 999 habitants	1 651	58,1	1,01
Agglomération de Paris	786	59,7	1,04
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	6 723	58,1	1,01
MSA	541	59,9	0,87
RSI	485	61,1	0,96
Autre régime / inconnu	172	61,6	1,12

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

### T 21 Personnes portant des lunettes ou des lentilles

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 167

Non réponses = 990

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 725	79,3	1,04
Non	6 196	54,5	0,99
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	6 944	60,4	1,02
Bénéficie de la CMU-C	616	38,9	0,85
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	224	48,4	0,82
Autre, ne sait pas	137	47,3	0,90
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	422	79,6	1,01
5 à 6	1 412	79,4	1,06
7 à 8	3 397	65,6	1,03
9 à 10	2 353	42,4	0,94
Inconnu / refus	337		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	1 519	39,1	0,91
Bon	3 529	60,0	1,01
Assez bon	2 120	74,9	1,04
Mauvais	592	80,4	1,04
Très mauvais	92	76,2	0,95
Inconnu / refus	69		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	3 186	74,7	1,06
Non	4 324	50,0	0,96
Ne sait pas	263	61,3	0,98
Inconnu / refus	148		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	691	81,0	1,06
Oui, limité, mais pas fortement	1 474	76,9	1,06
Non	5 558	53,2	0,98
Inconnu / refus	198		
<b>Ensemble</b>	<b>7 921</b>	<b>58,5</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

T22

### Personnes de 16 ans et plus qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire

Nombre de personnes ayant répondu = 11 064

Non réponses = 692

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
16 à 39 ans	771	22,3		72	1,7	
40 à 64 ans	2 165	45,9		843	16,8	
65 ans et plus	664	31,8		1 101	48,9	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 548	31,1		941	18,1	
Femme	2 052	37,0		1 075	18,9	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	2 135	37,8	1,10	466	7,5	0,76
Chômeur	207	27,3	0,83	84	8,2	0,97
Retraité / veuf	941	35,6	1,01	1 229	43,6	1,08
Femme / homme au foyer	213	32,5	0,85	180	28,5	1,26
Autre inactif	70	39,7	0,94	53	26,2	1,71
Etudiant, enfant	34	3,5	0,15	4	0,2	0,14
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	169	32,0	0,95	214	41,7	1,30
Artisan, commerçant	358	40,0	1,12	200	23,5	0,97
Cadre et profession intellectuelle	793	41,9	1,20	218	11,5	0,62
Profession intermédiaire	712	37,6	1,10	266	13,7	0,84
Employé administratif	294	37,3	1,06	155	18,2	1,00
Employé de commerce	163	30,1	0,86	126	24,1	1,25
Ouvrier qualifié	786	29,9	0,89	528	18,6	1,13
Ouvrier non qualifié	290	24,0	0,73	284	24,0	1,32
Inactif n'ayant jamais travaillé	35	15,9	0,48	25	13,5	1,11
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	16	17,1	0,45	43	43,8	1,43
Maternelle, primaire, CEP	449	26,7	0,75	849	47,8	1,22
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 355	35,7	0,97	765	20,1	1,11
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	670	39,2	1,18	173	9,1	0,70
Supérieur	1 002	42,3	1,29	134	5,5	0,46
Autre	18			7		
Enfant, études en cours	34	3,5	0,15	4	0,2	0,14
Inconnu / refus	56			41		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

### T 22 Personnes de 16 ans et plus qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 064

Non réponses = 692

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	449	23,8	0,71	462	25,1	1,32
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	463	28,6	0,85	403	24,8	1,23
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	566	32,8	0,96	297	17,0	0,97
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	653	38,5	1,16	242	14,1	0,88
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	909	45,1	1,26	255	12,4	0,73
Revenu non renseigné	560	33,3	0,94	357	20,0	0,91
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	381	34,6	1,00	327	26,6	1,02
2 personnes	1 401	36,2	0,99	1 185	28,1	1,11
3 personnes	639	31,8	0,97	242	8,7	0,85
4 personnes	795	35,5	1,11	153	4,8	0,57
5 personnes	305	31,5	0,99	61	4,8	0,58
6 personnes et plus	79	18,4	0,58	48	9,2	1,07
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	381	34,6	1,00	327	26,6	1,02
Famille monoparentale	206	26,1	0,78	121	11,0	1,04
Couple sans enfant	1 270	37,8	1,03	1 080	30,1	1,11
Couple avec enfant(s)	1 660	33,6	1,04	401	6,1	0,68
Autres	83	21,6	0,62	87	21,0	1,03
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	1 068	34,3	1,00	634	19,1	1,05
Unité urbaine < 20 000 habitants	757	34,2	0,99	463	20,9	1,08
20 000 à 199 999 habitants	688	34,5	1,01	400	19,6	1,01
200 000 à 1 999 999 habitants	739	33,7	0,99	386	16,8	0,95
Agglomération de Paris	348	35,5	1,04	133	12,7	0,73
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	3 012	34,3	1,00	1 548	17,0	0,98
MSA	259	32,5	0,95	286	35,5	1,23
RSI	253	36,6	1,04	145	21,8	0,95
Autre régime / inconnu	76	34,1	1,08	37	16,7	0,99
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	666	33,4	0,94	779	37,4	1,20
Non	2 934	34,5	1,02	1 237	13,9	0,90

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Maladies et troubles de santé déclarés en 2010

Irdes juillet 2012

### T 22 Personnes de 16 ans et plus qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 064

Non réponses = 692

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>						
Bénéficiaire d'une CC privée	3 300	36,0	1,04	1 772	18,9	0,99
Bénéficiaire de la CMU-C	187	19,0	0,59	138	13,7	1,56
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	66	18,0	0,58	73	17,7	0,92
Autre, ne sait pas	47	19,9	0,64	33	15,3	1,13
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	127	23,9	0,66	213	40,8	1,25
5 à 6	581	35,5	0,98	589	33,7	1,15
7 à 8	1 800	39,0	1,11	825	17,4	0,96
9 à 10	977	29,5	0,94	235	7,0	0,69
Inconnu / refus	115			154		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	623	28,6	0,93	122	5,6	0,61
Bon	1 764	36,5	1,06	741	14,9	0,91
Assez bon	958	36,8	1,01	794	29,1	1,11
Mauvais	209	30,5	0,83	282	39,8	1,28
Très mauvais	22	20,0	0,57	52	42,0	1,20
Inconnu / refus	24			25		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	1 463	38,1	1,05	1 118	28,4	1,11
Non	1 950	32,0	0,97	756	11,7	0,85
Ne sait pas	122	32,2	0,94	84	21,0	1,17
Inconnu / refus	65			58		
<b>Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	223	29,1	0,82	327	40,0	1,22
Oui, limité, mais pas fortement	709	39,9	1,10	530	28,7	1,08
Non	2 600	33,7	1,00	1 078	13,7	0,91
Inconnu / refus	68			81		
<b>Ensemble</b>	<b>3 600</b>	<b>34,3</b>	<b>1,00</b>	<b>2 016</b>	<b>18,5</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

**T23**

### Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus

Nombre de personnes ayant répondu = 11 614  
Non réponses = 143

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)</b>						
0	21	0,4	29	0,5	50	0,5
1	15	0,3	14	0,3	29	0,3
2	32	0,6	41	0,7	73	0,6
3	59	1,1	84	1,4	143	1,2
4	134	2,2	137	2,3	271	2,3
5	410	7,4	520	8,9	930	8,2
6	396	7,5	509	9,0	905	8,3
7	868	16,3	966	17,0	1 834	16,6
8	1 498	29,1	1 624	28,1	3 122	28,6
9	983	18,8	1 023	17,5	2 006	18,1
10	914	16,3	887	14,5	1 801	15,3
<b>Total</b>	<b>5 330</b>	<b>100,0</b>	<b>5 834</b>	<b>100,0</b>	<b>11 164</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T24**

### Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus

Nombre de personnes ayant répondu = 11 613  
Non réponses = 144

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)</b>						
0	3	0,1	21	0,4	26	1,3
1	2	0,0	16	0,3	11	0,6
2	6	0,1	31	0,6	36	1,7
3	11	0,3	60	1,0	72	3,4
4	31	0,7	131	2,4	109	4,8
5	127	2,9	399	7,6	404	19,1
6	156	3,6	433	9,0	316	15,8
7	481	12,1	897	18,2	456	21,9
8	1 168	28,9	1 520	31,8	434	21,4
9	1 079	25,9	795	16,9	131	6,2
10	1 145	25,6	589	11,7	67	3,7
<b>Total</b>	<b>4 209</b>	<b>100,0</b>	<b>4 892</b>	<b>100,0</b>	<b>2 062</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T25**

### Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus

Nombre de personnes ayant répondu = 11 614

Non réponses = 143

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Etat de santé perçu</b>						
Très bon	1 329	23,4	1 226	19,6	2 555	21,4
Bon	2 524	46,9	2 777	46,5	5 301	46,7
Assez bon	1 281	22,6	1 575	25,9	2 856	24,4
Mauvais	350	6,1	424	6,8	774	6,5
Très mauvais	58	1,0	70	1,1	128	1,1
<b>Total</b>	<b>5 542</b>	<b>100,0</b>	<b>6 072</b>	<b>100,0</b>	<b>11 614</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T26**

### Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus

Nombre de personnes ayant répondu = 11 613

Non réponses = 144

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Etat de santé perçu</b>						
Très bon	1 609	35,9	836	16,6	109	5,2
Bon	2 081	50,0	2 446	49,1	774	36,4
Assez bon	530	12,1	1 365	26,6	961	41,4
Mauvais	84	1,8	381	6,7	309	14,2
Très mauvais	11	0,3	52	0,9	65	2,8
<b>Total</b>	<b>4 315</b>	<b>100,0</b>	<b>5 080</b>	<b>100,0</b>	<b>2 218</b>	<b>100,0</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

T27

Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « assez bon », « mauvais », « très mauvais » état de santé

Nombre de personnes ayant répondu = 11 613

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	625	14,2	
40 à 64 ans	1 798	34,3	
65 ans et plus	1 335	58,4	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 689	29,7	
Femme	2 069	33,8	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 299	20,7	0,84
Chômeur	288	31,4	1,37
Retraité / veuf	1 552	54,8	1,05
Femme / homme au foyer	342	44,0	1,17
Autre inactif	187	84,0	2,67
Etudiant, enfant	90	7,3	0,52
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	249	47,1	1,06
Artisan, commerçant	323	33,3	0,90
Cadre et profession intellectuelle	465	23,1	0,72
Profession intermédiaire	555	27,1	0,91
Employé administratif	296	33,9	1,05
Employé de commerce	239	38,1	1,15
Ouvrier qualifié	1 058	34,3	1,15
Ouvrier non qualifié	486	37,3	1,19
Inactif n'ayant jamais travaillé	87	34,6	1,31
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	81	67,3	1,53
Maternelle, primaire, CEP	1 130	60,9	1,19
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 466	35,2	1,09
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	470	25,1	0,94
Supérieur	434	17,3	0,66
Autre	12		
Enfant, études en cours	90	7,3	0,52
Inconnu / refus	75		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T 27**

### Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « assez bon », « mauvais », « très mauvais » état de santé

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 613

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	918	42,3	1,32
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	678	39,3	1,18
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	528	29,8	0,96
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	491	26,7	0,92
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	482	22,3	0,72
Revenu non renseigné	661	34,5	0,97
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	510	40,5	1,03
2 personnes	1 733	40,8	1,06
3 personnes	603	24,3	1,00
4 personnes	521	18,1	0,80
5 personnes	235	18,5	0,83
6 personnes et plus	156	23,8	1,07
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	510	40,5	1,03
Famille monoparentale	304	29,5	1,18
Couple sans enfant	1 522	42,0	1,04
Couple avec enfant(s)	1 246	19,9	0,87
Autres	176	37,8	1,13
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 084	31,7	1,00
Unité urbaine < 20 000 habitants	789	32,0	0,98
20 000 à 199 999 habitants	756	33,5	1,02
200 000 à 1 999 999 habitants	805	32,7	1,05
Agglomération de Paris	324	27,0	0,87
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	3 084	31,2	1,01
MSA	380	44,1	1,07
RSI	230	32,2	0,89
Autre régime / inconnu	64	25,9	0,88

Suite du tableau page suivante

**T 27**

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « assez bon », « mauvais », « très mauvais » état de santé**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 613

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 563	69,9	1,59
Non	2 195	22,9	0,79
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	3 096	31,3	0,96
Bénéficie de la CMU-C	419	38,0	1,64
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	171	40,1	1,26
Autre, ne sait pas	72	28,7	1,09
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	549	97,8	2,15
5 à 6	1 524	83,7	1,97
7 à 8	1 405	27,6	0,87
9 à 10	72	1,6	0,07
Inconnu / refus	208		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	2 524	59,9	1,54
Non	930	13,4	0,49
Ne sait pas	220	50,2	1,58
Inconnu / refus	84		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	765	89,1	1,97
Oui, limité, mais pas fortement	1 334	68,5	1,71
Non	1 510	17,4	0,61
Inconnu / refus	149		
<b>Ensemble</b>	<b>3 758</b>	<b>31,9</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

T28

### Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé

Nombre de personnes ayant répondu = 11 399

Non réponses = 357

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	446	10,7	
40 à 64 ans	1 305	25,2	
65 ans et plus	1 054	48,4	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 300	23,2	
Femme	1 505	25,9	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	894	14,7	0,80
Chômeur	200	21,7	1,27
Retraité / veuf	1 221	44,7	1,06
Femme / homme au foyer	227	31,6	1,08
Autre inactif	187	85,3	3,64
Etudiant, enfant	76	7,1	0,67
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	185	37,7	1,04
Artisan, commerçant	225	24,3	0,84
Cadre et profession intellectuelle	391	19,8	0,80
Profession intermédiaire	436	22,0	0,96
Employé administratif	244	28,3	1,14
Employé de commerce	189	30,8	1,20
Ouvrier qualifié	725	24,1	1,05
Ouvrier non qualifié	342	26,7	1,10
Inactif n'ayant jamais travaillé	68	30,0	1,52
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	70	59,9	1,77
Maternelle, primaire, CEP	859	48,6	1,16
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 031	25,5	1,04
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	326	17,4	0,85
Supérieur	378	15,6	0,79
Autre	12		
Enfant, études en cours	76	7,1	0,67
Inconnu / refus	53		

Suite du tableau page suivante

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé**

**T 28**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 399

Non réponses = 357

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	667	32,5	1,30
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	482	28,3	1,10
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	398	23,0	0,96
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	364	20,5	0,91
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	414	19,0	0,80
Revenu non renseigné	480	26,8	0,98
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	408	32,7	1,05
2 personnes	1 339	32,4	1,07
3 personnes	432	17,4	0,96
4 personnes	355	12,5	0,74
5 personnes	164	13,8	0,83
6 personnes et plus	107	17,3	1,04
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	408	32,7	1,05
Famille monoparentale	231	23,8	1,27
Couple sans enfant	1 160	32,8	1,04
Couple avec enfant(s)	856	14,0	0,82
Autres	150	34,0	1,31
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	823	25,0	1,02
Unité urbaine < 20 000 habitants	562	24,1	0,95
20 000 à 199 999 habitants	567	25,3	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	586	24,4	1,01
Agglomération de Paris	267	24,0	1,01
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	2 312	24,2	1,02
MSA	281	34,2	1,03
RSI	162	23,5	0,83
Autre régime / inconnu	50	21,0	0,93

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

### Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées ou fortement limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé

**T 28**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 399

Non réponses = 357

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 324	61,4	1,75
Non	1 481	16,0	0,72
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	2 331	24,3	0,97
Bénéficie de la CMU-C	284	26,2	1,52
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	128	31,3	1,26
Autre, ne sait pas	62	25,0	1,22
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	502	91,7	2,51
5 à 6	1 108	62,1	1,84
7 à 8	940	19,7	0,80
9 à 10	112	2,9	0,16
Inconnu / refus	143		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	54	2,2	0,13
Bon	621	12,3	0,53
Assez bon	1 295	47,6	1,53
Mauvais	686	91,6	2,61
Très mauvais	118	98,4	2,58
Inconnu / refus	31		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	2 121	51,8	1,69
Non	522	7,7	0,37
Ne sait pas	128	30,8	1,28
Inconnu / refus	34		
<b>Ensemble</b>	<b>2 805</b>	<b>24,6</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T29**

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes  
d'au moins une maladie ou problème de santé chronique**

Nombre de personnes ayant répondu = 11 083

Non réponses = 262

Ne sait pas = 411

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	829	20,9	
40 à 64 ans	1 955	40,3	
65 ans et plus	1 366	64,8	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 926	36,5	
Femme	2 224	39,7	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 558	27,4	0,89
Chômeur	280	32,3	1,10
Retraité / veuf	1 642	62,1	1,06
Femme / homme au foyer	312	45,3	1,06
Autre inactif	198	89,1	2,38
Etudiant, enfant	160	15,8	0,76
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	212	44,4	0,89
Artisan, commerçant	334	38,0	0,88
Cadre et profession intellectuelle	726	38,3	1,00
Profession intermédiaire	732	37,4	1,02
Employé administratif	363	44,6	1,17
Employé de commerce	235	41,6	1,06
Ouvrier qualifié	1 013	34,7	0,96
Ouvrier non qualifié	451	37,7	1,01
Inactif n'ayant jamais travaillé	84	37,2	1,13
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	74	67,4	1,33
Maternelle, primaire, CEP	1 047	61,1	1,08
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 465	37,7	0,98
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	565	33,0	0,99
Supérieur	739	31,7	0,97
Autre	18		
Enfant, études en cours	160	15,8	0,76
Inconnu / refus	82		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T 29**

### Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 083

Non réponses = 262

Ne sait pas = 411

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	796	40,4	1,06
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	692	42,4	1,08
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	589	35,3	0,94
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	610	35,4	0,99
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	768	37,4	1,00
Revenu non renseigné	695	38,9	0,93
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	533	46,6	1,04
2 personnes	1 908	48,5	1,07
3 personnes	668	29,2	0,95
4 personnes	629	24,5	0,84
5 personnes	270	23,6	0,82
6 personnes et plus	142	24,2	0,84
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	533	46,6	1,04
Famille monoparentale	305	34,1	1,08
Couple sans enfant	1 683	50,0	1,07
Couple avec enfant(s)	1 449	25,6	0,87
Autres	180	40,4	1,04
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 186	37,7	0,99
Unité urbaine < 20 000 habitants	837	37,4	0,97
20 000 à 199 999 habitants	806	38,7	0,99
200 000 à 1 999 999 habitants	909	39,0	1,04
Agglomération de Paris	412	38,2	1,02
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	3 492	38,1	1,02
MSA	338	42,4	0,91
RSI	243	38,4	0,91
Autre régime / inconnu	77	32,0	0,88

Suite du tableau page suivante

**T 29**

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes  
d'au moins une maladie ou problème de santé chronique**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 083

Non réponses = 262

Ne sait pas = 411

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 812	85,6	1,71
Non	2 338	26,7	0,76
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	3 568	38,5	0,99
Bénéficie de la CMU-C	352	34,1	1,15
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	163	39,8	1,06
Autre, ne sait pas	67	26,1	0,82
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	502	92,6	1,81
5 à 6	1 239	74,5	1,54
7 à 8	1 774	38,3	1,00
9 à 10	436	12,5	0,41
Inconnu / refus	199		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	207	8,7	0,30
Bon	1 378	28,5	0,78
Assez bon	1 724	67,0	1,46
Mauvais	681	92,0	1,84
Très mauvais	119	96,3	1,84
Inconnu / refus	41		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	764	90,7	1,79
Oui, limité, mais pas fortement	1 357	75,8	1,63
Non	1 919	24,2	0,69
Inconnu / refus	110		
<b>Ensemble</b>	<b>4 150</b>	<b>38,2</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T30**

### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles

Nombre de personnes ayant répondu = 10 763

Non réponses = 993

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	1 151	30,0	
40 à 64 ans	3 509	74,9	
65 ans et plus	1 645	86,2	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	2 760	54,3	
Femme	3 545	64,5	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	2 952	51,0	0,97
Chômeur	390	47,8	0,98
Retraité / veuf	2 114	87,4	1,05
Femme / homme au foyer	444	68,6	0,99
Autre inactif	165	81,4	1,20
Etudiant, enfant	239	26,2	0,87
Inconnu / refus	1		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	324	70,6	0,97
Artisan, commerçant	545	65,8	0,99
Cadre et profession intellectuelle	1 195	63,0	1,04
Profession intermédiaire	1 093	58,8	1,02
Employé administratif	500	60,9	1,01
Employé de commerce	335	60,8	0,98
Ouvrier qualifié	1 532	54,8	0,96
Ouvrier non qualifié	680	58,2	1,01
Inactif n'ayant jamais travaillé	101	53,5	1,02
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	86	78,2	1,02
Maternelle, primaire, CEP	1 326	86,7	1,06
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	2 334	61,4	0,97
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	909	52,7	0,99
Supérieur	1 270	53,8	1,02
Autre	30		
Enfant, études en cours	239	26,2	0,87
Inconnu / refus	111		

Suite du tableau page suivante

**T 30**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 10 763

Non réponses = 993

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 066	56,2	0,95
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	962	59,1	0,98
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	982	59,7	1,01
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	955	56,2	1,01
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 267	62,9	1,04
Revenu non renseigné	1 073	63,6	0,98
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	777	71,4	1,05
2 personnes	2 735	74,4	1,08
3 personnes	1 081	47,7	0,94
4 personnes	1 080	41,9	0,87
5 personnes	448	40,5	0,85
6 personnes et plus	184	33,2	0,69
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	777	71,4	1,05
Famille monoparentale	432	49,4	0,95
Couple sans enfant	2 428	77,3	1,09
Couple avec enfant(s)	2 448	43,5	0,89
Autres	220	54,8	0,90
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 811	57,7	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 301	59,6	0,98
20 000 à 199 999 habitants	1 253	62,9	1,04
200 000 à 1 999 999 habitants	1 314	59,1	1,01
Agglomération de Paris	626	61,9	1,05
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	5 280	59,0	1,00
MSA	495	66,6	0,96
RSI	409	65,6	1,01
Autre régime / inconnu	121	56,1	1,03

Suite du tableau page suivante



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

### T 30

#### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 10 763

Non réponses = 993

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 560	80,0	1,08
Non	4 745	55,2	0,98
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	5 558	61,1	1,01
Bénéficie de la CMU-C	432	44,3	0,90
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	206	53,5	0,96
Autre, ne sait pas	109	47,3	0,96
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	414	83,0	1,08
5 à 6	1 292	80,5	1,10
7 à 8	2 874	62,1	1,02
9 à 10	1 467	42,8	0,88
Inconnu / refus	258		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	903	39,9	0,86
Bon	2 781	57,2	0,98
Assez bon	1 889	75,5	1,08
Mauvais	575	84,3	1,11
Très mauvais	99	82,2	1,07
Inconnu / refus	58		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	2 786	74,6	1,08
Non	3 169	50,3	0,93
Ne sait pas	231	64,3	1,09
Inconnu / refus	119		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	643	84,6	1,12
Oui, limité, mais pas fortement	1 308	75,3	1,07
Non	4 195	53,7	0,96
Inconnu / refus	159		
<b>Ensemble</b>	<b>6 305</b>	<b>59,8</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

T31

Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique

Nombre de personnes ayant répondu = 11 351

Non réponses = 405

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	78	1,8	
40 à 64 ans	425	8,6	
65 ans et plus	667	29,5	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	642	11,9	
Femme	528	9,3	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	265	4,3	0,79
Chômeur	47	4,3	0,90
Retraité / veuf	733	25,7	1,07
Femme / homme au foyer	73	11,9	1,02
Autre inactif	45	22,8	2,86
Etudiant, enfant	7	0,8	0,45
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	112	22,8	1,15
Artisan, commerçant	105	12,0	0,88
Cadre et profession intellectuelle	179	9,4	0,90
Profession intermédiaire	171	8,3	0,91
Employé administratif	71	8,2	0,83
Employé de commerce	60	9,7	0,94
Ouvrier qualifié	298	10,3	1,09
Ouvrier non qualifié	157	13,9	1,31
Inactif n'ayant jamais travaillé	17	9,3	1,36
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	19	19,1	1,10
Maternelle, primaire, CEP	452	26,5	1,14
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	398	9,9	0,98
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	134	7,3	1,01
Supérieur	123	5,0	0,71
Autre	6		
Enfant, études en cours	7	0,8	0,45
Inconnu / refus	31		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T 31**

### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 351

Non réponses = 405

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	243	13,1	1,19
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	209	12,1	1,06
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	174	10,0	1,01
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	161	8,8	0,95
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	167	7,9	0,83
Revenu non renseigné	216	12,2	0,98
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	190	14,8	0,98
2 personnes	678	15,9	1,09
3 personnes	133	5,2	0,91
4 personnes	99	3,5	0,71
5 personnes	40	3,7	0,76
6 personnes et plus	30	4,8	0,97
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	190	14,8	0,98
Famille monoparentale	75	7,2	1,24
Couple sans enfant	618	17,0	1,09
Couple avec enfant(s)	234	3,8	0,74
Autres	53	12,6	1,12
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	398	12,1	1,17
Unité urbaine < 20 000 habitants	244	10,7	0,98
20 000 à 199 999 habitants	217	9,7	0,88
200 000 à 1 999 999 habitants	231	10,0	1,00
Agglomération de Paris	80	7,6	0,76
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	913	9,8	1,01
MSA	158	19,8	1,11
RSI	78	11,3	0,85
Autre régime / inconnu	21	8,5	0,84

Suite du tableau page suivante

**T 31**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 351

Non réponses = 405

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	499	23,3	1,24
Non	671	7,5	0,88
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	1 028	10,6	0,98
Bénéficie de la CMU-C	65	7,0	1,42
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	47	10,9	0,95
Autre, ne sait pas	30	13,5	1,72
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	170	31,6	1,62
5 à 6	379	21,8	1,29
7 à 8	431	9,0	0,88
9 à 10	121	3,3	0,55
Inconnu / refus	69		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	66	3,0	0,55
Bon	351	6,9	0,75
Assez bon	493	18,1	1,21
Mauvais	202	28,4	1,59
Très mauvais	44	33,6	1,59
Inconnu / refus	14		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	724	18,2	1,24
Non	368	5,6	0,71
Ne sait pas	54	13,1	1,27
Inconnu / refus	24		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	241	28,8	1,47
Oui, limité, mais pas fortement	359	19,5	1,28
Non	526	6,5	0,76
Inconnu / refus	44		
<b>Ensemble</b>	<b>1 170</b>	<b>10,5</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T32**

### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)

Nombre de personnes ayant répondu = 11 543

Non réponses = 213

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	155	3,1	
40 à 64 ans	721	13,0	
65 ans et plus	1 040	45,8	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	822	14,2	
Femme	1 094	18,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	330	4,9	0,59
Chômeur	90	8,4	1,12
Retraité / veuf	1 092	38,6	1,05
Femme / homme au foyer	223	29,4	1,33
Autre inactif	164	70,5	5,89
Etudiant, enfant	17	1,5	0,48
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	160	31,4	1,02
Artisan, commerçant	171	18,0	0,87
Cadre et profession intellectuelle	195	9,9	0,62
Profession intermédiaire	267	12,7	0,90
Employé administratif	160	18,3	1,10
Employé de commerce	136	22,7	1,25
Ouvrier qualifié	506	16,0	1,13
Ouvrier non qualifié	261	20,3	1,25
Inactif n'ayant jamais travaillé	60	26,9	2,33
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	63	50,3	1,92
Maternelle, primaire, CEP	833	46,0	1,25
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	631	15,2	1,01
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	164	8,3	0,73
Supérieur	153	5,6	0,53
Autre	5		
Enfant, études en cours	17	1,5	0,48
Inconnu / refus	50		

Suite du tableau page suivante

**T 32**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 543

Non réponses = 213

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	528	25,6	1,47
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	359	20,8	1,15
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	257	14,2	0,92
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	230	12,3	0,89
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	199	9,2	0,64
Revenu non renseigné	343	18,5	0,95
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	341	25,9	1,06
2 personnes	1 003	22,6	1,03
3 personnes	254	9,2	1,04
4 personnes	159	4,6	0,62
5 personnes	90	6,1	0,84
6 personnes et plus	69	8,3	1,12
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	341	25,9	1,06
Famille monoparentale	140	12,4	1,24
Couple sans enfant	877	23,3	0,99
Couple avec enfant(s)	434	6,2	0,80
Autres	124	25,8	1,42
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	533	15,7	0,99
Unité urbaine < 20 000 habitants	379	16,4	0,96
20 000 à 199 999 habitants	381	16,3	0,95
200 000 à 1 999 999 habitants	424	16,8	1,07
Agglomération de Paris	199	16,7	1,08
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	1 527	15,5	1,02
MSA	237	27,6	1,03
RSI	120	17,0	0,86
Autre régime / inconnu	32	12,6	0,86

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)

**T 32**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 543

Non réponses = 213

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 031	46,0	1,62
Non	885	9,3	0,69
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	1 579	16,0	0,96
Bénéficie de la CMU-C	205	18,7	2,32
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	95	20,4	1,18
Autre, ne sait pas	37	15,4	1,25
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	430	76,8	2,51
5 à 6	779	42,6	1,59
7 à 8	491	9,8	0,63
9 à 10	86	2,2	0,24
Inconnu / refus	130		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	44	1,4	0,17
Bon	359	7,0	0,49
Assez bon	855	30,3	1,29
Mauvais	525	67,7	2,39
Très mauvais	106	83,5	2,54
Inconnu / refus	27		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	1 389	33,0	1,44
Non	421	6,1	0,50
Ne sait pas	56	13,1	0,83
Inconnu / refus	50		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	657	75,7	2,46
Oui, limité, mais pas fortement	707	36,8	1,53
Non	464	5,5	0,42
Inconnu / refus	88		
<b>Ensemble</b>	<b>1 916</b>	<b>16,3</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

**T33**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette**

Nombre de personnes ayant répondu = 11 389

Non réponses = 367

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	146	3,1	
40 à 64 ans	224	4,3	
65 ans et plus	296	12,9	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	310	5,4	
Femme	356	5,9	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	158	2,7	0,71
Chômeur	43	4,7	1,30
Retraité / veuf	296	10,5	0,99
Femme / homme au foyer	66	9,0	1,28
Autre inactif	72	30,5	7,04
Etudiant, enfant	31	2,7	0,87
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	67	12,7	1,33
Artisan, commerçant	47	4,8	0,74
Cadre et profession intellectuelle	55	2,5	0,46
Profession intermédiaire	67	3,0	0,61
Employé administratif	56	6,6	1,17
Employé de commerce	56	9,2	1,52
Ouvrier qualifié	189	6,3	1,22
Ouvrier non qualifié	101	8,6	1,49
Inactif n'ayant jamais travaillé	28	10,8	2,28
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	27	24,3	3,12
Maternelle, primaire, CEP	250	14,0	1,29
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	220	5,4	1,05
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	57	3,0	0,67
Supérieur	55	2,1	0,47
Autre	3		
Enfant, études en cours	31	2,7	0,87
Inconnu / refus	23		

Suite du tableau page suivante



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T 33**

### Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 389

Non réponses = 367

#### Variables sociodémographiques (suite)

##### Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)

1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	209	10,6	1,75
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	117	6,3	1,03
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	88	5,1	0,94
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	93	4,9	0,97
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	57	2,7	0,53
Revenu non renseigné	102	5,5	0,86

##### Taille du ménage

1 personne	103	8,1	1,03
2 personnes	299	6,8	1,01
3 personnes	103	3,9	1,00
4 personnes	93	3,5	0,96
5 personnes	40	2,9	0,79
6 personnes et plus	28	4,1	1,10

##### Type de ménage

Personne seule	103	8,1	1,03
Famille monoparentale	59	5,8	1,38
Couple sans enfant	245	6,5	0,92
Couple avec enfant(s)	210	3,4	0,93
Autres	49	11,1	1,86

##### Taille d'unité urbaine

Commune rurale	222	6,4	1,15
Unité urbaine < 20 000 habitants	122	5,0	0,87
20 000 à 199 999 habitants	134	6,1	1,04
200 000 à 1 999 999 habitants	120	4,9	0,87
Agglomération de Paris	68	5,7	1,03

#### Variables de protection sociale

##### Régime déclaré de Sécurité sociale

Régime général ou rattaché	518	5,3	0,98
MSA	92	10,5	1,23
RSI	38	5,0	0,76
Autre régime / inconnu	18	7,3	1,36

Suite du tableau page suivante

**T 33**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés pour faire leur toilette**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 389

Non réponses = 367

**Variables de protection sociale (suite)**

**Exonération du ticket modérateur pour raison médicale**

Oui	343	15,4	1,80
Non	323	3,4	0,68

**Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)**

Bénéficie d'une CC privée	538	5,4	0,95
Bénéficie de la CMU-C	78	7,3	1,93
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	38	8,8	1,39
Autre, ne sait pas	12	6,1	1,19

**Variables d'état de santé**

**Note de santé perçue**

0 à 4	188	35,4	3,84
5 à 6	169	8,9	1,09
7 à 8	139	3,1	0,56
9 à 10	118	2,7	0,68
Inconnu / refus	52		

**Comment est votre état de santé général ?**

Très bon	73	2,4	0,63
Bon	158	3,1	0,61
Assez bon	177	6,3	0,86
Mauvais	185	25,4	2,99
Très mauvais	61	46,8	4,59
Inconnu / refus	12		

**Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?**

Oui	427	10,2	1,43
Non	206	3,0	0,63
Ne sait pas	18	4,1	0,72
Inconnu / refus	15		

**Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?**

Oui, fortement limité	272	32,0	3,37
Oui, limité, mais pas fortement	139	7,7	1,04
Non	228	2,6	0,54
Inconnu / refus	27		

**Ensemble 666 5,7 1,00**

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

T34

### Personnes déclarant un « assez bon », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé bucco-dentaire

Nombre de personnes ayant répondu = 14 846

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	409	11,6	
16 à 39 ans	1 467	34,2	
40 à 64 ans	2 552	49,7	
65 ans et plus	1 269	57,8	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	2 741	38,1	
Femme	2 956	39,5	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	2 527	41,7	0,99
Chômeur	453	48,3	1,18
Retraité / veuf	1 573	57,1	1,03
Femme / homme au foyer	396	53,6	1,11
Autre inactif	143	61,1	1,30
Etudiant, enfant	604	12,8	0,78
Inconnu / refus	1		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	305	51,8	1,08
Artisan, commerçant	481	41,9	1,00
Cadre et profession intellectuelle	738	29,4	0,76
Profession intermédiaire	906	35,6	0,94
Employé administratif	439	39,3	1,00
Employé de commerce	376	45,6	1,18
Ouvrier qualifié	1 611	41,1	1,10
Ouvrier non qualifié	729	44,0	1,15
Inactif n'ayant jamais travaillé	112	38,2	1,07
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	75	64,1	1,26
Maternelle, primaire, CEP	1 081	59,2	1,08
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	2 162	51,3	1,10
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	799	44,7	1,05
Supérieur	857	35,4	0,84
Autre	24		
Enfant, études en cours	604	12,8	0,78
Inconnu / refus	95		

Suite du tableau page suivante

**T 34**

**Personnes déclarant un « assez bon », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé bucco-dentaire**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 846

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 380	46,1	1,26
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	966	43,0	1,12
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	857	37,4	0,98
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	787	35,3	0,94
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	811	33,2	0,82
Revenu non renseigné	896	38,7	0,94
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	597	50,9	1,04
2 personnes	2 007	47,7	1,00
3 personnes	1 024	34,4	1,00
4 personnes	1 179	28,4	0,95
5 personnes	558	27,3	0,98
6 personnes et plus	332	31,0	1,17
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	597	50,9	1,04
Famille monoparentale	497	34,4	1,10
Couple sans enfant	1 731	49,6	0,99
Couple avec enfant(s)	2 605	29,7	0,96
Autres	267	47,3	1,19
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 632	39,0	1,00
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 155	38,2	0,97
20 000 à 199 999 habitants	1 120	39,1	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	1 227	38,4	1,01
Agglomération de Paris	563	39,6	1,04
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	4 790	38,2	1,00
MSA	478	50,0	1,10
RSI	331	40,8	0,96
Autre régime / inconnu	98	29,4	0,79

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Indicateurs synthétiques d'état de santé en 2010

Irdes juillet 2012

**T 34**

### Personnes déclarant un « assez bon », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé bucco-dentaire

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 846

Non réponses = 311

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 267	56,1	1,11
Non	4 430	35,5	0,97
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	4 655	38,4	0,97
Bénéficie de la CMU-C	669	39,3	1,30
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	247	49,7	1,24
Autre, ne sait pas	126	37,2	1,04
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	404	72,9	1,40
5 à 6	1 193	63,7	1,28
7 à 8	2 565	46,0	1,08
9 à 10	1 253	20,1	0,67
Inconnu / refus	282		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	735	16,7	0,58
Bon	2 383	37,4	0,95
Assez bon	1 916	63,3	1,33
Mauvais	527	69,2	1,35
Très mauvais	89	72,2	1,37
Inconnu / refus	47		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	2 256	50,4	1,08
Non	3 058	32,1	0,92
Ne sait pas	270	56,8	1,34
Inconnu / refus	113		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	557	63,6	1,25
Oui, limité, mais pas fortement	1 156	57,1	1,19
Non	3 803	33,3	0,92
Inconnu / refus	181		
<b>Ensemble</b>	<b>5 697</b>	<b>38,8</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Comportements, habitudes de vie, facteurs de risque en 2010

**T35**

**Personnes de 16 ans et plus fumant au quotidien ou de façon occasionnelle**

Nombre de personnes ayant répondu = 11 466  
Non réponses = 290

	Fumeurs au quotidien			Fumeurs occasionnels		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
16 à 39 ans	1 307	31,7		295	7,6	
40 à 64 ans	1 255	24,4		204	4,2	
65 ans et plus	125	6,5		61	3,0	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 444	26,4		287	5,4	
Femme	1 243	20,7		273	5,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	1 645	28,6	1,02	321	6,0	1,03
Chômeur	407	44,1	1,55	55	6,9	1,12
Retraité / veuf	207	7,9	0,70	76	2,9	0,87
Femme / homme au foyer	186	23,5	1,22	19	2,7	0,60
Autre inactif	69	34,4	1,36	6	2,9	0,61
Étudiant, enfant	172	17,9	0,56	83	9,2	1,20
Inconnu / refus	1					
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	46	7,2	0,44	21	3,2	0,82
Artisan, commerçant	204	21,5	1,05	43	5,0	1,08
Cadre et profession intellectuelle	325	16,5	0,70	123	6,4	1,25
Profession intermédiaire	411	21,5	0,88	115	6,2	1,14
Employé administratif	226	25,4	1,12	45	5,1	0,99
Employé de commerce	210	30,3	1,37	31	6,6	1,27
Ouvrier qualifié	828	28,2	1,14	122	4,3	0,79
Ouvrier non qualifié	368	27,0	1,14	48	3,5	0,65
Inactif n'ayant jamais travaillé	69	32,6	1,27	12	6,3	1,08
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	17	14,9	0,89	3	3,0	0,73
Maternelle, primaire, CEP	200	10,7	0,89	36	2,0	0,61
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 286	29,9	1,26	152	3,8	0,76
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	505	28,1	1,08	117	7,3	1,26
Supérieur	452	20,6	0,78	157	7,1	1,20
Autre	5			5		
Enfant, études en cours	172	17,9	0,56	83	9,2	1,20
Inconnu / refus	50			7		

Suite du tableau page suivante

**T 35** Personnes de 16 ans et plus fumant au quotidien ou de façon occasionnelle

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 466  
Non réponses = 290

	Fumeurs au quotidien			Fumeurs occasionnels		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	684	28,7	1,25	94	4,6	0,88
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	429	24,2	1,09	84	5,4	1,05
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	414	25,1	1,06	80	4,8	0,91
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	401	23,1	0,93	93	5,1	0,92
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	393	20,0	0,83	115	5,9	1,13
Revenu non renseigné	366	19,6	0,91	94	5,3	1,10
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	288	25,2	1,32	57	5,1	1,15
2 personnes	646	17,1	0,88	156	4,1	0,91
3 personnes	605	27,4	0,99	111	6,0	1,00
4 personnes	697	27,6	0,96	154	6,6	1,07
5 personnes	302	27,5	0,95	59	5,3	0,84
6 personnes et plus	149	26,9	0,94	23	5,7	0,91
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	288	25,2	1,32	57	5,1	1,15
Famille monoparentale	332	34,9	1,31	42	5,9	1,00
Couple sans enfant	466	14,6	0,78	130	4,0	0,92
Couple avec enfant(s)	1 473	26,7	0,94	308	5,9	0,97
Autres	128	25,5	1,15	23	7,2	1,43
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	741	22,1	0,94	164	5,1	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	591	24,2	1,05	124	5,6	1,09
20 000 à 199 999 habitants	525	23,5	1,03	98	4,6	0,89
200 000 à 1 999 999 habitants	601	24,6	1,04	119	5,7	1,08
Agglomération de Paris	229	21,9	0,92	55	5,0	0,95
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	2 387	24,5	1,03	485	5,4	1,01
MSA	104	11,7	0,63	33	3,7	0,87
RSI	148	21,6	1,00	26	3,8	0,81
Autre régime / inconnu	48	19,3	0,78	16	7,4	1,34
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	343	15,9	0,96	62	2,9	0,73
Non	2 344	25,1	1,01	498	5,8	1,05

Suite du tableau page suivante

**Enquête sur la santé et la protection sociale 2010**  
Comportements, habitudes de vie, facteurs de risque en 2010

Irdes juillet 2012

**T 35** **Personnes de 16 ans et plus fumeur au quotidien ou de façon occasionnelle**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 466  
Non réponses = 290

	Fumeurs au quotidien			Fumeurs occasionnels		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>						
Bénéficiaire d'une CC privée	2 021	21,7	0,94	487	5,3	1,02
Bénéficiaire de la CMU-C	459	45,8	1,65	45	4,6	0,74
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	122	30,4	1,27	21	5,5	1,02
Autre, ne sait pas	85	32,6	1,22	7	3,9	0,66
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	101	18,4	1,17	13	2,1	0,56
5 à 6	371	19,8	1,13	47	2,7	0,67
7 à 8	1 202	24,5	1,05	227	4,9	0,94
9 à 10	908	24,5	0,88	245	7,4	1,21
Inconnu / refus	105			28		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	617	25,5	0,90	163	7,3	1,15
Bon	1 239	23,8	0,98	271	5,6	1,04
Assez bon	622	21,6	1,13	97	3,7	0,85
Mauvais	165	20,5	1,23	21	2,3	0,58
Très mauvais	23	18,6	1,26	2	1,7	0,45
Inconnu / refus	21			6		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	771	18,8	0,97	152	3,9	0,88
Non	1 759	25,9	1,00	376	6,0	1,05
Ne sait pas	122	31,7	1,34	19	5,1	0,97
Inconnu / refus	35			13		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	152	17,5	1,09	22	2,3	0,59
Oui, limité, mais pas fortement	363	18,4	0,97	72	4,0	0,93
Non	2 104	25,1	1,00	454	5,8	1,05
Inconnu / refus	68			12		
<b>Ensemble</b>	<b>2 687</b>	<b>23,3</b>	<b>1,00</b>	<b>560</b>	<b>5,2</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes - ESPS 2010



**T36**

**Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool  
à risque ponctuel, chronique ou dépendant**

Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 008  
Non réponses et inclassables = 748

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
16 à 39 ans	1 264	33,6		210	5,2	
40 à 64 ans	1 062	22,0		407	8,4	
65 ans et plus	128	6,2		159	7,8	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 637	32,8		630	12,2	
Femme	817	14,6		146	2,6	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	1 715	31,4	1,12	393	6,7	0,95
Chômeur	180	22,0	0,77	82	10,3	1,59
Retraité / veuf	251	9,2	0,87	215	8,1	0,98
Femme / homme au foyer	50	7,4	0,55	29	4,2	1,46
Autre inactif	23	9,4	0,40	20	10,4	1,34
Etudiant, enfant	235	26,2	0,78	37	3,4	0,65
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	85	16,7	1,02	48	9,2	1,20
Artisan, commerçant	179	20,4	0,99	77	9,3	1,17
Cadre et profession intellectuelle	528	28,2	1,21	143	7,5	1,00
Profession intermédiaire	503	26,7	1,11	138	7,0	1,01
Employé administratif	158	17,9	0,84	58	5,5	0,97
Employé de commerce	99	15,6	0,81	40	6,0	1,32
Ouvrier qualifié	654	24,6	0,97	183	6,9	0,90
Ouvrier non qualifié	216	18,1	0,75	74	6,4	0,90
Inactif n'ayant jamais travaillé	32	20,3	0,84	15	5,8	1,13
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	3	3,2	0,20	1	3,1	0,39
Maternelle, primaire, CEP	126	7,7	0,73	104	5,8	0,82
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	877	22,1	0,94	314	8,1	1,03
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	431	26,0	1,02	130	7,4	1,15
Supérieur	743	32,5	1,24	171	7,1	1,06
Autre	8			4		
Enfant, études en cours	235	26,2	0,78	37	3,4	0,65
Inconnu / refus	31			15		

Suite du tableau page suivante

**T 36** **Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendant**

suite

Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 008  
Non réponses et inclassables = 748

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	278	13,1	0,59	145	7,3	1,15
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	332	19,5	0,89	115	6,9	1,02
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	412	24,7	1,04	107	6,4	0,90
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	499	29,0	1,16	131	7,2	0,99
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	594	29,7	1,24	173	8,3	1,10
Revenu non renseigné	339	19,3	0,92	105	5,9	0,82
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	179	18,3	0,99	98	8,4	1,30
2 personnes	650	18,3	0,98	314	8,0	1,03
3 personnes	578	30,6	1,09	106	4,9	0,73
4 personnes	738	31,9	1,09	165	6,4	0,94
5 personnes	242	23,5	0,80	63	5,9	0,88
6 personnes et plus	67	13,5	0,47	30	5,1	0,76
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	179	18,3	0,99	98	8,4	1,30
Famille monoparentale	140	17,4	0,72	37	3,5	0,69
Couple sans enfant	585	19,3	1,07	280	8,6	1,05
Couple avec enfant(s)	1 488	30,0	1,03	319	5,8	0,83
Autres	62	13,5	0,60	42	9,7	1,39
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	831	25,4	1,08	268	8,7	1,21
Unité urbaine < 20 000 habitants	538	24,0	1,05	175	7,8	1,08
20 000 à 199 999 habitants	430	21,8	0,97	135	6,2	0,88
200 000 à 1 999 999 habitants	492	23,1	1,00	145	5,8	0,85
Agglomération de Paris	163	16,4	0,70	53	4,9	0,71
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	2 092	23,2	0,99	637	6,9	1,01
MSA	147	18,7	0,98	79	10,3	1,26
RSI	155	24,5	1,10	49	8,0	0,95
Autre régime / inconnu	60	26,7	1,00	11	4,0	0,49
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	237	11,4	0,72	170	8,1	0,99
Non	2 217	25,9	1,04	606	6,8	1,00

Suite du tableau page suivante

**T 36**

**Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool  
à risque ponctuel, chronique ou dépendant**

suite

Nombre de personnes classables dans un profil d'alcoolisation = 11 008  
Non réponses et inclassables = 748

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>						
Bénéficiaire d'une CC privée	2 195	23,8	1,05	656	6,9	0,96
Bénéficiaire de la CMU-C	127	12,9	0,49	72	8,4	1,49
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	62	15,0	0,59	33	10,1	1,32
Autre, ne sait pas	70	32,5	1,17	15	7,3	1,07
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	48	10,0	0,70	42	7,6	1,04
5 à 6	215	11,9	0,73	140	8,6	1,21
7 à 8	1 172	25,4	1,10	387	8,2	1,13
9 à 10	970	28,7	1,01	180	4,9	0,73
Inconnu / refus	49			27		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	653	28,9	0,99	129	5,5	0,83
Bon	1 274	26,3	1,09	355	6,9	0,97
Assez bon	430	16,2	0,90	230	8,9	1,23
Mauvais	79	10,8	0,69	47	6,7	0,92
Très mauvais	3	4,1	0,30	7	5,7	0,77
Inconnu / refus	15			8		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	660	16,8	0,91	286	7,4	1,01
Non	1 696	27,5	1,06	433	6,5	0,95
Ne sait pas	71	19,2	0,80	46	13,6	1,90
Inconnu / refus	27			11		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	61	7,8	0,52	60	7,0	0,95
Oui, limité, mais pas fortement	318	17,9	1,01	140	7,2	0,99
Non	2 043	26,1	1,03	560	7,1	1,01
Inconnu / refus	32			16		
<b>Ensemble</b>	<b>2 454</b>	<b>23,1</b>	<b>1,00</b>	<b>776</b>	<b>7,1</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes - ESPS 2010

**T37** Personnes en surpoids ou obèses

Nombre de personnes ayant répondu = 13 651  
Non réponses = 1 506

	Personnes en surpoids <sup>1</sup>			Personnes obèses <sup>1</sup>		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variabiles sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	295	11,4		122	4,1	
16 à 39 ans	838	21,4		323	7,9	
40 à 64 ans	1 641	33,3		779	14,8	
65 ans et plus	850	39,0		415	18,8	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	2 135	33,2		748	11,0	
Femme	1 489	21,5		891	12,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	1 660	28,7	1,02	644	10,6	0,93
Chômeur	245	27,5	1,04	115	11,6	1,07
Retraité / veuf	1 086	39,7	1,05	518	18,4	1,03
Femme / homme au foyer	198	27,3	1,09	149	19,9	1,41
Autre inactif	64	25,6	0,83	63	27,2	2,01
Etudiant, enfant	371	10,4	0,75	150	3,8	0,76
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	194	35,4	1,07	93	17,7	1,22
Artisan, commerçant	326	31,1	1,04	141	13,1	1,00
Cadre et profession intellectuelle	543	23,3	0,85	149	6,3	0,55
Profession intermédiaire	616	25,6	0,98	225	9,4	0,84
Employé administratif	261	25,4	0,99	137	13,0	1,12
Employé de commerce	190	24,9	1,04	102	12,0	1,04
Ouvrier qualifié	998	28,8	1,06	498	13,4	1,21
Ouvrier non qualifié	427	29,1	1,07	246	15,2	1,34
Inactif n'ayant jamais travaillé	69	26,2	1,14	48	16,6	1,59

<sup>1</sup> Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, l'indice de masse corporelle (IMC = poids/taille<sup>2</sup>) est utilisé, calculé dans l'enquête grâce au poids et à la taille déclarés par les enquêtés.

Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus), les normes retenues sont celles de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m<sup>2</sup>, le surpoids à un IMC supérieur à 24,9 kg/m<sup>2</sup> et inférieur à 30 kg/m<sup>2</sup>. De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, la notion de « maigreur » est prise en compte. Elle correspond, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieure à 18,5 kg/m<sup>2</sup>.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. (2000). "Establishing a Standard Definition for Child Overweight and Obesity Worldwide: International Survey". *BMJ*, 2000; 320:1-6.

- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. (1991). "Body Mass Index Variations: Centiles from Birth to 87 Years". *European Journal of Clinical Nutrition*; 45:13-21.

Suite du tableau page suivante

**T 37** Personnes en surpoids ou obèses

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 13 651  
Non réponses = 1 506

	Personnes en surpoids <sup>1</sup>			Personnes obèses <sup>1</sup>		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variabes sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	46	44,0	1,26	27	21,2	1,30
Maternelle, primaire, CEP	676	38,9	1,08	430	23,2	1,36
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 348	34,3	1,08	634	14,9	1,10
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	502	28,6	1,04	192	11,2	0,95
Supérieur	599	24,3	0,88	172	6,9	0,59
Autre	13			7		
Enfant, études en cours	371	10,4	0,75	150	3,8	0,76
Inconnu / refus	69			27		
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (indice OCDE)</b>						
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	742	26,6	1,04	441	15,4	1,39
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	572	26,7	1,01	299	13,7	1,19
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	544	26,3	0,98	245	11,1	0,97
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	536	26,6	1,00	227	11,5	1,03
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	629	27,0	0,96	182	7,8	0,65
Revenu non renseigné	601	29,2	1,02	245	11,0	0,87
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	340	30,3	0,96	162	13,9	0,97
2 personnes	1 406	34,5	1,06	639	15,3	1,04
3 personnes	615	24,3	0,99	296	10,4	1,04
4 personnes	742	20,9	0,96	294	7,7	0,90
5 personnes	344	19,1	0,92	150	7,6	0,94
6 personnes et plus	177	19,3	0,97	98	9,1	1,17
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	340	30,3	0,96	162	13,9	0,97
Famille monoparentale	240	18,7	0,90	155	11,0	1,20
Couple sans enfant	1 258	36,9	1,08	545	15,8	1,02
Couple avec enfant(s)	1 636	21,8	0,97	685	8,3	0,94
Autres	150	30,1	1,10	92	15,8	1,31

<sup>1</sup> Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, l'indice de masse corporelle (IMC = poids/taille<sup>2</sup>) est utilisé, calculé dans l'enquête grâce au poids et à la taille déclarés par les enquêtés.

Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus), les normes retenues sont celles de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m<sup>2</sup>, le surpoids à un IMC supérieur à 24,9 kg/m<sup>2</sup> et inférieur à 30 kg/m<sup>2</sup>. De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, la notion de « maigre » est prise en compte. Elle correspond, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieure à 18,5 kg/m<sup>2</sup>.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. (2000). "Establishing a Standard Definition for Child Overweight and Obesity Worldwide: International Survey". *BMJ*, 2000; 320:1-6.

- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. (1991). "Body Mass Index Variations: Centiles from Birth to 87 Years". *European Journal of Clinical Nutrition*; 45:13-21.

Suite du tableau page suivante

**T 37** Personnes en surpoids ou obèses

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 13 651  
Non réponses = 1 506

	Personnes en surpoids <sup>1</sup>			Personnes obèses <sup>1</sup>		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	1 072	27,8	1,02	491	12,4	1,07
Unité urbaine < 20 000 habitants	739	27,8	1,00	344	12,9	1,09
20 000 à 199 999 habitants	701	26,6	0,98	310	10,6	0,90
200 000 à 1 999 999 habitants	724	25,0	0,96	331	10,3	0,91
Agglomération de Paris	388	28,5	1,08	163	11,3	1,00
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général ou rattaché	3 015	26,4	1,00	1 364	11,2	0,98
MSA	301	33,3	1,02	141	15,4	1,12
RSI	234	30,1	0,97	105	13,6	1,05
Autre régime / inconnu	74	26,0	0,95	29	10,9	1,02
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	769	35,3	1,02	507	22,9	1,46
Non	2 855	25,4	1,00	1 132	9,4	0,87
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>						
Bénéficie d'une CC privée	3 083	27,4	1,00	1 288	11,2	0,95
Bénéficie de la CMU-C	349	21,7	1,02	241	15,8	1,76
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	123	27,7	0,96	67	14,1	1,22
Autre, ne sait pas	69	24,4	0,97	43	14,4	1,43
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	160	29,3	0,84	155	27,2	1,71
5 à 6	614	33,8	1,02	422	22,9	1,52
7 à 8	1 626	31,6	1,09	639	11,5	0,91
9 à 10	1 079	19,9	0,91	337	5,8	0,67
Inconnu / refus	145			86		

<sup>1</sup> Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, l'indice de masse corporelle (IMC = poids/taille<sup>2</sup>) est utilisé, calculé dans l'enquête grâce au poids et à la taille déclarés par les enquêtés.

Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus), les normes retenues sont celles de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m<sup>2</sup>, le surpoids à un IMC supérieur à 24,9 kg/m<sup>2</sup> et inférieur à 30 kg/m<sup>2</sup>. De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, la notion de « maigreur » est prise en compte. Elle correspond, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieure à 18,5 kg/m<sup>2</sup>.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. (2000). "Establishing a Standard Definition for Child Overweight and Obesity Worldwide: International Survey". *BMJ*, 2000; 320:1-6.

- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. (1991). "Body Mass Index Variations: Centiles from Birth to 87 Years". *European Journal of Clinical Nutrition*; 45:13-21.

Suite du tableau page suivante

**T 37** Personnes en surpoids ou obèses

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 13 651  
Non réponses = 1 506

	Personnes en surpoids <sup>1</sup>			Personnes obèses <sup>1</sup>		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>						
Très bon	709	18,6	0,87	191	4,5	0,54
Bon	1 651	28,5	1,04	640	10,4	0,89
Assez bon	982	34,2	1,07	546	18,6	1,29
Mauvais	226	30,8	0,91	214	26,9	1,72
Très mauvais	30	22,9	0,65	29	20,7	1,28
Inconnu / refus	26			19		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>						
Oui	1 370	31,4	1,01	805	18,4	1,30
Non	2 061	24,5	0,99	751	8,0	0,79
Ne sait pas	124	28,6	0,98	46	10,1	0,82
Inconnu / refus	69			37		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>						
Oui, fortement limité	262	30,7	0,90	227	25,3	1,65
Oui, limité, mais pas fortement	667	33,6	1,06	374	18,9	1,30
Non	2 598	25,4	0,99	976	8,9	0,83
Inconnu / refus	97			62		
<b>Ensemble</b>	<b>3 624</b>	<b>27,0</b>	<b>1,00</b>	<b>1 639</b>	<b>11,6</b>	<b>1,00</b>

<sup>1</sup> Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, l'indice de masse corporelle (IMC = poids/taille<sup>2</sup>) est utilisé, calculé dans l'enquête grâce au poids et à la taille déclarés par les enquêtés.

Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus), les normes retenues sont celles de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m<sup>2</sup>, le surpoids à un IMC supérieur à 24,9 kg/m<sup>2</sup> et inférieur à 30 kg/m<sup>2</sup>. De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, la notion de « maigreur » est prise en compte. Elle correspond, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieure à 18,5 kg/m<sup>2</sup>.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. (2000). "Establishing a Standard Definition for Child Overweight and Obesity Worldwide: International Survey". *BMJ*, 2000; 320:1-6.

- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. (1991). "Body Mass Index Variations: Centiles from Birth to 87 Years". *European Journal of Clinical Nutrition*; 45:13-21.

Source : Irdes - ESPS 2010

## Recours et renoncement aux soins en 2010

**T38**

### Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les trois dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 2 135

Non réponses = 70

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
40 à 64 ans	230	13,6	
65 ans et plus	95	16,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	100	12,5	0,91
Chômeur	26	19,6	1,44
Retraité / veuf	117	13,4	0,89
Femme / homme au foyer	65	20,7	1,46
Autre inactif	17	24,1	1,77
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	14	14,2	0,97
Artisan, commerçant	29	15,9	1,08
Cadre et profession intellectuelle	29	7,5	0,53
Profession intermédiaire	50	11,4	0,80
Employé administratif	31	14,2	0,98
Employé de commerce	31	19,2	1,32
Ouvrier qualifié	71	15,8	1,10
Ouvrier non qualifié	57	23,9	1,65
Inactif n'ayant jamais travaillé	13	27,3	1,98
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	10	20,3	1,38
Maternelle, primaire, CEP	110	16,7	1,12
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	131	15,2	1,07
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	33	12,2	0,85
Supérieur	31	8,9	0,64
Autre	1		
Inconnu / refus	9		

Suite du tableau page suivante



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 38**

### Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les trois dernières années

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 2 135

Non réponses = 70

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	94	25,9	1,79
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	63	21,1	1,43
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	47	15,1	1,05
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	36	11,1	0,77
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	33	7,0	0,49
Revenu non renseigné	52	11,3	0,78
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	64	16,8	1,15
2 personnes	162	12,7	0,88
3 personnes	52	14,2	1,02
4 personnes	25	16,6	1,20
5 personnes	15	24,5	1,78
6 personnes et plus	7	36,1	2,54
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	64	16,8	1,15
Famille monoparentale	43	26,9	1,92
Couple sans enfant	129	11,4	0,79
Couple avec enfant(s)	61	12,3	0,89
Autres	28	26,9	1,84
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	107	17,4	1,21
Unité urbaine < 20 000 habitants	67	15,1	1,05
20 000 à 199 999 habitants	68	14,7	1,01
200 000 à 1 999 999 habitants	59	10,4	0,72
Agglomération de Paris	24	11,4	0,80
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	278	14,2	0,99
MSA	22	15,6	1,07
RSI	21	17,0	1,16
Autre régime / inconnu	4	9,4	0,64

Suite du tableau page suivante

**T 38**

**Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les trois dernières années**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 2 135

Non réponses = 70

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	99	16,7	1,15
Non	226	13,6	0,95
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	251	13,1	0,91
Bénéficie de la CMU-C	48	35,5	2,55
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	21	32,6	2,24
Autre, ne sait pas	5	14,4	1,03
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	40	33,2	2,26
5 à 6	87	17,3	1,18
7 à 8	120	11,5	0,80
9 à 10	55	12,0	0,86
Inconnu / refus	23		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	29	11,5	0,82
Bon	113	11,4	0,80
Assez bon	110	14,8	1,02
Mauvais	52	25,7	1,75
Très mauvais	17	46,3	3,20
Inconnu / refus	4		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	175	16,1	1,11
Non	133	13,3	0,93
Ne sait pas	10	11,7	0,82
Inconnu / refus	7		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	60	31,5	2,16
Oui, limité, mais pas fortement	80	14,0	0,96
Non	174	12,4	0,87
Inconnu / refus	11		
<b>Ensemble</b>	<b>325</b>	<b>14,4</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T39**

### Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin dans les cinq dernières années

Nombre de personnes ayant répondu = 4 524

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	367	15,2	
40 à 64 ans	549	19,6	
65 ans et plus	14	26,3	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	380	12,3	0,71
Chômeur	125	22,7	1,32
Retraité / veuf	113	27,9	1,36
Femme / homme au foyer	161	25,9	1,43
Autre inactif	50	41,1	2,18
Etudiant, enfant	100	44,7	2,94
Inconnu / refus	1		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	26	19,7	1,07
Artisan, commerçant	60	15,8	0,87
Cadre et profession intellectuelle	82	10,4	0,58
Profession intermédiaire	132	14,5	0,82
Employé administratif	90	21,3	1,19
Employé de commerce	81	21,7	1,22
Ouvrier qualifié	267	19,4	1,11
Ouvrier non qualifié	145	25,8	1,47
Inactif n'ayant jamais travaillé	47	31,6	1,84
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	23	50,3	2,65
Maternelle, primaire, CEP	134	31,1	1,57
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	370	19,8	1,09
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	149	15,7	0,90
Supérieur	116	8,8	0,52
Autre	6		
Enfant, études en cours	100	44,7	2,94
Inconnu / refus	32		

Suite du tableau page suivante

**T 39**

**Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin dans les cinq dernières années**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 4 524

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	293	29,2	1,67
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	160	21,1	1,20
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	121	16,5	0,93
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	89	12,0	0,69
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	98	12,0	0,66
Revenu non renseigné	169	19,2	1,05
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	91	22,9	1,25
2 personnes	289	19,2	1,04
3 personnes	194	16,7	0,97
4 personnes	172	10,8	0,63
5 personnes	107	17,6	1,03
6 personnes et plus	77	28,3	1,67
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	91	22,9	1,25
Famille monoparentale	135	20,2	1,16
Couple sans enfant	215	18,4	0,99
Couple avec enfant(s)	437	14,1	0,83
Autres	52	31,6	1,77
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	261	18,1	1,02
Unité urbaine < 20 000 habitants	169	18,0	1,00
20 000 à 199 999 habitants	171	16,7	0,94
200 000 à 1 999 999 habitants	222	17,3	0,98
Agglomération de Paris	107	19,3	1,09
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	846	17,9	1,01
MSA	41	19,2	1,04
RSI	25	10,5	0,57
Autre régime / inconnu	18	23,3	1,35

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

### T 39

#### Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis cervico-utérin dans les cinq dernières années

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 4 524

Non réponses = 143

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	175	25,4	1,36
Non	755	16,6	0,94
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	658	16,2	0,91
Bénéficie de la CMU-C	188	28,9	1,71
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	61	40,1	2,30
Autre, ne sait pas	23	22,8	1,31
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	66	40,0	2,09
5 à 6	147	21,0	1,12
7 à 8	384	16,7	0,94
9 à 10	272	14,6	0,85
Inconnu / refus	61		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	191	16,8	0,99
Bon	388	15,2	0,86
Assez bon	232	20,1	1,09
Mauvais	91	36,8	1,91
Très mauvais	16	34,6	1,84
Inconnu / refus	12		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	326	20,2	1,10
Non	553	16,6	0,96
Ne sait pas	38	18,3	1,05
Inconnu / refus	13		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	76	30,6	1,62
Oui, limité, mais pas fortement	157	20,0	1,07
Non	665	16,5	0,94
Inconnu / refus	32		
<b>Ensemble</b>	<b>930</b>	<b>17,7</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

T40

Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult  
(recherche de sang dans les selles)

Nombre de personnes ayant répondu = 3 969

Non réponses = 145

Ne sait pas = 107

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
40 à 64 ans	1 555	53,2	
65 ans et plus	453	38,0	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	976	49,5	
Femme	1 032	47,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	937	58,2	1,09
Chômeur	119	61,8	1,17
Retraité / veuf	709	38,2	0,87
Femme / homme au foyer	159	53,1	1,09
Autre inactif	84	62,0	1,17
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	107	53,5	1,14
Artisan, commerçant	204	49,6	1,05
Cadre et profession intellectuelle	362	44,1	0,91
Profession intermédiaire	324	42,6	0,88
Employé administratif	141	45,4	0,95
Employé de commerce	97	52,8	1,13
Ouvrier qualifié	499	50,8	1,04
Ouvrier non qualifié	225	56,9	1,18
Inactif n'ayant jamais travaillé	49	64,0	1,23
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	37	65,0	1,43
Maternelle, primaire, CEP	458	44,3	0,99
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	852	49,2	1,00
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	252	48,8	1,00
Supérieur	342	48,4	0,97
Autre	13		
Inconnu / refus	54		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 40**

### Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult (recherche de sang dans les selles)

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 3 969

Non réponses = 145

Ne sait pas = 107

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	373	60,9	1,26
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	289	50,6	1,09
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	276	46,8	0,97
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	275	45,2	0,94
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	441	43,8	0,88
Revenu non renseigné	354	47,1	0,99
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	244	47,8	1,02
2 personnes	1 017	43,5	0,92
3 personnes	409	63,3	1,22
4 personnes	204	59,1	1,12
5 personnes	91	70,5	1,34
6 personnes et plus	43	80,4	1,55
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	244	47,8	1,02
Famille monoparentale	116	62,5	1,24
Couple sans enfant	913	42,3	0,90
Couple avec enfant(s)	639	62,8	1,20
Autres	96	60,0	1,27
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	612	49,2	1,01
Unité urbaine < 20 000 habitants	424	48,1	1,00
20 000 à 199 999 habitants	380	46,2	0,97
200 000 à 1 999 999 habitants	392	45,6	0,95
Agglomération de Paris	200	56,0	1,16
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	1 633	47,6	0,99
MSA	177	53,5	1,12
RSI	168	53,1	1,11
Autre régime / inconnu	30	35,9	0,76

Suite du tableau page suivante

**T 40**

**Personnes de 50 à 74 ans ayant déclaré n'avoir jamais fait de test hémocult (recherche de sang dans les selles)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 3 969

Non réponses = 145

Ne sait pas = 107

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	565	47,2	1,01
Non	1 443	48,6	0,99
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficiaire d'une CC privée	1 747	47,0	0,98
Bénéficiaire de la CMU-C	152	71,4	1,39
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	86	67,9	1,42
Autre, ne sait pas	23	36,2	0,71
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	129	48,4	1,04
5 à 6	416	48,0	1,03
7 à 8	948	47,5	0,98
9 à 10	380	48,3	0,96
Inconnu / refus	135		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	227	49,5	0,98
Bon	902	47,9	0,99
Assez bon	626	47,4	1,00
Mauvais	190	50,7	1,09
Très mauvais	32	52,4	1,13
Inconnu / refus	31		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	909	45,1	0,96
Non	965	51,5	1,04
Ne sait pas	82	55,2	1,11
Inconnu / refus	52		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	198	48,1	1,03
Oui, limité, mais pas fortement	428	45,6	0,97
Non	1 314	49,2	1,01
Inconnu / refus	68		
<b>Ensemble</b>	<b>2 008</b>	<b>48,2</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

T41

### Description de la dernière séance avec un généraliste (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées en %
<b>Etait-ce votre médecin traitant ?</b>		
Oui	8 449	92,13
Non	617	5,28
Inconnu / refus	246	2,59
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Votre médecin traitant était absent ?</b>		
Oui	243	44,97
Non	342	51,54
Inconnu / refus	32	3,48
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous étiez loin de votre domicile ?</b>		
Oui	122	18,58
Non	463	77,94
Inconnu / refus	32	3,48
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : C'était urgent et votre médecin n'était pas disponible ?</b>		
Oui	85	14,07
Non	500	82,45
Inconnu / refus	32	3,48
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous n'avez pas de médecin traitant ?</b>		
Oui	86	12,76
Non	499	83,75
Inconnu / refus	32	3,48
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Pour une autre raison ?</b>		
Oui	61	8,86
Non	524	87,65
Inconnu / refus	32	3,48
<b>Cette consultation a eu lieu :</b>		
A votre domicile	552	8,70
Dans le cabinet de médecin	11 107	88,45
A l'hôpital ou dans un dispensaire	27	0,24
Autre	28	0,23
Inconnu / refus	253	2,38
<b>Pour cette consultation, avez-vous pris rendez-vous ?</b>		
Oui	8 712	71,97
Non	3 080	26,59
Inconnu / refus	175	1,43

Suite du tableau page suivante

**T 41**

**Description de la dernière séance avec un généraliste  
(question posée uniquement aux 16 ans et plus)**

suite

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées en %
<b>S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?</b>		
Oui	3 815	35,00
Non	7 802	61,65
Inconnu / refus	350	3,35
<b>Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?</b>		
Oui	3 219	36,34
Non	8 384	60,03
Inconnu / refus	364	3,63
<b>Le médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?</b>		
Oui	1 848	18,92
Non	9 273	73,00
Inconnu / refus	846	8,08
<b>Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?</b>		
Oui, tout à fait	9 877	84,48
Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps	583	5,53
Je n'avais pas besoin de discuter	1 097	6,43
Non, je n'ai pas eu le temps d'en discuter	122	1,21
Inconnu / refus	288	2,35
<b>Avez-vous compris les explications de votre médecin ?</b>		
Oui, tout à fait	10 315	87,48
Oui, en partie	643	5,74
Non, je n'ai pas compris	49	0,39
Je n'avais pas besoin d'explications	625	3,55
Le médecin n'a rien expliqué	23	0,17
Inconnu / refus	312	2,67

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T42**

### Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

Nombre de personnes ayant répondu = 9 065

Non réponses = 246

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	2 787	89,2	
40 à 64 ans	3 773	95,7	
65 ans et plus	1 888	98,1	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	3 819	94,5	
Femme	4 629	94,6	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	4 090	92,6	1,00
Chômeur	622	91,4	0,99
Retraité / veuf	2 352	97,7	1,00
Femme / homme au foyer	558	95,5	1,00
Autre inactif	174	97,2	1,02
Etudiant, enfant	652	88,7	0,99
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	401	96,4	1,00
Artisan, commerçant	705	95,6	1,00
Cadre et profession intellectuelle	1 456	92,0	0,97
Profession intermédiaire	1 532	94,5	1,01
Employé administratif	678	94,7	1,00
Employé de commerce	480	95,3	1,01
Ouvrier qualifié	2 145	95,3	1,01
Ouvrier non qualifié	904	95,3	1,01
Inactif n'ayant jamais travaillé	147	90,5	0,97
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	86	98,9	1,03
Maternelle, primaire, CEP	1 470	97,8	1,00
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	3 034	95,5	1,01
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	1 312	92,1	0,99
Supérieur	1 731	91,6	0,99
Autre	31		
Enfant, études en cours	652	88,7	0,99
Inconnu / refus	132		

Suite du tableau page suivante

**T 42**

**Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant  
(question posée uniquement aux 16 ans et plus)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 9 065

Non réponses = 246

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 558	93,8	0,99
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	1 303	95,6	1,01
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	1 298	94,1	1,00
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	1 372	94,1	1,00
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 552	94,0	1,00
Revenu non renseigné	1 365	96,0	1,01
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	896	95,3	0,99
2 personnes	3 178	95,6	1,00
3 personnes	1 557	93,9	1,02
4 personnes	1 740	92,5	1,00
5 personnes	741	91,5	1,00
6 personnes et plus	336	92,5	1,00
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	896	95,3	0,99
Famille monoparentale	656	93,6	1,01
Couple sans enfant	2 760	95,8	1,00
Couple avec enfant(s)	3 808	93,0	1,01
Autres	328	93,2	0,98
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	2 475	94,4	1,00
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 779	94,1	0,99
20 000 à 199 999 habitants	1 632	94,9	1,00
200 000 à 1 999 999 habitants	1 785	95,1	1,01
Agglomération de Paris	777	93,9	1,00
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	7 186	94,4	1,00
MSA	624	95,6	0,99
RSI	469	94,5	0,99
Autre régime / inconnu	169	96,9	1,02

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 42**

### Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 9 065

Non réponses = 246

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 860	97,9	1,02
Non	6 588	92,9	0,99
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	7 315	94,8	1,00
Bénéficie de la CMU-C	728	92,1	1,00
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	253	94,1	0,98
Autre, ne sait pas	152	91,6	0,97
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	471	98,0	1,02
5 à 6	1 493	96,7	1,01
7 à 8	3 753	93,9	1,00
9 à 10	2 397	91,4	0,99
Inconnu / refus	334		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	1 533	90,1	0,98
Bon	3 808	92,9	0,99
Assez bon	2 288	96,5	1,01
Mauvais	632	97,6	1,01
Très mauvais	106	99,1	1,02
Inconnu / refus	81		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	3 438	96,6	1,01
Non	4 576	92,4	0,99
Ne sait pas	265	91,1	0,97
Inconnu / refus	169		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	712	98,0	1,02
Oui, limité, mais pas fortement	1 582	96,5	1,01
Non	5 953	93,1	0,99
Inconnu / refus	201		
<b>Ensemble</b>	<b>8 448</b>	<b>94,6</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

T43

Taux de séances de généraliste pour un problème urgent  
(question posée uniquement aux 16 ans et plus)

Nombre de personnes ayant répondu = 11 617

Non réponses = 350

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	803	37,4	
16 à 39 ans	1 284	46,0	
40 à 64 ans	1 361	40,3	
65 ans et plus	367	21,2	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 692	34,8	
Femme	2 123	37,2	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 716	44,5	1,04
Chômeur	278	46,3	1,08
Retraité / veuf	495	24,0	0,95
Femme / homme au foyer	191	31,6	0,90
Autre inactif	71	47,5	1,16
Etudiant, enfant	1 062	37,2	0,96
Inconnu / refus	2		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	115	21,5	0,76
Artisan, commerçant	253	30,3	0,91
Cadre et profession intellectuelle	665	37,1	1,01
Profession intermédiaire	696	38,0	1,00
Employé administratif	317	36,1	0,99
Employé de commerce	246	36,0	1,00
Ouvrier qualifié	1 004	38,1	1,04
Ouvrier non qualifié	450	37,4	1,05
Inactif n'ayant jamais travaillé	69	34,0	0,84
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	31	30,1	0,98
Maternelle, primaire, CEP	322	22,3	0,86
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 113	39,9	1,07
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	520	40,2	1,01
Supérieur	715	42,5	1,04
Autre	14		
Enfant, études en cours	1 062	37,2	0,96
Inconnu / refus	38		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 43**

### Taux de séances de généraliste pour un problème urgent (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 617

Non réponses = 350

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	756	34,9	0,96
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	599	35,7	1,01
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	605	36,9	1,01
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	643	38,3	1,03
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	649	37,8	1,00
Revenu non renseigné	563	33,6	0,99
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	298	32,7	1,06
2 personnes	949	31,7	0,95
3 personnes	813	41,7	1,03
4 personnes	1 071	41,4	1,02
5 personnes	456	38,6	0,95
6 personnes et plus	228	40,3	1,01
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	298	32,7	1,06
Famille monoparentale	398	40,3	0,99
Couple sans enfant	759	30,6	0,95
Couple avec enfant(s)	2 224	41,0	1,01
Autres	136	32,7	0,92
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 094	34,0	0,94
Unité urbaine < 20 000 habitants	769	35,4	0,99
20 000 à 199 999 habitants	687	33,8	0,95
200 000 à 1 999 999 habitants	882	40,8	1,11
Agglomération de Paris	383	38,7	1,05
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	3 381	37,0	1,00
MSA	198	25,6	0,86
RSI	168	33,4	0,99
Autre régime / inconnu	68	40,8	1,14

Suite du tableau page suivante

**T 43**

**Taux de séances de généraliste pour un problème urgent  
(question posée uniquement aux 16 ans et plus)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 617

Non réponses = 350

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	570	32,4	1,06
Non	3 245	37,6	0,98
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	3 157	36,1	1,00
Bénéficie de la CMU-C	438	38,0	0,92
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	121	31,2	1,01
Autre, ne sait pas	99	45,3	1,20
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	210	45,4	1,47
5 à 6	581	37,8	1,20
7 à 8	1 553	36,8	0,98
9 à 10	1 361	32,7	0,82
Inconnu / refus	110		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	898	30,2	0,75
Bon	1 653	36,1	0,95
Assez bon	877	35,6	1,06
Mauvais	288	42,6	1,37
Très mauvais	63	62,3	2,17
Inconnu / refus	36		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	1 371	37,5	1,12
Non	2 262	34,3	0,88
Ne sait pas	128	49,2	1,30
Inconnu / refus	54		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	308	43,7	1,45
Oui, limité, mais pas fortement	656	38,9	1,17
Non	2 752	33,8	0,88
Inconnu / refus	99		
<b>Ensemble</b>	<b>3 815</b>	<b>36,2</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

T44

### Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

Nombre de personnes ayant répondu = 11 566

Non réponses = 397

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	2 600	17 min 01 sec	
16 à 39 ans	3 150	17 min 54 sec	
40 à 64 ans	3 924	18 min 44 sec	
65 ans et plus	1 891	18 min 20 sec	
Inconnu / refus	1		
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	5 372	17 min 58 sec	
Femme	6 194	18 min 13 sec	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	4 404	18 min 11 sec	0,99
Chômeur	671	18 min 17 sec	1,00
Retraité / veuf	2 373	18 min 18 sec	0,99
Femme / homme au foyer	583	18 min 46 sec	1,01
Autre inactif	176	22 min 42 sec	1,22
Etudiant, enfant	3 357	17 min 06 sec	1,00
Inconnu / refus	2		
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	460	17 min 53 sec	0,98
Artisan, commerçant	907	18 min 09 sec	1,00
Cadre et profession intellectuelle	2 027	18 min 20 sec	1,01
Profession intermédiaire	2 122	18 min 21 sec	1,02
Employé administratif	897	18 min 00 sec	0,99
Employé de commerce	692	18 min 17 sec	1,01
Ouvrier qualifié	2 969	17 min 50 sec	0,99
Ouvrier non qualifié	1 273	17 min 47 sec	0,98
Inactif n'ayant jamais travaillé	219	19 min 58 sec	1,10
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	91	20 min 10 sec	1,09
Maternelle, primaire, CEP	1 488	17 min 54 sec	0,97
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	3 163	18 min 31 sec	1,00
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	1 389	18 min 20 sec	1,00
Supérieur	1 909	18 min 49 sec	1,03
Autre	36		
Enfant, études en cours	3 357	17 min 06 sec	1,00
Inconnu / refus	133		

Suite du tableau page suivante

**T 44**

**Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient  
(question posée uniquement aux 16 ans et plus)**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 566

Non réponses = 397

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	2 355	18 min 16 sec	1,01
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	1 832	18 min 03 sec	1,00
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	1 817	18 min 04 sec	1,00
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	1 884	18 min 17 sec	1,01
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 970	17 min 53 sec	0,98
Revenu non renseigné	1 708	18 min 08 sec	1,00
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	944	18 min 38 sec	1,01
2 personnes	3 394	18 min 18 sec	1,00
3 personnes	2 134	18 min 21 sec	1,02
4 personnes	2 990	17 min 44 sec	1,00
5 personnes	1 404	17 min 00 sec	0,97
6 personnes et plus	700	16 min 23 sec	0,93
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	944	18 min 38 sec	1,01
Famille monoparentale	1 012	18 min 46 sec	1,05
Couple sans enfant	2 856	18 min 09 sec	0,98
Couple avec enfant(s)	6 321	17 min 38 sec	0,99
Autres	433	19 min 06 sec	1,05
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	3 357	17 min 55 sec	0,99
Unité urbaine < 20 000 habitants	2 389	17 min 26 sec	0,96
20 000 à 199 999 habitants	2 206	18 min 16 sec	1,01
200 000 à 1 999 999 habitants	2 490	18 min 32 sec	1,02
Agglomération de Paris	1 124	18 min 54 sec	1,04
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	10 003	18 min 10 sec	1,00
MSA	748	17 min 37 sec	0,97
RSI	586	18 min 44 sec	1,03
Autre régime / inconnu	229	16 min 55 sec	0,94

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 44**

### Durée moyenne de la séance chez le généraliste déclarée par le patient (question posée uniquement aux 16 ans et plus)

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 11 566

Non réponses = 397

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 943	19 min 13 sec	1,04
Non	9 623	17 min 43 sec	0,98
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	9 725	18 min 09 sec	1,00
Bénéficie de la CMU-C	1 277	18 min 11 sec	1,02
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	340	17 min 57 sec	0,99
Autre, ne sait pas	224	16 min 48 sec	0,93
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	494	20 min 50 sec	1,13
5 à 6	1 590	18 min 36 sec	1,01
7 à 8	4 490	17 min 59 sec	0,99
9 à 10	4 586	17 min 07 sec	0,97
Inconnu / refus	406		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	3 192	17 min 17 sec	0,98
Bon	4 975	17 min 33 sec	0,97
Assez bon	2 537	18 min 36 sec	1,01
Mauvais	658	19 min 46 sec	1,07
Très mauvais	106	21 min 00 sec	1,14
Inconnu / refus	98		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	3 881	18 min 46 sec	1,02
Non	7 157	17 min 33 sec	0,98
Ne sait pas	316	17 min 39 sec	0,97
Inconnu / refus	212		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	749	20 min 44 sec	1,13
Oui, limité, mais pas fortement	1 742	18 min 22 sec	1,00
Non	8 791	17 min 33 sec	0,98
Inconnu / refus	284		
<b>Ensemble</b>	<b>11 566</b>	<b>18 min 07 sec</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

T45

Personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières  
au cours des 12 derniers mois

Nombre de personnes ayant répondu = 8 306

Non réponses = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	406	14,7	
40 à 64 ans	725	17,6	
65 ans et plus	192	10,6	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	412	11,5	
Femme	911	18,4	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	695	14,4	0,90
Chômeur	186	27,9	1,77
Retraité / veuf	267	11,9	0,98
Femme / homme au foyer	116	20,6	1,15
Autre inactif	41	25,0	1,46
Etudiant, enfant	18	9,7	0,64
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	46	12,2	0,92
Artisan, commerçant	103	13,9	0,94
Cadre et profession intellectuelle	131	9,5	0,63
Profession intermédiaire	214	14,2	0,93
Employé administratif	159	21,3	1,32
Employé de commerce	130	19,1	1,18
Ouvrier qualifié	343	16,5	1,10
Ouvrier non qualifié	163	17,1	1,14
Inactif n'ayant jamais travaillé	34	18,3	1,19
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	10	15,3	1,02
Maternelle, primaire, CEP	218	13,8	1,09
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	561	17,0	1,09
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	257	17,0	1,08
Supérieur	245	12,1	0,78
Autre	9		
Enfant, études en cours	18	9,7	0,64
Inconnu / refus	5		

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T 45**

### Personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 8 306

Non réponses = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>			
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	332	25,4	1,70
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	215	18,6	1,24
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	192	15,5	1,03
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	121	11,4	0,75
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	100	7,2	0,48
Revenu non renseigné	363	13,9	0,92
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	264	16,3	1,21
2 personnes	391	11,7	0,83
3 personnes	245	15,6	0,98
4 personnes	244	15,5	0,97
5 personnes	111	17,1	1,06
6 personnes et plus	68	25,6	1,57
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	264	16,3	1,21
Famille monoparentale	193	24,6	1,48
Couple sans enfant	280	10,3	0,75
Couple avec enfant(s)	535	15,4	0,96
Autres	51	21,6	1,44
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	339	13,5	0,90
Unité urbaine < 20 000 habitants	270	15,4	1,02
20 000 à 199 999 habitants	271	16,3	1,09
200 000 à 1 999 999 habitants	294	15,2	1,00
Agglomération de Paris	149	16,6	1,09
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général ou rattaché	1 167	15,6	1,02
MSA	83	13,0	1,01
RSI	60	11,5	0,81
Autre régime / inconnu	13	11,8	0,77

Suite du tableau page suivante

**T 45**

**Personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 8 306  
Non réponses = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	301	16,5	1,23
Non	1 022	14,8	0,95
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>			
Bénéficie d'une CC privée	1 016	14,0	0,92
Bénéficie de la CMU-C	162	19,7	1,20
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	115	32,6	2,36
Autre, ne sait pas	30	15,5	1,10
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	90	28,3	2,16
5 à 6	219	19,6	1,41
7 à 8	407	15,3	1,00
9 à 10	155	8,8	0,56
Inconnu / refus	452		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>			
Très bon	90	8,1	0,52
Bon	357	12,6	0,82
Assez bon	318	19,4	1,34
Mauvais	120	27,4	2,03
Très mauvais	24	32,5	2,47
Inconnu / refus	414		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>			
Oui	437	18,1	1,27
Non	407	11,7	0,76
Ne sait pas	55	26,6	1,80
Inconnu / refus	424		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>			
Oui, fortement limité	112	23,2	1,80
Oui, limité, mais pas fortement	240	20,0	1,41
Non	528	12,1	0,79
Inconnu / refus	443		
<b>Ensemble</b>	<b>1 323</b>	<b>15,1</b>	<b>1,00</b>

Source : Irdes-ESPS 2010

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T46**

### Pourcentage de personnes ayant renoncé à des soins pour des raisons financières en fonction du type de soins par sexe et par âge

	Hommes		Femmes		Ensemble		
	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	
Lunettes, lentilles	80	2,0	254	4,9	334	3,5	
Soins des dents et des gencives, prothèses dentaires	283	7,8	577	11,6	860	9,8	
Consultations, visites et soins	de spécialistes	46	1,2	151	3,1	197	2,2
	de généralistes	32	0,8	53	1,3	85	1,1
Autres soins	122	3,5	248	4,7	370	4,1	
<b>Total</b>	<b>3 454</b>	<b>100,0</b>	<b>4 852</b>	<b>100,0</b>	<b>8 306</b>	<b>100,0</b>	

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus		
	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	Effectif brut	Taux pondéré	
Lunettes, lentilles	65	2,2	212	4,9	57	3,0	
Soins des dents et des gencives, prothèses dentaires	251	9,1	484	11,8	125	6,8	
Consultations, visites et soins	de spécialistes	71	2,5	112	2,7	14	0,7
	de généralistes	34	1,3	48	1,2	3	0,2
Autres soins	111	3,9	188	4,4	71	3,9	
<b>Total</b>	<b>2 649</b>	<b>100,0</b>	<b>3 982</b>	<b>100,0</b>	<b>1 675</b>	<b>100,0</b>	

Jusqu'en 2006, les renoncements étaient répartis selon le type de soins.

Source : Irdes-ESPS 2010

**T47**

### Répartition des renoncements selon qu'ils sont ou non consécutifs à une consultation, selon le sexe

	Hommes				Femmes				Ensemble			
	Sans avoir consulté		Après consultation		Sans avoir consulté		Après consultation		Sans avoir consulté		Après consultation	
	Eff. brut	Taux pond.	Eff. brut	Taux pond.	Eff. brut	Taux pond.	Eff. brut	Taux pond.	Eff. brut	Taux pond.	Eff. brut	Taux pond.
Lunettes, lentilles	42	51,6	38	48,4	132	52,3	122	47,7	174	52,1	160	47,9
Soins des dents et des gencives	64	26,3	159	73,7	131	28,2	315	71,8	195	27,5	474	72,5
Prothèses dentaires	56	58,8	37	41,2	87	45,6	97	54,4	143	50,6	134	49,4

Source : Irdes-ESPS 2010

**T48**

**Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le sexe**

	<b>Hommes (6 755)</b>		<b>Femmes (7 306)</b>		<b>Ensemble (14 061)</b>	
	Nbre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nbre de consommatrices	Taux pondéré (%)	Nbre de consommateurs	Taux pondéré (%)
Appareil digestif métabolisme	423	6,5	560	8,5	983	7,5
Sang, organes hématopoïétique	908	14,2	780	11,9	1 688	13,0
Appareil cardiovasculaire	1 060	16,8	1 246	18,8	2 306	17,8
Dermatologie	73	1,1	133	1,9	206	1,5
Antidiabétiques	277	4,1	205	3,0	482	3,5
Vitamines, minéraux, métabolisme	102	1,6	340	5,4	442	3,6
Appareil génito-urinaire, hormone sexuelle	203	3,2	718	10,8	921	7,2
Hormone	97	1,5	483	7,3	580	4,5
Anti-infectieux voie générale, anti-parasitaire	100	1,4	121	1,6	221	1,5
Antinéoplasiques immunomodulateurs	26	0,4	65	1,0	91	0,7
Appareil locomoteur	355	5,3	505	8,0	860	6,7
Système nerveux central	597	8,8	1 001	14,6	1 598	11,8
Psychotropes	334	5,1	719	10,9	1 053	8,1
Appareil respiratoire	358	5,2	503	6,8	861	6,1
Organes des sens	70	1,1	98	1,7	168	1,4
Divers	40	0,7	80	1,3	120	1,0

Source : Irdes-ESPS 2010



## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

**T49**

### Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée

Nombre de personnes ayant répondu = 14 061

Non réponses = 1 096

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques</b>									
<b>Age de la personne</b>									
Moins de 16 ans	473	15,6		388	12,6		95	3,3	
16 à 39 ans	1 168	31,0		1 014	26,7		204	5,9	
40 à 64 ans	2 460	53,4		2 249	48,9		242	5,5	
65 ans et plus	1 775	85,4		1 687	81,7		46	2,3	
Inconnu / refus	1								
<b>Sexe de la personne</b>									
Homme	2 325	35,5		2 094	32,1		176	2,7	
Femme	3 552	52,5		3 244	48,0		411	6,3	
<b>Occupation principale de la personne</b>									
Actif occupé	2 114	38,7	0,92	1 882	34,4	0,91	303	5,8	1,05
Chômeur	330	42,1	1,02	288	35,9	0,98	43	6,7	1,17
Retraité / veuf	2 137	82,5	1,07	2 029	78,6	1,08	71	3,1	0,99
Femme / homme au foyer	407	62,4	0,98	376	58,4	0,99	31	4,3	0,69
Autre inactif	177	87,1	1,73	168	82,1	1,78	6	3,5	0,63
Etudiant, enfant	712	17,9	0,96	595	14,8	0,95	133	3,6	0,94
<b>Milieu social</b>									
Agriculteur	309	57,5	0,94	286	52,8	0,92	11	2,0	0,56
Artisan, commerçant	495	47,1	0,93	454	43,3	0,93	39	3,6	0,85
Cadre et profession intellectuelle	1 086	45,8	1,04	973	41,2	1,03	139	5,8	1,26
Profession intermédiaire	1 033	43,6	1,03	946	40,1	1,04	126	5,4	1,13
Employé administratif	484	49,5	1,06	442	45,6	1,06	49	4,7	0,93
Employé de commerce	346	48,6	1,04	317	44,7	1,05	24	4,2	0,82
Ouvrier qualifié	1 359	38,7	0,94	1 227	35,0	0,94	130	3,9	0,88
Ouvrier non qualifié	651	43,5	1,00	595	39,5	1,00	54	4,0	0,89
Inactif n'ayant jamais travaillé	114	48,3	1,15	98	41,0	1,09	15	8,6	1,55
<b>Niveau d'études</b>									
Non scolarisé, jamais scolarisé	71	73,0	1,08	64	66,1	1,06	3	4,2	1,08
Maternelle, primaire, CEP	1 329	80,6	1,07	1 260	76,6	1,07	36	2,3	0,69
1 <sup>er</sup> cycle : 6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> . Techn. jusqu'à CAP/BEP	1 871	50,5	0,98	1 724	46,6	0,99	148	4,1	0,84
2 <sup>nd</sup> cycle : 2 <sup>de</sup> à bac (gén. ou techno/pro)	749	45,2	0,97	682	40,9	0,97	87	5,9	1,08
Supérieur	1 042	45,2	1,00	920	40,2	0,98	172	7,5	1,37
Autre	28	65,9	1,16	26	62,6	1,20	1	1,4	0,25
Enfant, études en cours	712	17,9	0,96	595	14,8	0,95	133	3,6	0,94
Inconnu / refus	75			67			7		

Suite du tableau page suivante

**T 49 Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée**

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 061

Non réponses = 1 096

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>									
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintiles (indice OCDE)</b>									
1 <sup>er</sup> quintile [0 - 876 €[	1 091	41,6	0,96	993	38,2	0,97	89	3,4	0,74
2 <sup>e</sup> quintile [876 - 1 200 €[	943	45,1	1,00	875	42,0	1,02	69	3,4	0,77
3 <sup>e</sup> quintile [1 200 - 1 528 €[	876	41,8	0,97	789	37,5	0,96	85	4,6	0,99
4 <sup>e</sup> quintile [1 528 - 2 000 €[	927	44,0	1,05	842	40,1	1,06	121	5,6	1,18
5 <sup>e</sup> quintile [2 000 € - Max]	1 110	47,3	1,05	992	42,3	1,03	151	6,4	1,34
Revenu non renseigné	930	47,2	0,96	847	43,1	0,96	72	3,9	0,86
<b>Taille du ménage</b>									
1 personne	735	64,9	1,07	685	60,6	1,07	58	5,6	1,28
2 personnes	2 553	63,9	1,09	2 395	59,7	1,09	146	4,1	0,92
3 personnes	982	35,4	0,98	873	31,3	0,98	120	5,0	0,99
4 personnes	1 014	26,2	0,85	872	22,2	0,83	179	5,0	1,06
5 personnes	414	21,4	0,75	359	18,6	0,75	58	3,1	0,68
6 personnes et plus	179	18,2	0,66	154	15,1	0,63	26	3,7	0,84
<b>Type de ménage</b>									
Personne seule	735	64,9	1,07	685	60,6	1,07	58	5,6	1,28
Famille monoparentale	443	36,0	1,02	405	32,3	1,03	37	3,7	0,73
Couple sans enfant	2 248	67,5	1,09	2 116	63,5	1,10	122	4,0	0,94
Couple avec enfant(s)	2 255	27,8	0,87	1 951	23,9	0,86	353	4,8	1,00
Autres	196	38,9	0,83	181	35,4	0,82	17	3,3	0,72
<b>Taille d'unité urbaine</b>									
Commune rurale	1 696	43,8	0,99	1 540	39,9	0,99	166	4,5	0,97
Unité urbaine < 20 000 habitants	1 206	44,7	0,99	1 109	41,2	1,00	119	4,5	1,00
20 000 à 199 999 habitants	1 128	44,3	0,98	1 028	40,4	0,98	102	4,3	0,95
200 000 à 1 999 999 habitants	1 239	44,6	1,02	1 116	40,2	1,01	129	4,8	1,03
Agglomération de Paris	608	46,3	1,06	545	41,8	1,06	71	5,3	1,14
<b>Variables de protection sociale</b>									
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>									
Régime général ou rattaché	4 952	44,1	1,01	4 499	40,2	1,02	507	4,6	0,97
MSA	466	52,7	0,95	427	47,6	0,92	31	4,0	1,10
RSI	344	45,0	0,92	311	40,8	0,90	34	4,7	1,16
Autre régime / inconnu	115	39,8	0,99	101	35,5	0,97	15	5,4	1,29
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>									
Oui	1 805	84,8	1,30	1 720	80,9	1,32	41	2,2	0,58
Non	4 072	36,9	0,91	3 618	32,9	0,90	546	5,1	1,06

Suite du tableau page suivante

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Recours et renoncement aux soins en 2010

Irdes juillet 2012

### T 49 Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée

suite

Nombre de personnes ayant répondu = 14 061

Non réponses = 1 096

	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif enquêté	Taux (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>									
<b>Présence d'une couverture complémentaire (CC) privée ou de la CMU complémentaire (CMU-C)</b>									
Bénéficie d'une CC privée	5 108	45,7	1,01	4 649	41,6	1,01	526	4,8	1,05
Bénéficie de la CMU-C	474	31,0	0,93	426	28,0	0,95	37	2,4	0,47
Ne bénéficie ni d'une CC privée, ni de la CMU-C	187	39,5	0,88	166	35,1	0,86	14	2,9	0,71
Autre, ne sait pas	108	38,1	1,01	97	34,8	1,03	10	3,3	0,71
<b>Variables d'état de santé</b>									
<b>Note de santé perçue</b>									
0 à 4	471	87,9	1,29	446	83,5	1,31	14	2,9	0,75
5 à 6	1 373	79,1	1,25	1 291	74,5	1,26	76	4,2	1,01
7 à 8	2 554	50,7	1,05	2 322	46,2	1,04	288	5,9	1,22
9 à 10	1 241	23,2	0,73	1 068	20,0	0,72	199	3,8	0,82
Inconnu / refus	238			211			10		
<b>Comment est votre état de santé général ?</b>									
Très bon	678	18,1	0,61	573	15,3	0,59	118	3,2	0,72
Bon	2 369	42,3	0,96	2 114	37,8	0,94	301	5,5	1,13
Assez bon	2 016	72,6	1,23	1 886	68,3	1,25	139	5,0	1,15
Mauvais	629	87,1	1,32	597	82,9	1,34	20	2,9	0,73
Très mauvais	109	95,0	1,33	100	88,8	1,32	4	2,9	0,79
Inconnu / refus	76			68			5		
<b>Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?</b>									
Oui	3 267	77,7	1,35	3 095	73,9	1,39	197	4,7	1,07
Non	2 277	27,3	0,72	1 951	23,4	0,69	350	4,4	0,93
Ne sait pas	191	50,0	1,06	158	40,9	0,95	31	9,1	1,89
Inconnu / refus	142			134			9		
<b>Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?</b>									
Oui, fortement limité	700	84,5	1,29	659	80,0	1,30	24	2,9	0,77
Oui, limité, mais pas fortement	1 423	75,7	1,27	1 321	70,5	1,27	102	5,5	1,27
Non	3 583	35,4	0,89	3 199	31,6	0,88	451	4,6	0,97
Inconnu / refus	171			159			10		
<b>Ensemble</b>	<b>5 877</b>	<b>44,5</b>	<b>1,00</b>	<b>5 338</b>	<b>40,5</b>	<b>1,00</b>	<b>587</b>	<b>4,6</b>	<b>1,00</b>

Le taux de consommateurs pour l'ensemble de la pharmacie est supérieur à la somme des taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite car un certain nombre d'enquêtés ne précisent pas si les médicaments ont été prescrits ou non.

Source : Irdes-ESPS 2010

## **Annexes : Les questionnaires de l'enquête 2010**

Questionnaire principal : premier contact .....	159
Questionnaire principal : deuxième contact .....	185
Questionnaire santé et soins médicaux pour les moins de 16 ans .....	201
Questionnaire santé et soins médicaux pour les 16 ans et plus .....	209
Questionnaire « Santé-Travail » .....	221
Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé .....	223
Questionnaire pour les personnes sans mutuelle .....	225



## Contenu du questionnaire

---

<b>1. Composition du foyer .....</b>	<b>161</b>
<b>2. Renoncement aux soins .....</b>	<b>162</b>
<b>3. Situation socioprofessionnelle .....</b>	<b>163</b>
<b>4. Couverture sociale .....</b>	<b>170</b>
Le régime de l'Assurance maladie.....	170
Motifs de prise en charge à 100 %, pour tout ou partie des soins.....	172
<i>Affections de longue durée (ALD) .....</i>	<i>172</i>
Revenu de solidarité active.....	173
Couverture maladie universelle (CMU) .....	173
<i>Bénéficiaires de la CMU.....</i>	<i>173</i>
<i>Non-bénéficiaires de la CMU.....</i>	<i>176</i>
Couverture complémentaire (mutuelle) .....	177
<i>Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire .....</i>	<i>178</i>
<i>Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire</i>	<i>179</i>
<i>Questions sur le contrat de mutuelle.....</i>	<i>180</i>
<b>5. Épisodes de vie .....</b>	<b>181</b>
<b>6. Logement.....</b>	<b>182</b>

## 1. Composition du foyer

### 1.1. De combien de personnes se compose votre foyer, y compris vous-même ?

Enquêteur : Un étudiant qui revient tous les week-ends est compté dans le foyer. En cas de garde partagée pour des parents séparés, comptabiliser les enfants s'ils passent au moins la moitié du temps dans le foyer enquêté. Ne pas les comptabiliser s'ils y passent moins de temps, par exemple simplement les week-ends ou les vacances.

Pour chaque personne résidant dans le logement, un **numéro d'ordre individuel** est attribué et les questions suivantes sont posées :

1.1.1. Prénom

1.1.2. Sexe

1.1.3. Date de naissance

1.1.4. (si âge > 15 ans) [Prénom] vit-il (elle) en couple ACTUELLEMENT ?

Enquêteur :

- Couple = deux personnes mariées, pacsées, concubines qui vivent sous le même toit.



- Si le conjoint vit en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison...), il ne s'agit pas d'un couple ;

- Si le conjoint vit dans un autre logement pour des raisons professionnelles (lieu de travail éloigné), alors il s'agit d'un couple.

1.1.5. (si âge > 15 ans) Quel est l'état matrimonial de [Prénom] ?

- 1 Marié(e), pacsé(e)
- 2 Divorcée, séparée
- 3 Veuf/veuve
- 4 Vit maritalement ou en concubinage
- 5 Célibataire
- 6 Conjoint en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison,...)
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus

1.1.6. Quel est le lien de [Prénom] avec [Prénom du bénéficiaire] ?

- 1 Conjoint, concubin
- 2 Enfant
- 3 Père, mère
- 4 Frère, sœur
- 5 Grand-parent
- 6 Petit-enfant
- 7  Qui sont les parents de [Prénom] ?
  - 1 Personne du foyer
  - 2 Personne hors foyer ou décédée
- 7 Beau-fils, belle-fille (au sens enfant du conjoint)
- 8 Beau-père, belle-mère (au sens de conjoint du père ou de la mère)
- 9 Demi-frère, demi-sœur ou enfant du beau-parent
- 10 Gendre, belle-fille, beau parent (au sens conjoint des enfants ou père/mère du conjoint)
- 11 Neveu, nièce
- 12  Qui sont les parents de [Prénom] ?
  - 1 Personne du foyer
  - 2 Personne hors foyer ou décédée
- 12 Beau-frère, belle-sœur

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

- 13 Cousin, cousine, oncle, tante
- 14 Enfant en famille d'accueil
- 15 Autre lien familial. Précisez.
- 16 Ami(e)
- 17 Autre lien non familial. Précisez.
- 18 Ne sait pas
- 19 Refus

1.1.7. (si [Prénom] a un conjoint autre que le bénéficiaire)  
De qui [Prénom] est-il/elle le conjoint ?

## 2. Renoncement aux soins

2.1. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ?

1 Oui

↳ 2.1.1. A quels soins avez-vous renoncé pour des raisons financières ?  
(3 réponses possibles)

Enquêteur : Ne pas citer. Relancer pour obtenir au maximum 3 réponses : « Avez-vous renoncé à un autre soin ? ».

- 01 Dentier
- 02 Couronne, bridge, implant dentaire
- 03 Soins de gencives ou soins parodontaux
- 04 Autre soin dentaire
- 05 Lunettes (verres, montures, lentilles)

Pour chaque soin (1 à 5)

↳ Avez-vous renoncé à [nom du soin]...

Enquêteur : Il s'agit là d'identifier si la personne a renoncé :

- à des soins que le professionnel de santé lui a proposé et qu'elle n'était pas en mesure de payer ;
- à consulter le professionnel de santé de peur de se voir prescrire des soins qu'elle ne pense pas être en mesure de payer.

- 1 À la suite d'une consultation
- 2 Sans même avoir consulté
- 06 Prothèse auditive
- 07 Consultations, visites et soins de spécialiste
  - ↳ Précisez
    - 1 Chirurgien
    - 2 Dermatologue, vénérologue
    - 3 Gynécologue
    - 4 ORL
    - 5 Phlébologue
    - 6 Rhumatologue
    - 7 Autre spécialiste. Précisez.
- 07 Consultations, visites et soins de généraliste
- 08 Radios et autres examens d'imagerie
- 09 Pharmacie non remboursable
- 10 Pharmacie remboursable
- 12 Kinésithérapie, massages



- <sub>13</sub> Analyses de laboratoire
- <sub>11</sub> Cure thermale
- <sub>12</sub> Autres (3 réponses possibles)
- <sub>13</sub> Aucun soin
- <sub>14</sub> Ne sait pas

**2.1.2.** (Pour chaque soin) Avez-vous renoncé définitivement à ce soin [nom du soin] ou l'avez-vous reporté dans le temps ?

- <sub>1</sub> Renoncé
- <sub>2</sub> Reporté
- <sub>3</sub> Ne sait pas

<sub>1</sub> Non

### 3. Situation socioprofessionnelle

L'état de santé pouvant être lié aux conditions de travail, je vais maintenant vous poser quelques questions sur l'activité de [Prénom].

[Les questions suivantes sont posées à tous les membres du foyer identifiés dans la composition du foyer].

**3.1.** Quelle est actuellement la situation de [Prénom] vis-à-vis du travail ? Est-il(elle)...

Enquêteur :

- Les personnes en congé maladie de moins de 6 mois, en apprentissage ou en stage de 6 mois ou plus doivent être classées en « Actif travaillant actuellement ».
- Une personne qui aide « actuellement » une personne de la famille dans son travail sans être rémunérée doit être classée en « Actif travaillant actuellement ».
- Citez si nécessaire, jusqu'à ce que la personne vous arrête. Attention à bien distinguer retraite et préretraite, ainsi qu'activité et inactivité pour « Autres ».

Les réponses sont présentées en modules :

- **En emploi** → Section 3.2, ci-dessous.
- **Ne travaille pas actuellement** → Section 3.8, p. 167.
- **En poursuite d'études ou non scolarisé** → Section 3.10, p. 170.
- **Ne sait pas / refus** → Section 3.11, p. 170.

#### 3.2. EN EMPLOI

- <sub>1</sub> Actif travaillant actuellement
- <sub>2</sub> Actif en congé maladie (de 6 mois à 3 ans)
- <sub>3</sub> Actif en congé maternité (question non posée aux hommes)
- <sub>4</sub> Actif en congé parental

↳ **3.2.1.** Quelle est la maladie qui en est à l'origine ?

↳ **3.2.2.** Êtes-vous rémunéré pendant ce congé ?

Oui / Non / Ne sait pas

**3.2.3.** Quelle est la durée de ce congé ?

**3.2.4.** Pensez-vous reprendre votre activité à l'issue de ce congé ?

Oui / Non / Ne sait pas

<sub>5</sub> Autre situation active. Précisez.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

**Questions posées à toutes les personnes en emploi** (modalités 1 à 5 de la question 3.2, page 163.)










### 3.3. Dans son emploi, [Prénom] est-il(elle) :

Enquêteur :

- Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête.

- Les salariés de La Poste doivent être considérés comme salariés d'une entreprise privée

- Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

- 1 Salarié(e) de l'État ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 2 Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 3 Salarié(e) de la Sécurité sociale  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 4 Salarié(e) d'une entreprise publique nationalisée  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 5 Salarié(e) d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 6 Salarié(e) d'un particulier ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 7 Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?  
 [Passer à la question 3.3.8.](#)
- 8 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?  
 [Passer à la question 3.3.11.](#)
- 9 Indépendant(e) ou à son compte ?  
 [Passer à la question 3.3.11.](#)

**Questions posées aux SALARIÉS** (modalités 1 à 6 de la question 3.3, page 164.)

#### 3.3.1. Quel est le type de contrat de [Prénom] ?

Enquêteur : Citez.

- 01 Contrat à durée indéterminée (CDI, titulaire de la fonction publique)
- 02 Contractuel, vacataire
- 03 Intérimaire ou intermittent
- 04 Contrat d'accueil pour les assistantes maternelles
- 05 Contrat d'insertion aidé - Contrat Unique d'Insertion - CUI-CAE, CUI-CIE, SEJE...
- 06 Contrat d'apprentissage, de professionnalisation
- 07 Stagiaire
- 08 Contrat saisonnier, contrat de vendange
- 09 Contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois
- 10 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou moins
- 11 Autre type de contrat. Précisez.
- 12 Ne sait pas
- 13 Refus

#### 3.3.2. Pour [Prénom], s'agit-il d'un emploi...

- 1 À temps complet
- 2 À temps partiel choisi

3 À temps partiel non choisi

4 Ne sait pas

**3.3.3. [Prénom] craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?**

Enquêteur : Si la personne a des difficultés à répondre, vous pouvez reformuler de la manière suivante : « craignez-vous de perdre votre emploi actuel pour des raisons économiques d'ici un an ? »

Oui / Non / Ne sait pas

**3.3.4. Combien d'heures [Prénom] travaille par semaine, hors trajet ?**

Enquêteur : On parle de la durée théorique ou contractuelle (celle inscrite sur le contrat de travail). Une personne qui travaille 39 h chaque semaine mais qui bénéficie de RTT a une durée de travail contractuelle inférieure à 39 h, le plus souvent égale à 35 h.

**3.3.5. Dans son emploi, [[Prénom] est-il(elle) classé(e) comme...**

Enquêteur : Citez.

**Items proposés aux salariés du privé :**

1 Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?

2 Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?

3 Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aide-soignantes, gardiennes d'enfants ?

4 Technicien, dessinateur, VRP ?

5 Profession, intermédiaire, Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?

6 Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?

7 Directeur général, adjoint direct au directeur ?

**Items proposés aux salariés de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics :**

1 Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?

2 Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?

3 Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ? (dont agents de services, aide-soignantes ou autres)

4 Technicien(ne) ?

5 Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ? (dont instituteur, assistante sociale, infirmière et autres)

6 Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur) ?

**Passer à la question 3.4 SAUF les salariés d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association (5<sup>e</sup> modalité de la question 3.3, page 164.).**

**3.3.6. Quel est le nombre de salariés dans l'entreprise qui emploie [Prénom] dans son emploi ?**

Enquêteur : pour les entreprises qui comptent plusieurs établissements, il s'agit du nombre de salariés dans l'ensemble des établissements de l'entreprise en France

1 Moins de 10

2 De 10 à 19

3 De 20 à 49

4 De 50 à 99

5 De 100 à 249

6 De 250 à 499

7 500 et plus

8 Ne sait pas

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

### 3.3.7. Quel est le secteur d'activité de l'entreprise qui emploie [Prénom] dans son emploi ?

Enquêteur : Citer tous les items.

- <sub>1</sub> Agriculture, sylviculture, pêche
- <sub>2</sub> Industrie
- <sub>3</sub> Construction
- <sub>4</sub> Commerce et services
- <sub>5</sub> Autre secteur (Préciser)
- <sub>6</sub> Ne sait pas

Passer à la question 3.4

### Questions posées aux PERSONNES AIDANT UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE SANS ÊTRE RÉMUNÉRÉ [modalité 7 de la question 3.3, page 164.] :

#### ↪ 3.3.8. La personne que [Prénom] aide, appartient-elle au foyer ?

- <sub>1</sub> Oui. De qui s'agit-il ? [liste des prénoms]
- <sub>2</sub> Non

#### 3.3.9. [Prénom] fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

#### 3.3.10. Combien de salariés la personne aidée par [Prénom] emploie-t-il(elle) ?

Passer à la question 3.4.

### Questions posées aux CHEFS D'ENTREPRISE et aux INDÉPENDANTS [modalités 8 et 9 de la question 3.3, page 164.] :

#### ↪ 3.3.11. Combien de salariés [Prénom] emploie-t-il(elle) ?

#### 3.3.12. [Prénom] craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?

Enquêteur : Si la personne a des difficultés à répondre, vous pouvez reformuler de la manière suivante : « Craignez-vous de perdre votre emploi actuel pour des raisons économiques d'ici un an ? »

Oui / Non / Ne sait pas

Passer à la question 3.4.

### Questions posées aux personnes qui travaillent, à celles qui ne travaillent pas mais qui ont travaillé et aux veuves inactives n'ayant jamais travaillé

#### 3.4. Quel [est/était] l'intitulé de la [profession/dernière profession] de [[Prénom]/du conjoint de [Prénom]/de la personne que [Prénom] [aide/aidait]] ?

Enquêteur :

- Indiquer en clair un intitulé concis. Ne pas utiliser de libellés génériques ou d'abréviations ;

- Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

**3.5. Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

Enquêteur :

- Faites un descriptif de la profession ;
- Indiquez en clair en relancant sur le statut, la qualification et le secteur d'activité.

**3.6. [Prénom] poursuit-il(elle) actuellement des études ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

↳ **3.6.1. À quel âge [Prénom] a-t-il quitté l'école ?**

**3.7. Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par [Prénom] ? [Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête]**

Enquêteur :

- Si études en cours, coder le niveau actuel ;
- Pour les personnes ACTUELLEMENT au collège, coder brevet des collèges ;
- Pour les personnes ACTUELLEMENT au lycée, coder le baccalauréat préparé ou bac sans précision ;
- Si diplôme étranger, trouver un équivalent parmi les diplômes français ;
- Ne pas prendre en compte les formations professionnelles.

- <sub>1</sub> Aucun diplôme

↳ **3.7.1. Quel est le niveau d'études de [Prénom] ?**

Enquêteur : Si études en cours, coder le niveau actuel.

- <sub>1</sub> Pas de scolarisation  
<sub>2</sub> Scolarité en maternelle  
<sub>3</sub> Scolarité en école primaire  
<sub>4</sub> Scolarité au collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)  
<sub>5</sub> Scolarité au-delà du collège  
<sub>6</sub> Formation pour personne en situation de handicap  
<sub>7</sub> Autre (précisez)  
<sub>8</sub> Ne sait pas

- <sub>2</sub> CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>3</sub> Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>4</sub> CAP, BEP ou diplôme de ce niveau  
<sub>5</sub> Baccalauréat technologique (séries ST2S, STI, STL, STG, anciennement F, G, H...) ou professionnel ou diplôme de ce niveau dont BT et BTA...  
<sub>6</sub> Baccalauréat général (séries ES, L, S ou anciennement A, B, C, D, E), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>7</sub> Baccalauréat sans autre précision  
<sub>8</sub> Diplôme de niveau Bac+2 (1<sup>er</sup> cycle universitaire, Deug, BTS, DUT...)  
<sub>9</sub> Diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, Master 1 ou 2, licence, maîtrise ou DESS, diplôme d'ingénieur, de grande école...)  
<sub>10</sub> Autre  
<sub>11</sub> Ne sait pas

**Passer à la partie 4. Couverture sociale p. 170.**

**3.8. NE TRAVAILLE PAS ACTUELLEMENT**

- <sub>1</sub> Retraité(e)

↳ **3.8.1. À quel âge [Prénom] a-t-il pris sa retraite ?**

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

Si âge < 50 ou > 65, relancer : Vous avez commencé à percevoir votre retraite en [2010-(âge actuel - âge retraite)] ?

- 1 Oui, confirmation de l'âge de départ à la retraite
- 2 Non, modification de l'âge de départ à la retraite

2 Pré-retraité(e) ou congé de fin d'activité

3 Chômeur (à la recherche d'un emploi, inscrit ou non à Pôle emploi)

↳ 3.8.2. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?

Oui / Non / Ne sait pas

4 Femme / homme au foyer

↳ 3.8.3. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?

Oui / Non / Ne sait pas

5 Inactif avec pension d'invalidité

↳ 3.8.4. Quelle est la maladie qui en est à l'origine ?

6 Autre situation. Précisez

↳ 3.8.5. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?

Oui / Non / Ne sait pas

Questions posées aux personnes qui ne travaillent pas (modalités 1 à 6 de la question 3.8, page 167.)

3.9. [Prénom] a-t-il(elle) déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

1 Oui

↳ 3.9.1. Depuis quand a-t-il(elle) cessé de travailler ?

- 1 Moins de 6 mois
- 2 De 6 mois à moins d'un an
- 3 De 1 an à moins de 2 ans
- 4 De 2 ans à moins de 3 ans
- 5 De 3 ans à moins de 5 ans
- 6 De 5 ans à moins de 10 ans
- 7 10 ans et plus
- 8 Ne sait pas
- 9 Refus

3.9.2. Dans son dernier emploi, [[Prénom] était-il(elle) :

1 Salarié(e) de l'État ?

↳ Passer à la question 3.9.4.

2 Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?

↳ Passer à la question 3.9.4.

3 Salarié de la Sécurité sociale

↳ Passer à la question 3.9.4.

4 Salarié d'une entreprise publique nationalisée

↳ Passer à la question 3.9.4.

5 Salarié(e) d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?

↳ Passer à la question 3.9.4.

6 Salarié(e) d'un particulier ?

↳ Passer à la question 3.9.4.

- 7 Il aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
- ↳ Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?  
[Prénom] fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?  
Oui / Non / Ne sait pas  
**Passer à la question 3.4.**
- 8 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
- ↳ Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?  
**Passer à la question 3.4.**
- 9 Indépendant(e) ou à son compte ?
- ↳ Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?  
**Passer à la question 3.4.**

2 Non

↳ 3.9.3.

**[Uniquement aux veuves inactives n'ayant jamais travaillé] Le conjoint de [Prénom] était-il :**

- 01 Salarié de l'État ?  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 02 Salarié d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 03 Salarié de la Sécurité sociale  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 04 Salarié d'une entreprise publique nationalisée  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 05 Salarié d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 06 Salarié d'un particulier ?  
→ **Passer à la question 3.9.4.**
- 07 Il aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
- ↳ Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-t-il(elle) ?
- 08 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
- ↳ Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-il(elle) ?
- 09 Indépendant(e) ou à son compte ?
- ↳ Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-il(elle) ?
- 10 Sans objet (conjoint n'ayant jamais travaillé, invalide...)

**Questions posées à tous les anciens salariés et aux veuves inactives qui n'ont jamais travaillé** (modalités 1 à 6 de la question 3.9.2)

↳ 3.9.4.

**Dans son dernier emploi, [[Prénom] était-il(elle) classé(e) comme...**

Enquêteur : citez.

**Items proposés aux salariés du privé :** voir question 3.3.5, page 165.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

Items proposés aux salariés de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics : voir question 3.3.5, page 165.

### Passer à la question 3.4

**SAUF les anciens salariés d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association**

(Modalité 5 de la question 3.3, page 164.)

↳ **3.9.5. Quel était le nombre de salariés dans l'entreprise qui employait [Prénom] au moment de son départ ?**

Enquêteur : pour les entreprises qui comptent plusieurs établissements, il s'agit du nombre de salariés dans l'ensemble des établissements de l'entreprise en France

Items de réponse : voir question 3.3.6, page 165.

**3.9.6. Quel était le secteur d'activité de l'entreprise qui employait [Prénom] au moment de son départ ?**

Enquêteur : Citer tous les items.

Items de réponse : voir question 3.3.7, page 166.

Passer à la question 3.4.

### 3.10. EN POURSUITE D'ÉTUDES OU NON SCOLARISÉ

<sub>1</sub> Etudiant, enfant scolarisé

↳ **3.10.1. Quel est le diplôme préparé par [Prénom] ? [Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête]**

Items de réponse : voir question 3.7.1 p. 167.

<sub>2</sub> Enfant non scolarisé, bébé

### 3.11. NE SAIT PAS/REFUS

<sub>1</sub> Ne sait pas

<sub>2</sub> Refus

Passer à la question 3.6.

## 4. Couverture sociale

### Le régime de l'Assurance maladie

Nous allons maintenant parler de la couverture sociale des membres de votre foyer.

[Questions posées à tous les membres du foyer identifiés dans la partie Composition du foyer]

#### 4.1. [Prénom] est-il(elle) protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

Enquêteur : Citer. Un enfant de moins de 16 ans est obligatoirement ayant droit sauf cas d'enfant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Une personne active est normalement assurée et non ayant-droit.

<sub>1</sub> Oui, car il(elle) travaille ou perçoit des indemnités de chômage, est étudiant(e), retraité(e), veuf(ve) de pensionné, invalide ou bénéficiaire de la CMU...

↳ **4.1.1. Quel est le régime de Sécurité sociale de [Prénom] ?**

Enquêteur : Citer.

- Régimes rattachés : étudiant, fonctionnaires, médecins conventionnés, CMU de base...

- Pour les personnes qui cotisent à plusieurs régimes de Sécurité sociale, prendre celui auquel elles envoient le plus fréquemment leurs demandes de remboursement.



- Le régime Alsace-Moselle n'est pas un régime d'assurance maladie. Si la personne le mentionne, il faut s'efforcer de savoir si elle est au régime général des salariés, au régime des travailleurs indépendants (RSI), au régime agricole (MSA) ou à un autre régime.

- 1 Le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 Un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 Un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 Un régime à l'étranger
- 6 Un autre régime
- 7 Ne sait pas

2 Oui, car il(elle) est ayant-droit d'une personne qui vit avec lui(elle), dans ce foyer.

↳ **4.1.2. De qui est-il(elle) ayant-droit ? [liste des prénoms]**

3 Oui, car il(elle) est ayant-droit d'une personne ne vivant pas avec elle dans ce foyer.

↳ **4.1.3. Quel est le régime de Sécurité sociale de [Prénom] ?**

Consignes identiques à celles de la question 4.1.1

- 1 Le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 Un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 Un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 Un régime à l'étranger
- 6 Un autre régime
- 7 Ne sait pas

4 Non

↳ **4.1.4. Êtes-vous bien sûr que [Prénom] n'est pas protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?**

- 1 Oui, je suis sûr qu'il/elle n'est pas protégé(e)
- 2 Non, il/elle est protégé(e)

5 Ne sait pas

↳ **4.1.5. [Prénom] a-t-il une carte Vitale ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

**Question cohérence pour les personnes en activité (« 3.2. EN EMPLOI », page 163) mais n'étant pas assurées à la Sécurité sociale ou seulement en qualité d'ayant droit (question 4.1).**

**4.2. Vous m'avez dit que [Prénom] est ayant droit et [activité]. Normalement son emploi fait qu'il devrait être lui(elle)-même assuré(e) à la Sécurité sociale ? Pourquoi est-il/elle seulement ayant droit ?**

**4.3. Vous m'avez dit que [Prénom] est [activité], ce qui normalement lui garantit un droit à la Sécurité sociale ? Pourquoi n'en bénéficie-t-il(elle) pas ?**

1 Il/elle ne travaille pas assez d'heures

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

- 2 Pour une autre raison (précisez)
- 3 C'est une erreur, il/elle est lui-même/elle-même protégé(e) par l'Assurance maladie de la sécurité sociale [retour à la question précédente]
- 4 C'est une erreur, il/elle est inactif ou au chômage [erreur à la question sur la situation professionnelle (question 3.1)]

### Question cohérence pour les personnes de moins de 16 ans (question 1.1.3) assurées à la Sécurité sociale en qualité de bénéficiaire (question 4.1).

#### 4.4. Habituellement, les enfants de moins de 16 ans sont ayant droit d'un des adultes dont ils sont à la charge. Etes-vous sûr que [Prénom] est lui-même protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

- 1 Oui, j'en suis sûr
- 2 C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne qui vit avec lui/elle dans ce foyer [retour à la question précédente]
- 3 C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne ne vivant pas ici avec lui/elle [retour à la question précédente]
- 4 Ne sait pas

### Motifs de prise en charge à 100 %, pour tout ou partie des soins

Nous allons maintenant parler des problèmes de santé des membres de votre foyer.

[Questions posées à tous les membres du foyer identifiés dans la partie Composition du foyer].

### Affections de longue durée (ALD)

#### 4.5. [Prénom] a-t-il (elle) une affection de longue durée, appelée aussi ALD, pour laquelle ses soins sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?

Enquêteur : => Les cancers sont des ALD qui donnent droit à une prise en charge à 100 %

=> Le diabète ou l'hypertension sont également des ALD qui peuvent donner droit à une prise en charge à 100 % selon leur gravité.

=> Il existe une trentaine d'ALD. En général, les personnes ayant une affection de longue durée le savent, car elles ont des ordonnances bi-zones. Nous allons maintenant parler des problèmes de santé des membres de votre foyer.

- 1 Oui
  - ↳ 4.5.1. Pour quel(s) maladie(s) ou problème(s) de santé [Prénom] est-il(elle) pris(e) en charge à 100 % ?

Enquêteur : On parle ici de la maladie prise en charge à 100 % dans le cadre de l'affection de longue durée (ALD) dont il souffre.

- 2 Non

#### 4.6. [si ALD : « En dehors de l'ALD », [Prénom] est-il(elle) pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale pour une autre raison [par exemple invalidité, rente accident du travail, grossesse, handicap ...]?

Enquêteur : Ne pas confondre avec le fait d'avoir une couverture complémentaire (appelé souvent mutuelle).

- 1 Oui
  - ↳ 4.6.1. Pour quelle autre raison [Prénom] est-il pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?

Enquêteur : Ne pas citer.

- 1 Titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité
    - ↳ Précisez pour quel(s) problème(s) de santé [Prénom] est titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité.
  - 2 Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle
    - ↳ Précisez pour quel(s) problème(s) de santé [Prénom] est titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle.
  - 3 Femme enceinte à partir du 6<sup>e</sup> mois, nouveau-né
  - 4 Enfant ou adulte handicapé
  - 5 CMU (Couverture maladie universelle)
  - 6 Autre(s) motif(s) (AME, pension militaire, autres...) ?
    - ↳ Précisez pour quel(s) autre(s) motif(s) [Prénom] est pris en charge à 100 % ?
  - 7 Ne sait pas
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

### Revenu de solidarité active

#### 4.7. Des personnes de votre foyer perçoivent-elles le Revenu de solidarité active (RSA) ?

- 1 Oui, le RSA « socle » pour les personnes qui ne travaillent pas, ex. : RMI
  - ↳ Lesquelles ?
- 2 Oui, le RSA « activité » en complément d'un revenu d'activité
  - ↳ Lesquelles ?
- 3 Non
- 4 Ne sait pas

### Couverture maladie universelle (CMU)

#### 4.8. Actuellement, avez-vous la CMU appelée aussi couverture maladie universelle ?

La CMU, appelée aussi CMU-C propose gratuitement une couverture en plus de la Sécurité sociale pour les personnes dont les ressources sont faibles. Si vous avez la CMU, vous n'avancez pas d'argent quand vous allez chez le médecin. Il est payé directement par l'Assurance maladie.

- 1 Oui → **Bénéficiaire de la CMU**, ci-dessous.
- 2 Non → **Non-bénéficiaire de la CMU**, p. 176.
- 3 Ne sait pas → Questions 4.12 et 4.13 sans la question 4.13.1.

### Bénéficiaires de la CMU

#### 4.9. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU ?

- 1 Oui
  - ↳ 4.9.1. L'année dernière, votre CMU était-elle gérée par le même organisme ?

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

<sub>1</sub> Oui

<sub>2</sub> Non



**Pourquoi avez-vous changé d'organisme ?**

Remarque : Question ouverte.

<sub>3</sub> Ne sait pas

**4.9.2. Depuis quelle année avez-vous la CMU ?**

**4.9.3. Comment avez-vous su que vous deviez remplir un dossier pour continuer à avoir la CMU ?**

Enquêteur : Citer, plusieurs réponses possibles.

<sub>01</sub> Par le courrier de la caisse d'assurance maladie

<sub>02</sub> Par une brochure, une affiche

<sub>03</sub> En lisant la date de fins de droits sur l'attestation

<sub>04</sub> Par une assistante sociale, un travailleur social (centre communal d'action sociale (CCAS), autres)

<sub>05</sub> Par une association ou un organisme à but non lucratif

<sub>06</sub> Par une personne d'un hôpital

<sub>07</sub> Par un médecin, un autre professionnel de santé

<sub>08</sub> Par un parent, un proche

<sub>09</sub> Parce que vous avez dû payer un professionnel de santé et que vous vous êtes rendu compte que vous n'aviez plus la CMU

<sub>10</sub> Autre. Précisez.

<sub>11</sub> Vous n'avez pas été informé

<sub>12</sub> Ne sait pas

**4.9.4. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors que si vous n'aviez pas la CMU, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?**

Enquêteur : Un professionnel de santé exerçant « en ville » est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

<sub>1</sub> Oui



**Pour quel type de soins ?**

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles

<sub>1</sub> Consultation de généraliste

<sub>2</sub> Consultation de spécialiste

<sub>3</sub> Soins dentaires

<sub>4</sub> Actes d'auxiliaires médicaux

<sub>5</sub> Analyses

<sub>6</sub> Radio

<sub>7</sub> Autres. Précisez.

<sub>2</sub> Non

<sub>3</sub> Non concerné, vous n'avez pas effectué de soins dans les 12 derniers mois

<sub>4</sub> Ne sait pas

<sub>2</sub>

Non



**4.9.5. Comment avez-vous obtenu la CMU ?**

Enquêteur : Ne pas citer sauf si la personne ne sait vraiment pas

<sub>1</sub> Démarches faites à l'occasion d'un besoin médical dans le foyer (hospitalisation, lunettes...)

- 2 Dégradation de la situation financière / changement dans le foyer
- 3 Quelqu'un vous a informé sur vos droits
- 4 Autre. Précisez

**4.9.6. Comment avez-vous été informé de la CMU ?**

Enquêteur : Citer – Plusieurs réponses possibles.

- 01 Par la radio, la télévision, les journaux
- 02 Par une brochure, une affiche
- 03 Par une assistante sociale, un travailleur social (Centre communal d'action sociale (CCAS), autres)
- 04 Par une association ou un organisme à but non lucratif
- 05 Par une personne d'un hôpital
- 06 Par un médecin, un autre professionnel de santé
- 07 Par un parent, un proche
- 08 Autre. Précisez.
- 09 Vous n'avez pas été informé
- 10 Ne sait pas

**4.10. Depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'avant d'avoir la CMU, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?**

Enquêteur : Un professionnel de santé exerçant « en ville » est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

1 Oui

↳ **4.10.1. Pour quel type de soins ?**

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles

- 1 Consultation de généraliste
- 2 Consultation de spécialiste
- 3 Soins dentaires
- 4 Actes d'auxiliaires médicaux
- 5 Analyses
- 6 Radio
- 7 Autres. Précisez.

2 Non concerné, vous n'avez pas effectué de soins depuis que vous êtes à la CMU

3 Non

4 Ne sait pas

**4.11. (Si le foyer se compose d'une seule personne, passer directement à la 4.11.2)**

**Vous m'avez dit que vous bénéficiez de la CMU, quelles sont toutes les personnes de votre foyer qui en bénéficient ?**

La liste des membres du foyer s'affiche à l'écran, l'enquêteur coche les prénoms cités par l'enquêté (les personnes prises en charge à 100 % par la CMU sont déjà cochées).

**4.11.1. La CMU peut être gérée soit par la Sécurité sociale, soit par une assurance, une mutuelle ou une caisse de prévoyance. La CMU de [tous les prénoms du foyer] est-elle gérée par un seul et même organisme ?**

Oui / Non / Ne sait pas

**4.11.2. Auprès de quel organisme le contrat de [\*] pour la CMU a-t-il été souscrit ?**

\* si oui à Q 4.11.1, les prénoms de tous les membres du foyer sont affichés. Si non, les prénoms s'affichent individuellement et la question est répétée autant de fois que nécessaire

- 1 La Cnam ou Sécurité sociale
- 2 Un organisme figurant sur une liste de 49 mutuelles, assurances, caisses de prévoyance ou courtiers d'assurances
- 3 Un organisme ne figurant pas sur la liste
  - ↳ **Quel est cet organisme ?**
  - ↳ Sigle et nom complet, coordonnées complètes
- 4 Pas d'autre organisme
- 5 Ne sait pas

**Passer à la question 4.16.**

**Non-bénéficiaires de la CMU**

**4.12. Avez-vous entendu parler de la couverture maladie universelle appelée aussi CMU ?**

- 1 Oui
- 2 Non

**4.13. Vous savez que la Sécurité sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux. La CMU propose gratuitement une couverture plus élevée que la Sécurité Sociale pour les personnes dont les ressources mensuelles sont faibles. [un exemple est donné en fonction du nombre de personnes dans le foyer<sup>1</sup>]. Pensez-vous y avoir droit ?**

- 1 Oui

↳ **4.13.1. Vous pensez avoir droit à la CMU mais vous ne l'avez pas, pourquoi ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer

- 1. Manque d'information sur les droits (pas au courant, ne pensait pas y avoir droit, personne ne m'en a parlé...)
- 2. Difficulté de la démarche (trop compliqué / ne sait pas où s'adresser/ n'ose pas)
- 3. Déjà couvert pas ailleurs (mutuelle ou assurance, 100 % Sécurité sociale)
- 4. Pas intéressé / pas le temps / pas utile
- 5. Démarches en cours / va le faire / y pense
- 6. Demande rejetée
- 7. Autre. Précisez.
- 8. Ne sait pas

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

**4.14. (Si le foyer se compose d'une seule personne, passer directement à la 4.14.2) Vous m'avez dit que vous ne bénéficiiez pas de la CMU, d'autres personnes de votre foyer en bénéficient-elles ?**

<sup>1</sup> Seuils arrondis : 606 € pour une personne seule, 909 € pour 2 personnes, 1 091 € pour 3, 1 273 € pour 4, et 242 € par personne supplémentaire.

- 1 [Si oui, l'enquêteur coche les prénoms des personnes bénéficiaires de la CMU. (les personnes prises en charge à 100 % par la CMU sont déjà cochées)]

↳ 4.14.1. La CMU peut être gérée soit par la Sécurité sociale, soit par une assurance, une mutuelle ou une caisse de prévoyance. La CMU de [tous les prénoms du foyer] est-elle gérée par un seul et même organisme ?

Items de réponse : voir question 4.11.1.

4.14.2. Après de quel organisme le contrat de [\*] pour la CMU a-t-il été souscrit ?

\* si oui à Q 4.14.1, les prénoms de tous les membres du foyer sont affichés. Si non, les prénoms s'affichent individuellement et la question est répétée autant de fois que nécessaire

Items de réponse : voir question 4.11.2.

2 Non, pas d'autre(s) personne(s)

3 Ne sait pas

#### 4.15. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU ?

1 Oui

↳ 4.15.1. Pourquoi n'avez-vous plus la CMU ?

Enquêteur : Ne rien suggérer

- 1 Je n'y ai plus droit parce que je gagne trop (augmentation des revenus, dépasse le plafond, assez de ressources, travaille à plein temps, suspension des droits, changement de situation familiale...)
- 2 J'y ai toujours droit mais j'ai obtenu une autre couverture (100 % Sécurité sociale, mutuelle ou assurance)
- 3 Je n'ai pas fait les démarches
- 4 Trop compliqué / pas le temps,
- 5 Plus besoin / pas envie / ça ne marche pas / je n'aime pas...
- 6 Démarche de renouvellement en cours
- 7 Autre. Précisez : ...

2 Non

3 Ne sait pas

### Couverture complémentaire (mutuelle)

Nous allons maintenant parler de la couverture complémentaire santé souvent appelée mutuelle.

#### 4.16. [En dehors de la CMU,] quelqu'un dans votre foyer, y compris vous-même, bénéficie-t-il d'une couverture complémentaire, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance, qui rembourse des soins en plus de la Sécurité sociale ?

Enquêteur : => Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation ou du chèque santé (aide versée pour l'acquisition d'une mutuelle aux foyers dont le revenu est légèrement supérieur au seuil d'attribution de la CMU), elle doit répondre OUI à cette question.

- 1 Oui → passer à la question 4.17, « Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire »

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

- <sub>2</sub> Non → passer à la question 4.23, « Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire »
- <sub>3</sub> Ne sait pas → passer à la question 5.1

### Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire

Dans les questions à venir, nous parlerons de mutuelle pour désigner la couverture complémentaire santé

Nous allons maintenant parler plus précisément des différentes mutuelles qui existent dans votre foyer

#### 4.17. Citez-moi tous les organismes auprès desquels vous-même ou d'autres personnes de votre foyer avez une mutuelle.

Enquêteur : Si plusieurs personnes du foyer sont adhérentes à une même mutuelle, chacun a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de mutuelles qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : Le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex : couples d'enseignants).

Pour cette question, l'enquêteur dispose d'une **liste pré-établie de 49 organismes** (mutuelles, assurances, caisses de prévoyance et courtiers d'assurance).

- <sub>01</sub> Une mutuelle figurant sur la liste
- <sub>02</sub> Une assurance figurant sur la liste
- <sub>03</sub> Une caisse de prévoyance figurant sur la liste
- <sub>04</sub> Un courtier d'assurance figurant sur la liste
  - ↳ **4.17.1. Vous m'avez indiqué un courtier d'assurances, c'est-à-dire un intermédiaire qui souscrit des contrats de mutuelles au bénéfice d'un organisme de mutuelle. Si vous le savez, quelle est la mutuelle auprès de laquelle ce contrat a été souscrit ?**
- <sub>05</sub> Une complémentaire n'appartenant pas à la liste
  - ↳ **4.17.2. Quelle est cette mutuelle ?**  
Enquêteur : Sigle et nom complet, adresse ville et code postal
- <sub>06</sub> La Mutuelle sociale agricole (MSA)
  - ↳ **4.17.3. Êtes-vous bien sûr que c'est la MSA qui vous rembourse la partie complémentaire de vos soins, c'est-à-dire la partie qui n'est pas remboursée par le régime obligatoire ?**
    - <sub>1</sub> Oui
    - <sub>2</sub> Non (retournez corriger la mutuelle)
- <sub>07</sub> Pas d'autre organisme
- <sub>08</sub> Ne sait pas

#### 4.18. (Pour chaque mutuelle déclarée) Quelle est la personne qui est assurée à cette mutuelle, c'est-à-dire qui a souscrit le contrat ? Je ne parle pas des personnes couvertes par cette mutuelle mais bien de la personne qui est assurée

#### 4.19. Cette personne est-elle assurée par l'intermédiaire de son entreprise ?

Oui / Non / Ne sait pas

#### 4.20. Quelles sont toutes les personnes qui bénéficient de cette mutuelle ? (y compris l'assuré)

Possibilité d'ajouter des personnes hors foyer



**4.21. Voulez-vous RAJOUTER une mutuelle qui n'aurait pas été déclarée précédemment ?**

Enquêteur : Si plusieurs personnes du foyer sont adhérentes à une même mutuelle, chacune a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de mutuelles qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex. : couples d'enseignants)

- 1 Oui, je rajoute → remonter à la question 4.17.  
 2 Non, je continue normalement

**Personnes du foyer bénéficiant d'une mutuelle :**

**Toutes** → aller à la question 4.24, questions sur le contrat de mutuelle

**Au moins une** → aller à la question 4.22

**Aucune** → aller à la question 4.23.

**Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire**

*Au moins une personne du foyer*

**4.22. (Pour chaque personne non couverte par une mutuelle)**

**Êtes-vous bien sûr que [Prénom] n'est pas couvert par une mutuelle ?**

- 1 Oui, il/elle n'est pas couvert(e)

↳ **4.22.1. Pourquoi [Prénom] n'est-il/elle pas couvert(e) par une mutuelle ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer – Plusieurs réponses possibles – Bien relancer.

- 1 Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale (dont CMU)  
 2 Souhaiterait être couvert, mais n'en a pas les moyens  
 3 Ne souhaite pas être couvert, n'en n'a pas besoin  
 4 Est en cours d'adhésion  
 5 N'y pense pas, n'a pas le temps de faire les démarches  
 6 Autre  
 7 Ne sait pas

- 2 Non, il/elle est couvert(e)

↳ **4.22.2. Diriez-vous que [prénom]... [Citez]**

1 ... est peut-être ayant droit de quelqu'un du foyer  
**De qui [Prénom] est-il ayant droit dans le foyer ?**

2 ... est peut-être ayant droit de quelqu'un d'autre  
**Par quelle mutuelle [Prénom] est-il couvert ?**  
(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

3 ... est assurée elle-même à une mutuelle  
**Par quelle mutuelle [Prénom] est-il couvert ?**  
(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)

4 ... a la CMU [ possibilité de rattrapage]

5 Autre

**Autre façon d'être couvert pour [Prénom] ?**

Précisez.

6 Ne sait pas

- 3 Ne sait pas

**Passer à la question 4.24.**

*Aucune personne du foyer*

**4.23. Pour quelle(s) raison(s) aucune personne de votre foyer n'est assurée par une mutuelle [autre que la CMU] ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer – plusieurs réponses possibles – Bien relancer.

- 1 Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale (dont CMU)
- 2 Souhaiterait être couvert, mais n'en a pas les moyens
- 3 Ne souhaite pas être couvert, n'en n'a pas besoin
- 4 Est en cours d'adhésion
- 5 N'y pense pas, n'a pas le temps de faire les démarches
- 6 Autre
- 7 Ne sait pas

**Passer à la partie 5 p. 181.**

**Questions sur le contrat de mutuelle**

Les questions suivantes concernent le contrat de mutuelle que vous utilisez habituellement.

Enquêteur : Poser si le bénéficiaire est le souscripteur d'un contrat de couverture complémentaire

**4.24. [En dehors de la CMU], pensez-vous résilier votre mutuelle complémentaire dans les douze prochains mois sans en reprendre une nouvelle ?**

- 1 Oui

 **4.24.1. Pourquoi ?**

Enquêteur : Ne pas citer – une seule réponse possible

- 1 Je suis pris (ou vais être pris) en charge à 100 % par l'Assurance maladie
- 2 Parce que c'est trop cher, je ne peux plus me la payer
- 3 Parce qu'elle ne me rembourse pas assez bien
- 4 Parce que ce n'est pas rentable : pas de problème de santé ou préfère payer en cas de besoin de soins
- 5 En raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le foyer
- 6 Autre raison (précisez)
- 7 Ne sait pas

- 2 Non

- 3 Ne sait pas

**4.25. [En dehors de la CMU] , pensez-vous changer de mutuelle dans les douze prochains mois ?**

- 1 Oui

 **4.25.1. Pourquoi ?**

- 1 Pour avoir une mutuelle moins chère
- 2 Pour avoir une mutuelle qui rembourse mieux
- 3 En raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le foyer
- 4 Pour prendre la mutuelle proposée par mon employeur ou par l'employeur d'une autre personne du foyer
- 5 Parce que la mutuelle dont je bénéficie par mon employeur ou l'employeur d'une autre personne du foyer va changer

- <sub>2</sub> Non  
<sub>3</sub> Ne sait pas  
<sub>6</sub> pour une autre raison (précisez)  
<sub>7</sub> Ne sait pas

## 5. Épisodes de vie

Tout le monde peut, au cours de sa vie, être confronté à des moments particulièrement difficiles et on sait que ces événements peuvent avoir des effets sur la santé. Nous allons vous poser des questions concernant ce type d'évènements.

### 5.1. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de connaître des périodes d'inactivité professionnelle involontaires d'au moins 6 mois (maladie, chômage...)?

Enquêteur : Citer - La grossesse n'est pas prise en compte. Elle est considérée comme une rupture volontaire, programmée, même si bien sûr ce n'est pas toujours le cas.

- <sub>1</sub> Oui, une fois  
     ↳ 5.1.1. Cette période d'inactivité était-elle due à un problème de santé ?  
         Oui / Non / Ne se rappelle plus  
<sub>2</sub> Oui, plusieurs fois  
     ↳ 5.1.2. L'une de ces périodes d'inactivité était-elle due à un problème de santé ?  
         Oui / Non / Ne se rappelle plus  
<sub>3</sub> Non jamais

### 5.2. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de rencontrer des difficultés pour payer votre loyer, vos charges (y compris eau, électricité, téléphone), votre participation financière ou le remboursement de vos emprunts pour le logement?

Enquêteur : Citer

- <sub>1</sub> Oui de grosses difficultés auxquelles vous ne pouviez pas faire face  
<sub>2</sub> Oui mais vous pouviez faire face  
<sub>3</sub> Non  
<sub>4</sub> Sans objet, n'a jamais payé de loyer, de charges et n'a jamais eu de prêt à rembourser

### 5.3. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de devoir être hébergé chez des proches, par une association, dans des hôtels, dans un foyer d'hébergement, voire dans un abri improvisé, à cause de problèmes d'argent?

Enquêteur : Citer

- <sub>1</sub> Oui, une fois  
<sub>2</sub> Oui, plusieurs fois  
     Si oui  
         ↳ 5.3.1. Etait-ce... :  
             <sub>1</sub> ... durant votre enfance  
             <sub>2</sub> ... depuis que vous êtes adulte  
             <sub>3</sub> [Les deux]  
<sub>3</sub> Non jamais

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

**5.4.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de souffrir durablement d'isolement à la suite d'événements subis par vous ou vos proches (changement de pays ou de région, placement, conflit grave, incarcération...)?

<sub>1</sub> Oui



**5.4.1.** Était-ce... :

<sub>1</sub> ... durant votre enfance

<sub>2</sub> ... depuis que vous êtes adulte

<sub>3</sub> les deux

<sub>2</sub> Non

**5.5.** Éprouvez-vous des difficultés...

Enquêteur : Citer - Plusieurs réponses possibles

<sub>1</sub> ... de lecture du français

<sub>2</sub> ... d'écriture du français

<sub>3</sub> Aucune difficulté

## 6. Logement

Ce module était posé en début de questionnaire en vague 1

**6.1.** [Votre foyer/Le foyer de [Prénom]] occupe-t-il ce logement comme...

Enquêteur : Citer si nécessaire, jusqu'à ce que la personne vous arrête. Si la personne rencontre des difficultés à répondre, expliquez : « le fait d'être locataire ou de rembourser un crédit immobilier a un impact important sur la situation financière des foyers. Cela peut jouer sur la capacité à se payer une bonne mutuelle ou même sur la santé pour les foyers qui ont des difficultés financières. Ces informations sont très importantes pour l'étude des inégalités de santé. »

<sub>1</sub> Propriétaire non accédant, c'est-à-dire que vous avez fini de rembourser votre crédit

<sub>2</sub> Accédant à la propriété, c'est-à-dire que vous avez un crédit logement en cours de remboursement

<sub>3</sub> Locataire dans le secteur social (HLM ou autre) ou dans un logement soumis à la loi de 1948

<sub>4</sub> Locataire dans le secteur privé

<sub>5</sub> Logé gratuitement

<sub>6</sub> Autre, précisez.

**6.2.** De combien de pièces se compose votre logement (en dehors de la cuisine, de la salle de bain et des WC) ?

Enquêteur : Si la personne rencontre des difficultés à répondre, expliquez : « Les questions sur la qualité du logement sont en lien direct avec la santé. Les problèmes de taille de logement, de chaleur, de froid, d'humidité, de bruit sont à l'origine de problèmes de santé que l'Institut de veille sanitaire souhaite étudier à travers des questions qu'il a proposées à l'Irdes ».

**6.3.** Quelle est la surface de ce logement ?

Enquêteur : Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, WC, etc. Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers, parkings et des pièces à usage exclusivement professionnel.)

Deuxième consigne : identique à celle de la question 6.2.

**6.4.** Habitez-vous dans...

Enquêteur : Citez. + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
- 2 une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
- 3 un appartement dans un immeuble
- 4 une habitation précaire (roulotte, caravane...)
- 5 dans un autre type de logement (précisez)

**6.5. De combien d'étages se compose votre immeuble ?**

Enquêteur : Consigne identique à celle de la question 6.2.

**6.6. Les murs ou plafonds sont-ils dégradés par l'humidité ou des moisissures ?**

Enquêteur : Citez + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Non, à aucun endroit
- 2 Oui, dans quelques endroits
- 3 Oui, dans beaucoup d'endroits

**6.7. Au cours de l'hiver dernier, votre foyer a-t-il souffert du froid, à l'intérieur de votre logement pendant au moins 24 heures ?**

Enquêteur : Si le foyer n'a pas encore passé un hiver dans le logement (emmenagement récent), poser la question pour le logement précédent. L'hiver dernier fait référence à la période de novembre 2009 à mars 2010.

+ Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Oui

 **6.7.1. Si votre foyer a souffert du froid, était-ce dû à... ?**

Enquêteur : Citer en oui/non, plusieurs réponses possibles + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 ... à l'installation de chauffage qui est insuffisante
- 2 ... à une panne de votre installation (ou du chauffage collectif)
- 3 ... à des raisons financières : vous limitez votre chauffage en raison de son coût
- 4 ... à une mauvaise isolation de votre logement
- 5 ... à d'autres raisons (intempéries, mise en route tardive du chauffage collectif...) (précisez)

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

**6.8. Au cours de l'été dernier, dans votre logement, votre foyer a-t-il souffert de la chaleur à l'intérieur de votre logement, pendant au moins 24 heures ?**

Enquêteur : Si le foyer n'a pas encore passé un été dans le logement (emmenagement récent), poser la question pour le logement précédent. + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Oui

 **6.8.1. Votre foyer a souffert de la chaleur, était-ce dû ...**

Enquêteur : Citer en oui/non, plusieurs réponses possibles + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 ... à l'installation de climatisation qui est inexistante
- 2 ... à l'installation de climatisation qui est insuffisante
- 3 ... à une panne de votre installation (ou de la climatisation collective)
- 4 ... à des raisons financières : vous limitez l'usage de la climatisation en raison de son coût
- 5 ... à une mauvaise isolation de votre logement

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

Irdes juillet 2012

- 6 ... à une mauvaise ventilation de votre logement
- 7 ... à d'autres raisons (températures exceptionnellement élevées...). Précisez.

### 6.9. Les bruits extérieurs (rue, voisinage...) provoquent-ils une gêne pour les occupants de votre logement ?

Enquêteur : Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Non
- 2 Un peu
- 3 Beaucoup
- 4 De façon insupportable
- 5 Ne sait pas



## **Contenu du questionnaire**

---

<b>1. Médecin traitant .....</b>	<b>187</b>
<b>2. Revenus du foyer .....</b>	<b>188</b>
<b>3. Transmission intergénérationnelle des inégalités de santé .....</b>	<b>192</b>
Situation socioprofessionnelle du père, du beau-père... ..	192
Situation socioprofessionnelle de la mère, belle-mère.....	195
Questions générales sur l'enfance .....	195
<b>4. État de santé .....</b>	<b>196</b>
<b>5. Loi Evin .....</b>	<b>199</b>
Questions posées aux retraités ou chômeurs qui travaillaient comme salarié non fonctionnaire dans leur dernier emploi ...	199
<b>6. Origines familiales et culturelles .....</b>	<b>200</b>



## 1. Médecin traitant

### 1.1. Avez-vous déclaré un médecin traitant à la Sécurité sociale ?

<sub>1</sub> Oui



#### 1.1.1. Pouvez-vous consulter votre médecin généraliste habituel...

	Oui	Non	Ne sait pas	N'a pas de médecin généraliste habituel
Après 20 h certains jours du lundi au vendredi ?	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>
Après 20 h tous les jours du lundi au vendredi ?	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	
Le samedi matin ?	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	
Le samedi après-midi ?	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	

<sub>2</sub> Non



#### 1.1.2. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas fait cette démarche ?

Enquêteur : Ne pas citer – plusieurs réponses possibles

- <sub>1</sub> Car vous n'avez pas eu l'occasion de voir un médecin ou le temps de vous en occuper
- <sub>2</sub> Car vous préférez être libre de changer de médecin
- <sub>3</sub> Car votre médecin habituel ou de famille ne vous l'a pas proposé
- <sub>4</sub> Pour une autre raison. Précisez...

#### 1.1.3. Avez-vous cependant un médecin généraliste habituel ?

- <sub>1</sub> Oui  
↳ Items de réponse : voir question 1.1.1.
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

<sub>3</sub> Ne sait pas, n'est pas au courant



#### 1.1.4. Avez-vous cependant un médecin généraliste habituel ?

Items de réponse : voir question 1.1.1.

### 1.2. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'appeler un numéro des urgences médicales comme le 15 par exemple ?

Enquêteur : Le numéro des urgences médicales n'est pas unique. Il varie selon les lieux. Le 15 est le plus fréquent.

<sub>1</sub> Oui



#### 1.2.1. La dernière fois que vous avez appelé le numéro des urgences médicales, les renseignements qui vous ont été donnés vous ont-ils permis...

Enquêteur : Citer en oui/non - plusieurs réponses possibles.

	Oui	Non
De résoudre votre problème de santé par téléphone	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
De patienter et d'attendre l'ouverture du cabinet de votre médecin	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Deuxième contact

Irdes juillet 2012

	Oui	Non
De vous orienter vers le médecin de garde	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
<b>Si oui</b>		
↳ 1.2.2. Le délai d'attente pour voir le médecin de garde a-t-il été satisfaisant ?		
○ 1 Oui		
○ 2 Non		
○ 3 Ne se rappelle pas		
De vous orienter vers les urgences d'un hôpital ou d'une clinique	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
De faire autre chose	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2

- 2 Non  
 3 Ne se rappelle pas

### 1.3. Connaissez-vous le site internet de votre régime d'assurance maladie (AMELI, msa.fr ou rsi.fr) ?

- 1 Oui

#### ↳ 1.3.1. Avez-vous déjà consulté ce site internet pour...

Enquêteur : Citer.

- 1 Connaître la situation de vos remboursements  
○ 2 Connaître les tarifs pratiqués par un professionnel de santé  
○ 3 Un autre motif
- ↳ ○ 1 Vous avez essayé, mais vous n'avez pas pu  
○ 2 Non  
○ 3 Ne se rappelle pas

- 2 Non

## 2. Revenus du foyer

La protection sociale étant liée au niveau de revenu, nous allons maintenant vous poser quelques questions sur les revenus de votre foyer.

### 2.1. Dans votre foyer, quelqu'un, y compris vous-même, touche-t-il...?

Enquêteur : Ne pas déclarer ici les pensions de reversion ou les allocations liées à la retraite.

	Oui	Non	Ne sait pas
Des revenus salariés	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Des revenus agricoles, des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des bénéfices non commerciaux (BNC)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Des pensions de retraite	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
Des allocations chômage, y compris Allocation spécifique de solidarité (ASS) et Allocation temporaire d'attente (ATA)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

Parlons maintenant des prestations familiales liées aux enfants

**2.2. Votre foyer perçoit-il...?**

Enquêteur : Quand vous savez que le foyer n'a pas d'enfant, précisez : « Vous ne percevez donc pas de prestation de la CAF liées aux enfants » et codez « Pas d'enfant ». Si « Pas d'enfant », les questions b et c ne sont pas posées.

	Oui	Non	Ne sait pas	Pas d'enfant
a. Des allocations familiales versées à partir du 2 <sup>e</sup> enfant à charge	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4
b. La prestation d'accueil du jeune enfant PAJE (ex. Allocation pour jeune enfant (APJE ou APE) comprenant l'allocation de base, le complément de libre choix d'activité (CLCA), le complément de libre choix du mode de garde)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	
c. D'autres allocations liées aux enfants ou à la grossesse	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	

**2.3. Certaines personnes de votre foyer, y compris vous-même, perçoivent-elles ...?**

	Oui	Non	Ne sait pas
a. Le Revenu de Solidarité active (RSA)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
b. Une allocation liée à une invalidité ou à un handicap (Allocation pour adulte handicapé (AAH), pension d'invalidité, minimum invalidité, Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH, ex AES), - Prestation de compensation du handicap (PCH))	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
c. Des rentes accidents du travail et maladies professionnelles (y compris congés maladie de longue durée)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
d. Une allocation liée à la retraite ou au veuvage (Allocation équivalent retraite (AER), Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), minimum vieillesse, Allocation supplémentaire vieillesse (ASV), pension de reversion ou allocation veuvage)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
e. Une Allocation personnalisée d'autonomie (Apa, ex Prestation spécifique dépendance, PSD)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
f. Des aides au logement (Aide personnalisée au logement (APL), Allocation logement social (ALS) ou familial (ALF))	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
g. D'autres prestations	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

**2.4. Votre foyer a-t-il d'autres sources de revenus comme par exemple des loyers, d'autres pensions, des revenus financiers...**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas


## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Deuxième contact

Irdes juillet 2012

**2.5. Quel est le montant net pour tout le foyer** [en fonction des réponses données en Q 2.1 : des revenus salariés y compris les 13<sup>e</sup> mois, primes.../des revenus agricoles, des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC)/des bénéficiaires non commerciaux (BNC)/des pensions de retraite/des allocations chômage (y compris Allocation de solidarité spécifique (ASS) et Allocation temporaire d'attente (ATA))] **par mois (ou par an si vous préférez) ?**

- 1 [par mois / par an] - [en euros / en francs]
- 2 Ne sait pas
- 3 Refus. Poser cette question au premier refus et passer à la question 2.11.

 **2.5.1. Si je vous propose des tranches de revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre foyer par mois (ou par an) ?**

- 1 Accepte de donner un montant en euros -> voir tableau des tranches de revenus, p. 191.
- 2 Accepte de donner un montant en francs -> voir tableau des tranches de revenus, p. 191.
- 3 Refus
- 4 Ne sait pas

**2.6. Vous percevez** [en fonction des réponses données en Q 2.1 des allocations familiales versées à partir du 2<sup>e</sup> enfant à charge/la prestation d'accueil du jeune enfant PAJE (ex allocation pour jeune enfant (APJE ou APE) comprenant l'allocation de base, le complément de libre choix d'activité (CLCA), le complément de libre choix du mode de garde)/l'allocation pour parent isolé/une allocation liée aux enfants ou à la grossesse/le Revenu de solidarité active (RSA)/une allocation liée à une invalidité ou un handicap/une allocation liée à la retraite ou au veuvage/une allocation personnalisée d'autonomie (Apa – ex PSD)/des aides au logement/d'autres prestations], **ces prestations sont versées par la Caf (Caisse d'allocations familiales). Quel est le montant global perçu par mois (ou par an si vous préférez) ?**

Enquêteur : En 2010, les allocations familiales sont de 123,92 € pour 2 enfants, 282,70 € pour 3 enfants, 441,48 € pour 4 enfants, 158,78 € par enfant supplémentaire.

- 1 [Par mois / par an] - [en euros / en francs]
- 2 Ne sait pas
- 3 Refus

 **Voir question 2.5.1.**

**2.7. [Si l'enquêté perçoit des rentes accident du travail (Q 2.3.c)]**  
**Quel est le montant net pour tout le foyer des rentes accidents du travail et maladie professionnelle par mois (ou par an si vous préférez) ?**

- 1 [Par mois / par an] - [en euros / en francs]
- 2 Ne sait pas
- 3 Refus

 **Voir question 2.5.1.**

**2.8. [Si le foyer perçoit des revenus du type loyers, pensions alimentaires, autres pensions, revenus financiers... (Q 2.4)]**

**Quel est le montant net pour tout le foyer des autres sources de revenus (loyer, pensions, revenus financiers) par mois (ou par an si vous préférez) ?**

- 1 [Par mois / par an] - [en euros / en francs]
- 2 Ne sait pas
- 3 Refus

 **Voir question 2.5.1.**

- 2.9.** [Si l'enquêté a répondu « Ne sait pas » aux questions 2.5, 2.6, 2.7 et 2.8]  
**Vous n'avez pas su m'indiquer un des éléments des revenus de votre foyer, si je vous propose des tranches des revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre foyer par mois (ou par an) ?**

Enquêteur : Attention, il s'agit ici de recueillir le revenu total du foyer. Si vous vous rendez compte que l'interviewé annonce un montant trop faible par rapport à ce que vous connaissez de son foyer, précisez qu'il faut ici déclarer le revenu TOTAL du foyer.

Items de réponse : voir tableau des tranches de revenus, p. 191.

- 2.10.** [Affichage à l'écran de toutes les sources de revenus nets du foyer]  
**Si on fait la somme des revenus nets de votre foyer, on obtient un montant total NET de X euros par mois, soit Y euros par an. Ce montant est-il correct ?**

- <sub>1</sub> Oui, valide le montant  
<sub>2</sub> Non

↳ **2.10.1.** Indiquez ce qui n'est pas correct dans le récapitulatif des sources de revenus nets du foyer

- 2.11.** [Si le répondant est le bénéficiaire, qu'il est actif occupé et qu'il y a plusieurs actifs occupés dans le foyer.]

**En ce qui concerne [prénom du bénéficiaire], quel est le montant net de son revenu salarié et/ou d'activité (y compris les 13<sup>e</sup> mois, primes...) par mois (ou par an) ?**

- <sub>1</sub> [Par mois / par an] - [en euros / en francs]  
<sub>2</sub> Ne sait pas

↳ **2.11.1.** Si je vous propose des tranches de revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant net du revenu salarié et/ou d'activité (y compris les 13<sup>e</sup> mois, primes...) par mois (ou par an) ?

- <sub>1</sub> Accepte de donner un montant -> voir tableau des tranches de revenus ci-dessous.  
<sub>2</sub> Refus  
<sub>3</sub> Ne sait pas

- <sub>3</sub> Refus

↳ **2.11.2.** Question identique à la question 2.11.1.

Tableau des tranches de revenus			
Par mois, en euros	Par mois, en francs	Par an, en euros	Par an, en francs
Moins de 600	Moins de 3 936	Moins de 7 200	Moins de 47 229
[600 - 700[	[3 936 - 4 592[	[7 200 - 8 400[	[47 229 - 55 100[
[700 - 900[	[4 592 - 5 904[	[8 400 - 10 800[	[55 100 - 70 843[
[900 - 1 100[	[5 904 - 7 216[	[10 800 - 13 200[	[70 843 - 86 586[
[1 100 - 1 300[	[7 216 - 8 527[	[13 200 - 15 600[	[86 586 - 102 329[
[1 300 - 1 500[	[8 527 - 9 839[	[15 600 - 18 000[	[102 329 - 118 072[
[1 500 - 1 800[	[9 839 - 11 807[	[18 000 - 21 600[	[118 072 - 141 687[
[1 800 - 2 200[	[11 807 - 14 431[	[21 600 - 26 400[	[141 687 - 173 173[
[2 200 - 2 500[	[14 431 - 16 399[	[26 400 - 30 000[	[173 173 - 196 787[
[2 500 - 3 000[	[16 399 - 19 679[	[30 000 - 36 200[	[196 787 - 236 145[
[3 000 - 3 500[	[19 679 - 22 958[	[36 000 - 42 000[	[236 145 - 275 502[
[3 500 - 4 500[	[22 958 - 29 518[	[42 000 - 54 000[	[275 502 - 354 217[
4 500 ou plus	29 518 ou plus	54 000 ou plus	354 217 ou plus
Refus	Refus	Refus	Refus
Ne sait pas	Ne sait pas	Ne sait pas	Ne sait pas

### 3. Transmission intergénérationnelle des inégalités de santé

Nous allons maintenant vous poser quelques questions sur la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t lorsque vous aviez 12 ans, qu'il s'agisse de vos parents ou non.

**Enquêteur :** Pour permettre aux interviewés de se repérer dans le temps, n'hésitez pas à préciser que « 12 ans » correspond à la fin de l'école primaire et aux premières années du collège. Pour les personnes plus âgées, cela correspond aussi à l'âge de l'obtention du certificat d'études primaires.

« Une étude de l'Irdes publiée en mai dernier et disponible sur le site Internet de l'Irdes met en évidence un lien entre les conditions sociales dans l'enfance et les inégalités de santé à l'âge adulte. Ce résultat conduit à préconiser des politiques de prévention et de promotion de la santé peu développées en France. Les questions sur votre situation à 12 ans permettront d'approfondir la recherche dans ce domaine. »

#### Situation socioprofessionnelle du père, du beau-père...

#### 3.1. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de l'homme qui vous élevait (votre père, votre beau-père...) ?

- **A1. Il travaillait** → ci-dessous.
- **A2. Il ne travaillait pas/était temporairement absent du foyer** → p. 194
- **A3. Autres** → p. 194
- **A4. Ne sait pas** → p. 194

##### A1. Il travaillait

1 Il travaillait

↳ **3.1.1.** [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]

##### Quelle était alors sa profession principale ?

**Enquêteur :** Il est nécessaire de donner un intitulé exact.

Par exemple, ne pas indiquer « employé » mais « vendeur de... », ne pas indiquer « ouvrier » mais « monteur ». Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple, « inspecteur de police » ou « professeur agrégé ».

##### 3.1.2. Était-il...

1 à son compte, PDG, patron, gérant de société

↳ [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]

##### Combien de salariés étaient employés à temps complet dans son entreprise ? (sans compter le personnel domestique)

1 .....

2 Ne sait pas

2 salarié

↳ [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]

##### Quelle était sa qualification, son statut ?

**Enquêteur :** Citer.

1 Cadre

2 Contremaître, agent de maîtrise

3 Employé, personnel de service

4 Ouvrier qualifié

- 5 Ouvrier non qualifié
- 6 Autre. Précisez.
- 7 Aucune qualification. Précisez.
- 3 Ne sait pas

**3.2.** [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]  
**Toujours lorsque vous aviez 12 ans, quel était son niveau d'études ?**

Enquêteur : Citer. Préciser qu'il s'agit du niveau d'études que la personne avait au moment où l'interviewé était âgé de 12 ans. Des études reprises par la suite, quand l'interviewé était adulte, ne sont pas prises en considération.

- 1 Non scolarisé
- 2 Maternelle, primaire, certificat d'études primaires
- 3 1<sup>er</sup> cycle : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, technique, jusqu'au CAP, BEP
- 4 2<sup>nd</sup> cycle : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale, baccalauréat technique, baccalauréat
- 5 Études supérieures au baccalauréat
- 6 Autres. Précisez.
- 7 Ne sait pas
- 8 Ne se souvient pas

**3.3.** [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]  
**Lorsque vous aviez 12 ans, comment était son état de santé général ?**

Enquêteur : il s'agit bien de l'état de santé au moment où l'interviewé avait 12 ans.

- 1 Très bon
- 2 Bon
- 3 Moyen
- 4 Mauvais
- 5 Très mauvais
- 6 Ne sait pas

**3.4.** [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]  
**En quelle année est-il né ?**

Enquêteur : Indiquer l'année en entier - exemple : 1945.

- 1 .....
- 2 Ne sait pas

**3.4.1.** **En quelle année ou en quelle décennie est-il né approximativement ?**

Enquêteur : Exemple, si c'est dans les années 40, notez 1940.

- 1 .....
- 2 Ne sait pas

**3.5.** [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]  
**Est-il toujours vivant ?**

- 1 Oui
- 2 Non

**3.5.1.** **Quelle est l'année de son décès ?**

- 1 .....
- 2 Ne sait pas

**En quelle année ou en quelle décennie est-il décédé approximativement ?**

Enquêteur : Exemple, si c'est dans les années 40, notez 1940.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Deuxième contact

Irdes juillet 2012

- 1 .....
- 2 Ne sait pas

3 Ne sait pas

Passer à la question 3.2 p. 193.

### A2. Il ne travaillait pas/était temporairement absent du foyer

- 1 Il était au chômage
- 2 Il était retraité, retiré des affaires, préretraité
- 3 Il était homme au foyer
- 4 Il était inactif (invalide...)
- 5 Il était temporairement absent du foyer à cette époque (appelé sous les drapeaux, hospitalisation...)

### Questions posées à ceux dont le père ne travaillait pas/était temporairement absent du foyer

↳ 3.5.2. [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) lorsque vous aviez 12 ans]

**Avait-il déjà travaillé même s'il y a longtemps ?**

1 Oui

↳ **Quelle était alors sa dernière profession principale ?**

Enquêteur : Si cet homme était retraité, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'il ait occupée. Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer « employé » mais « vendeur de... », ne pas indiquer « ouvrier » mais « monteur ». Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple, « inspecteur de police » ou « professeur agrégé ».

Items de réponse : voir question 3.1.2.

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

Passer à la question 3.6 p. 195.

### A3. Autres cas

- 1 Il était décédé
- 2 Il n'y avait pas d'homme qui vous élevait à cette époque
- 3 Vous viviez alors dans un foyer de l'Assistance publique

Passer à la question 3.6 p. 195.

### A4. Ne sait pas

1 Ne sait pas

↳ 3.5.3. [On parle de l'homme qui vous élevait (père, beau-père...) et qui était décédé lorsque vous aviez 12 ans]

**Toujours lorsque vous aviez 12 ans, quel était son niveau d'études ?**

Enquêteur : Citer.

- 1 Non scolarisé
- 2 Maternelle, primaire, certificat d'études primaires
- 3 1<sup>er</sup> cycle : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, technique, jusqu'au CAP, BEP
- 4 2<sup>nd</sup> cycle : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale, baccalauréat technique, baccalauréat



- 5 Études supérieures au baccalauréat
- 6 Autres. Précisez.
- 7 Ne sait pas
- 8 Ne se souvient pas

Passer à la question 3.2 p. 193.

### Situation socioprofessionnelle de la mère, belle-mère...

#### 3.6. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de la femme qui vous élevait (votre mère, votre belle-mère...) ?

Enquêteur : Citer tous les items (Elle travaillait / Elle était au chômage / Elle était retraitée, retirée des affaires, préretraîtée / Elle était femme au foyer / Elle était inactive (invalidée...) / Elle était temporairement absente du foyer à cette époque (internée...) / Elle était décédée / Il n'y avait pas de femme qui vous élevait à cette époque / Vous viviez dans un foyer de l'Assistance publique / Ne sait pas) - une seule réponse.

Si l'interviewé demande quelle est l'utilité de cette question, lui dire : « Une étude de l'Irdes publiée en mai dernier et disponible sur le site Internet de l'Irdes met en évidence un lien entre les conditions sociales dans l'enfance et les inégalités de santé à l'âge adulte. Ce résultat conduit à préconiser des politiques de prévention et de promotion de la santé peu développées en France. Les questions sur votre situation à 12 ans permettront d'approfondir la recherche dans ce domaine. »

Le questionnement est identique à celui présenté en question 3.1, les pronoms et les noms communs sont mis au féminin.

Passer à la question 3.7.

### Questions générales sur l'enfance

Je vais maintenant vous poser des questions plus générales concernant votre enfance et le foyer dans lequel vous avez grandi.

« Une étude de l'Irdes publiée en mai dernier et disponible sur le site Internet de l'Irdes met en évidence un lien entre les conditions sociales dans l'enfance et les inégalités de santé à l'âge adulte. Ce résultat conduit à préconiser des politiques de prévention et de promotion de la santé peu développées en France. Les questions sur votre situation à 12 ans permettront d'approfondir la recherche dans ce domaine. »

#### 3.7. Lorsque vous aviez 12 ans, diriez-vous que la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t (parents, beaux-parents...) étaient financièrement...

Enquêteur : Citer - une seule réponse.

- 1 Très à l'aise
- 2 Plutôt à l'aise
- 3 Plutôt gênés
- 4 Très gênés
- 5 Ne sait pas

#### 3.8. Durant votre enfance, quand vous vous sentiez malade, les personnes qui vous élevaient étaient-elles plutôt du genre, dans un premier temps, à...

Enquêteur : Citer - plusieurs réponses possibles.

- 1 Attendre pour voir si le problème ne s'arrangeait pas tout seul
- 2 Essayer de vous soigner par elles-mêmes par des médicaments
- 3 Aller rapidement chez le médecin

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Deuxième contact

Irdes juillet 2012

- 4 utiliser des remèdes de grand-mère ou des techniques alternatives (tisanes, rebouteux....)
- 5 Ne sait pas

### 3.9. Lorsque vous aviez 12 ans, y avait-il une personne qui fumait dans le foyer où vous avez grandi ?

Enquêteur : Citer - plusieurs réponses possibles.

- 1 Oui, l'homme qui vous élevait
- 2 Oui, la femme qui vous élevait
- 3 Oui, vous-même
- 4 Oui, une autre personne (sœur, frère...)
- 5 Non, personne ne fumait
- 6 Ne sait pas

### 3.10. Durant votre enfance, pensez-vous qu'une personne avec qui vous avez vécu ait eu un problème d'alcool ?

Enquêteur : Citer - plusieurs réponses possibles.

La question se pose sur l'enfance en général et non pas seulement à l'âge de 12 ans. Il est donc possible qu'il n'y ait plus d'homme ou de femme dans le foyer de l'interviewé lorsqu'il a 12 ans, mais que par le passé, il y ait bien eu un homme ou une femme qui l'élevait et qui avait un problème avec l'alcool et cette information est importante.

- 1 Oui, l'homme qui vous a élevé(e)
- 2 Oui, la femme qui vous a élevé(e)
- 3 Oui, vous-même
- 4 Oui, une autre personne (sœur, frère, beau-père, belle-mère...)
- 5 Non, personne n'avait de problème avec l'alcool
- 6 Ne sait pas

## 4. État de santé

Nous allons maintenant parler de votre santé actuelle.

### 4.1. Comment est votre état de santé en général ?

Enquêteur : Citer.

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Il y a trois questions sur la santé générale, particulièrement importantes pour les analyses de l'Irdes, qui sont posées dans ce questionnaire et dans le questionnaire papier ».

- 1 Très bon
- 2 Bon
- 3 Assez Bon
- 4 Mauvais
- 5 Très mauvais
- 6 Ne sait pas
- 7 Refus

### 4.2. Avez-vous une maladie ou un problème de santé, qui soit chronique ou de caractère durable ?

Enquêteur : Une maladie chronique est une maladie qui a duré ou peut durer pendant une période de 6 mois au moins.

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Il y a trois questions sur la santé générale, particulièrement importantes pour les analyses de l'Irdes, qui sont posées dans ce questionnaire et dans le questionnaire papier ».

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas
- <sub>4</sub> Refus

**4.3. Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?**

Enquêteur : Citez

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Il y a trois questions sur la santé générale, particulièrement importantes pour les analyses de l'Irdes, qui sont posées dans ce questionnaire et dans le questionnaire papier. »

- <sub>1</sub> Oui, fortement limité(e)
- <sub>2</sub> Oui, limité(e), mais pas fortement
- <sub>3</sub> Non, pas limité du tout
- <sub>4</sub> Ne sait pas
- <sub>5</sub> Refus

**4.4. En dehors du médecin du travail ou des visites de surveillance systématiques (par exemple : suivi gynécologique, surveillance d'une maladie connue ou d'un traitement...), vous arrive-t-il de consulter un généraliste pour faire un simple bilan de santé ?**

Enquêteur : Ne pas prendre en compte les certificats médicaux pour des activités sportives.

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

**4.5. Lorsque le vaccin contre la grippe A a été proposé à l'automne 2009, faisiez-vous partie de l'un des groupes prioritaires ?**

Enquêteur : Citer en oui/non - plusieurs réponses possibles.

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Les questions posées sur la grippe posées dans ce questionnaire ne sont pas les mêmes que celles posées dans le questionnaire papier. Elles sont un peu plus détaillées lors de l'interview. »

	Oui	Non	Ne sait pas
Parce que vous étiez enceinte	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Parce que vous travaillez dans le secteur de la santé	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Parce que vous aviez un nourrisson de moins de 6 mois dans votre entourage	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Parce que vous souffrez d'une maladie qui vous fragilise (maladie respiratoire, insuffisance cardiaque, épilepsie, mucoviscidose, diabète,...)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Parce que vous étiez écolier, collégien ou lycéen	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>
Pour une autre raison. Précisez.	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>


**4.6. Vous êtes-vous fait vacciner contre le virus de la grippe A aussi appelé H1N1 ?**

Enquêteur : Citer.

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Les questions posées sur la grippe posées en face-à-face ne sont pas les mêmes que celles posées dans le questionnaire papier. Elles sont un peu plus détaillées lors de l'interview. »

- 1 Oui, entre septembre 2009 et août 2010
- 2 Oui, depuis septembre 2010 (item non proposé en vague 1)

**Si oui**

 **4.6.1. Qu'est-ce qui vous a décidé à vous faire vacciner ?**

Enquêteur : Citer en oui/non - plusieurs réponses possibles.

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Les questions posées sur la grippe posées en face-à-face ne sont pas les mêmes que celles posées dans le questionnaire papier. Elles sont un peu plus détaillées lors de l'interview. »

- 01 Le risque de transmettre le virus à vos proches
- 02 Les risques de complications pour votre propre santé
- 03 La gratuité de la vaccination
- 04 Une autre raison. Précisez.

- 3 Non

 **4.6.2. Pourquoi ne vous êtes-vous pas fait vacciner ?**

Enquêteur : Ne pas citer - plusieurs réponses possibles.

Une seule relance : « Pour quelle autre raison ne vous êtes-vous pas fait vacciner ? »

Si l'interviewé dit qu'il a déjà répondu à cette question, lui dire : « Les questions posées sur la grippe posées en face-à-face ne sont pas les mêmes que celles posées dans le questionnaire papier. Elles sont un peu plus détaillées lors de l'interview. »

- 01 Vous avez estimé que le vaccin présentait trop de risque pour la santé
- 02 Vous avez estimé que la dangerosité du virus n'était pas suffisante pour vous faire vacciner
- 03 Vous n'avez pas eu confiance dans la campagne de vaccination
- 04 Votre médecin vous a déconseillé de vous faire vacciner
- 05 Vous n'avez pas reçu le bon de vaccination
- 06 L'épidémie était passée quand vous avez reçu le bon de vaccination
- 07 Vous avez eu la grippe avant de recevoir le bon de vaccination
- 08 Le centre de vaccination était trop loin
- 09 Les temps d'attente étaient trop longs
- 10 Vous ne saviez pas comment vous faire vacciner (problème d'information)
- 11 Vous pensiez qu'il fallait payer
- 12 Ne sait pas
- 13 Autres. Précisez

- 4 Ne se rappelle pas

## 5. Loi Evin

### Questions posées aux retraités ou chômeurs qui travaillaient comme salarié non fonctionnaire dans leur dernier emploi

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la complémentaire santé ou mutuelle dont vous avez peut-être bénéficié dans le cadre de votre dernier emploi.

#### 5.1. Dans votre dernier emploi, aviez-vous une mutuelle par l'intermédiaire de votre entreprise ? Vous êtes actuellement retraité ou chômeur.

- <sub>1</sub> Oui
- ↳ 5.1.1. Cette mutuelle était-elle...
- <sub>1</sub> Obligatoire
- <sub>2</sub> Facultative
- <sub>3</sub> Ne se rappelle pas

- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne se rappelle pas

#### 5.2. Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, l'organisme (l'assureur) qui gérait la mutuelle de votre entreprise vous a-t-il fait une proposition pour souscrire un contrat santé chez lui ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne se rappelle pas

#### 5.3. Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, quel a été votre choix concernant votre mutuelle ?

Enquêteur : Citer - Une seule réponse.

- <sub>1</sub> Vous avez choisi une mutuelle avec des garanties plus élevées
- ↳ 5.3.1. Pourquoi avez-vous changé de mutuelle ?
- <sub>1</sub> La prime qui vous était proposée pour conserver la même mutuelle était trop élevée
- <sub>2</sub> Les garanties proposées par votre ancienne mutuelle ne vous convenaient plus
- <sub>3</sub> Vous avez pu bénéficier de la mutuelle d'un proche
- <sub>4</sub> Autre raison. Précisez.
- <sub>2</sub> Vous avez conservé la même mutuelle ou vous en avez choisie une avec des garanties proches
- ↳ 5.3.2. Lorsque vous avez quitté votre dernier emploi, votre choix concernant votre mutuelle vous a-t-il amené à changer d'organisme (d'assureur) de couverture ?
- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne se rappelle pas
- <sub>3</sub> Vous avez choisi une mutuelle avec des garanties inférieures
- ↳ 5.3.3. Pourquoi avez-vous changé de mutuelle ?

Items de réponse : voir question 5.3.1.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Deuxième contact

Irdes juillet 2012

- 4 Vous avez choisi de vous passer de mutuelle  
↳ 5.3.4. Pourquoi avez-vous abandonné la mutuelle ?  
Items de réponse : voir question 5.3.1.
5. Ne sait pas

## 6. Origines familiales et culturelles

Ce questionnaire est presque terminé, les quelques questions qui suivent concernent vos origines familiales et culturelles. Elles permettront d'approfondir l'étude des causes des problèmes d'accès aux soins en France aujourd'hui.

### 6.1. Quel est votre pays de naissance ?

- 1 France  
↳ 6.1.1. Quel est votre région de naissance ?
- 2 Autre pays. Précisez.  
↳ 6.1.2. En quelle année êtes-vous arrivé en France ?

### 6.2. Quel est le pays de naissance de votre père ?

### 6.3. Quelle était la nationalité de votre père à sa naissance ?

Enquêteur : Citez.

- 1 Française  
 2 Étrangère

### 6.4. Quel est le pays de naissance de votre mère ?

### 6.5. Quelle était la nationalité de votre mère à sa naissance ?

Enquêteur : Citez.

- 1 Française  
 2 Étrangère

### 6.6. Quelle est votre langue maternelle ?

- 1 Français  
 2 Autre. Précisez.  
 3 Refus

### 6.7. Êtes-vous...

Enquêteur : Citez.

- 1 Né français  
 2 Devenu français par acquisition (naturalisation, mariage, déclaration, option à votre majorité...)  
 3 Etranger  
 4 Ne sait pas



**État de santé**

**1** Comment est l'état de santé de l'enfant en général ?

- <sub>1</sub> Très bon
- <sub>2</sub> Bon
- <sub>3</sub> Assez bon
- <sub>4</sub> Mauvais
- <sub>5</sub> Très mauvais

**2** A-t-il une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

**3** Est-il limité depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les enfants font habituellement ?

- <sub>1</sub> Oui, fortement limité
- <sub>2</sub> Oui, limité, mais pas fortement
- <sub>3</sub> Non, pas limité du tout

**4** Indiquez son poids :     kg  
 sa taille :  m    cm

**5** Porte-t-il ?

- <sub>1</sub> Des lunettes ou des lentilles
- <sub>2</sub> Une prothèse auditive
- <sub>3</sub> Un appareil d'orthodontie encore appelé appareil de redressement dentaire
- <sub>4</sub> Aucune des propositions ci-dessus

**6** A-t-il déjà été opéré(e) ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

Si oui, précisez la nature des interventions :  
 .....  
 .....

**7** Pouvez-vous noter, entre 0 et 10, son état de santé ? (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé) :

.....|\_|\_|

**8** A-t-il actuellement une des affections suivantes ?

Si oui cochez cette case      Est-il traité actuellement ?

- |                             |                          |                          |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                             | ↓                        | ↓                        |
| Otite .....                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Angine.....                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Sinusite .....              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Rhinopharyngite.....        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Bronchite aiguë.....        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Bronchiolite .....          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Grippe ou état grippal..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Gastroentérite.....         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**9** Comment est son état de santé bucco-dentaire (bouche, dents, gencives) ?

- <sub>1</sub> Très bon
- <sub>2</sub> Bon
- <sub>3</sub> Assez bon
- <sub>4</sub> Mauvais
- <sub>5</sub> Très mauvais

**10** De 6 à 18 ans, les enfants reçoivent, par courrier, tous les trois ans, le mois de leur anniversaire, une invitation de l'assurance maladie pour une visite de prévention gratuite chez le dentiste. L'enfant y a-t-il participé :

**A 6 ans ?**

- <sub>1</sub> Oui   <sub>2</sub> Non   <sub>3</sub> Je ne sais pas
- <sub>4</sub> L'enfant n'a pas encore 6 ans

**A 9 ans ?**

- <sub>1</sub> Oui   <sub>2</sub> Non   <sub>3</sub> Je ne sais pas
- <sub>4</sub> L'enfant n'a pas encore 9 ans

**A 12 ans ?**

- <sub>1</sub> Oui   <sub>2</sub> Non   <sub>3</sub> Je ne sais pas
- <sub>4</sub> L'enfant n'a pas encore 12 ans

**A 15 ans ?**

- <sub>1</sub> Oui   <sub>2</sub> Non   <sub>3</sub> Je ne sais pas
- <sub>4</sub> L'enfant n'a pas encore 15 ans

**A 18 ans ?**

- <sub>1</sub> Oui   <sub>2</sub> Non   <sub>3</sub> Je ne sais pas
- <sub>4</sub> L'enfant n'a pas encore 18 ans



**11** Quelle(s) maladie(s) ou problème(s) de santé a-t-il actuellement ?

Si oui cochez cette case      A-t-il été traité au cours des 12 derniers mois ?

- 1. Maladies du cœur, des artères et des veines**  
 Troubles du rythme cardiaque ..... <sub>01</sub>   
 Autres, précisez : ..... <sub>02</sub>
- 2. Cancer.** Précisez localisation et année du diagnostic  
 1. .... | \_ | \_ | \_ | \_ | <sub>01</sub>
- 3. Leucémie.** Précisez l'année du diagnostic  
 1. .... | \_ | \_ | \_ | \_ | <sub>01</sub>
- 4. Maladies des poumons ou des bronches**  
 Asthme ..... <sub>01</sub>   
 Autres, précisez : ..... <sub>02</sub>
- 5. Maladies nez/gorge/oreille**  
 Rhinite allergique (rhume des foins) ..... <sub>01</sub>   
 Surdit , baisse de l'audition ..... <sub>02</sub>   
 Autre, pr cisez : ..... <sub>03</sub>
- 6. Maladies des yeux**  
 Strabisme ..... <sub>01</sub>   
 Troubles de la vue (myopie, astigmatisme, amblyopie...),  
 pr cisez : ..... <sub>02</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>03</sub>
- 7. Maladies de la bouche et des dents** (caries, dents cass es, infection, etc.)  
 Pr cisez : ..... <sub>01</sub>
- 8. Probl mes digestifs**  
 Reflux  sophagien (reflux acide) ..... <sub>01</sub>   
 Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrh e chronique ..... <sub>02</sub>   
 Allergies alimentaires ..... <sub>03</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>04</sub>
- 9. Maladies du foie**  
 Pr cisez : ..... <sub>01</sub>
- 10. Maladies concernant les os et les articulations**  
 Mal de dos ..... <sub>01</sub>   
 Scoliose ..... <sub>02</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>03</sub>
- 11. Maladies ou probl mes g nitaux et urinaires**  
 Infections urinaires fr quentes ..... <sub>01</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>02</sub>

- 12. Maladies endocriniennes**  
 Diab te ..... <sub>01</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>02</sub>

- 13. Maladies ou probl mes psychiques**  
 Anxi t  ..... <sub>01</sub>   
 Anorexie, boulimie ..... <sub>02</sub>   
 D pression, d pression nerveuse ..... <sub>03</sub>   
 Hyperactivit  ..... <sub>04</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>05</sub>

- 14. Maladies neurologiques**  
 Migraine ..... <sub>01</sub>   
  pilepsie ..... <sub>02</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>03</sub>

- 15. Maladies de la peau**  
 Ecz ma ..... <sub>01</sub>   
 Acn  ..... <sub>02</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>03</sub>

- 16. Troubles de l'apprentissage**  
 Dyslexie, dysorthographe ..... <sub>01</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>02</sub>

- 17. Autres maladies**  
 Handicap moteur suite   un traumatisme accidentel (amputation, s qu le d'accident...) ..... <sub>01</sub>   
 Infirmitt , handicap de naissance ..... <sub>02</sub>   
 Autres, pr cisez : ..... <sub>03</sub>

**12** Si l'enfant a un ou plusieurs probl mes de sant  ne faisant pas partie de cette liste.

Pr cisez : .....  
 .....

**13** Vous n'avez rien coch , pour quelle raison ?

- <sub>1</sub> Il n'a aucune maladie ou probl me de sant   
<sub>2</sub> Je refuse de d clarer ses maladies ou probl mes de sant 


**14** L'enfant b n ficie-t-il   l' cole d'un projet d'accueil individualis  (PAI) en raison d'un probl me de sant  ?

- <sub>1</sub> Oui, il est en place  
<sub>2</sub> Non, mais il est envisag 

**Pour quel probl me de sant  ?**  
 .....  
 .....  
 .....

<sub>3</sub> Non

**15** Au cours des dernières 24 heures, c'est-à-dire depuis hier à la même heure, a-t-il consommé des médicaments ?

 **Ne pas oublier** les médicaments non remboursés, les antidouleurs, les médicaments injectés, les crèmes et les pommades, etc.

- <sub>1</sub> Oui ➔ remplissez le tableau ci-dessous  
<sub>2</sub> Non

Nom du produit (y compris dosage)	Forme et quantité contenues dans une boîte	Pour quel problème de santé a-t-il pris ce médicament ?	Quantité consommée depuis hier à la même heure ?	A-t-il été prescrit pour lui-même, c'est-à-dire obtenu avec une ordonnance à son nom ?	
				Oui	Non
Exemple : ASPRO 320 mg, AUGMENTIN 100 mg/12,5 mg par ml MUCOMYST nourrissons 2 %	Exemple : boîte de 25 comprimés, flacon de 100 ml, boîte de 15 suppositoires, etc.	Exemple : fièvre, grippe, gastroentérite etc.	Exemple : 1 mesure, 3 comprimés, 3 cuillères à café, etc.		
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

**16** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous renoncé, pour cet enfant, à voir un médecin ou à des soins médicaux dont il avait besoin (dentiste, lunettes...) ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, pourquoi ?**  
*(Plusieurs réponses possibles)*

<sub>1</sub> Pour des raisons financières

<sub>2</sub> Parce que c'était trop compliqué

<sub>3</sub> A cause du délai d'attente


<sub>4</sub> Parce que lui-même ou la personne qui s'occupe de sa santé redoutait d'aller voir un médecin ou un dentiste

<sub>5</sub> Parce que lui-même ou la personne qui s'occupe de sa santé préférerait attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes

<sub>6</sub> Pour une autre raison  
 Précisez :  
 .....



## Médecin spécialiste

 **Ne concerne pas** : les médecins spécialistes vus au cours d'une hospitalisation ou d'un passage aux urgences.

**30** Au cours des 12 derniers mois, l'enfant a-t-il vu au moins une fois un médecin spécialiste ?

<sub>1</sub> Oui    <sub>2</sub> Non ➔ **Allez à la partie « Recours en urgence » (question 49, page 7).**




Si oui, de quel(s) spécialiste(s) s'agissait-il ? (Plusieurs réponses possibles)	Combien de fois au cours des 12 derniers mois
Radiologue	<input type="checkbox"/> <sub>01</sub>  __ __
Gynécologue	<input type="checkbox"/> <sub>02</sub>  __ __
Ophthalmologue	<input type="checkbox"/> <sub>03</sub>  __ __
Pédiatre	<input type="checkbox"/> <sub>04</sub>  __ __
Dermatologue	<input type="checkbox"/> <sub>05</sub>  __ __
Cardiologue	<input type="checkbox"/> <sub>06</sub>  __ __
Rhumatologue	<input type="checkbox"/> <sub>07</sub>  __ __
Psychiatre	<input type="checkbox"/> <sub>08</sub>  __ __
ORL	<input type="checkbox"/> <sub>09</sub>  __ __
Chirurgien	<input type="checkbox"/> <sub>10</sub>  __ __
Gastroentérologue	<input type="checkbox"/> <sub>11</sub>  __ __
Pneumologue	<input type="checkbox"/> <sub>12</sub>  __ __
Diabétologue, endocrinologue	<input type="checkbox"/> <sub>13</sub>  __ __
Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/> <sub>14</sub>  __ __

**31** Quelle est la spécialité du dernier spécialiste que l'enfant a consulté ?  
 .....

**32** Quelle est la date de cette dernière consultation ?

|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|  
 mois      année

 Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de spécialiste.

**33** Cette consultation a-t-elle eu lieu...

- <sub>1</sub> Dans son cabinet ?
- <sub>2</sub> Dans une clinique ?
- <sub>3</sub> A l'hôpital ?
- <sub>4</sub> Autre, précisez : .....

**34** Qui vous a conseillé cette consultation ?

- <sub>1</sub> Personne, nous avons consulté de nous-mêmes
- <sub>2</sub> Ce même médecin spécialiste qui nous a dit de revenir
- <sub>3</sub> Un autre médecin spécialiste
- <sub>4</sub> Le médecin de famille habituel
- <sub>5</sub> Un autre médecin généraliste
- <sub>6</sub> Autre, précisez : .....

**35** Le médecin qui a conseillé cette consultation a-t-il...

- <sub>1</sub> Recommandé ce médecin spécialiste en particulier ?
- <sub>2</sub> Donnée une liste de médecins spécialistes dans laquelle il vous a laissé choisir ?
- <sub>3</sub> Recommandé un ou plusieurs médecins spécialistes et vous êtes allé en voir un autre ?
- <sub>4</sub> Recommandé de consulter sans donner de nom en particulier ?

**36** Le médecin qui a conseillé cette consultation vous a-t-il renseigné sur :  
(Plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Le lieu d'exercice du médecin spécialiste (clinique, cabinet, hôpital)
- <sub>2</sub> L'existence ou non d'un éventuel dépassement d'honoraires
- <sub>3</sub> Rien de tout cela

**37** Combien de temps s'est-il écoulé entre le moment où le rendez-vous a été pris et cette consultation ?

|\_|\_| mois  
 OU |\_|\_| semaine(s)  
 OU |\_|\_| jour(s)

**38** Auriez-vous souhaité obtenir cette consultation plus rapidement ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**39** Pour quelle(s) raison(s) l'enfant a-t-il consulté ce spécialiste ?

*(Plusieurs réponses possibles)*

- <sub>1</sub> Pour un problème de santé déjà suivi par ce médecin  
Précisez : .....
- <sub>2</sub> Pour un problème de santé pour lequel il consultait ce médecin pour la première fois  
Précisez : .....
- <sub>3</sub> Pour un bilan de prévention ou des conseils (bilan de routine...)
- <sub>4</sub> Autre. Précisez : .....

**40** S'agissait-il, pour lui, d'un problème urgent ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**41** Avait-il déjà consulté ce spécialiste auparavant ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**42** Combien de temps le médecin a-t-il passé avec lui ?

|\_|\_| minutes

**43** La personne qui accompagnait l'enfant (ou l'enfant lui-même) a-t-elle eu le temps de discuter du problème de santé avec le médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, mais cette personne (ou l'enfant) aurait souhaité avoir plus de temps
- <sub>3</sub> Cette personne (ou l'enfant) n'avait pas besoin d'en discuter
- <sub>4</sub> Non, cette personne (ou l'enfant) n'a pas eu le temps d'en discuter

**44** La personne qui accompagnait l'enfant (ou l'enfant lui-même) a-t-elle compris les explications du médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, en partie
- <sub>3</sub> Non, cette personne (ou l'enfant) n'a pas compris
- <sub>4</sub> Cette personne (ou l'enfant) n'avait pas besoin d'explications
- <sub>5</sub> Le médecin n'a rien expliqué

**45** Le médecin a-t-il demandé de revenir le voir ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**46** Le médecin a-t-il demandé que l'enfant consulte son généraliste ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**47** Le médecin a-t-il envoyé l'enfant voir un autre spécialiste ?

- <sub>1</sub> Oui Si oui, quelle est sa spécialité ?  
.....
- <sub>2</sub> Non

**48** A votre connaissance, ce médecin pratique-t-il des dépassements d'honoraires ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

### Recours en urgence

**49** Au cours des 12 derniers mois l'enfant a-t-il eu recours pour une urgence à :

*(Plusieurs réponses possibles)*

	Combien de fois au cours des 12 derniers mois	
	Oui	
1. Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)	<input type="checkbox"/> <sub>01</sub>	_ _
2. Un médecin généraliste de garde	<input type="checkbox"/> <sub>02</sub>	_ _
3. Un médecin type « SOS médecins »	<input type="checkbox"/> <sub>03</sub>	_ _

➔ Si l'enfant n'a eu aucun recours en urgence au cours des 12 derniers mois, allez à la partie « Vaccination » (question 57, page 8).

**50** La dernière fois qu'il a eu un recours en urgence, à qui a-t-il eu recours ?

*(Une seule réponse)*

- <sub>1</sub> Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)
- <sub>2</sub> Un médecin généraliste de garde
- <sub>3</sub> Un médecin type « SOS médecins »

Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** en urgence

**51** Si l'enfant est allé aux urgences à l'hôpital ou dans une clinique.

Comment s'est-il rendu aux urgences ?

- <sub>1</sub> Amené par le samu ou les pompiers  
<sub>2</sub> Amené par une ambulance ou un véhicule sanitaire  
<sub>3</sub> Amené par un tiers ou par un proche  
<sub>4</sub> Par ses propres moyens

**52** Quelle est la date de ce dernier recours ?

|\_|\_| |\_|\_|  
 mois année

**53** Ce recours en urgence a-t-il eu lieu ?

- <sub>1</sub> Du lundi au vendredi (hors jours fériés)  
<sub>2</sub> Un week-end ou un jour férié

**54** A-t-il eu lieu après 20 h le soir et avant 8 h le matin ?

- <sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**55** Quel était le motif de ce recours en urgence ?


- <sub>1</sub> Un accident ou un traumatisme  
<sub>2</sub> Une autre raison,  
 Précisez clairement cette ou ces raison(s) :

.....

**56** S'agissait-il :

- <sub>1</sub> D'un nouveau problème ?  
<sub>2</sub> D'un problème existant ou de son aggravation

**Vaccination**

 Dans les trois questions suivantes, la modalité grisée « depuis septembre 2010 » ne concerne pas les personnes qui répondent à l'enquête avant septembre 2010.

**57** L'enfant a-t-il été vacciné contre la grippe A appelée également H1N1 ?

- <sub>1</sub> Oui, depuis septembre 2010  
<sub>2</sub> Oui, entre septembre 2009 et août 2010  
<sub>3</sub> Non

**58** A-t-il déjà été vacciné contre la grippe saisonnière ?  
 (Plusieurs réponses possibles)

**Depuis septembre 2010**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**De septembre 2009 à mars 2010**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas


**De septembre 2008 à mars 2009**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**59** A-t-il eu la grippe A ou H1N1 ?

- <sub>1</sub> Oui, depuis septembre 2010  
<sub>2</sub> Oui, avant septembre 2010  
<sub>3</sub> Non  
<sub>4</sub> Je ne sais pas

**Si oui, la dernière fois que l'enfant a eu la grippe A ou H1N1**

- A-t-elle été diagnostiquée par le médecin ?  
<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non
  - A-t-il pris des médicaments pour soigner cette grippe A ou H1N1 ?  
<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non
- Si oui, lesquels ?  
 .....  
 .....

 Question concernant les filles à partir de 12 ans

**60** Depuis le 1er novembre 2007, un vaccin contre certains papillomavirus humain (HPV) à l'origine du cancer du col de l'utérus est remboursé pour les jeunes filles âgées de 12 à 15 ans inclus.

L'enfant a-t-elle été vaccinée contre les papillomavirus ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non  
<sub>3</sub> Je ne sais pas

**Merci de votre participation.**



**État de santé**

**1 Comment est votre état de santé en général ?**

- <sub>1</sub> Très bon
- <sub>2</sub> Bon
- <sub>3</sub> Assez bon
- <sub>4</sub> Mauvais
- <sub>5</sub> Très mauvais

**2 Avez-vous une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

**3 Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?**

- <sub>1</sub> Oui, fortement limité(e)
- <sub>2</sub> Oui, limité(e), mais pas fortement
- <sub>3</sub> Non, pas limité(e) du tout

**4 Indiquez votre poids :   |\_|\_|\_|\_| kg  
 votre taille :   |\_| m |\_|\_|\_| cm**  
 (femmes enceintes, indiquez votre poids avant grossesse)

**5 Portez-vous ?**

- <sub>1</sub> Des lunettes ou des lentilles
- <sub>2</sub> Une prothèse auditive
- <sub>3</sub> Une couronne, un bridge, un implant
- <sub>4</sub> Un dentier partiel (il vous reste des dents)
- <sub>5</sub> Un dentier complet (vous n'avez plus de dent à vous)
- <sub>6</sub> Aucune des propositions ci-dessus

**6 Avez-vous déjà été opéré(e) ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**Si oui, précisez la nature des interventions :**  
 .....  
 .....

**7 Pouvez-vous noter, entre 0 et 10, votre état de santé ?**  
 (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé) :

.....|\_|\_|

**8 Comment est votre état de santé bucco-dentaire (bouche, dents, gencives) ?**

- <sub>1</sub> Très bon
- <sub>2</sub> Bon
- <sub>3</sub> Assez bon
- <sub>4</sub> Mauvais
- <sub>5</sub> Très mauvais

**9 Pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal SANS lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 10
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non, AVEC des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique, pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés
- <sub>3</sub> Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact, ni d'appareillage spécifique

**10 Pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres de vous SANS lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 11
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non, AVEC des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique, pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres de vous ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés
- <sub>3</sub> Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact, ni d'appareillage spécifique

**11 Pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation, SANS appareillage auditif ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 12
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non, AVEC un appareillage auditif, pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés
- <sub>3</sub> Je n'ai pas d'appareillage auditif



**12** Pouvez-vous monter et descendre les escaliers, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**13** Pouvez-vous vous baisser ou vous agenouiller, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**14** Pouvez-vous porter un sac à provisions de 5 kilos sur une distance de 10 mètres, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**15** Pouvez-vous mordre ou mâcher, sans difficulté, des aliments durs comme une pomme ferme (lorsque vous portez votre dentier si vous en avez un) ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**16** Pouvez-vous prendre un objet avec chacune de vos mains sans aide technique ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Oui, mais uniquement de la main dominante
- <sub>3</sub> Oui, uniquement de la main non dominante
- <sub>4</sub> Non, je ne peux pas du tout

**17** Pouvez-vous vous couper les ongles des orteils, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**18** Pouvez-vous marcher 500 mètres, sans difficulté, SANS appareillage ou l'aide de quelqu'un ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté
- <sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés
- <sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**19** Avez-vous habituellement des difficultés pour faire votre toilette ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

Si oui, <input type="checkbox"/> <sub>1</sub> Je la fais seul(e) <input type="checkbox"/> <sub>2</sub> Je la fais avec une aide
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**20** Vous arrive-t-il de ne pas vous souvenir à quel moment de la journée nous sommes ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**21** Vous arrive-t-il par votre comportement de vous mettre en danger ? (ne pas prendre en compte les cas de mise en danger liés uniquement à des problèmes de vue)

- <sub>1</sub> Non
- <sub>2</sub> Oui, parfois
- <sub>3</sub> Oui, souvent
- <sub>4</sub> Je ne sais pas

**22** Vous reproche-t-on d'être trop impulsif ou agressif ?

- <sub>1</sub> Non
- <sub>2</sub> Oui, parfois
- <sub>3</sub> Oui, souvent
- <sub>4</sub> Je ne sais pas

**23** Avez-vous actuellement une des affections suivantes ?

	Si oui cochez cette case	Etes-vous traité(e) actuellement ?
Otite .....	1 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Angine .....	2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sinusite .....	3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rhinopharyngite .....	4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bronchite aiguë .....	5 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grippe ou état grippal .....	6 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 24** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux dont vous aviez besoin (dentiste, lunettes...) ?
- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, pourquoi ?**  
 (Plusieurs réponses possibles)

<sub>1</sub> Pour des raisons financières  
<sub>2</sub> Parce que c'était trop compliqué  
<sub>3</sub> A cause du délai d'attente  
<sub>4</sub> Parce que je redoutais d'aller voir un médecin ou un dentiste  
<sub>5</sub> Parce que je préférerais attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes  
<sub>6</sub> Pour une autre raison  
 Précisez : .....


- 25** Vous est-il arrivé dans les 12 derniers mois de rencontrer des difficultés pour obtenir un rendez-vous avec un professionnel de santé ?
- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, était-ce ?**  
 (Plusieurs réponses possibles)

<sub>1</sub> Un médecin généraliste  
<sub>2</sub> Un médecin spécialiste  
 Précisez : .....

<sub>3</sub> Un dentiste  
<sub>4</sub> Autre  
 Précisez : .....

**Si oui, quel(s) type(s) de difficultés ?**  
 .....  
 .....

 Dans les trois questions suivantes, la modalité grisée « depuis septembre 2010 » ne concerne pas les personnes qui répondent à l'enquête avant septembre 2010.

- 26** Avez-vous été vacciné(e) contre la grippe A appelée également H1N1 ?
- <sub>1</sub> Oui, depuis septembre 2010  
<sub>2</sub> Oui, entre septembre 2009 et août 2010  
<sub>3</sub> Non

- 27** Avez-vous déjà été vacciné(e) contre la grippe saisonnière ?  
 (Plusieurs réponses possibles)

**Depuis septembre 2010**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**De septembre 2009 à mars 2010**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**De septembre 2008 à mars 2009**  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

- 28** Avez-vous eu la grippe A ou H1N1 ?
- <sub>1</sub> Oui, depuis septembre 2010  
<sub>2</sub> Oui, avant septembre 2010  
<sub>3</sub> Non  
<sub>4</sub> Je ne sais pas


**Si oui, la dernière fois que vous avez eu la grippe A ou H1N1**

- A-t-elle été diagnostiquée par le médecin ?  
<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non
- Avez-vous pris des médicaments pour soigner cette grippe A ou H1N1 ?  
<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

Si oui, lesquels ?  
 .....

- 29** Avez-vous déjà eu un test Hemocult® ou de Magstream® ? (test de recherche de sang dans les selles)
- <sub>1</sub> Oui, il y a 2 ans ou moins  
<sub>2</sub> Oui, il y a plus de 2 ans  
<sub>3</sub> Non, jamais  
<sub>4</sub> Je ne sais pas

- 30** Avez-vous déjà eu une coloscopie ?
- <sub>1</sub> Oui, il y a 5 ans ou moins  
<sub>2</sub> Oui, il y a plus de 5 ans  
<sub>3</sub> Non, jamais

 Vous êtes une femme de 16 ans et plus, merci de répondre aux questions suivantes.  
 Sinon, passez à la question 34 (page 5).

- 31** Avez-vous déjà eu un frottis cervico-utérin (appelé également frottis) ?
- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 3 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a entre 3 et 5 ans  
<sub>3</sub> Oui, il y a plus de 5 ans  
<sub>4</sub> Non, jamais

- 32** Avez-vous déjà eu une mammographie (radiographie des seins) ?
- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 2 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a entre 2 et 3 ans  
<sub>3</sub> Oui, il y a plus de 3 ans  
<sub>4</sub> Non, jamais

- 33** Souffrez-vous de pertes involontaires d'urines ?
- <sub>1</sub> Oui, depuis 1 an ou plus  
<sub>2</sub> Oui, depuis moins d'1 an  
<sub>3</sub> Non

**34** Quelle(s) maladie(s) ou problème(s) de santé avez-vous actuellement ?

Si oui  
cochez  
cette case

Avez-vous  
été traité(e)  
au cours des 12  
derniers mois ?

↓

**1. Maladies du cœur, des artères et des veines**

- Hypertension artérielle ..... <sub>01</sub>
- Angine de poitrine ..... <sub>02</sub>
- Infarctus du myocarde ..... <sub>03</sub>
- Troubles du rythme cardiaque ..... <sub>04</sub>
- Accident vasculaire cérébral (attaques) avec ou sans séquelles ..... <sub>05</sub>
- Artérite des membres inférieurs (maladie des artères) ..... <sub>06</sub>
- Varices ..... <sub>07</sub>
- Hémorroïdes ..... <sub>08</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>09</sub>

**2. Cancer(s). Précisez localisation et année du diagnostic**

- 1. .... |\_|\_|\_|\_|\_| <sub>01</sub>
- 2. .... |\_|\_|\_|\_|\_| <sub>02</sub>

**3. Maladies des poumons ou des bronches**

- Bronchite chronique, emphysème, BPCO ..... <sub>01</sub>
- Insuffisance respiratoire ..... <sub>02</sub>
- Asthme ..... <sub>03</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>04</sub>

**4. Maladies nez/gorge/oreille**

- Rhinite allergique (rhume des foins) ..... <sub>01</sub>
- Surdit , baisse de l'audition ..... <sub>02</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>03</sub>

**5. Maladies des yeux**

- Glaucome ..... <sub>01</sub>
- Cataracte ..... <sub>02</sub>
- Strabisme ..... <sub>03</sub>
- Troubles de la vue (myopie, presbytie...), précisez : ..... <sub>04</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>05</sub>

**6. Maladies de la bouche et des dents**  
(déchaussement, caries, dents cassées, gencives qui saignent, infection, etc.)

- Précisez : ..... <sub>01</sub>

**7. Problèmes digestifs**

- Reflux œsophagien (reflux acide) ..... <sub>01</sub>
- Ulcère de l'estomac ou du duodénum ..... <sub>02</sub>
- Douleurs intestinales chroniques, colite, diarrhée chronique ..... <sub>03</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>04</sub>

**8. Maladies du foie**

- Cirrhose du foie ..... <sub>01</sub>
- Hépatites chroniques virales ..... <sub>02</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>03</sub>

**9. Maladies concernant les os et les articulations**

- Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago ..... <sub>01</sub>
- Arthrose du genou ..... <sub>02</sub>
- Arthrose de la hanche ..... <sub>03</sub>
- Arthrose, autre localisation précisez : ..... <sub>04</sub>
- Scoliose ..... <sub>05</sub>
- Ostéoporose ..... <sub>06</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>09</sub>

**10. Maladies ou problèmes génitaux et urinaires**

- Infections urinaires fréquentes ..... <sub>01</sub>
- Adénome de la prostate ..... <sub>02</sub>
- Troubles des règles (cycles très irréguliers, absence de règles) ..... <sub>03</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>04</sub>

**11. Maladies endocriniennes**

- Diabète ..... <sub>01</sub>
- Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie) ..... <sub>02</sub>
- Trop de cholestérol ou triglycérides dans le sang ..... <sub>03</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>04</sub>

**12. Maladies ou problèmes psychiques**

- Dépression (dépression nerveuse) ..... <sub>01</sub>
- Anxiété ..... <sub>02</sub>
- Anorexie, boulimie ..... <sub>03</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>04</sub>

**13. Maladies neurologiques**

- Migraine ..... <sub>01</sub>
- Épilepsie ..... <sub>02</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>03</sub>

**14. Maladies de la peau**

- Eczéma ..... <sub>01</sub>
- Psoriasis ..... <sub>02</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>03</sub>

**15. Autres maladies**

- Handicap moteur acquis suite à un traumatisme accidentel (amputation, séquelle d'accident...) ..... <sub>01</sub>
- Infirmité, handicap de naissance ..... <sub>02</sub>
- Autres, précisez : ..... <sub>03</sub>

**35** Vous avez un ou plusieurs problèmes de santé ne faisant pas partie de cette liste.

Précisez : .....

.....

**36** Vous n'avez rien coché, pour quelle raison ?

- <sub>1</sub> Je n'ai aucune maladie ou problème de santé
- <sub>2</sub> Je refuse de déclarer mes maladies ou problèmes de santé



Les 3 questions suivantes concernent votre consommation d'alcool des 12 derniers mois, et pas seulement des dernières semaines.

**Alcool = toute boisson alcoolisée (vin, bière, whisky...)**  
**Verres standards (10 grammes d'alcool) =**

2,5 cl de boisson anisée    2,5 cl de whisky    7 cl autre apéritif    25 cl de cidre ou bière

10 cl de champagne    10 cl de vin rouge / blanc    2,5 cl de digestif

**39 Combien de fois vous arrive-t-il de consommer de l'alcool ?**

- <sub>1</sub> Jamais ➔ passez à la question 42
- <sub>2</sub> 1 fois par mois ou moins
- <sub>3</sub> 2 à 4 fois par mois
- <sub>4</sub> 2 à 3 fois par semaine
- <sub>5</sub> 4 à 6 fois par semaine ou plus
- <sub>6</sub> Tous les jours

**40 Combien de verres standards consommez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool ?**

(voir illustration du « verres standards » ci-dessus)

- <sub>1</sub> 1 ou 2 verres
- <sub>2</sub> 3 ou 4 verres
- <sub>3</sub> 5 ou 6 verres
- <sub>4</sub> 7 à 9 verres
- <sub>5</sub> 10 verres ou plus

**41 Combien de fois vous arrive-t-il de boire 6 verres standards ou plus au cours d'une même occasion ?**

- <sub>1</sub> Jamais
- <sub>2</sub> Moins d'1 fois par mois
- <sub>3</sub> 1 fois par mois
- <sub>4</sub> 1 fois par semaine
- <sub>5</sub> Chaque jour ou presque

**42 Si vous ne consommez jamais d'alcool, est-ce...**

- (ne pas répondre si vous êtes consommateur)
- <sub>1</sub> A cause d'une consommation antérieure excessive ?
  - <sub>2</sub> Car votre état de santé actuel ne vous le permet pas ?
  - <sub>3</sub> Pour une autre raison ?

**43 Fumez-vous actuellement ?**

- <sub>1</sub> Oui, tous les jours
- <sub>2</sub> Oui, occasionnellement
- <sub>3</sub> Non

**Si oui, tous les jours :**

**Combien fumez-vous par jour.....**

de cigarettes ?.....|\_|\_|

de pipes ?.....|\_|\_|

de cigarillos ou cigares ?.....|\_|\_|

**Depuis combien d'années fumez-vous ?.....|\_|\_|**

**Fumez-vous habituellement à l'intérieur de votre habitation ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**Avez-vous déjà essayé d'arrêter de fumer ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**Si oui :**

Nombre de tentatives d'arrêt :.....|\_|\_|

Date de la dernière tentative d'arrêt :|\_|\_| |\_|\_|

mois    année

**Si non :**

**Avez-vous déjà fumé ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**Si oui :**

Pendant combien d'années :.....|\_|\_|

Date de l'arrêt : ..|\_|\_| |\_|\_|

mois    année

**44 Personnellement, quand vous vous sentez malade, dans un premier temps, êtes-vous plutôt du genre à...**

- <sub>1</sub> ...attendre pour voir si le problème ne s'arrange pas tout seul
- <sub>2</sub> ...essayer de vous soigner par vous-même par des médicaments (automédication)
- <sub>3</sub> ...aller rapidement chez le médecin
- <sub>4</sub> ...utiliser des remèdes de grands-mères ou des techniques alternatives (tisanes, rebouteux...)

**45 Avez-vous désigné un médecin traitant ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

## Médecin généraliste



**Ne concerne pas** : les médecins vus au cours d'une hospitalisation, en hôpital de jour, aux urgences d'une clinique ou d'un hôpital ou dans le cadre de la médecine du travail.

**46** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin généraliste pour vous-même ?

<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non ➔ **Allez à la partie « Médecin spécialiste » (question 60, page 9).**



**47** Au cours de ces 12 derniers mois, combien de fois avez-vous vu un généraliste ?

|\_|\_| fois

**48** Quand avez-vous vu un généraliste pour la dernière fois ?

|\_|\_| |\_|\_|\_|  
 mois année



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de généraliste.

**49** Était-ce votre médecin traitant ?

<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si non, pourquoi ?**

- <sub>1</sub> Votre médecin traitant (ou son remplaçant) était absent  
<sub>2</sub> Vous étiez loin de votre domicile (vacances, déplacement...)  
<sub>3</sub> C'était urgent et votre médecin (ou son remplaçant) n'était pas disponible  
<sub>4</sub> Vous n'avez pas de médecin traitant  
<sub>5</sub> Pour une autre raison. Précisez : .....

**50** Depuis combien d'années consultez-vous ce médecin pour vous-même ?

|\_|\_| années (0 si moins d'un an)

**51** Cette consultation a-t-elle eu lieu :

- <sub>1</sub> A votre domicile ?  
<sub>2</sub> Dans le cabinet du médecin ?  
<sub>3</sub> À l'hôpital ?  
<sub>4</sub> Autre, précisez : .....

**52** Pour cette consultation (ou cette visite) avez-vous pris rendez-vous ?

<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui :**

- Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et la séance ? (précisez heures ou jours) .....
- Auriez-vous souhaité obtenir ce rendez-vous plus rapidement ? <sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Nsp

**53** Pour quelle raison avez-vous vu ce médecin ? (Plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Pour un problème de santé déjà suivi par ce médecin. Précisez : .....
- <sub>2</sub> Pour un problème de santé pour lequel vous consultiez ce médecin pour la première fois. Précisez : .....
- <sub>3</sub> Parce que vous souhaitiez qu'il vous envoie voir un spécialiste
- <sub>4</sub> Pour une raison administrative (certificat médical...)
- <sub>5</sub> Pour un bilan de prévention ou des conseils (diététique, bilan de routine, départ en voyage, vaccination, contraception)
- <sub>6</sub> Autres, précisez : .....

**54** S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?

<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**55** Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?

<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**56** Le médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?

<sub>1</sub> Oui **Si oui, quelle est sa spécialité ?**  
<sub>2</sub> Non .....

**57** Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?

|\_|\_| minutes

**58** Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait  
<sub>2</sub> Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps  
<sub>3</sub> Je n'avais pas besoin d'en discuter  
<sub>4</sub> Non, je n'ai pas eu le temps d'en discuter

**59** Avez-vous compris les explications de votre médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait  
<sub>2</sub> Oui, en partie  
<sub>3</sub> Non, je n'ai pas compris  
<sub>4</sub> Je n'avais pas besoin d'explications

**Médecin spécialiste**



**Ne concerne pas** : les médecins spécialistes vus au cours d'une hospitalisation ou d'un passage aux urgences.

**60** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin spécialiste pour vous-même ?

- <sub>1</sub> Oui    <sub>2</sub> Non ➔ **Allez à la partie « Recours en urgence » (question 79, page 11).**



Si oui, de quel(s) spécialiste(s) s'agissait-il ? <i>(Plusieurs réponses possibles)</i>	Combien de fois au cours des 12 derniers mois
Radiologue	<input type="checkbox"/> <sub>01</sub>  __
Gynécologue	<input type="checkbox"/> <sub>02</sub>  __
Ophthalmologue	<input type="checkbox"/> <sub>03</sub>  __
Pédiatre	<input type="checkbox"/> <sub>04</sub>  __
Dermatologue	<input type="checkbox"/> <sub>05</sub>  __
Cardiologue	<input type="checkbox"/> <sub>06</sub>  __
Rhumatologue	<input type="checkbox"/> <sub>07</sub>  __
Psychiatre	<input type="checkbox"/> <sub>08</sub>  __
ORL	<input type="checkbox"/> <sub>09</sub>  __
Chirurgien	<input type="checkbox"/> <sub>10</sub>  __
Gastro-entérologue	<input type="checkbox"/> <sub>11</sub>  __
Pneumologue	<input type="checkbox"/> <sub>12</sub>  __
Diabétologue, endocrinologue	<input type="checkbox"/> <sub>13</sub>  __
Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/> <sub>14</sub>  __

**61** Quelle est la spécialité du dernier spécialiste que vous avez consulté ?

.....

**62** Quelle est la date de cette dernière consultation ?

|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|  
 mois    année



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de spécialiste.

**63** Cette consultation a-t-elle eu lieu...

- <sub>1</sub> Dans son cabinet ?  
<sub>2</sub> Dans une clinique ?  
<sub>3</sub> A l'hôpital ?  
<sub>4</sub> Autre, précisez : .....

**64** Qui vous a conseillé cette consultation ?

- <sub>1</sub> Personne, j'ai consulté de moi-même  
<sub>2</sub> Ce même médecin spécialiste qui m'a dit de revenir  
<sub>3</sub> Un autre médecin spécialiste  
<sub>4</sub> Mon médecin traitant  
<sub>5</sub> Un autre médecin généraliste  
<sub>6</sub> Autre, précisez : .....

**65** Le médecin qui vous a conseillé cette consultation vous a-t-il...

- <sub>1</sub> Recommandé ce médecin spécialiste en particulier ?  
<sub>2</sub> Donnée une liste de médecins spécialistes dans laquelle il vous a laissé choisir ?  
<sub>3</sub> Recommandé un ou plusieurs médecins spécialistes et vous êtes allé en voir un autre ?  
<sub>4</sub> Recommandé de consulter sans donner de nom en particulier ?

**66** Le médecin qui vous a conseillé cette consultation vous a-t-il renseigné sur :  
*(Plusieurs réponses possibles)*

- <sub>1</sub> Le lieu d'exercice du médecin spécialiste (clinique, cabinet, hôpital) ?  
<sub>2</sub> L'existence ou non d'un éventuel dépassement d'honoraires ?  
<sub>3</sub> Rien de tout cela

**67** Combien de temps s'est-il écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et cette consultation ?

|\_|\_| mois  
 OU |\_|\_| semaine(s)  
 OU |\_|\_| jour(s)

**68** Auriez-vous souhaité obtenir cette consultation plus rapidement ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**69** Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste ?

(Plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Pour un problème de santé déjà suivi par ce médecin  
Précisez : .....
- <sub>2</sub> Pour un problème de santé pour lequel vous consultiez ce médecin pour la première fois  
Précisez : .....
- <sub>3</sub> Pour un bilan de prévention ou des conseils (contraception, bilan de routine...)
- <sub>4</sub> Autre.  
Précisez : .....

**70** S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**71** Aviez-vous déjà consulté ce spécialiste auparavant ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**72** Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?

|\_|\_| minutes

**73** Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait  
<sub>2</sub> Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps  
<sub>3</sub> Je n'avais pas besoin d'en discuter  
<sub>4</sub> Non, je n'ai pas eu le temps d'en discuter

**74** Avez-vous compris les explications de votre médecin ?

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait  
<sub>2</sub> Oui, en partie  
<sub>3</sub> Non, je n'ai pas compris  
<sub>4</sub> Je n'avais pas besoin d'explications  
<sub>5</sub> Il ne m'a rien expliqué

**75** Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**76** Le médecin vous a-t-il demandé de consulter votre généraliste ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**77** Le médecin vous a-t-il envoyé voir un autre spécialiste ?

- <sub>1</sub> Oui Si oui, quelle est sa spécialité ?  
<sub>2</sub> Non .....

**78** A votre connaissance, ce médecin pratique-t-il des dépassements d'honoraires ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non  
<sub>3</sub> Je ne sais pas



### Recours en urgence

**79** Au cours des 12 derniers mois avez-vous eu recours, pour vous-même, pour une urgence à :  
 (Plusieurs réponses possibles)

	Combien de fois au cours des 12 Oui derniers mois	
1. Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)	<input type="checkbox"/> <sub>01</sub>	_ _ _
2. Un médecin généraliste de garde	<input type="checkbox"/> <sub>02</sub>	_ _ _
3. Un médecin type « SOS médecins »	<input type="checkbox"/> <sub>03</sub>	_ _ _

➔ Si vous n'avez eu aucun recours en urgence au cours des 12 derniers mois, allez directement à la question 87, page 12.

**80** La dernière fois que vous avez eu un recours en urgence, à qui avez-vous eu recours ?  
 (Une seule réponse)

- <sub>1</sub> Un service d'urgence hospitalier (public ou privé)
- <sub>2</sub> Un médecin généraliste de garde
- <sub>3</sub> Un médecin type « SOS médecins »



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** en urgence

**81** Si vous êtes allés aux urgences à l'hôpital ou dans une clinique.

Comment vous êtes-vous rendu aux urgences ?

- <sub>1</sub> Amené par le samu ou les pompiers
- <sub>2</sub> Amené par une ambulance ou un véhicule sanitaire
- <sub>3</sub> Amené par un tiers ou par un proche
- <sub>4</sub> Par vos propres moyens

**82** Quelle est la date de ce dernier recours ?

|\_|\_| |\_|\_|  
 mois année

**83** Ce recours en urgence a-t-il eu lieu ?

- <sub>1</sub> Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- <sub>2</sub> Un week-end ou un jour férié

**84** A-t-il eu lieu après 20 h le soir et avant 8 h le matin ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne me rappelle pas

**85** Quel était le motif de ce recours en urgence ?

- <sub>1</sub> Un accident ou un traumatisme
- <sub>2</sub> Une autre raison,

Précisez clairement cette ou ces raison(s) :

.....  
 .....

**86** S'agissait-il :

- <sub>1</sub> D'un nouveau problème ?
- <sub>2</sub> D'un problème existant ou de son aggravation



La question 87 qui suit concerne l'importance que vous accordez à votre propre santé comparativement à d'autres aspects de votre vie. Quotidiennement, nous faisons tous des choix entre la santé et d'autres éléments de confort. Ainsi, on peut travailler dur pour payer sa maison au risque de s'abîmer la santé, on peut acheter de la nourriture plus chère mais meilleure pour la santé, on peut ne pas remplacer ses lunettes ou ne pas se faire poser une prothèse dentaire pour pouvoir faire d'autres dépenses. Nous allons vous demander de comparer, en fonction de vos souhaits personnels, des changements en matière de santé et des changements en matière de revenu.

**87** Préférez-vous avoir moins d'argent et récupérer un très bon état de santé dans les 12 mois à venir, plutôt que de conserver votre état de santé actuel pendant 12 mois?

- <sub>1</sub> Oui, je préfère avoir moins d'argent et récupérer un très bon état de santé
- <sub>2</sub> Non, je préfère conserver ma situation financière et rester avec mes ennuis de santé
- <sub>3</sub> Non, mon état de santé actuel est très bon

**Si oui :**

Quel est le montant maximal mensuel (le même chaque mois) que vous accepteriez de payer pour retrouver un très bon état de santé pour les 12 prochains mois?

*(Pour vous aider à répondre à cette question, nous vous proposons d'abord de sélectionner un intervalle de valeurs)*

- |                                          |                                          |
|------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moins de 15 €   | <input type="checkbox"/> 15 à 29 €       |
| <input type="checkbox"/> 30 à 49 €       | <input type="checkbox"/> 50 à 74 €       |
| <input type="checkbox"/> 75 à 99 €       | <input type="checkbox"/> 100 à 149 €     |
| <input type="checkbox"/> 150 à 199 €     | <input type="checkbox"/> 200 à 249 €     |
| <input type="checkbox"/> 250 à 299 €     | <input type="checkbox"/> 300 à 399 €     |
| <input type="checkbox"/> 400 à 499 €     | <input type="checkbox"/> 500 à 749 €     |
| <input type="checkbox"/> 750 à 999 €     | <input type="checkbox"/> 1 000 à 1 499 € |
| <input type="checkbox"/> 1 500 € et plus |                                          |

Dans l'intervalle que vous avez sélectionné, quel est le montant maximal exact dont vous accepteriez de vous passer ?..... €

**Merci de votre participation.**



10									
An		Vag		Enq					
N° adresse					N° individuel				
(réservé enquêteur)									
Prénom					Année de naissance				



## Questionnaire « Santé-Travail »

Ce questionnaire porte sur les actifs en emploi âgés de 16 à 65 ans

Prénom de la personne à qui est adressé le questionnaire : .....

Date de naissance : | | | | | | | | | | | |



Chaque personne du foyer, active en emploi, âgée de 16 à 65 ans, doit remplir un questionnaire. Il est **très important** qu'elle le remplisse **elle-même**.

Merci d'indiquer ci-dessous :

(réservé chiffre)

Prénom de la personne qui remplit ce questionnaire : ..... | | |

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir vos conditions de travail et de les lier avec la santé.



Les questions suivantes portent sur votre emploi principal (c'est-à-dire celui dans lequel vous travaillez le plus grand nombre d'heures dans la semaine). Elles concernent vos conditions de travail actuelles.

### 1 Je suis satisfait de mon emploi

<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non

### 2 Je me sens capable de faire le même travail qu'actuellement jusqu'à 60 ans

<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Sans objet (60 ans ou plus)

### 3 Ma durée de travail est supérieure à 48 h par semaine

<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais

### 4 Je suis obligé de me dépêcher pour faire mon travail

<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais

### 5 Je dois penser à trop de choses à la fois

<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais

### 6 J'ai du mal à concilier travail et obligations familiales

<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais  
<sub>5</sub> Sans objet (pas de contraintes familiales)

### 7 Je vis des tensions avec un public : usagers, patients, élèves, voyageurs, clients

<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais  
<sub>5</sub> Sans objet (pas de contact avec le public)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2010X706AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2010.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'IRDES.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête.

Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de GFK ISL, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire « Santé-Travail »

Irdes juillet 2012

- 8** Dans mon travail, je dois cacher mes émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 9** Il m'arrive d'avoir peur pendant mon travail  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 10** Dans ma tâche, j'ai très peu de liberté pour décider comment faire mon travail  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 11** Mon travail me permet d'apprendre des choses nouvelles  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 12** Je peux employer pleinement mes compétences  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 13** Les collègues avec qui je travaille m'aident à mener mes tâches à bien  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais  
<sub>5</sub> Sans objet (pas de collègues)
- 14** Mon supérieur prête attention à ce que je dis  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais  
<sub>1</sub> Sans objet (pas de supérieur)
- 15** Mon supérieur m'aide à mener ma tâche à bien  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais  
<sub>1</sub> Sans objet (pas de supérieur)
- 16** Mon travail est utile aux autres  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 17** Mon travail est reconnu à sa juste valeur  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 18** Vu tous mes efforts, je considère que mon salaire est correct  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 19** Dans mon travail, je dois faire des choses que je désapprouve (vente abusive, réaliser des licenciements...)  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 20** J'ai les moyens de faire un travail de qualité  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 21** Mon travail m'oblige à ne pas dormir entre minuit et 5 h du matin (50 nuits par an équivalent à souvent).  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 22** J'occupe un travail posté en horaires alternants ou en roulement (un travail posté est un travail en équipe)  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 23** J'effectue un travail répétitif sous contraintes de temps ou un travail à la chaîne  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 24** Je suis exposé(e) à porter des charges lourdes lors de manutention  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 25** Je suis exposé(e) à des postures pénibles ou fatigantes à la longue : debout prolongé, accroupi, courbé, bras en l'air, en torsion, position forcée  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 26** Je suis exposé(e) à un bruit intense, empêchant d'entendre la voix d'une personne placée à 2 ou 3 mètres même si elle crie  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 27** Je suis exposé(e) à des produits (ou substances) nocifs ou toxiques : poussières, fumées, microbes, produits chimiques  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 28** Je travaille avec la peur de perdre mon emploi  
<sub>1</sub> Toujours <sub>2</sub> Souvent <sub>3</sub> Parfois <sub>4</sub> Jamais
- 29** Au cours des douze derniers mois, avez-vous discuté de problèmes liés à votre travail avec un représentant du personnel (délégué du personnel, délégué syndical...)  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non  
<sub>3</sub> Sans objet (pas de représentant)
- 30** Au cours des douze derniers mois, avez-vous été consulté par vos supérieurs à propos d'un changement dans votre travail ou vos conditions de travail ?  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> Pas de changement  
<sub>4</sub> Sans objet (pas de supérieurs)
- 31** Au cours des douze derniers mois, y-a-t-il eu un plan de licenciements dans l'établissement où vous travaillez ?  
<sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non

Merci de votre participation.



10 An Vag Enq

N° adresse

(Réservé à la relecture)

COUVERTURE COMPLEMENTAIRE : N° .....

(Réservé au chiffrement)

CODE CC : (Réservé au chiffrement)



## Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé

Dans ce questionnaire, le terme « mutuelle » désigne le contrat de complémentaire santé quel que soit l'organisme auprès duquel il a été souscrit : une mutuelle, une assurance privée ou une institution de prévoyance.

Il est important que l'assuré, c'est-à-dire la personne qui a souscrit le contrat, remplisse lui-même ce questionnaire.

1. Prénom de la personne qui remplit ce questionnaire : ..... [ ] nind

Pour répondre à ce questionnaire, il est nécessaire d'avoir sous les yeux le résumé des garanties de votre contrat de mutuelle.

Encadrés à remplir impérativement et précisément par l'enquêteur

Coordonnées de l'organisme auprès duquel a été souscrit le contrat (mutuelle, assurance privée, institution de prévoyance) :

.....  
.....  
.....

Prénom de l'assuré :

.....

Prénoms des autres personnes couvertes par ce contrat :

.....  
.....  
.....

2. Vérifiez le nom et l'adresse de l'organisme reportés ci-contre et, s'ils sont inexacts ou incomplets, notez ci-dessous le nom et l'adresse corrects :

NOM : .....  
ADRESSE : .....  
VILLE : .....

3. Vérifiez le prénom de l'assuré ci-contre (c'est-à-dire la personne qui a souscrit le contrat), en cas d'erreur, notez-le ci-après :

.....

4. Vérifiez la liste ci-contre des prénoms des autres personnes couvertes :

Rayez dans cette liste les prénoms notés par erreur.  
Ajoutez ci-dessous les prénoms des personnes oubliées :  
.....  
.....

5. Quel est le nom de la formule, de l'option ou du contrat de votre mutuelle :

.....

6. Versez-vous une cotisation pour cette mutuelle ?

<sub>1</sub> oui <sub>2</sub> non <sub>3</sub> ne sait pas

☛ Si oui : quel montant versez-vous..... [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] euros

Précisez : <sub>1</sub> par mois <sub>2</sub> par trimestre <sub>3</sub> par semestre <sub>4</sub> par an <sub>5</sub> autre, précisez : .....

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire. Label n° 2010X706AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2010. En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'IRDES. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de GfK ISL, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire mutuelle ou complémentaire santé

Irdes juillet 2012

### 7. Comment avez-vous obtenu cette mutuelle ?

• Je suis salarié

⇒

- 1 par mon entreprise actuelle ou mon administration ;  
 ⤵ elle est...  1 obligatoire  2 facultative  
 2 par mes propres moyens, par une démarche personnelle  
 3 autre, précisez.....

• Je suis indépendant (exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise)

⇒

- 4 par mes propres moyens, par une démarche personnelle  
 5 par un autre moyen, précisez.....

• Je suis à la retraite

⇒

- 6 j'ai conservé celle de mon ancienne entreprise  
 7 par mes propres moyens, par une démarche personnelle

• Je suis étudiant

⇒

- 8 par une couverture complémentaire étudiante  
 9 par un autre moyen, précisez .....

• Autre : chômeur, personne au foyer, personne en invalidité, veuf(ve)...

⇒

- 10 par mon ancienne entreprise  
 11 j'ai conservé celle de mon conjoint décédé  
 12 par mes propres moyens, par une démarche personnelle

### 8. Pour chacun des soins suivants, pensez-vous être bien ou mal remboursé par votre mutuelle ?

	lunettes	prothèses dentaires	dépassements de spécialistes	forfait hospitalier
Très bien	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
Plutôt bien	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
Plutôt mal	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3
Très mal	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 4
Pas du tout	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 5

### 9. Pensez-vous que votre mutuelle vous offre un rapport qualité / prix :

- 1 très bon  
 2 plutôt bon  
 3 plutôt mauvais  
 4 très mauvais  
 5 ne sait pas

### 10. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous le même contrat de mutuelle ?

- 1 oui ⤵ Depuis combien d'années avez-vous ce contrat ? [ ][ ]  
 2 non, je n'avais pas de mutuelle  
 3 non, j'ai changé de contrat mais je suis resté dans le même organisme  
 4 non, j'ai changé d'organisme

#### 10.1 Si vous avez changé de contrat ou d'organisme, quels sont les motifs de ce changement ?

- 1 Cessation d'activité due au chômage  
 2 Cessation d'activité due à la retraite  
 3 Changement d'emploi  
 4 Perte de mon statut d'étudiant  
 5 Perte du bénéfice de la mutuelle de mes parents  
 6 Prise en charge à 100 % de mes frais de santé  
 7 Changement de situation familiale (divorce, séparation, veuvage...)  
 8 Pas d'occasion particulière, choix personnel  
 9 Autre, précisez .....

Pour répondre à la question suivante, il est nécessaire d'avoir sous les yeux le résumé des garanties de votre contrat de mutuelle.

### 11. Pouvez-vous recopier exactement les niveaux de remboursement proposés par cette mutuelle pour les prothèses dentaires, les lunettes (monture et verres) et les honoraires de spécialistes :

**Exemples** : 200 % du tarif de responsabilité sous déduction des prestations de la Sécurité sociale / 100 % des frais réels, moins les remboursements de la Sécurité sociale, dans la limite de 250 % du tarif de convention / forfait de 50 euros / 5 % du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale)...

Pour les prothèses dentaires : .....

Pour les lunettes (monture et verres) : .....

Pour les honoraires de spécialistes (parfois regroupés sous un terme plus général « Frais médicaux » ou « Consultations, visites ») – S'il y a des libellés différents pour les consultations dans le parcours de soins et en dehors, reportez les deux libellés.



An     Vag     Enq  
 \_\_\_\_\_  
 N° adresse                      N° individuel  
 .....  
 Prénom                                      Année de naissance  
 (réservé enquêteur)



## Questionnaire pour les personnes sans mutuelle

(ne concerne que les personnes de 18 ans et plus non couvertes par une mutuelle ni par la CMU)

Prénom de la personne à qui est adressé le questionnaire : .....

Date de naissance :



Il est important que ce soit la personne concernée qui remplisse elle-même le questionnaire.

Merci d'indiquer ci-dessous :

(réservé chiffr)

Prénom de la personne qui remplit ce questionnaire : .....

Vous-même ou une personne de votre ménage a déclaré à notre enquêteur lors d'une première interview que vous ne possédiez pas de complémentaire santé appelée couramment mutuelle. Cela signifie, par exemple, que lorsque vous consultez un médecin généraliste, pour une consultation de 22 €, 7,60 € ne vous sont pas remboursés. Dans la suite de ce questionnaire, le terme « mutuelle » désigne la complémentaire santé quel que soit l'organisme auprès duquel elle a été souscrite : une mutuelle, une assurance privée ou une institution de prévoyance.

**1. Confirmez-vous que vous ne bénéficiez d'aucune mutuelle ?**

- <sub>1</sub> Je n'ai pas de mutuelle ni de CMU
- <sub>2</sub> J'ai la CMU
- <sub>3</sub> J'ai une mutuelle autre que la CMU

→ Quel est le nom de l'organisme qui gère cette mutuelle ?  
 .....



Si vous avez la CMU ou un autre type de mutuelle (réponse 2 ou 3 à la question 1), merci de ne pas remplir la suite de ce questionnaire.

**2. Pourquoi ne bénéficiez-vous d'aucune mutuelle ? (plusieurs réponses possibles)**

- <sub>1</sub> Je suis pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale pour une ALD, une invalidité
- <sub>2</sub> Je souhaiterais être couvert, mais je n'en ai pas les moyens
- <sub>3</sub> Je ne souhaite pas être couvert, je n'en ai pas besoin
- <sub>4</sub> Je suis en cours d'adhésion
- <sub>5</sub> Je n'y pense pas, je n'ai pas le temps de faire les démarches
- <sub>6</sub> Autre – Précisez : .....

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2010X706AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2010.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'IRDES.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête.

Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de GfK ISL, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire pour les personnes sans mutuelle

Irdes juillet 2012

### 3. Avez-vous dans le passé été assuré auprès d'une mutuelle ?

- <sub>1</sub> Oui, par la mutuelle d'entreprise imposée par mon employeur
- <sub>2</sub> Oui, par la mutuelle d'entreprise proposée de manière facultative par mon employeur
- <sub>3</sub> Oui par une mutuelle que j'ai souscrite personnellement
- <sub>4</sub> Oui, par la mutuelle d'un proche
- <sub>5</sub> Non
- <sub>6</sub> Ne se rappelle pas

Si oui, depuis combien de temps n'avez-vous plus de mutuelle ? mois [ ] année [ ]

Pour quelle raison avez-vous perdu cette mutuelle ?

(plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Cessation d'activité due au chômage
- <sub>2</sub> Cessation d'activité due à la retraite
- <sub>3</sub> Changement d'emploi
- <sub>4</sub> Perte de mon statut d'étudiant
- <sub>5</sub> Perte du bénéfice de la mutuelle de mes parents
- <sub>6</sub> Prise en charge à 100 % de mes frais de santé
- <sub>7</sub> Changement de situation familiale (divorce, séparation, veuvage...)
- <sub>8</sub> Je n'avais plus les moyens car mes revenus avaient baissé
- <sub>9</sub> Je n'avais plus les moyens car la cotisation avait augmenté
- <sub>10</sub> Le rapport entre les remboursements proposés et le prix de la mutuelle n'était plus assez bon
- <sub>11</sub> Autre, précisez : .....
- <sub>12</sub> Ne sait pas

### 4. Avez-vous entendu parler de l'aide complémentaire santé (ACS) ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

L'ACS est une aide financière accordée par la Sécurité sociale sous conditions de ressources. Elle s'adresse aux ménages dont le revenu dépasse de moins de 20 % le seuil de la CMU. Elle permet de payer en partie la souscription à une complémentaire santé ou mutuelle.

Le seuil de revenus pour bénéficier de l'ACS est de 745 € par mois pour un foyer fiscal d'une personne, de 1 117 € pour deux personnes et 1 340 € pour trois personnes.

### 5. Pensez-vous avoir le droit à l'ACS ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

Si oui, pourquoi ne bénéficiez-vous pas de l'ACS ?

(plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Je n'en avais pas entendu parler avant
- <sub>2</sub> Je ne pensais pas y avoir droit avant
- <sub>3</sub> Les démarches auprès de la Sécurité sociale sont trop compliquées
- <sub>4</sub> Les démarches auprès des organismes complémentaires (mutuelles) sont trop compliquées
- <sub>5</sub> L'aide est insuffisante, le contrat reste trop cher
- <sub>6</sub> Je préfère ne pas m'assurer
- <sub>7</sub> Les démarches sont en cours
- <sub>8</sub> Pas la peine, je vais sans doute prochainement pouvoir bénéficier de la CMU
- <sub>9</sub> Autre motif, précisez : .....

### 6. Envisagez-vous prochainement de faire des démarches pour bénéficier de l'aide complémentaire santé ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> J'ai déjà fait les démarches
- <sub>3</sub> Non
- <sub>4</sub> Ne sait pas

### 7. Envisagez-vous prochainement de souscrire une mutuelle ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

### 8. Seriez-vous prêt à payer pour bénéficier d'une mutuelle ?

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas

Si oui, quel montant maximum pourriez-vous consacrer chaque mois à cette mutuelle ? .....



Achevé d'imprimer le 9 juillet 2012

Imprimerie Déjà-Link  
ZA de la Cerisaie  
17-29 rue des Huleux  
93240 Stains  
Dépôt légal : juillet 2012

## Les dernières publications de l'Irdes



- **Comment pérenniser une ressource en voie de raréfaction ? Enseignements d'une comparaison des politiques d'aide aux aidants des personnes âgées dépendantes en Europe**  
Naiditch M.

*Questions d'économie de la santé* n° 176. Mai 2012.

- **Le territoire, un outil d'organisation des soins et des politiques de santé ?**  
Coldefy M., Lucas-Gabrielli V.

*Questions d'économie de la santé* n° 175. Avril 2012.



- **Active Ageing Beyond the Labour Market: Evidence on Work Environment Motivations**

Pollack C., Sirven N.  
Document de travail n° 48. Mai 2012.

- **Payer peut nuire à votre santé : une étude de l'impact du renoncement financier aux soins sur l'état de santé**

Dourgnon P, Jusot F., Fantin R.  
Document de travail n° 47. Avril 2012.



- **L'enquête SHARE : bilan et perspectives**  
Actes du séminaire organisé par l'Irdes à Paris au ministère de la Recherche le 17 mai 2011  
Rapport Irdes n° 1848, septembre 2011.

- **Les distances d'accès aux soins en France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2007**

Coldefy M., Com-Ruelle L., Lucas-Gabrielli V., Marcoux L.  
Rapports Irdes n° 1838 et 1839, juin 2011.

**Abonnements-Diffusion :** Irdes 10, rue Vauvenargues 75018 - Paris  
www.irdes.fr – Tél. : 01 53 93 43 06/17 – Fax : 01 53 93 43 07  
Contact : publications@irdes.fr

## La Documentation

Responsable : Marie-Odile Safon  
Documentalistes : Suzanne Chriqui, Véronique Suhard  
Assistant de documentation : Damien Le Torrec

Possède un fonds documentaire spécialisé en économie de la santé, organisation des systèmes de santé, politique de santé, professionnels de santé, hôpital, etc., composé de : 15 000 ouvrages, 300 périodiques et 1 400 *Working papers* de centres de recherche étrangers (National Bureau of Economic Research, Center for Health Economics of York...), des dossiers thématiques permettant de revisiter l'actualité de la santé depuis les années 1980.

Elabore des produits documentaires à consulter sur le site internet [www.irdes.fr](http://www.irdes.fr) (voir ci-dessous).

Consultation du fonds documentaire sur rendez-vous au 01 53 93 43 56/01.

**Contact :** [documentation@irdes.fr](mailto:documentation@irdes.fr)

## À découvrir sur le site de l'Irdes <http://www.irdes.fr>

**Contact :** [contact@irdes.fr](mailto:contact@irdes.fr)

- Toutes les **publications** de l'Irdes sont mises en ligne dès leur parution.
- La **Lettre d'information** mensuelle de l'Irdes, qui présente les dernières actualités en économie de la santé (publications, séminaires et colloques, 3 questions à un chercheur, graphique du mois...), est envoyée par courriel sur simple inscription : <http://www.irdes.fr/LettreInfo/Inscription.html>
- Les bases de données **Eco-Santé**, outils d'analyse rétrospective des statistiques de santé, sont conçues pour créer des tableaux, des graphiques ou réaliser des cartes à partir de données officielles récentes.
- Des **produits documentaires** élaborés par la Documentation : des synthèses thématiques, le bulletin bibliographique « Quoi de neuf, Doc ? », le glossaire spécialisé français/anglais...

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Conduite par l'Irdes depuis 1988, l'Enquête santé protection sociale (ESPS) est un outil pluridisciplinaire qui explore les relations entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut économique et social des individus enquêtés.

Sa périodicité bisannuelle et sa dimension longitudinale lui permettent de participer à l'évaluation des politiques de santé, de traiter les problématiques d'équité du système de soins ou de santé publique. De plus, son lien avec les données de prestation de la Sécurité sociale rend possible des analyses fines des déterminants du recours aux soins.

En 2010, l'enquête ESPS prenant en compte l'évolution des systèmes d'information de l'Assurance maladie a été réalisée sur un échantillon intégralement renouvelé. Plus de 8 000 ménages et près de 23 000 individus ont été interrogés. Après avoir décrit les objectifs et la méthodologie de l'enquête, un article s'appuyant sur de nouvelles questions posées dans ESPS, concernant la problématique santé-travail, présente des résultats sur l'état de santé des salariés en emplois précaires en 2010.

**Mots-clés** : évaluation des politiques en santé, état de santé, couverture maladie, couverture complémentaire, accès aux soins, renoncements aux soins, médecin traitant, santé-travail.

## *The French Health, Health Care and Insurance Survey 2010*

*The French Health, Health Care and Insurance Survey (ESPS) is a multidisciplinary survey conducted by the Institute for Research and Information in Health Economics (Irdes, France) since 1988. ESPS aims at studying complex relationships between health, health care, health insurance and socioeconomic status.*

*The survey has a two years periodicity and a panel dimension. This allows the collected micro data to be used for purposes of public policy evaluation, equity in health and access to care analysis, or public health issues monitoring. Moreover, since part of the data is merged with the National Health Insurance files, providing exhaustive information on reimbursed outpatient care, the survey enables thorough analysis of access to care and health consumption.*

*Taking into account the evolution of Health Insurance information systems, ESPS was carried out with a new representative sample in 2010. More than 8,000 households and 23,000 individuals participated in ESPS 2010. In this report, first are presented the objectives and methodology of the survey. Then, a new research question concerning relationships between health and working conditions is proposed. This paper presents results about the health status of workers in insecure jobs in 2010. Lastly, first results are provided in synthetic tables.*

**Keywords:** *France, health care reform evaluation, health status, health insurance, supplemental health insurance, health care consumption, preferred doctor, unmet needs, micro data, working conditions.*

**Irdes**  
10, rue Vauvenargues  
75018 Paris  
Tél. : 01 53 93 43 00  
[www.irdes.fr](http://www.irdes.fr)

**IRDES**  
Institut de recherche  
et documentation en  
économie de la santé

Imprimé en France  
Référence : 1886  
ISBN : 978-2-87812-383-8  
Prix net : 30 euros  
© juillet 2012